

Envoyé en préfecture le 09/06/2022

Reçu en préfecture le 09/06/2022

Affiché le

09 JUIN 2022

ID : 022-200069409-20220602-DB_118_2022-DE



Comptes administratifs

2021

Rapport de présentation

Budget principal

Budgets annexes

Conseil d'agglomération du 2 juin 2022

SYNTHESE

Le budget 2021 a été exécuté dans un contexte international encore marqué par la crise sanitaire économique et sociale due à la pandémie de coronavirus. Cette crise va impacter fortement et de manière durable le budget des collectivités.

L'impact de la crise sur l'exécution du budget 2020 de Saint-Brieuc Armor Agglomération a été chiffré à 2,5 millions d'euros.

Les **conséquences de la crise** sont encore très conséquentes **sur l'exercice 2021**, les impacts les plus significatifs concernent :

- les différents dispositifs COVID : un fonds de 3 millions d'euros sur 2020 et 2021 déclinés en plusieurs dispositifs (Covid TPE, Covid ADIE, fonds « Covid Résistance Bretagne », coaching, tickets commerçants, « j'achète local ») qui représentent 1,2 M€ en 2021.
- les impôts et taxes qui diminuent de plus de 650 K€ sur le budget principal (TASCOM et CVAE)
- les recettes des services qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise notamment les recettes des équipements sportifs qui sont inférieures de près de 900 K€ à leur montant en 2019 et les recettes d'exploitation du budget transports qui progressent mais n'ont pas retrouvé les montants projetés avant la crise soit un écart de plus de 500 K€.

La crise peut également avoir un impact à la baisse sur certaines dépenses :

- les charges des piscines sont ainsi en diminution de 500 K€ par rapport à leur niveau 2019
- les charges d'exploitation du réseau transports sont également impactées à la baisse pour un montant estimé à 400 K€ (adaptation de l'offre)

Le compte administratif consolidé 2021 de Saint Brieuc Armor Agglomération, qui fait l'objet d'une analyse détaillée dans ce rapport, démontre que les orientations et le plan d'actions qui avaient été budgétisés ont été réalisés à hauteur de **203 493 562 €** au titre des recettes réelles consolidées et à **199 084 090 €** pour les dépenses réelles consolidées.

FONCTIONNEMENT

Les graphiques de la page 8 du présent document identifient la répartition par nature des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement consolidées, atteignent **174 361 387 €**. Elles contribuent au financement des dépenses de fonctionnement et à l'autofinancement.

En volume, le premier poste de recettes concernent les produits des services avec 48,3 M€. Le second est une nouvelle recette perçue en compensation de la taxe d'habitation, il s'agit d'une fraction de la TVA nationale pour un montant de 26,5 M€. Les postes suivants sont constitués, des impôts économiques (CVAE, CFE, TASCOM) pour 24,3 M€, des impôts ménages (TH sur les résidences secondaires, Foncier) perçus pour 4,5 M€, de la taxe GEMAPI pour 1 M€, des autres impôts et taxes pour 3,7 M€ puis les dotations et participations pour 25,3 M€, le versement mobilité pour 18,6 M€, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui atteint 15,4 M€ et enfin les autres recettes et produits exceptionnels pour 6,8 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement nécessaires à l'exercice des compétences communautaires, atteignent **132 227 565 €**.

En volume, le premier poste d'un montant de 37,2 M€ concerne les charges à caractère général.

Les postes suivants sont constitués des dépenses de personnel pour 35,7 M€, des dotations reversées aux communes membres résultant du calcul de la DAC, du FNGIR ainsi que des redevances eau et assainissement pour un montant de 28,7 M€, des subventions et contributions pour 23,3 M€ et des charges financières et exceptionnelles pour 7,3 M€.

AUTOFINANCEMENT ET ANNUITE DE LA DETTE

Une fois les dépenses de fonctionnement couvertes par les recettes, la section de fonctionnement consolidée - hors intérêt de la dette - dégage un solde positif de 45,1 M€ dédié au remboursement des annuités des emprunts contractés les années passées et à l'autofinancement d'une partie des investissements réalisés sur l'année 2021.

L'annuité de la dette consolidée s'élève à 16,8 M€. L'encours de la dette consolidé passe de 166,7 M€ à fin 2020 à 164,9 M€ à fin 2021.

Après la couverture de l'annuité de la dette la section de fonctionnement permet de dégager une épargne nette de 28,3 M€ qui permettra de concourir au financement des investissements.

L'INVESTISSEMENT

Les graphiques, page 9 du présent document, permettent d'identifier la répartition par nature des dépenses et des recettes réelles d'investissement.

Les **recettes réelles d'investissement** qui s'élèvent à **29 132 176 €** sont composées : des ressources propres, des subventions perçues et d'emprunts réalisés à hauteur de 12 M€. Le bouclage du programme d'investissement 2021 est assuré par l'épargne nette (28,3 M€).

Les **dépenses réelles** s'élèvent à **66 856 525 €**, dont 13,8 M€ consacrés au remboursement du capital de la dette de l'ensemble des budgets principal et annexes.

En 2021, 52,8 M€ ont été investis sur le territoire. Les dépenses d'équipement se décomposent d'une part en dépenses d'équipements propres pour 42,3 M€ et d'autre part en subventions d'équipements versées à des collectivités partenaires ou des organismes publics ou privés ainsi que les opérations pour compte de tiers pour 10,5 M€ (dont fonds COVID).

Ces projets d'investissement concernent en priorité :

- **34,5 M€** ont été affectés aux projets d'investissement liés à **l'environnement**

comprenant les services publics de l'eau, de l'assainissement et du pluvial, le développement durable et la collecte des déchets.

- Le **transport** auquel **4,4 M€** ont été consacrés en 2021 principalement au titre des projets Transport Est ouest, Pôle d'échange multimodal et plan de déplacement urbain,
- **6,8 M€** ont été consacrés aux projets relatifs à **l'économie et au tourisme** ainsi qu'à la recherche l'innovation et l'enseignement supérieur et concernent principalement le fonds d'aide COVID, les actions du cadre stratégique de développement économique, les parcs d'activités économiques et l'enseignement supérieur (Beaufeuillage accueil de l'INSPE).
- **2,4 M€** ont financé des projets **d'aménagement et voirie**, notamment le très haut débit et l'axe de contournement sud.
- **2,6 M€** ont financé des projets relatifs à **l'habitat** majoritairement les aides à destination du parc public et du parc privé.
- **1,2 M€** concernent les projets d'investissement sur les **équipements sportifs et culturels** essentiellement les piscines et l'hippodrome en 2021.
- Enfin, **1 M€** ont été consacrés aux **autres politiques et à l'administration générale** comprenant notamment les moyens informatiques et autres matériels et mobiliers.

SOMMAIRE

I - RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2021.....	6
II - ANALYSE CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF.....	7
<i>A - RECETTES ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT.....</i>	<i>7</i>
<i>B - RECETTES ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE.....</i>	<i>8</i>
<i>C - RECETTES ET DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE.....</i>	<i>9</i>
III - PRESENTATION DES REALISATIONS PAR POLITIQUE.....	10
<i>A - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....</i>	<i>11</i>
<i>B - ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, INNOVATION</i>	<i>19</i>
<i>C - TOURISME.....</i>	<i>24</i>
<i>D - HABITAT ET LOGEMENT.....</i>	<i>27</i>
<i>E - TRANSPORT ET DEPLACEMENT.....</i>	<i>32</i>
<i>F - EQUIPEMENTS ET DEVELOPPEMENT CULTURELS.....</i>	<i>37</i>
<i>G - EQUIPEMENTS DE LOISIRS ET POLITIQUE SPORTIVE.....</i>	<i>50</i>
<i>H - INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.....</i>	<i>64</i>
<i>I - COHESION SOCIALE.....</i>	<i>67</i>
<i>J - PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE.....</i>	<i>72</i>
<i>K - ENVIRONNEMENT.....</i>	<i>77</i>
<i>L - AMENAGEMENT ET VOIRIE.....</i>	<i>99</i>
<i>M - DOTATIONS AUX COMMUNES.....</i>	<i>104</i>
<i>N - ADMINISTRATION GENERALE ET COMMUNICATION.....</i>	<i>108</i>
<i>O - INCENDIE ET SECOURS.....</i>	<i>112</i>
<i>P - LA CHAINE DE L'EPARGNE CONSOLIDÉE.....</i>	<i>113</i>
IV - PRESENTATION DES REALISATIONS PAR BUDGET.....	114
<i>A - BUDGET PRINCIPAL.....</i>	<i>115</i>
<i>B - BUDGET ANNEXE TRANSPORT.....</i>	<i>136</i>
<i>C - BUDGET ANNEXE EAU.....</i>	<i>143</i>
<i>D - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT.....</i>	<i>147</i>
<i>E - BUDGET ANNEXE SPANC</i>	<i>151</i>
<i>F - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS.....</i>	<i>154</i>
<i>G - BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE.....</i>	<i>162</i>
<i>H - BUDGET ANNEXE DES ZAE.....</i>	<i>166</i>
<i>I - BUDGET ANNEXE HIPPODROME.....</i>	<i>169</i>
<i>J - BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE BOIS.....</i>	<i>172</i>
<i>K - BUDGET ANNEXE GOLF.....</i>	<i>175</i>
<i>L - BUDGET ANNEXE POLE NAUTIQUE.....</i>	<i>179</i>
V - ANALYSE DE LA DETTE.....	183
VI - PPI.....	188
VII - ANNEXES.....	189
<i>Annexe 1 : CHAINE DE L'EPARGNE DETAILLÉE.....</i>	<i>189</i>
<i>Annexe 2 : COMPTE ADMINISTRATIF AGRÉGÉE.....</i>	<i>190</i>
<i>Annexe 3 à 14 : CA - MOUVEMENTS BUDGETAIRES PAR CHAPITRE - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES.....</i>	<i>191</i>
<i>Annexe 15 : LES RATIOS REGLEMENTAIRES.....</i>	<i>203</i>
<i>Annexe 16 : TABLEAU DES TAUX DE REALISATION PAR POLITIQUE.....</i>	<i>204</i>
<i>Annexe 17 : LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES.....</i>	<i>205</i>
<i>Annexe 18 : EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ET CREATIONS DE POSTES.....</i>	<i>206</i>
<i>Annexe 19 : ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS COMMUNAUTAIRES.....</i>	<i>209</i>
<i>LEXIQUE.....</i>	<i>211</i>

I – RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2021 – en mouvements budgétaires –

Le tableau ci-après présente les résultats constatés au compte administratif agrégés du budget principal et des 11 budgets annexes relatifs aux Transports, à la Gestion Immobilière, aux Zones d'Activités Economiques, à l'Hippodrome, à la Chaufferie bois, à la Collecte et Valorisation des déchets ménagers, au Golf, au Pôle Nautique et à ceux de l'Eau, de l'Assainissement et du SPANC.

Les dépenses en mouvements budgétaires s'établissent à 263 636 266,83 € et les recettes à 285 272 632,38 € (cf. tableau - Annexe 2).

Résultats CA 2021 - Budgets agrégés - Mouvements budgétaires

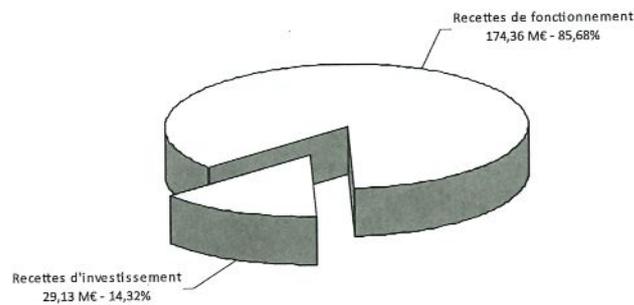
Comptes administratifs	2020	2021
Résultats de fonctionnement		
Résultats de l'exercice	24 506 847	25 792 295
Résultats reportés	-146 230	-170 459
Intégration de résultats		
> 2020 : intégration résultats suite à la dissolution du SMICTOM Launay-Lantic	-77 074	
Total	24 283 544	25 621 835
Restes à réaliser Fonctionnement		
Dépenses	0	0
Recettes	0	0
Résultat net de fonctionnement	24 283 544	25 621 835
Résultats d'investissement		
Résultats de l'exercice	4 653 117	3 071 180
Résultats reportés	-11 382 060	-7 056 650
Intégration de résultats		
> 2020 : intégration résultats suite à la dissolution du SMICTOM Launay-Lantic	-327 707	
Total	-7 056 650	-3 985 470
Restes à réaliser Investissement		
Dépenses	19 679 687	16 704 620
Recettes	2 378 497	3 800 905
Résultat net d'investissement	-24 357 841	-16 889 184
Résultat cumulé	-74 297	8 732 651
Résultat global de clôture hors:		
> les restes à réaliser		
> 2020 : l'intégration des résultats suite à la dissolution du SMICTOM Launay-Lantic sur le budget Collecte et valorisation des déchets	17 631 674	21 636 366
Résultat global de clôture hors restes à réaliser mais comprenant:		
> 2020 : l'intégration des résultats suite à la dissolution du SMICTOM Launay-Lantic sur le budget Collecte et valorisation des déchets	17 226 894	21 636 366

II - ANALYSE CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF

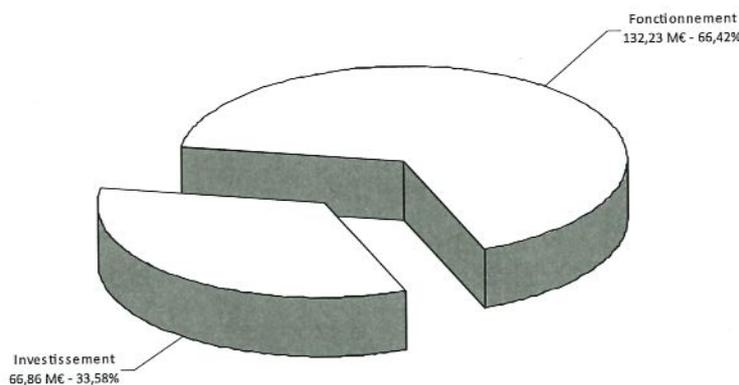
Le **compte administratif 2021 consolidé** qui correspond au cumul des réalisations du budget principal et des budgets annexes **après retraitement** des flux entre budgets, des opérations d'ordre, des résultats antérieurs et opérations revolving s'établit à **199 084 090 €** de dépenses réelles et **203 493 562 €** de recettes réelles¹.

A – RECETTES ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement et d'investissement de l'exercice
203 493 562 €



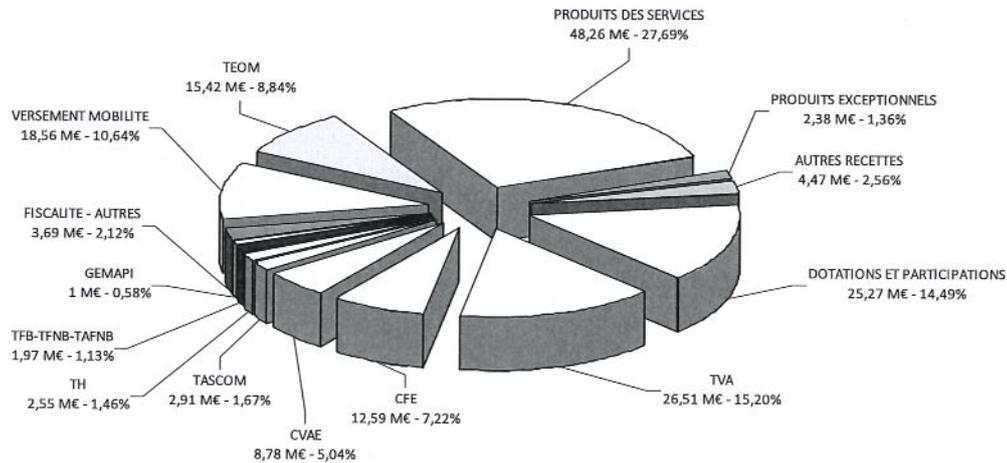
Les dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement de l'exercice
199 084 090 €



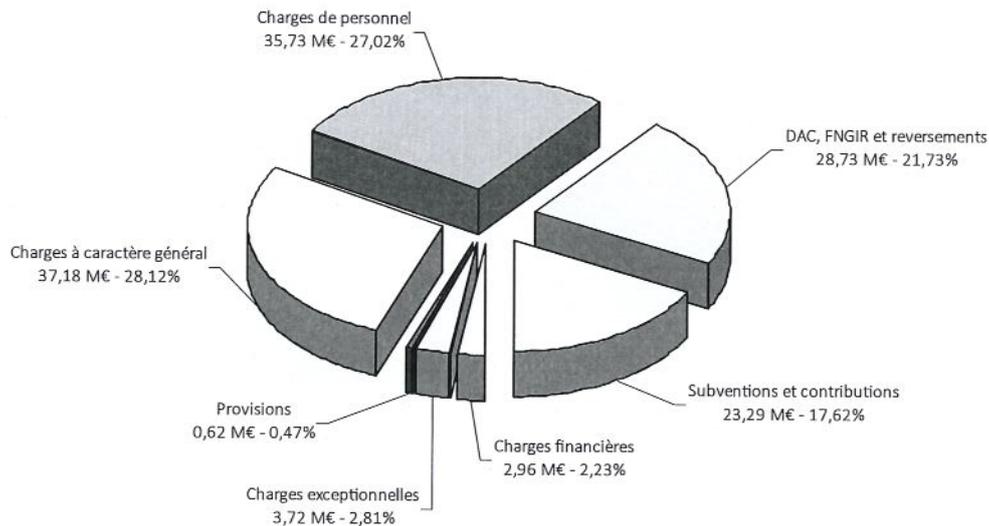
¹ Sont exclues du calcul des dépenses ou recettes réelles l'ensemble des opérations d'ordre des budgets. Des retraitements sont également opérés pour éviter les doubles comptabilisations (contrats revolving et flux entre budgets). Enfin, certains flux de fonctionnement sont retraités en flux d'investissement (subventions d'équipements, aménagement des parcs d'activités, produits de cessions).

B - RECETTES ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Les recettes réelles de fonctionnement par nature 174 361 387 €

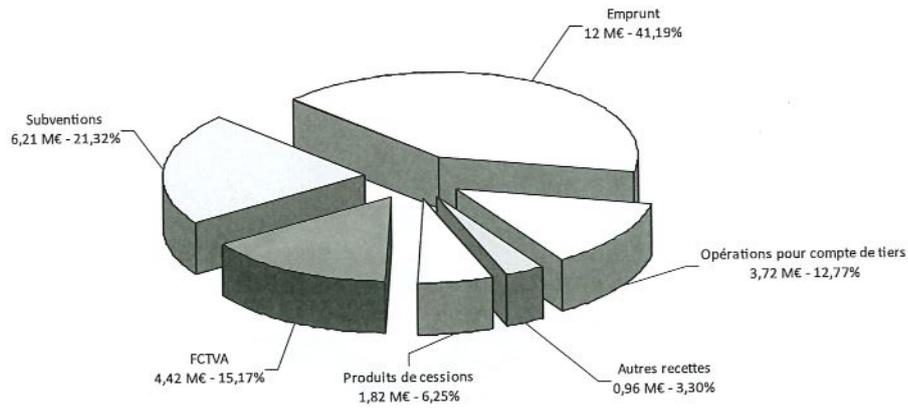


Les dépenses réelles de fonctionnement par nature 132 227 565 €

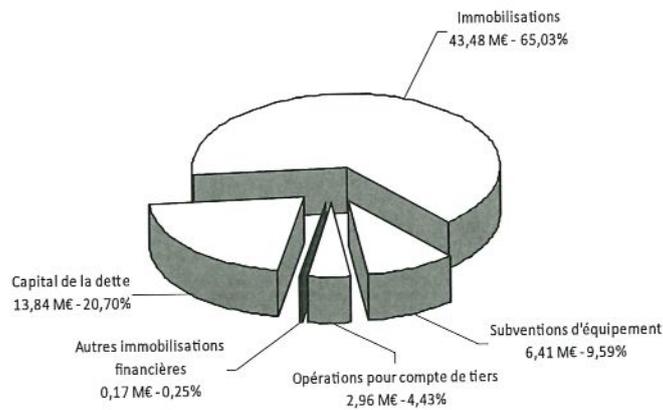


C - RECETTES ET DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

**Les recettes réelles d'investissement par nature
 29 132 176 €**



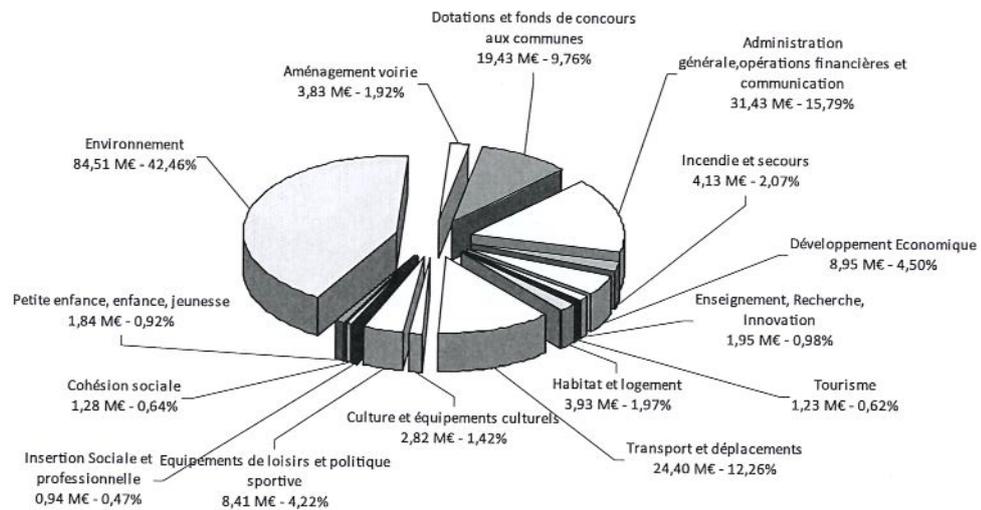
**Les dépenses réelles d'investissement par nature (hors CLTR)
 66 856 525 €**



III- PRESENTATION DES REALISATIONS PAR POLITIQUE

Le graphique, ci-dessous, présente les dépenses réelles consolidées par politique en investissement et en fonctionnement :

199 084 090 €



Les taux de réalisation présentés politique par politique figurent à l'annexe n°16.

A - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

MONTANT DEPENSES = 8,95 M€	
FONCTIONNEMENT =2,81 M€	INVESTISSEMENT = 6,14 M€

La loi NOTRe du 7 août 2015 a profondément bouleversé les conditions d'accompagnement des entreprises et de développement économique au niveau institutionnel. Désormais, les départements n'ont plus de compétence pour soutenir directement l'économie locale. La loi a fixé une nouvelle responsabilité en la matière au binôme Région-Intercommunalité.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a voté lors du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 (DB-382-2017) une convention de partenariat avec la Région Bretagne concernant les politiques de développement économique pour la période 2017-2021.

BUDGET PRINCIPAL :

En Résumé					
Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	1 255	1 488	1 514	1 832	1 574
Investissement	1 217	2 526	5 014	7 271	3 834
Total	2 472	4 014	6 528	9 103	5 408

Globalement, sur le budget principal, le besoin de financement sur la Politique Économique progresse de +35 % entre 2020 et 2021 dont +6 % en fonctionnement et +52 % en investissement.

3 raisons principales :

- les aides aux entreprises dans le cadre stratégique de développement économique : +561 K€
- l'entretien des parcs d'activité économiques communautaires : +417 K€
- le fonds Covid : +578 K€

Le taux de réalisation est en investissement de 51%. Les principales explications portent sur le décalage du calendrier de réalisation de plusieurs opérations reportées sur le budget 2022 :

- Les aides aux entreprises : 878 K€
- Les travaux sur les parcs d'activités économiques : 514 K€
- Les travaux de démolition du centre de tri : 880 K€
- Les travaux d'extension du bâtiment Handi-chiens : 678 K€

En détail, les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	1 458	1 579	1 783	2 187	1 876	86%	19%
Investissement	1 268	2 598	5 104	7 818	3 999	51%	54%
Total	2 726	4 177	6 887	10 005	5 875	59%	41%

59 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (51 % en investissement), ces dépenses progressent de +41% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> Le « fonds d'aides Covid-19 » (fonctionnement et investissement) qui s'élève à **1,45 M€ soit +578 K€ / CA 2020 (taux de réalisation de 79%)** et qui comprend 279,5 K€ de dépenses de fonctionnement et 1,17 M€ de dépenses d'investissement résultant d'un étalement de charges de dépenses de fonctionnement (DB-146-2021). Son objectif est l'accompagnement des entreprises et associations du territoire dans le contexte sanitaire et économique lié à la Covid-19. En effet, par les délibérations DB-093-2020 et DB-300-2020, l'agglomération a décidé en accord avec la Région de mettre en place ce fonds d'un montant global de 3 M€ sur 2020 et 2021. Il se décline en diverses actions venant en complément des autres dispositifs : dispositif coaching, dispositif Pass « Covid-TPE »,... A noter que des dépenses liées au « fonds d'aides Covid-19 » se retrouvent aussi en politique administration générale et communication.

Concernant le reste de la politique Économie :

> **Fonctionnement : progression de +19 % / CA 2020 et réalisation de 86 %.** Outre les 279,5 K€ de dépenses liées au « fonds d'aides Covid-19 » (+152,9 K€ / CA 2020 et réalisation de 79%) évoqués ci-dessus, on peut souligner :

> +46,6 K€ / CA 2020 (réalisation de 95%) pour l'entretien des Parcs d'activités Économiques communautaires qui s'élève à 337,9 K€. Les principales dépenses concernent les espaces verts et la voirie, la réparation et le dépannage des candélabres dont la compétence est transférée au Syndicat Départemental d'Électricité ainsi que l'éclairage public. Cette évolution est principalement l'effet sur 2021 de l'intégration de 4 gros parcs, L'Escale Carrefour, Beaufeuillage, Plaines Villes et Brézillet Est et Ouest.

> -21,2 K€ / CA 2020 (réalisation de 95%) pour les dépenses dépenses de personnel qui s'élèvent à 609,9 K€. L'évolution est principalement liée au départ du chargé de mission développeur économique non remplacé en 2021.

> +65 K€ / CA 2020 (réalisation de 91%) pour des participations telles que le syndicat mixte de l'aéroport pour 164,6 K€ (+56 K€ / CA 2020) et le syndicat mixte du légué pour 39,6 K€ (-18 K€ / CA 2020). La progression du syndicat mixte de l'aéroport est liée au déficit de celui-ci. Par ailleurs, il y a toutes les subventions aux structures accompagnant les entreprises dans la création/reprise d'entreprises qui s'élèvent à 205,2 K€ (+27 K€ / CA 2020). Les nouveautés 2021 concernent entre autre le développement de la politique ESS (Economie Sociale et Solidaire) avec le subventionnement des coopératives d'accompagnement à l'emploi (Avant Première et Bâti Première) pour 28 K€ et Bretagne Active pour 5 K€. Par ailleurs, il y a le partenariat avec Zoopôle Développement dans le cadre de l'animation du Totem expérimental pour 28,7 K€.

> +48 K€ / CA 2020 (réalisation de 84%) pour les charges liées à la DSP et aux bâtiments du Palais des Congrès qui s'élèvent à 132,4 K€. La progression des dépenses en 2021 résulte de l'acquisition du Hall Rateau en 2020.

> Investissement : progression de +54 % / CA 2020 et réalisation de 51%. Les dépenses d'investissement liées au « fonds d'aides Covid-19 » en 2021 s'élèvent à 1,17 M€ (étalement de dépenses de fonctionnement). Au global, les dépenses d'investissement Covid progressent de +426,1 K€ / CA 2020 (réalisation de 79%) .
Outre celles-ci, il est à souligner :

> +561 K€ / CA 2020 pour la mise en œuvre du cadre stratégique de développement économique 2018-2024 qui s'élève à 1,31 M€ coconstruit avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire et voté lors du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 (DB-381-2017). On y retrouve les dispositifs : Pass TPE Commerce & Artisanat, Aide à l'immobilier d'entreprises, Aide à l'immobilier d'entreprises en centralité, Aides à la création d'emplois et Aides à l'installation agricole. Ce montant comprend 223,4 K€ de report de 2020. Le taux de réalisation est de 60 % mais l'ensemble du budget non réalisé en 2021 fait l'objet d'un report sur l'exercice 2022.

La hausse des dépenses est liée à l'évolution du dispositif d'aide aux entreprises. Celui-ci résulte la volonté de l'agglomération à faciliter les projets de développement des entreprises en cette période de crise sanitaire. Le Conseil d'agglomération a adopté un certain nombre de mesures visant à assouplir les critères d'éligibilité aux dispositifs.

> +370 K€ / CA 2020 pour l'entretien des Parcs d'activités Économiques communautaires qui s'élève à 1 M€ : aménagement, signalétique, éclairage,... Il y a 369,2 K€ de report de l'exercice 2020 sur 2021. Le taux de réalisation est de 63 % mais 514 K€ non réalisés en 2021 font l'objet d'un report sur l'exercice 2022. La réalisation de ces investissements ne peut pas être linéaire d'un exercice à l'autre du fait, entre autre, de décalages fréquents liés à la notification des marchés.

> -402,6 K€ / CA 2020 pour le Grand Brézillet qui s'élève à 11 K€. 2020 comprenait l'acquisition du hall Rateau pour 350 K€. Le taux de réalisation n'est que de 1 % car le budget 2021 comprenait entre autre 880 K€ pour le désamiantage et la déconstruction du centre de tri ainsi que 70 K€ de dépenses sur les bâtiments du Palais des Congrès (ventilation,...). Ces investissements ont fait l'objet d'une réinscription au budget 2022.

> +339,4 K€ / CA 2020 de participation pour les investissements du syndicat mixte du légué. La participation 2020 n'ayant exceptionnellement pas pu être versée, le montant 2021 de 339,4 K€ comprend un report de 2020 pour 200 K€.

> -25,7 K€ pour l'entretien du patrimoine pour atteindre 70,7 K€. Le taux de réalisation de 9 % vient de la non réalisation en 2021 des travaux d'extension du site loué à Handi-chiens (10 box, 1 box de quarantaine, 1 aménagement de vestiaires) budgété pour 678 K€. Ce projet est réinscrit au BP 2022 pour 703 K€.

> +5,9 K€ de participation à la chambre de commerce dans le cadre du projet hydrogène territorial. C'est une nouveauté 2021 actée par décision du bureau décisionnel (DC-033-2021). Le but est le développement d'une filière et des usages de l'hydrogène pour atteindre les objectifs du PCAET.

En détail, les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	203	91	269	355	302	85%	232%
Investissement	51	72	90	547	165	30%	129%
Total	254	163	359	902	467	52%	187%

52 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en progression de +187% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **Fonctionnement : progression de +232 % / CA 2020 et réalisation de 85 %.** La particularité principale est la redevance versée par le délégataire Saint-Brieuc Expo Congrès pour 142,1 K€. Elle s'élevait à 0 K€ en 2020 car elle fait l'objet d'un échelonnement de 2022 à 2025 en raison du contexte sanitaire et économique (DB-239-2020). 2021 fait aussi l'objet d'un échelonnement partiel de 2022 à 2025. L'autre particularité concerne les produits des services qui progressent de +52 K€ pour atteindre 80,7 K€ dont 40,2 K€ du syndicat mixte de l'aéroport (nouveau 2021) pour des frais de service versés pour la vente de terrains.

> **Investissement: progression de +129% / CA 2020 et réalisation de 30 %.** Elles concernent principalement des recettes de la Région dans le cadre de la mise en œuvre du cadre stratégique de développement économique 2018-2024 pour 160,9 K€ (0 € en 2020) dont 60 K€ prévus en 2020. Leur perception n'est pas linéaire et est liée au rythme des mandaterments effectués par l'agglomération aux entreprises. Concernant le taux de réalisation, son niveau de 30 % vient de recettes reportées conformément aux échéanciers de remboursement. On y trouve 250 K€ de remboursement de la Région pour une participation à des avances aux entreprises faites entre 2018 et 2020. Le remboursement se fera selon un échéancier entre 2021 et 2024. On y retrouve aussi 156,4 K€ de remboursement de la Région dans le cadre du fond « Covid Résistance Bretagne ». Ce montant payé en 2020 à la Région et est en attente de remboursement.

BUDGET GESTION IMMOBILIERE DES ENTREPRISES :

Les principales missions de ce budget sont l'acquisition et la vente de terrains, la location d'espaces de bureaux au sein des hôtels d'entreprises, des actions de promotion et d'animation du parc technologique.

En résumé,

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	-158	-647	-528	-559	-231
Investissement	1 615	420	548	-3 432	600
Total	1 457	-227	20	-3 991	369

Globalement la situation se détériore en fonctionnement et en investissement avec un BF global de 369 K€

En détail, les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	742	650	862	929	903	97%	39%
Investissement	3 681	1 493	2 786	4 024	1 182	29%	-21%
Total	4 423	2 143	3 648	4 953	2 085	42%	-3%

42 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 29 % en investissement), ces dépenses diminuent de -3% par rapport au CA 2020. Une dépense de 865 K€ était inscrite au budget 2021 pour équilibrer la section d'investissement. Retraitée de celle-ci, la réalisation du budget 2021 passe à 51 %. Les éléments significatifs sont :

> **Fonctionnement : progression de +39 % / CA 2020 et réalisation de 97 %.**
L'ensemble des composantes progressent dont :

> +120,6 K€ de remboursement de dépenses de personnel auprès du budget principal dont le montant a été réajusté en 2021 par la DMRH pour atteindre 159,8 K€ (réalisation de 99,8%).

> +41,2 K€ / CA 2020 dans le cadre des projets Hôtel d'Entreprises et Totem Expérimental pour atteindre 65,2 K€ (réalisation 93%).

> +23,2 K€ pour la gestion de la Technopôle pour atteindre 234,1 K€ (réalisation de 96,4%). Les dépenses reviennent au niveau de 2019.

> +45,2 K€ / CA 2020 pour le site de Chaffoteaux et Maury pour atteindre 45,2 K€ (réalisation 100 %). La dépense concerne le paiement de la taxe foncière de 2021 plus le rappel de 2020.

> **Investissement : diminution de -21% / CA 2020 et réalisation de 29 %. Une dépense de 865 K€ était inscrite au budget 2021 pour équilibrer la section d'investissement. Retraitée de celle-ci, la réalisation du budget 2021 passe à 38 %.**
Les éléments significatifs sont :

> - 451 K€ / CA 2020 dans le cadre de l'atelier relais de Ploelec-L'Hermitage pour atteindre 79 K€ (réalisation 93%). Il a été inauguré le 29 janvier 2020.

> -78 K€ / CA 2020 dans le cadre du **Quai Armez** pour atteindre 375 K€ (réalisation 70%).

> -47 K€ / CA 2020 dans le cadre de la Technopôle pour atteindre 19 K€ (réalisation 23%) : études 12,7 K€,... La majorité des dépenses non réalisées ont fait l'objet d'un report sur 2022 ou d'une réinscription au budget 2022.

> +186,8 K€ / CA 2020 dans le cadre des projets **Hôtel d'Entreprises et Totem Expérimental** pour atteindre 250,2 K€ (réalisation 19%) : AMO, indemnité de concours,... Le taux de réalisation est lié à une démolition pour 190 K€ annulée et à un retard dans les travaux pour le Totem Expérimental (réinscription au budget 2022).

> +53,3 K€ / CA 2020 dans le cadre des bâtiments CAP1 et CAP 2 pour atteindre 85,2 K€ (réalisation 70%) : accès PMR 47,1 K€,...

> +13,1 K€ pour des études dans le cadre du pôle économique des brasseries de Quintin pour atteindre 41,2 K€ (réalisation 40%)

A noter la prévision de 566,6 K€ au budget 2021 pour l'achat de friches sur 2 sites (Guyader à Quintin et la Société Pétrolière de Distribution sur les Chatelets à Ploufragan) dans l'optique du renouvellement urbain non réalisé sur l'exercice 2021. Suite à des études, le projet redéfini est reporté en 2022.

En détail, les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	900	1 297	1 390	1 488	1 134	76%	-13%
Investissement	2 066	1 073	2 238	7 456	582	8%	-46%
Total	2 966	2 370	3 628	8 944	1 716	19%	-28%

19 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes diminuent de -28% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> Fonctionnement : diminution de -13 % / CA 2020 et réalisation de 76%. Les éléments significatifs sont :

> +149,6 K€ de loyers autres que ceux de la SEM et de la technopôle pour atteindre 291,1 K€ (taux de réalisation de 121%) en raison notamment des loyers perçus par l'entreprise Ekko Pincemin qui progresse de +128,3 K€.

> +15,6 K€ de loyer de la SEM pour Cap Entreprises pour atteindre 259,2 K€ en raison d'un trop perçu d'un rattachement de l'exercice 2022 vers l'exercice 2021 (taux de réalisation de 123%).

> -65,8 K€ de loyers de la technopôle pour atteindre 332,6 K€ en raison du départ du Centre Intercommunal d'Action Sociale fin 2020 et d'Inoveal (taux de réalisation de 97%).

> -264 K€ de subventions du budget principal pour atteindre 191 K€ (taux de réalisation de 31%). L'exercice 2020 comprenait 418 K€ de subvention d'équilibre et 37 K€ de subventions liées aux dépenses Covid. La subvention d'équilibre est nécessaire car les recettes de fonctionnement doivent couvrir les dépenses de fonctionnement (amortissements,...) ainsi que les emprunts (paiement des intérêts et remboursement du capital).

Les loyers 2020 ont été minorées de 36,9 K€ d'exonérations accordées en raison du contexte sanitaire et économique (DB-093-2020 et DB-300-2020). En effet, les locataires d'un local de la propriété de l'agglomération ont eu la possibilité, pour le premier confinement, de solliciter jusque 3 mois de d'exonération pour un montant maximum de 3 K€.

> Investissement: diminution de -46 % / CA 2020 et réalisation de 8 %. Retraité d'un emprunt de 4,3 M€ non réalisé en 2021, le taux de réalisation passe à 77 %. Les éléments significatifs sont :

> -285 K€ de subventions soit aucune subvention en 2021. L'exercice 2020 concernait l'atelier relais de Ploëuc-L'Hermitage pour 285 K€. En 2021, il était prévu 217,3 K€ de subventions dont 198 K€ dans le cadre des projets Hôtel d'Entreprises et Totem Expérimental décalées en raison de l'avancée du projet.

> -124,3 K€ de remboursement d'avances de Baie d'Armor Aménagement dans le cadre des travaux qu'elle gère pour l'agglomération pour atteindre 427,8 K€ (réalisation de +428 K€ / budget total 2021).

> -61 K€ dans le cadre de ventes diverses pour atteindre 153 K€. La réalisation n'est que de 7 % car le budget 2021 prévoyait la vente d'un lot dans l'opération du site de Chaffoteaux et Maury pour 2,21 M€.

BUDGET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES :

La mission de ce budget est la création de zones d'activités.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	41	60	34	34	30
Investissement	191	-237	-34	-8 925	-668
Total	232	-177	0	-8 891	-638

Le BF négatif est révélateur d'une bonne année 2021. L'explication réside à la fois dans les recettes et les dépenses :

- ventes de terrains 2021 plus importantes qu'en 2020 (+75%)
- faible réalisation d'investissement en dépenses (43%)

En détail, les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	41	60	34	34	30	88%	-50%
Investissement	1 078	693	1 819	2 263	963	43%	39%
Total	1 119	753	1 853	2 297	993	43%	32%

43 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses progressent de +32% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **Fonctionnement : diminution de -50 % / CA 2020 et réalisation de 88 %.** L'exercice 2020 comprenait 23,5 K€ de régularisation de TVA en plus des frais financiers qui s'élèvent à 30,1 K€ pour 2021.

> **Investissement : progression de +39% / CA 2020 et réalisation de 43 %.** Ces dépenses comprennent le remboursement d'emprunt pour 180,4 K€ (+5,1 K€ / CA 2020) et des acquisitions de terrains et aménagements de zones pour 782,8 K€ (+265,3 K€ / CA 2020). A noter que des acquisitions à hauteur de 290 K€ ont été décalées de 2020 sur 2021 (successions non conclues, négociations plus longues que prévues,...). 375 K€ de dépenses sont décalées de 2021 vers 2022.

En détail, les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	0	0	0	0	0	/	/
Investissement	887	930	1 853	11 188	1 631	15%	75%
Total	887	930	1 853	11 188	1 631	15%	75%

Les recettes d'investissement progressent de + 75 % / CA 2020 pour un taux de réalisation de 15 %. Retraité d'un emprunt de 9,8 M€ non réalisé en 2021, le taux de réalisation passe à 123 %. Les cessions s'élèvent à 1,6 M€ (+700,8 K€ / CA 2020) dont +260 K€ sur la zone de Beaucemaine, +208 K€ pour les Hautières et +157,2 K€ sur l'extension nord des châtelets.

B - ENSEIGNEMENT - RECHERCHE - INNOVATION

MONTANT DEPENSES = 1,95 M€	
FONCTIONNEMENT = 0,91 M€	INVESTISSEMENT = 1,04 M€

Depuis octobre 2019 (DB-234-2019), l'Agglomération s'est dotée d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI), déclinaison opérationnelle de son cadre stratégique voté en novembre 2017.

Ce schéma est la traduction de la forte dynamique de développement que connaît l'agglomération en matière d'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) : installation de la PACES (1^{ère} année commune aux études de santé) et de la licence Santé à Saint-Brieuc, création du Campus Connecté, création d'une formation d'ingénieur Matériaux à l'IUT, projet d'école d'ingénieur AGRI AGRO sur la Technopôle, licence numérique au sein de Totem...

Globalement, l'enseignement supérieur et le Fonds d'innovation recherche représentent un budget de presque 2 M€ .

1 L'enseignement Supérieur :

En résumé :					
Besoin de Financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	536	539	715	687	554
Investissement	432	182	625	896	759
Total	968	721	1 340	1 583	1 313

Globalement, les chiffres font apparaître un besoin de financement qui progresse de 82 %. Celui ci demeure stable en fonctionnement et relève donc principalement de l'investissement et plus particulièrement des opérations prévues au PPI :

- Travaux de Beaufeillage : +0,66 M€

Les taux de réalisation, supérieurs à 80 % sont tout à fait corrects

En détail, les dépenses :

86% des dépenses inscrites en 2021 pour cette politique ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de 77 % par rapport au CA 2020.

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	591	589	726	694	605	87%	3%
Investissement	432	182	625	896	759	85%	317%
Total	1 023	771	1 351	1 590	1 364	86%	77%

3 % d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement. Les raisons principales :

- des actions conduites pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants (16 K€)
 - Reprise de l'opération Welcome Pack : Distribution d'un sac, du guide étudiant et d'un mois d'abonnement gratuit au TUB, aux 3 000 primo étudiants de l'agglomération (11,6 K€)
 - 3 500 € de soutien aux associations étudiantes (2 500 € pour Armor Stpas et 1 000 € pour l'ASUB). Le confinement a ralenti voire stoppé l'activité des associations étudiantes.
 - 549 euros pour la tarification étudiante de la MJC du Plateau.
- des actions d'amélioration des conditions de vie et d'attractivité (18 K€)
 - Partenariats EPA et PEPITE pour l'accompagnement d'équipes d'étudiants pendant 6 mois sur un projet entrepreneurial : EPA 4 000 euros / PEPITE : 3 000 € pour 2021 et rattrapage versement subvention 2020 : 3 000 euros
 - Accueil du salon régional EPA 2021 en distanciel à Saint-Brieuc Expo Congrès : 7 965 €
 - Organisation d'un café Emploi pour les étudiants : 255 €
- Le poste de dépenses principal demeure la contribution au SGPU (417 K€) et la subvention au CNAM (35K€).

Des investissements en forte hausse : +317 %. Le démarrage de la première tranche des travaux sur le site de Beaufeuillage explique à lui seul cette augmentation. Les dépenses d'investissement 2021 sont :

- les soldes du restaurant Universitaire (50 K€) et de l'extension Sécurité défense du Cnam (12,5 K€)
- l'installation du PASS Santé sur le site de Beaufeuillage : **31,5 K€**
- La 1ère tranche de travaux à Beaufeuillage pour l'accueil de l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) : **662,15 K€**
- Pour le projet de création d'une école d'ingénieur, le budget de 50 K€ prévu n'a pas été mobilisé

Détail en recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	55	50	11	7	51	729%	2%
Investissement			0	0	0		
Total	55	50	11	7	51	729%	

Les recettes se résument à une mise à disposition récurrente de personnel au SGPU pour un montant de 51 K€.

2 Fonds d'Innovation Recherche :

En résumé :

Besoin de financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	320	288	385	373	309
Investissement	244	141	547	970	281
Total	564	429	932	1 343	590

Globalement, le besoin de financement du Fonds d'Innovation Recherche progresse de 161 K€ pour atteindre 590 K€. Au regard du faible taux de réalisation en investissement (29%) le BF aurait dû être beaucoup plus important.

Cette progression du BF s'explique par un redémarrage des investissements 2021 après une période 2020 plus calme (crise sanitaire).

En détail, les dépenses :

2021 marque une évolution des dépenses aussi bien en fonctionnement qu'en investissement même si les consommations de crédits en investissement souffrent d'un faible taux de réalisation.

44 % des dépenses inscrites en 2021 pour cette politique ont été mandatées. Ces dépenses sont en augmentation de 38 % par rapport à 2020.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	320	288	385	373	309	83%	7%
Investissement	244	141	547	970	283	29%	101%
Total	564	429	932	1 343	592	44%	38%

7 % d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement. Les dépenses sont :

- 54,25 K€ pour doter le territoire des équipements structurants permettant le développement des connaissances, de la Recherche et de l'Innovation
- 44,25 K€ de Soutien aux diverses thèses et programmes de recherche sur le territoire. Quelques projets ont dû être reportés ou prolongés dans le cadre des

contraintes sanitaires (+ priorisation de recherche sur le covid à l'Anses), le solde de ces soutiens est reporté d'autant.

- SBAA se substitue au SGPU pour soutenir les activités de recherche (stage de master et promotion) de l'IUT de Saint-Brieuc (la contribution au SGPU est diminuée de 10 K€)
- Valoriser l'innovation sur le territoire : 89 K€
 - 72,5 K€ de soutien à la culture scientifique (le Temps des Sciences 45 K€ et le Forum des Savoirs 27,5 K€)
 - Un versement exceptionnel de 12 000 euros a été accordé pour le festival Baie des Sciences 2020 (mutation digitale de la manifestation liée aux contraintes sanitaires) – versée en 2021
 - Soutien à la création du Salon 3S sur la traçabilité alimentaire organisé par Saint-Brieuc Expo Congrès (4,5 K€)
- Développer l'accompagnement à l'innovation des entreprises : 168,22 K€
 - 165 K€ de Soutien à Zoopôle Développement dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2021 : accompagnement des entreprises 90 K€, Animation Technopolitaine 25 K€, ID Composite 25 K€, 25 K€ de soutien au développement de la Communauté French Tech Saint-Brieuc Bay.
 - Cotisation à ACT FOOD Bretagne : 1 000 €
 - Disparition du dispositif de soutien aux projets innovants en entreprises – Volet RH (40 K€ au BP 2021)
 - Clôture de l'association ITS Bretagne et du projet SCOOP (2,22 K€)
 - Pas de projet innovant étudiant car enseignement à distance dans les établissements (10 K€)

En investissement, les dépenses s'élevant à 283 K€ sont réparties de la façon suivante :

- Le soutien aux projets de Recherche et Développement labellisés par un pôle de compétitivité, dont l'instruction et la mise en œuvre sont centralisées à la Région Bretagne (Adhésion de SBAA à la convention cadre) : 45,35 K€ (5 versements sur 10 projets en cours)
- Le soutien aux projets collaboratifs de l'Institut Carnot Agrifood Transition : 13,33 K€
- Le soutien aux projets de recherche (Volet Équipement) du CPER 2015/2020 : Projet ELEPHANS de l'Anses et le projet MULTIMAT MATECOM de l'IETR – Rennes 1 (191,25 K€)
- Le soutien « STARCOM » dans le cadre du « Pole de compétitivité : 18 K€
- Le soutien à l'investissement (équipement et matériel) de l'IUT de Saint-Brieuc (ID Composite) : 15 K€
- **Le dispositif de soutien aux projets innovants des entreprises – volet investissement a été clos (75 000 euros au BP 2021)**

Le budget prévu (143 K€) pour les projets ciblés dans le CPER 2021-2027 n'a pas été mobilisé du fait du retard de l'élaboration du CPER (crise covid) – le CPER Bretagne a été signé le 15 mars 2022.

La forte progression entre 2020 et 2021 s'explique par le ralentissement des projets d'investissement (travaux et équipement) pendant les confinements en 2020. Les chantiers ont repris sur 2021. Les projets CPER 15-20 de l'ANSES (APIVALE et ELEPHANS) qui devaient se clore en 2021 ne sont toujours pas terminés.

Le Volet Recherche du CPER 21/27 avait été anticipé avec une annulation du budget prévisionnel total (143 K€). Le retard de l'élaboration du document engendre la non consommation des crédits.

Les projets de recherche et développement ont eux aussi été ralentis, ce qui décalent le paiement des soutiens vers 2022.

C - TOURISME

MONTANT DEPENSES = 1,23 M€	
FONCTIONNEMENT = 1,20 M€	INVESTISSEMENT = 0,03 M€

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite NOTRe, renforce significativement les champs de compétences de plein droit dévolues, notamment, aux Communautés d'Agglomération, particulièrement en matière de Tourisme, et traduite dans les dispositions du nouvel article L 134-2 du Code du Tourisme.

Les Communautés deviennent de plein droit compétentes, dès le 1^{er} janvier 2017, en matière de « Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme ».

Ainsi, dans le cadre de l'élargissement et du transfert de la compétence tourisme à l'intercommunalité :

- L'Office de tourisme de la Baie de Saint-Brieuc est devenu office siège de l'agglomération intégrant l'office associatif de Quintin qui a évolué en un bureau d'information touristique (BIT). La subvention de l'agglomération versée au fonctionnement de l'Office de tourisme de la Baie de Saint-Brieuc est consolidée pour couvrir les besoins en fonctionnement du BIT de Quintin. Elle s'établit à un montant de 581 K€ en 2021 auquel s'ajoute le reversement de la Taxe de séjour pour 212,2 K€.
- L'Office de Tourisme de Binic Etables sur Mer a conservé une structure juridique distincte sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) administré par un comité de direction et financé par une subvention communautaire. Cette subvention s'établit à 209,2 K€ en 2021. Par délibération du 22 décembre 2021 (N° 18-08-2021 CM) le Conseil Municipal de Binic-Etables-Sur-Mer a décidé de reprendre la compétence « Tourisme dont création Office de Tourisme » à compter du 1^{er} janvier 2022.
- La compétence tourisme reste communale sur la Commune de Saint-Quay-Portrieux suite à la décision prise par le Conseil municipal.

La convention d'objectif liant Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'Office de Tourisme et des Congrès de la Baie de Saint-Brieuc d'une part et l'Office de Tourisme de Binic-Etables d'autre part à été signée fin 2017 (DB-425-2017) pour la période 2018-2020 et prorogée en 2020 pour l'exercice 2021 (DB-323-2020). Dans l'attente d'une nouvelle convention pluriannuelle, une convention a été signée pour l'exercice 2022 entre Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'Office de Tourisme et des Congrès de la Baie de Saint-Brieuc (DB-002-2022). Le conseil municipal de Binic-Etables a décidé le 16 décembre 2021 de reprendre la compétence Tourisme au 1^{er} janvier 2022 dont l'office de tourisme.

En résumé :

Analyse du besoin de financement : constat d'une baisse significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 : -51% (soit - 357 K€).

Besoin de Financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	975	889	1126	1048	669
Investissement	14	59	46	-43	-78
Total	989	948	1 172	1 005	591

Cette baisse du besoin de financement s'explique :

- sur le volet recettes par une augmentation de la taxe de séjour de 74 % entre 2020 et 2021.
- en dépenses, en investissement, les aménagements des aires de service prévus pour 220 K€ n'ont pas été réalisés mais les subventions sont en partie réceptionnées (55 K€). Les travaux d'aménagement ont été réinscrits au BP 2022.

En détail, les dépenses :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	1223	1 188	1 365	1 287	1 198	93%	1%
Investissement	14	59	266	287	27	9%	-54%
Total	1 237	1 247	1 631	1 574	1 225	78%	-2%

78% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 9% des dépenses d'investissement). Les dépenses sont globalement en baisse de 2 % par rapport au CA 2020.

- **Les dépenses réelles de fonctionnement** s'élèvent à **1,2 M€** (+ 10 K€/2020). Les dépenses de personnel s'élèvent à 124,65 K€ soit +38,3 K€ / 2020. Elles sont en réalité stable entre 2020 et 2021 car cette évolution résulte d'un CA 2020 erroné. Les autres dépenses (-30 K€/2020) concernent principalement :
 - **793,7 K€** (+ 16,4 K€/2020) de **subvention de fonctionnement** à l'Office de Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc dont 581,5 K€ de subvention annuelle et 212,2 K€(+ 10,7 K€/2020) de taxe de séjour,
 - **209,2 K€** de **subvention de fonctionnement** à l'Office de Tourisme de Binic Etables sur Mer,
 - **50,9 K€** (-52,6 K€) au Pays de Saint-Brieuc pour la **Destination Saint-Brieuc Paimpol Les Cap**. L'ensemble des cotisants a vu son montant de participation baisser en raison de la mise en place d'un nouveau mode de calcul par le Pays de Saint-Brieuc. Par ailleurs, compte tenu de la dissolution du Pays de Saint-Brieuc (délibération du Comité Syndical du 22 octobre 2021), un nouveau mode de gouvernance sera mis en place en 2022 (délibération du Comité Syndical du 17 décembre 2021). Les membres du comité de pilotage de la destination, en concertation avec les présidents des 4 EPCI qui la composent, Guingamp-Paimpol

Agglomération, Leff Armor Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre et Mer, ont convenu de créer une **Entente intercommunautaire**.

- **10 K€** de participation à la campagne d'attractivité « **Tout Vivre en Côtes-d'Armor** ».
- **6 K€** de subventions à des **manifestations locales à vocation touristique** (Association pour le Grand Léjon 3 K€, festival de la Gastronomie 2 K€, Confrérie des Chevaliers de la Coquille Saint-Jacques 1 K€).
- **Les dépenses réelles d'investissement de la politique s'élèvent à 26,8 K€ (-32,2 K€/2020)** avec un taux de réalisation de 9 % du budget total 2021 :

En 2021, Les dépenses d'investissement s'élèvent à 26,8 K€ (-32,2 K€/2020) et portent principalement sur les équipements numériques : l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création du site internet de l'office du tourisme de la Baie de Saint-Brieuc 4,2 K€ et la création des sites internet des Offices de Tourisme 13,4 K€, sur l'acquisition de matériel informatique 3,5 K€ et de mobilier de bureau 3,4 K€. L'aménagement des aires de services prévu pour 220 K€ (financement assuré par la Région et l'Office de Tourisme de la Baie chacun pour moitié) a été réinscrit au BP 2022.

Analyse des recettes : Toutes les recettes inscrites en 2021 ont été titrées. Une nuance néanmoins sur l'investissement (seulement 32 %)

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	248	299	239	239	529	221%	77%
Investissement	0	0	220	330	105	32%	
Total	248	299	459	569	634	111%	112%

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **528,6 K€** (+229,3 K€/2020) et comprennent :

- la taxe de séjour à hauteur de 473,6 K€ (+ 272 K€/2020). L'augmentation sur 2021 s'explique par une belle année 2021 et des rappels d'années antérieures (en effet, via les plateformes de réservation, les déclarations étaient faites mais les paiements tardaient...),
- la mise à disposition de 3 agents à l'Office de Tourisme sur l'exercice 2020 pour 55 K€ (-42,7 K€ car l'exercice 2020 comprenait la refacturation des années 2018 et 2019).

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **105 K€** (+105 K€/2020).

Il s'agit de subventions de la Région pour la rénovation des Gîtes d'étapes à la Maison de la Baie et pour la création d'aires de services.

D – HABITAT ET LOGEMENT

MONTANT REALISE = 3,93 M€	
FONCTIONNEMENT = 1,36 M€	INVESTISSEMENT = 2,57 M€

En dépit de la crise sanitaire, l'année 2021 est marquée par un accroissement de l'activité de l'Espace Info habitat, qui a informé 1904 ménages et en a financé 612 ce qui représente un engagement d'aides à hauteur de 1,6M€, et 9,6M€ de travaux générés. Ce guichet unique accueille différents acteurs spécialisés dans l'information et le conseil dans les domaines du logement, de l'habitat durable et de l'énergie. Il permet de renseigner directement les usagers sur toutes questions relatives au logement.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a adopté le 11 juillet 2019 (DB-172-2019) le « PLH 2019-2024 » concernant ses 32 communes. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) définit pour une durée au moins égale à 6 ans les objectifs, les principes visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement.

En résumé : Globalement est observée une augmentation significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 : +52% (soit +814 K€)

Besoin de Financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	791	-344	715	626	580
Investissement	1070	1897	-1364	3382	1787
Total	1861	1 553	-649	4 008	2 367

En section de fonctionnement, l'augmentation du besoin de financement s'explique par le niveau de recettes exceptionnelles en 2020 : 611,8 K€ dans le cadre du portage foncier à TREGUEUX, rue de Verdun et 47,2 K€ de remboursement de rémunération.

En section d'investissement, le budget 2021 voit une baisse de 126 K€ en faveur du parc public mais une augmentation en faveur du parc privé de 441 K€. Le budget total 2021 est en augmentation pour tenir compte du PLH 32.

1. HABITAT

En détail dépenses : 52% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 47% des dépenses d'investissement), ces dépenses sont en augmentation de 5% par rapport au CA 2020.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	897	776	917	802	710	89%	-9%
Investissement	2690	2 175	5 480	5 151	2 402	47%	10%
Total	3 587	2 951	6 397	5 953	3 112	52%	5%

Les principales dépenses de fonctionnement (hors RH) sont :

- des **cotisations et subventions** (240K€) : ALEC/SLIME, CMA22 , Sillage, Creha-Ouest, Conseil Départemental (FSL), ADIL 22, Compagnons Bâisseurs ; Club Décentralisation de l'Habitat.
- des **honoraires** (16K€) liés à l'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la convention de renouvellement urbain « NPRU » et une prestation de **maintenance** pour l'outil d'administration de l'Espace info Habitat.

La baisse des dépenses de fonctionnement est essentiellement due à la ligne « études » (70 K€) non activée en 2021. En effet, étaient programmées 3 études sur 2021 :

- Une étude sur le logement vacant dans le cadre du plan national de mobilisation des logements vacants. SBAA avait manifesté l'intention de candidater à l'appel à projets correspondant.
- Une étude sur la nouvelle stratégie de la politique foncière (25.000€) qui a été réinscrite au budget 2022
- Une étude PPGD-CIA (20.000€), elle aussi reprogrammée sur le budget 2022

En Investissement :

Pour rappel, la consommation des crédits d'investissement dépend des demandes de versement des propriétaires privés et bailleurs sociaux.

L'augmentation des dépenses d'investissement sur l'exercice 2021 est due au déblocage des dépenses de suivi-animation 2020 (61K€) et au décalage des mises en paiement FIH suite au changement de mode de fonctionnement.

Le taux de réalisation invite à s'interroger sur les estimations de consommation des aides à l'habitat privé et sur les sollicitations des bailleurs HLM ainsi que sur le calibrage des dépenses de suivi-animation. Jusqu'à présent le maximum du montant du marché était budgété.

Les dépenses d'investissement comprennent principalement :

1/ Les aides en faveur du parc public : 810.200€

Ce sont les crédits propres versés au titre de la **construction de logements locatifs sociaux**.

Au titre des crédits propres, 1.454 M€ étaient prévus. Ce prévisionnel résulte de l'estimation fournie par les bailleurs. Malgré un suivi régulier opéré en 2021, le décalage entre le prévisionnel et les dépenses réelles est dû au retard dans la mise en paiement

d'une seule opération : Waron (opération livrée mais pour laquelle certaines pièces nécessaires au paiement restent manquantes) ; elle représente à elle seule (631.640€).

2/ Les aides en faveur du parc privé (Rénovation): 1.328.000€

353K€ de subventions ont été versées pour l'aide à l'**accession sociale à la propriété** (budget de 798,6 K€ et consommation de 45%).

376 K€ de subventions ont été versées au titre de l'**amélioration du parc privé** (budget de 787,5 K€ et consommation de 48%).

599 K€ versés aux prestataires assurant l'**animation des programmes et le montage des dossiers** de demande d'aides déposés par les particuliers (budget de 904,9 K€ et consommation de 67%).

Dépenses prévisionnelles : 904.979€ - consommé : 599.000€ soit 67 % -

Opération	Prévisionnel	Mandaté	Taux	Commentaires
PIG	406.882€	279.727€	69 %	Prévisionnel = maxi marché
OPAH-RU	323.447€	159.540€	50 %	Prévisionnel = maxi marché
Hors Anah	174.650€	159.650€	92 %	15.000€ inscrits en RAR (CBB)
Total	904.979€	598.917€	67 %	

La Plateforme Locale de la Rénovation de l'Habitat « Rénovation » a permis la mise en place d'une porte d'entrée unique pour les ménages tout en assurant un accompagnement technique et financier des propriétaires privés pour la rénovation et/ou la mise en location de leur logement.

Les résultats de la plateforme créée en décembre 2016 pour 3 ans (2017-2019) étant fort positifs, SBAA a obtenu le renouvellement de la plateforme jusqu'en 2022.

Analyse des recettes : 38 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées (seulement 35 % des recettes d'investissement)

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	106	1 120	206	176	129	73%	-88%
Investissement	647	278	1 617	1 769	615	35%	121%
Total	753	1398	1 823	1 945	744	38%	-47%

En fonctionnement, il s'agit des recettes perçues dans le cadre de :

- **Rénovation** (Subvention de la Région liée au fonctionnement de la plateforme = recette « SARE », sachant qu'une ventilation est opérée à hauteur de 40% en section de fonctionnement et 60% en section d'investissement),
- le **SLIME** (recette du CLER).

La baisse des recettes de fonctionnement est due principalement à la réalisation d'une vente en 2020 ainsi qu'à la ventilation, à compter de 2021, de la recette « SARE » entre fonctionnement (40%) et investissement (60%).

En Investissement, les recettes sont principalement constituées des subventions relatives à l'ingénierie des programmes ANAH et Région. La ventilation des recettes SARE en investissement vient augmenter l'enveloppe des recettes.

Le faible taux de réalisation s'explique principalement par un niveau de réalisation de 27 % sur les recettes des Aides déléguées à la Pierre (taux équivalent aux dépenses) : 1M€ d'inscription et 272 K€ de consommation.

2. ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : 819,4 K€ (+190,6 K€/2020)

Analyse du besoin de financement : constat d'une augmentation significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 : +45% (soit +176 K€)

Besoin de Financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	184	377	470	491	409
Investissement	38	13	405	524	157
Total	222	390	875	1 015	566

Le besoin de financement augmente en fonctionnement du fait de la hausse des fluides et d'une dépense exceptionnelle liée au contrat Hacienda (13 mois en 2021).

En investissement, le BF est important au regard des projets d'équipement d'accueil des gens du voyage à mettre en œuvre dans le cadre du Schéma Départemental 2019-2025. Les projets restant à mettre en œuvre sont inscrits au PPI sur la période 2022-2025 avec une révision faisant suite aux concertations avec les communes et avec la Direction Aménagement et Déplacement(DAD). Les taux de réalisation en investissement (31%) s'expliquent par les travaux sur l'aire de Ploufragan (report sur 2022).

Analyse des dépenses : 65% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 31% des dépenses d'investissement), ces dépenses sont en augmentation de 31% par rapport au CA 2020.

Retraitement : 2019 RH = 90K€ Achat = 3K€

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	444	609	675	727	653	90%	7%
Investissement	38	17	405	530	166	31%	876%
Total	482	626	1 080	1 257	819	65%	31%

L'évolution des dépenses de fonctionnement à hauteur de 7 % paraît importante mais a été limitée par des efforts consentis sur certains postes afin de réduire notamment l'impact important des **augmentations** de consommations de **fluides** au cours de l'année 2021 (+ **18 K€**) ainsi que par le paiement de la **prestation Hacienda** (entreprise titulaire du marché « gestion des aires ») **sur 13 mois** (Décembre 2020 + 12 mois 2021) et non 12 mois sur l'exercice 2021.

L'évolution très importante des dépenses d'investissement reste fonction des projets à mettre en œuvre dans le cadre du Schéma Départemental 2019-2025 et de la nécessité de travailler la maîtrise d'œuvre et la faisabilité administrative et financière avant d'engager les dépenses liées aux obligations de SBAA. La rédaction du schéma ayant été finalisée en 2019, la part en investissement sur les années 2019 et 2020 restait limitée à l'entretien des aires d'accueil. Le projet de réfection totale de l'**aire d'accueil de Ploufragan** ainsi que l'installation d'un bloc sanitaire conforme sur le terrain familial locatif sont les premiers projets mis en œuvre sur l'année 2021.

La non consommation des crédits en investissement correspond aux travaux restant à réaliser sur l'aire d'accueil de Ploufragan qui ont été reportés sur l'exercice 2022 pour un montant de 250K€ engagés et non mandatés sur l'exercice 2021.

Analyse des recettes : 100% des recettes inscrites en 2021 ont été titrées

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	260	232	205	236	244	103%	5%
Investissement	0	4	0	6	9	150%	125%
Total	260	236	205	242	253	105%	7%

Les recettes de fonctionnement sont relativement stables du fait du taux d'occupation des aires d'accueil important et constant sur chaque exercice avec un taux d'occupation annuel de 80 à 85 % sur l'ensemble des 6 aires d'accueil.

Les recettes d'investissement ont évolué avec la mise en application d'une caution à l'entrée sur une aire d'accueil. La demande de caution à l'entrée des sites a été appliquée en juin 2020, soit sur une demi année, et a été appliquée sur l'ensemble de l'année 2021.

E – TRANSPORT ET DEPLACEMENT

MONTANT REALISE = 24,40 M€	
FONCTIONNEMENT = 18,49 M€ Taux Réalisation : 88 %	INVESTISSEMENT = 5,91 M€ Taux Réalisation : 40 %

	En 2021	EN 2020
Kilomètres réalisés	4 512 135	4 052 484
Voyages effectués	5 110 277	4 037 123
Recettes commerciales	3 335 682*	2 696 234*
Parc d'autobus	68 véhicules SBAA/ 26 affrétés	69 véhicules SBAA/ 26 affrétés

(*Chiffres SEDIT différent du RA TUB consolidé)

Nota : Données km et voy. hors Proxitub et Mobitub

Source : Rapport mensuel de décembre, dans l'attente du rapport d'activité 2021

Dans le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération voté le 8 juillet 2021 (DB-147-2021), l'agglomération entend renforcer l'offre de mobilités alternatives à la voiture individuelle en priorisant le recours aux transports en commun et en développant les modes doux et décarbonés. Avec l'adoption du Plan de Déplacement Urbain 2020-2030 le 19 décembre 2019, l'inauguration du nouveau dépôt des bus le 8 septembre 2019, l'inauguration commune de la phase 2 du chantier TEO et du pôle d'échange multimodal (PEM) le vendredi 20 septembre 2019 ainsi que le lancement des travaux de la phase 3 de TEO, Saint Brieuc Armor Agglomération prépare l'avenir sur un mode durable où les alternatives à la voiture ont toutes leur place.

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	-6 732	-3 557	-3 404	-3 228	-5 608
Investissement	22 635	-6 408	3 404	2 405	-4 878
Total	15 903	-9 965	0	-823	-10 486

Le besoin de financement du budget annexe des Transports était de 15,9 M€ en 2019. Il est de -10,5 M€ en 2021 en raison de:

> la réalisation d'un emprunt de 10 M€ réalisé fin 2020 pour financer les investissements dont 4 M€ sur l'exercice 2020 et 6 M€ sur l'exercice 2021.

> d'une baisse du niveau des investissements passant de 28,8 M€ en 2019 à 5,9 M€ en 2020-2021.

> d'un besoin de financement qui se rapproche de celui de 2019 après une chute en 2020 liée à la crise sanitaire (baisse du VM et des recettes commerciales) avec :

* la progression du Versement Mobilité tient pour partie à des décalages de versements des entreprises et à des régularisations.

* Par ailleurs, les recettes voyageurs n'ont pas encore retrouvé leur niveau de 2019. Il manque encore en 2021 251 K€ pour retrouver le niveau de 2019.

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Exploitat	17 475	18 674	18 586	18 914	18 495	98%	-1%
Investissement	28 766	5 981	11 929	14 751	5 908	40%	-1%
Total	46 241	24 655	30 515	33 665	24 403	72%	-1%

Exception faite de quelques dépenses communes, les dépenses réelles d'exploitation sont réparties entre les quatre composantes du budget annexe des transports : le réseau des transports, le Plan de Déplacement Urbain, le Transport Est-Ouest et le Pôle d'Echange Multimodal.

72 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 40 % en investissement), ces dépenses diminuent de -1 % par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **18,5 M€ soit -178,2 K€ / CA 2020 et 98 % de réalisation du budget 2021 dont:**

*** Le réseau des transports pour 17,14 M€ soit -435 K€ / CA 2020 (réalisation du budget de 99%). Les éléments significatifs sont :**

Le transports de passagers :

- la rémunération de l'exploitant pour 15,71 K€ soit **-175 K€ / CA 2020** (réalisation 101%). Celle-ci progresse de +252 K€ du fait entre autres des avenants 21 et 22 votés en 2021. Ce montant est diminué de -437 K€ répartis entre les frais variables et l'actualisation du fait de la pandémie.

- l'application de la convention d'affrètement avec la Région Bretagne des lignes BreizhGo et des frais de gestion de la ligne 7 pour un montant de 304,5 K€ (stable / CA 2020).

Le transport exclusivement scolaire :

Il s'élève à 685,2 K€ (+19,9 K€ / CA 2020 réalisation de 97 %) et est non compris dans la rémunération de BAT et se compose de marchés auprès d'entreprises de transports, de contrats avec des autorités organisatrices de second rang et des abonnements scolaires réglementés auprès de la SNCF. L'évolution par rapport à 2020 est liée à l'interruption des transports scolaires sur 2020 du fait de la situation sanitaire.

Les autre dépenses :

La **compensation de pertes de recettes à la Région** dont le montant de la participation familiale des recettes perçues par l'agglomération pour des abonnés scolaires empruntant les lignes Breizhgo et circuits mixtes pour 329,8 K€ (**-250,4 K€ / CA 2020**). Cette compensation déterminée par la délibération DB-244-2019 du 24 octobre 2019 a fait l'objet d'une **régularisation** de 282,4 K€ sur l'exercice 2020 pour les années 2017-2019.

Avenant N°21 : relatif à la mise en place de l'offre de rentrée 2021 (révision de l'offre sur le secteur Est Ville de Saint-Brieuc, desserte de l'hôpital Yves Le Foll, Passage de la ligne B sur le site propre) et à l'expérimentation de location de vélos à domicile.

Avenant N°22 : relatif au transport des élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé et à l'ajustement de services de transport scolaire.

*** Le Plan de Déplacement Urbain pour 102,2 K€ soit -4,8 K€ / CA 2020 (réalisation du budget de 68%).** Le niveau de réalisation vient entre autres du taux de réalisation de l'enveloppe consacrée aux études telles que l'appel à la manifestation d'intérêt mobilité (70% de réalisation) et l'expérimentation de VAE en libre service (55% de réalisation).

*** TEO pour 144,2 K€ soit +43,9 K€ / CA 2020 (réalisation du budget de 62%).** L'évolution par rapport à 2020 vient de l'entretien du site propre dédié à TEO pour 123,3 K€ dont **61 K€ de rappel pour 2019**. Le taux de réalisation s'explique par la non réalisation d'un étude acoustique pour la rue du combat des trente budgété 50 K€ ainsi que la non utilisation d'enveloppes (communication, indemnisation,....).

* **PEM pour 210,2 K€ soit +183,4 K€ / CA 2020 (réalisation du budget de 88%).** L'évolution par rapport à 2020 est liée au paiement de **161,6 K€ de taxe d'aménagement** (dépense exceptionnelle).

* **Les dépenses communes pour 897 K€ soit +34 K€ / CA 2020 (réalisation du budget de 90%).** Certains éléments sont en progression tels que les intérêts d'emprunt (+35 K€ / CA 2020) et d'autres en diminution tels que les charges de personnel (-12K€ / CA 2020). Un emprunt de 10 M€ (4 M€ en 2020 et 6 M€ en 2021) a été réalisé fin 2020 pour financer les investissements dont le remboursement commence en février 2021.

VAE en libre service : en 2021, le service de vélos à assistance électrique en libre service se poursuit (prestataire GREEN ON sur la base de 2 stations et de 16 vélos). A noter qu'en 2021, le service a été pérennisé dans le cadre du schéma directeur cyclable et attribué à un nouveau prestataire (ZOOV) qui va déployer en 2022, 40 vélos sur 4 stations (DB-266-2021).

> Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **5,9 M€ soit -72 K€ / CA 2020 et 40 % de réalisation du budget 2021 :**

* **Le réseau des transports pour 510,4 K€ soit -1,6 M€ / CA 2020 (réalisation du budget de 46%).** Sur ce montant le solde des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre, le dépôt des bus représente 188,5 K€ soit -232 K€ / CA 2020 (réalisation de 34%). 100 K€ font l'objet d'un report sur 2022 et 100 K€ d'une réinscription au budget 2022. Les autres dépenses s'élèvent à 321,9 K€ soit -1,37 M€ / CA 2020 (réalisation de 58%). Il n'y a pas d'acquisition et de rénovation de bus en 2021. 55 K€ vont l'objet d'un report sur 2022. De nombreuses prévisions budgétaires 2021 font l'objet d'une réinscription sur 2022 telles que l'achat de valideurs, le renouvellement des radios et l'achat de VAE dans le cadre du marché des VAE en libre service.

* **Le Plan de Déplacement Urbain pour 629,7 K€ soit -212 K€ / CA 2020 (réalisation du budget de 47 %).** Le taux de réalisation est lié à l'état d'avancement des différents projets : 37 K€ pour l'aménagement en parking relais et aire de covoiturage d'une parcelle située à la Croix Tual à Ploufragan (réalisation 13 %), 221 K€ de travaux d'accessibilité aux arrêts de bus (réalisation 75 %) et 253 K€ pour les aménagements de voies vertes /stationnement vélo (réalisation 64 %). De nombreuses prévisions budgétaires 2021 font l'objet d'une réinscription sur 2022 telles que l'aménagement d'un parking relais ou l'étude matériel roulant.

* **TEO pour 2,68 M€ soit +1,58 M€ / CA 2020 (réalisation du budget de 40%) :** 2,03 M€ d'investissements pour compte de tiers c'est-à-dire pour la ville de Saint-Brieuc (boulevard Laennec, rue de la Corderie, soldes de TEO 2,...) donnant lieu à terme à un remboursement intégral par la ville de Saint-Brieuc (+1,5 M€ / CA 2020 et réalisation de 75%) et 645 K€ d'investissements pour le compte de l'agglomération (+96 K€ / CA 2020 et réalisation de 16 %). Le taux de réalisation est lié à des décalages de facturation de travaux de réseaux de la part du SDE et au report sur 2022 de dépenses telles que des acquisitions foncières.

* **PEM pour 619 K€ soit -80 K€ / CA 2020 (réalisation du budget de 15%) :** 225,3 K€ d'investissements pour compte de tiers c'est-à-dire pour la ville de Saint-Brieuc donnant lieu à terme à un remboursement intégral par la ville de Saint-Brieuc (+1,5 M€ / CA 2020 et réalisation de 75%) et 87,5 K€ d'investissements pour le compte de l'agglomération (réalisation de 18 %). Pour finir, 306,1 K€ correspondent à des subventions perçues par l'agglomération pour le compte de la ville de Saint-Brieuc et qui lui sont reversées en temps que maître d'ouvrage (Région).

* **Les dépenses communes pour 1,47 M€ soit +240 K€ / CA 2020 (réalisation du budget de 99,9%).** Un emprunt de 10 M€ (4 M€ en 2020 et 6 M€ en 2021) a été réalisé fin 2020 pour financer les investissements dont le remboursement commence en février 2021.

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	24 207	22 231	21 990	22 142	24 103	109%	8%
Investissement	6 131	12 389	8 525	12 346	10 786	87%	-13%
Total	30 338	34 620	30 515	34 488	34 889	101%	1%

101 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en progression de +1% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> Fonctionnement : progression de +8 % / CA 2020 et réalisation de 109 %. Le **Versement Mobilité (VM)** et sa compensation s'élèvent à 18,56 M€ (+1,86 M€ / CA 2020 (réalisation de 109%).

Le VM est acquitté par les employeurs publics ou privés qui emploient onze salariés et plus. Conformément à la délibération DB-155-2017, le taux de versement mobilité 2021 est de 1,60% pour le périmètre de l'ex EPCI Saint-Brieuc Agglomération (13 communes) et 1,20 % pour le reste du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui a bénéficié d'une exonération pour 2017 et 2018 avant une montée en puissance du taux de 2019 à 2022 (DB-037-2018).

Afin d'examiner l'incidence de la crise sanitaire sur le niveau des cotisations VM perçues par SBAA, il convient d'analyser son évolution sur la période 2019-2021.

SBAA	
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS	
EXERCICE	PRODUIT VM [c/ 734] au CA
2019	18 037 528 €
2020	16 703 627 €
2021	18 558 790 €

Deux caisses centrales collectent le VM perçu par SBAA. Il s'agit de :

- l'URSSAF caisse nationale (ex ACOSS)
- la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

En 2021, la répartition est la suivante.

COMPOSITION VM 2021 SBAA		
CAISSE	MONTANT ENCAISSE [M€]	PART
URSSAF CAISSE NATIONALE	17,27	93,05 %
MSA	1,29	6,95 %
TOTAL	18,56	100,00 %

S'agissant de l'URSSAF caisse nationale (part représentant 93 % du VM perçu en 2021), lorsque l'on compare les montants acquittés par mois sur la période 2019-2021, on constate des variations significatives sur les périodes de confinement. A titre d'exemple, sur la période de mars à mai entre 2019 et 2021, l'évolution est la suivante :

PERIODES	VM payé sur la période	ECART [€] / période N-1	VARIATION [%] / période N-1
MARS – MAI 2019	3 890 025,14 €		
MARS – MAI 2020 [confinement du 17/03 au 11/05]	3 314 054,35 €	-575 970,79 €	-15%
MARS – MAI 2021	4 404 984,66 €	1 090 930,31 €	33%

Ce tableau en dit long sur l'incidence des périodes de confinement en matière de VM. Il vient expliquer en grande partie le faible niveau du VM en 2020 par rapport à 2019 (-15 %) ainsi que son rebond en 2021 (+33%).

Cette variation significative s'explique par différentes raisons :

- Le décalage et/ou l'étalement des cotisations dues dans le temps. Les tableaux communiqués par l'URSSAF permettent ainsi de constater qu'en 2021, 226 K€ ont été perçus en lien avec des périodes d'emploi correspondant à 2020. Il s'agit donc de régularisations de versement sur exercices antérieurs qui n'atteignent pas ce niveau habituellement.
- L'activité partielle due à la crise a également entraîné un effet de rattrapage. L'AOM a sollicité l'URSSAF afin de pouvoir évaluer l'impact de cette activité partielle mais le caractère confidentiel de ces données ne permet pas de le quantifier précisément.
- Dans une moindre mesure, la part liée à l'effet taux sur le territoire d'extension de l'AOM contribue à la variation constatée. Pour rappel ce taux a été majoré de 0,40 % au 01/01/2021 en passant à 1,20 % (il était à 0,80 % en 2020).

Dans la même logique, on constate une augmentation globale des paiements en 2021 par rapport à 2020 (+ 176 892 € en moyenne / mois en 2021 par rapport à 2020).

Concernant la MSA, on constate une variation de +6,47 % entre 2020 et 2021 avec un produit supplémentaire de 78 K€ en 2021.

Une autre recette significative correspond aux **recettes voyageurs** qui s'élèvent à 3,34 M€ soit +642 K€ / CA 2020. Elles sont en forte augmentation sans encore retrouver le niveau de 2019 (-893 K€ entre 2019 et 2020). Le taux de réalisation est de 102 %. Le budget 2021, conformément à la prospective tenait compte du contexte sanitaire et économique. Les dernières recettes significatives sont la dotation générale de décentralisation versée par l'Etat et la Région pour 909,5 K€ (stable / CA 2020) et la participations de la Région aux transports pour 995,2 K€ (+145,6 K€ / CA 2020). Ce montant se décompose en 789,1 K€ pour le transports scolaire, 60,6 K€ pour du transports de voyageurs avec la gestion de la ligne 7 et une nouveauté 2021 liée à l'avenant 22 soit 145,6 K€ pour le transports des élèves Ulis et Segpa. Cette compétence prise en septembre 2021 entraînera une recette de 364 K€ en année pleine. Le taux de réalisation du budget 2021 est de 125 % du fait de cette nouveauté.

> **Investissement : diminution de -13 % / CA 2020 et réalisation de 87 %.** Elles varient selon l'avancée des travaux. Les plus importantes concernent TEO pour 1,62 M€, le PEM pour 1,69 M€ et le FCTVA pour 907,6 K€. Sur les projets TEO/PEM, 408 K€ correspondent à des subventions perçues par l'agglomération pour le compte de la ville de Saint-Brieuc et qui lui sont reversées en temps que maître d'ouvrage. Un emprunt de 10 M€ a été réalisé fin 2020 pour financer les investissements dont 4 M€ sur l'exercice 2020 et 6 M€ sur l'exercice 2021. Son remboursement commence en février 2021

F - EQUIPEMENTS ET DEVELOPPEMENT CULTURELS

MONTANT REALISE = 2,82 M€	
FONCTIONNEMENT = 2,68 M€ Taux réalisation 93 %	INVESTISSEMENT = 0,14 M€ Taux réalisation 26 %

Dans le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération voté le 8 juillet 2021 (DB-147-2021), l'agglomération entend donner à voir et développer la richesse culturelle du territoire (Orientation 3.3) en soutenant la filière culturelle, en faisant de l'offre culturelle un outil promotionnel du territoire, en garantissant l'égalité d'accès au services pour les habitants,...

Pour atteindre ces objectifs, les actions mises en place sont les suivantes :

- Gérer une Maison des Cultures de Bretagne, tête de réseau pour le territoire et les initiatives de tous les acteurs en la matière.
- Elargir et coordonner l'action culturelle de l'Agglomération en mettant en réseau les acteurs, les structures et les équipements et en initiant des projets collectifs, concertés et structurants.
- Accompagner et soutenir la création et la diffusion artistique et la présence des artistes sur le territoire dans des domaines artistiques variés.
- Développer de nouveaux champs culturels (patrimoine, arts visuels, culture bretonne, ...)
- Gérer le 7 Bis et Cies
- Initier des actions autour des arts visuels

1) Photo Festival Baie de Saint-Brieuc : 199,7 K€

Nommé Photo Festival Baie de Saint-Brieuc depuis l'édition 2019, le festival Photoreporter a fait émerger des appels à projets qui ont bénéficié à plus de 60 photoreporters.

Le Photo Festival en quelques chiffres...

- 25 photographes exposés durant près de 3 mois, du 5 juin au 29 août 2021
- 2 résidences sur le territoire de 3 semaines à 1 mois dont une en partenariat avec la Ville de Saint-Brieuc.
- 31 expositions des éditions précédentes : « Expositions Flash Back » présentées dans 20 communes de l'agglomération.

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	112	23	69	102	81
Investissement	0	0	75	101	101
Total	112	23	144	203	182

Le besoin de financement du Photo Festival Baie de Saint-Brieuc dépend sur la période 2019-2021 du niveau des dépenses.

En effet, il n'y a pas de recettes perçues sur les exercices 2019 et 2020. L'exercice 2021 avait pour objectif de trouver des financements à hauteur de 61 K€ (41,5 K€ de mécénats et 19,5 K€ de subventions publique) mais seulement 17,6 K€ ont été perçus. Depuis 2021, le festival est devenu biennal. La prochaine édition sera en 2023.

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	112	23	130	115	99	86%	330%
Investissement	0	0	75	101	101	100%	/
Total	112	23	205	216	200	93%	770%

93 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de +177 K€ par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> L'édition 2020 n'a pas eu lieu en raison du contexte sanitaire. Les 22,7 K€ de dépenses (-89,6 K€ / CA 2019) ont permis la préparation de l'édition 2021 qui s'est déroulée du 5 juin au 29 août 2021.

> Les dépenses 2021 s'élèvent à 199,7 K€ soit +177 K€ / CA 2020 pour une réalisation de 93 % du budget. Le fait marquant de 2021 est l'achat de panneaux d'exposition pour 98,4 K€.



Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	0	0	61	13	18	138%	/
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	0	0	61	13	18	138%	/

Les **recettes 2021** s'élèvent à **18 K€ (nouveau 2021)** et représentent 141 % du budget total 2021 mais **28,9 % du Budget primitif 2021** de 61 K€ qui prévoyait 41,5 K€ de mécénats et 19,5 K€ de subventions publiques.

2) Tir Ar Vro – L'OTE - Maison des cultures de Bretagne : 45,3 K€

Ce site regroupe le siège de la fédération Ti Ar Vro/Teleenn et d'autres associations et a pour vocation d'être un lieu de formation, de promotion, de transmission et de développement des cultures de Bretagne. Il participe également à renforcer l'identité, l'image et l'attractivité du territoire de l'agglomération et du Pays de Saint-Brieuc et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	36	38	43	47	43
Investissement	4	16	1	3	2
Total	40	54	44	50	45

Le besoin de financement du site diminue de -16% entre 2020 et 2021 mais cette évolution est trompeuse.

En effet, 2020 comprenait une dépense d'investissement exceptionnelle de 13,8 K€ en raison des travaux de déplacement et de réinstallation de la chaudière gaz dans les combles. **Retraité de cette dépense, le besoin de financement du site progresse de +13% entre 2020 et 2021** du fait des charges à caractère général (entretien, fluides,...).

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	36	38	43	47	43	91%	13%
Investissement	4	16	1	3	2	67%	-88%
Total	40	54	44	50	45	90%	-17%

90 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en diminution de -17% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> fonctionnement : progression de +13 % / CA 2020 et réalisation de 91 % du budget.

L'évolution n'est pas liée à la subvention versée à l'association Telenn qui est stable à hauteur de 26,5 K€ mais à l'ensemble des charges à caractère général (fournitures, fluides, entretien et maintenance, impressions,...).

> investissement : diminution de -88 % / CA 2020 et réalisation de 82 % du budget.

Elles concernent entre autres la signalétique pour 1,3 K€ et du mobilier pour 0,6 K€. L'exercice 2020 comptait une dépense exceptionnelle avec des travaux de déplacement et de réinstallation de la chaudière gaz dans les combles, par souci de conformité réglementaire.



L'association TELENN occupe le site à titre gracieux. Cette mise à disposition est estimée à 11 600 €.

3) École de musique : 492,4 K€

Suite à la dissolution du Syndicat intercommunal de l'école de musique Centre Armor et de ses compétences exercées, par arrêté préfectoral du 16 août 2017, l'école de Musique Centre Armor est un équipement communautaire de Saint-Brieuc Armor Agglomération

depuis le 01^{er} août 2017. Cette compétence est exercée de manière territorialisée sur les 14 communes du sud du territoire. L'intérêt communautaire a été voté au Conseil d'Agglomération du 28 septembre 2017 (DB-312-2017).

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	345	290	347	365	320
Investissement	7	9	21	21	14
Total	352	299	368	386	334

Le besoin de financement de l'école de musique progresse de +12% entre 2020 et 2021 en raison :

> **fonctionnement** : un niveau de dépenses qui **progresse en 2021 sans retrouver le niveau de 2019 et des recettes 2021 moindres** en raison d'une recette exceptionnelle en 2020 pour des remboursements d'assurances sur la rémunération de personnels dans le cadre d'arrêts de travail.

> **investissement** : des **dépenses exceptionnellement plus élevée en 2021** avec la mise en place du **logiciel iMuse**. Il n'y a **pas de recettes d'investissement**.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	495	465	489	507	478	94%	3%
Investissement	7	9	21	21	14	67%	56%
Total	502	474	510	528	492	93%	4%

93 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 67 % des dépenses d'investissement), ces dépenses sont en augmentation de 4 % par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **fonctionnement** : **progression de +3 % / CA 2020 et réalisation de 94 % du budget.**

Le point essentiel à souligner est la progression des **charges exceptionnelles** en raison de la **situation sanitaire** pour atteindre 19 K€ soit +11,6 K€ / CA 2020 et 99,7 % du budget. La dépense principale concerne le remboursement partiel des inscriptions perçues sur l'exercice 2020 à hauteur de 16,4 K€ soit +10,9 K€ / CA 2020 (DB-109-2020 et DB-327-2020).

Le contexte sanitaire s'est traduit par des dépenses de fonctionnement moindres en 2020. 2021 ne constitue pas un retour à la normale en raison d'une activité toujours perturbée par la situation sanitaire. Par ailleurs, les dépenses de personnel diminuent de - 5 K€ du fait d'un agent en maladie longue durée.

> **investissement** : **progression de +56 % / CA 2020 et réalisation de 67 % du budget.**

Les principales dépenses concernent 5,9 K€ dans le cadre de la mise en place du logiciel iMuse (45,8 % de réalisation du budget) et 8 K€ d'achat de matériels (99,7 % de réalisation du budget) dont 7 K€ d'instruments de musique.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	150	175	142	142	158	111%	-10%
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	150	175	142	142	158	111%	90%

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **158 K€ soit -10 % / CA 2020 et 111 % du budget**. Elles concernent principalement 88,2 K€ de redevances et droits réglés par les familles (+4,8 K€ / CA 2020) en diminution de -9,3 K€ en 2020 en raison du contexte sanitaire. Les autres recettes se composent de 56,7 K€ (stable / CA 2020 et 120,6 % du budget total 2021) de participation du Conseil départemental au financement du fonctionnement de l'école de musique dont les postes de musiciens ainsi que 12,7 K€ (-22,3 K€ / CA 2020) concernant des remboursements d'assurances sur la rémunération de personnels dans le cadre d'arrêts de travail.

Le taux de réalisation de la participation du Conseil Départemental vient du fait qu'une recette était prévue par erreur en éducation et enseignement artistique à la place de l'école de musique.

Il n'y a pas de **recette d'investissement**.

4) Éducation enseignement artistique: 431 K€

L'agglomération coordonne un réseau de musiciens intervenants qui contribue au développement des activités musicales en milieu et hors temps scolaire sur le territoire. Cette action se mène en partenariat avec les communes concernées qui sont associées à la réalisation des projets pédagogiques.

En résumé :					
Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	328	335	343	345	299
Investissement	3	4	3	3	3
Total	331	339	346	348	302

Le besoin de financement diminue de -11% entre 2020 et 2021 mais cette évolution est trompeuse et résulte principalement :

- > de l'effet de la crise sanitaire qui perdure sur les charges de fonctionnement alors que les recettes ont retrouvées leur niveau d'avant crise.
- > du décalage du Schéma Intercommunal d'Enseignement Artistique sur l'exercice 2022.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	453	426	478	480	428	89%	0%
Investissement	3	4	3	3	3	100%	-25%
Total	456	430	481	483	431	89%	0%

89 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont stables par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> fonctionnement : progression de +1,7 K€ / CA 2020 et réalisation de 89 % du budget.

Hormis 381,3 K€ de dépenses de personnel (-3,4 K€ / CA 2020 et réalisation de 97,4 % du budget), les charges à caractère général s'élèvent à 46,2 K€ (+5 K€ / CA 2020 et réalisation de 84,3 % du budget). Ces charges comprennent les subventions pour l'accessibilité à la musique des enfants résidant sur des communes sans école de musique pour 24,8 K€ soit -3,1 K€ / CA 2020 et réalisation de 91,9 % du budget et les projets intercommunaux des musiciens intervenants (matériel pédagogique, frais de déplacements,...) pour 21,4 K€ soit +8,1 K€ / CA 2020 et réalisation de 68,5% du budget. Le taux de réalisation par rapport au budget total 2021 est lié au fait que l'activité du service n'a pas encore retrouvé son niveau avant la crise sanitaire. Par ailleurs, les 30 K€ prévus au budget 2021 pour la réalisation d'un schéma intercommunal d'enseignement artistique n'ont pas été réalisés sur l'exercice 2021. Le projet démarre en 2022.

> investissement : diminution de -17 % / CA 2020 et réalisation de 100 % du budget. Elles concernent l'achat de matériels (guitares, enceintes,...).

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	125	91	135	135	129	96%	42%
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	125	91	135	135	129	96%	142%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 129,3 K€ soit +42 % / CA 2020 et 96 % de réalisation du budget dont principalement la refacturation des salaires des musiciens intervenants s'élevant à 98,5 K€ (+35,7 K€ / CA 2020 et 98,4 % du budget total 2021) et une aide à l'emploi du Conseil Départemental pour un montant de 28 K€ (stable / CA 2020 et 80 % du budget total 2021).

La baisse des recettes de fonctionnement en 2020 résultait du contexte sanitaire. Le taux de réalisation 2021 de la participation du Conseil Départemental vient du fait qu'une recette était prévue par erreur en éducation et enseignement artistique au lieu de l'école de musique.

Il n'y a pas de **recette d'investissement**.

5) Lecture Publique : 327,4 K€

Saint-Brieuc Armor Agglomération a voté le 28 juin 2018 (DB-183-2018) l'élargissement du réseau informatique intercommunal des bibliothèques de l'agglomération. Ainsi, au second semestre 2019, les communes concernées par les « médiathèques de la baie » sont passées de 13 à 23 et le nombre de bibliothèques de 17 à 28.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	156	117	219	204	182
Investissement	52	-18	3	7	6
Total	208	99	222	211	188

Le besoin de financement progresse de +89% entre 2020 et 2021 principalement en raison :

> d'une hausse des dépenses de fonctionnement en bonne partie liée la mise en place d'un schéma de lecture publique et la poursuite de la mise en œuvre du Contrat de Territoire et Lecture (2019-2022).

> d'une hausse du besoin de financement en investissement de +23,3 K€ en raison de recettes exceptionnellement élevée en 2020 du fait de l'élargissement du réseau en 2019.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	262	246	364	349	318	91%	29%
Investissement	110	62	6	11	10	91%	-84%
Total	372	308	370	360	328	91%	6%

91 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses progressent de +6 % rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **fonctionnement : progression de +29 % / CA 2020 et réalisation de 91 % du budget.**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 94,6 K€ (-1,8 K€ / CA 2020 et réalisation de 94,6 % du budget). Les autres dépenses s'élèvent à 223,1 K€ (+73,2 K€ / CA 2020 et réalisation de 89,7 % du budget). L'évolution est principalement liée à **19,7 K€ (nouveau 2021)** pour la mise en place d'un schéma de lecture publique et la poursuite de la mise en œuvre du **Contrat de Territoire et Lecture (2019-2022)** pour **34,4 K€**. Ces 2 actions représentent une progression des dépenses de +45,8 K€ / CA 2020 et 84,3 % de réalisation du budget.

Les dépenses de fonctionnement du réseau prises en charge par Saint-Brieuc Armor Agglomération sont refacturées aux communes au travers de la mise en place d'un fonds de concours à hauteur de 50% .

> **investissement : diminution de -84 % / CA 2020 et réalisation de 91 % du budget.**

Les dépenses d'investissement comprennent principalement des investissements dans le cadre du Contrat de Territoire et Lecture (2019-2022) pour 4,1 K€ et la constitution de valises thématiques dans le cadre du schéma d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (DB-091-2018) pour 5,6 K€. Dans le cadre de l'élargissement du réseau, l'année 2020 comprenait 25 K€ d'investissements ainsi que le reversement aux communes de 36,4 K€ de subvention de la DRAC perçue en 2019.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	106	129	145	145	136	94%	5%
Investissement	58	80	3	4	4	100%	-95%
Total	164	209	148	149	140	94%	-33%

94 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées et elles diminuent de -33 % par rapport au CA 2020 :

> Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **136 K€ soit +6,6 K€ / CA 2020 et 94 % de réalisation du budget** dont principalement 109,7 K€ (-2,7 K€ / CA 2020 et 91,4 % de réalisation du budget) de fonds de concours auprès des communes pour la participation aux frais de fonctionnement de l'exercice 2020, 15 K€ de la DRAC pour le Contrat de Territoire et Lecture et 10 K€ du Département.

> Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **4,1 K€ soit -76,1 K€ / CA 2020 et 93 % de réalisation du budget** et concernent une subvention du Centre national du Livre dans le cadre du schéma d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (DB-091-2018). L'année 2020 comprenait le remboursement de 73,6 K€ des communes dans le cadre des investissements réalisés pour leur compte par l'agglomération en 2019 dans le cadre de l'élargissement du réseau.

Les contrats territoire-lecture (CTL) permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture. Le CTL de Saint-Brieuc Armor Agglomération (2019-2022) s'élève à 90 K€ et bénéficie d'un financement de 50% par la DRAC (DC-078-2019).

6) Spectacles vivants et arts visuels : 242,3 K€

Ce budget consacré aux spectacles vivants et arts intègre l'organisation d'actions culturelles telles que des expositions, des médiations jeune public et des événements intercommunaux.

Des subventions sont également prévues à destination des acteurs du spectacle vivant et des arts visuels.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	344	314	364	293	228
Investissement	7	6	76	80	5
Total	351	320	440	373	233

Le besoin de financement diminue de -27 % entre 2020 et 2021 mais cette évolution n'est pas significative.

Elle est liée à la **baisse exceptionnelle sur 2021 des subventions de fonctionnement accordées aux associations en « Spectacle vivants et arts visuels »**. En effet, 86,3 K€ de budget ont été retirés du domaine Spectacle Vivants et Arts Visuels pour être **redéployés dans le financement du dispositif Pass Asso** servant à accompagner les

associations dans ce contexte sanitaire et économique (cf. point 9 de la politique Culture).

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	344	314	374	303	238	79%	-24%
Investissement	7	6	76	80	5	6%	-17%
Total	351	320	450	383	243	63%	-24%

63 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses diminuent de -24 % rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> fonctionnement : diminution de -24% / CA 2020 et réalisation de 79% du budget.

L'évolution est principalement liée à la diminution de -93,3 K€ des subventions de fonctionnement pour les acteurs du spectacle vivant et des arts visuels avec lesquels l'Agglomération a tissé des partenariats pour atteindre 198,1 K€ (réalisation de 88,8% du budget total 2021). Si on tient compte que 86,3 K€ des 294 K€ du budget primitif 2021 ont été retirés du domaine Spectacle Vivants et Arts Visuels pour participer au dispositif Pass Asso en lien avec la Région (cf. point 9 de la politique Culture), la baisse par rapport au CA 2020 n'est plus que de -7 K€. Le reste des dépenses s'élève à 39,4 K€ soit +16,7 K€ / CA 2020 et 49% de réalisation du budget (le 7Bis&Cie et manifestations). Le taux de réalisation vient principalement de la non réalisation d'une location pour 25 K€ d'un local de stockage suite à l'affectation de la maison de l'agglomération à l'économie (totem expérimental) et de la non réalisation de dépenses annexes liées au festival Art Rock pour 7 K€.

> investissement : diminution de -17 % / CA 2020 et réalisation de 6 % du budget.

Elles concernent un audit sur le bâtiment 7 bis. Le taux de réalisation vient du fait que le budget prévoyait entre autre 67 K€ pour la réfection de la toiture et 9 K€ pour une armoire électrique. L'armoire électrique a fait l'objet d'un report sur l'exercice 2022. La réfection de la toiture a été réinscrite au budget 2022 sur une nouvelle estimation de 152 K€.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	0	0	10	10	10	100%	/
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	0	0	10	10	10	100%	/

L'exercice 2021 comprend une **recette de fonctionnement de 10 K€ (nouveau 2021 et réalisation à 100 % du budget)** dans le cadre du pacte culturel de territoire avec le Département qui a financé partiellement entre autres des actions d'éducation à l'image. Il n'y a pas de **recette d'investissement**.

7) Maison de la Baie : 336,6 K€

Nombre de visiteurs : 6 820 en 2021, 6700 en 2020 et 16 000 en 2019.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	260	295	300	304	277
Investissement	-4	5	105	100	5
Total	256	300	405	404	282

Le besoin de financement diminue de -6% entre 2020 et 2021 en raison du fonctionnement avec une baisse des dépenses accompagnée d'une hausse des recettes.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	363	347	367	364	331	91%	-5%
Investissement	14	5	105	100	5	5%	0%
Total	377	352	472	464	336	72%	-5%

72 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses diminuent de -5 % rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> fonctionnement : diminution de -5% / CA 2020 et réalisation de 91% du budget.

En dehors de 270,5 K€ de dépenses de personnel (-10 K€ / CA 2020 et 95,6 % de réalisation du budget), les autres dépenses s'élèvent à 61 K€ (-5 K€ / CA 2020 et 74,9 % de réalisation du budget). Concernant les dépenses de personnel, un poste a été vacant durant 5 mois.

> investissement : stable / CA 2020 et réalisation de 5 % du budget.

Les dépenses concernent principalement l'achat de matériels pour 4,5 K€ (aquarium,...) et un diagnostic amiante sur les studios pour 0,6 K€. le taux de réalisation de 5% du budget est lié au fait que celui-ci prévoyait entre autres 87 K€ dans le cadre de la rénovation complète des 4 studios mis à la location (coût global lors du BP 2021 de 247 K€). Cette dépense fait l'objet d'une nouvelle inscription au budget 2022.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	103	52	67	60	54	90%	4%
Investissement	18	0	0	0	0	/	/
Total	121	52	67	60	54	90%	104%

90 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées et elles progressent de +4 % par rapport au CA 2020 . L'évolution est liée aux recettes de billetterie/vente de produits boutique/location de studios qui progressent de +8,6 K€ / CA 2020 pour atteindre 27,9 K€ sans retrouver le niveau de recettes de 2019 (réalisation de 82,2 % du budget). En effet, le site a malgré tout été impacté par la crise sanitaire et l'arrêt partiel des activités

de janvier à mai 2021. Les recettes comprennent également la subvention annuelle du Département pour 26 K€.

Cette progression est minimisée par une recette exceptionnelle en 2020 de 6,6 K€ concernant des remboursements d'assurances sur la rémunération de personnels dans le cadre d'arrêts de travail.

Il n'y a pas de **recette d'investissement**.

8) La Briqueterie : 200,3 K€

Nombre de visiteurs : 4 403 en 2021, 3 953 en 2020 et 8 500 en 2019.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	153	136	162	177	155
Investissement	19	12	55	30	4
Total	172	148	217	207	159

Le besoin de financement progressent de +7% entre 2020 et 2021.
 Cette progression est atténuée par une baisse du niveau des investissements. Cette situation traduit en fonctionnement un **rattrapage sur les dépenses 2021 par rapport à l'effet crise sanitaire mais sans retrouver le niveau de dépenses d'avant crise**. Par ailleurs, les **recettes sont encore très impactées par la crise**.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	215	166	212	221	196	89%	18%
Investissement	19	12	55	30	4	13%	-67%
Total	234	178	267	251	200	80%	12%

80 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses progressent de +12% rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> fonctionnement : progression de +18% / CA 2020 et réalisation de 89% du budget.
 En dehors de 113,3 K€ de dépenses de personnel (+3,8 K€ / CA 2020 et réalisation de 96,8 % du budget), les autres dépenses s'élèvent à 83 K€ soit +26 K€ / CA 2020 et 80 % de réalisation du budget. On peut noter la mise en œuvre de la programmation culturelle qui représente 39,7 K€ (+19,7 K€ / CA 2020 et réalisation de 79,4% du budget). En effet elle a été moins importante en 2020 du fait de la situation sanitaire.

> investissement : diminution de -67 % / CA 2020 et réalisation de 13 % du budget.

Elles concernent un audit technique sur le bâtiment pour 2,5 K€ et l'achat de matériels pour 1,6 K€. Le taux de réalisation de 13,6% du budget est lié au fait que celui-ci prévoyait 33 K€ pour le remplacement de 2 chaudières et 20 K€ pour la réfection d'une toiture. 25,3 K€ font l'objet d'un report sur l'exercice 2022 pour la rénovation de la toiture.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	62	30	50	44	41	93%	37%
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	62	30	50	44	41	93%	37%

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à hauteur de **40,8 K€ soit +10,9 K€ / CA 2020 et 94% de réalisation du budget**. Elles concernent principalement les entrées pour 33 K€ (+3,1 K€ / CA 2020 et 99,9 % de réalisation du budget). L'autre recette est une subvention du Conseil Départemental de 7,5 K€ (+7,5 K€ / CA 2020 et 100 % de réalisation du budget). En effet, en 2020, il n'y a pas eu de subvention de la part du Conseil Départemental pour le Festival de la Baie des Sons car il n'a pas eu lieu (-15,6 K€ / CA 2019).

Le contexte sanitaire se traduit par des recettes de fonctionnement moindres particulièrement en 2020. Le CA 2021 ne rattrape que partiellement la baisse de -31,8 K€ subie en 2020. En effet, le site a malgré tout été impacté par la crise sanitaire et l'arrêt partiel des activités de janvier à mai 2021.

Il n'y a pas de **recette d'investissement**.

9) Les autres dépenses: 545,7 K€

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	262	268	294	486	540
Investissement	0	0	0	199	0
Total	262	268	294	685	540

Le besoin de financement progresse de +102% entre 2020 et 2021 et est lié :

> aux **dépenses de personnel** du fait de remplacements, de renforts temporaires et de la création d'un poste de direction adjointe.

> à une **dépense exceptionnelle sur 2021** avec le dispositif **Pass Asso**. Une recette de 96 K€ est attendu en 2022.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	264	268	294	486	546	112%	104%
Investissement	0	0	0	199	0	0%	/
Total	264	268	294	685	546	80%	104%

80 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de +104 % par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> Les dépenses de personnel s'élèvent à 285,3 K€ soit +86,3 K€ / CA 2020 et 126,9 % de réalisation du budget. L'évolution résulte de remplacements et renforts temporaires et de la **création d'un poste de directeur adjoint** de la direction culture et sport.

> Les subventions versées dans le cadre du **PASS ASSO** (DB-228-2021) sont une **nouveauté 2021 qui s'élèvent à 192 K€** (100 % de réalisation du budget total 2021). C'est un fonds d'urgence exceptionnel proposé par la Région dont l'objectif est d'aider les associations fragilisées par le contexte sanitaire et économique. La région prend à sa charge 50 % des subventions accordées. Une recette de 96 K€ est attendue en 2022.

> Les dépenses communes d'investissement à la politique culturelle sont nulles comme en 2020 et représente 0 % du budget total 2021 de 199,4 K€ qui était prévu dans le cadre de la rénovation du cinéma Le Rochonen. C'est un report qui perdure depuis la fusion des 4 EPCI en 2017.

Participation aux frais de fonctionnement de la MJC de Quintin 67,6 K€ (stable / CA 2020) :

Dans le cadre de ses compétences facultatives, l'ex-Communauté de Communes de Quintin apportait un soutien financier à la Ville de Quintin pour les activités culturelles et associatives de la MJC de Quintin depuis 2007.

Les statuts de Saint Briec Armor Agglomération en date du 30 avril 2019, établis après harmonisation des compétences ont restitué cette compétence à la ville de Quintin.

La convention est arrivée à échéance en décembre 2020 et les statuts du 2 octobre 2020 n'octroient pas cette compétence à l'agglomération. Toutefois, les conditions financières de cette restitution de compétence n'ont pas été anticipées. Dès lors, le renouvellement pour l'année 2021 a été mis en œuvre dans l'attente d'un transfert de charges à la Commune de Quintin en impactant la Dotation d'Attribution de Compensation.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	2	0	0	0	6	/	/
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	2	0	0	0	6	/	/

Les **recettes de fonctionnement** sont des recettes exceptionnelles liées à des remboursements d'assurances dans le cadre d'arrêt de travail d'agents.

G - EQUIPEMENTS DE LOISIRS ET POLITIQUE SPORTIVE

MONTANT REALISE = 8,41 M€	
FONCTIONNEMENT = 7,21 M€ Taux réalisation 87%	INVESTISSEMENT = 1,20 M€ Taux réalisation 39%

Dans le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération voté le 8 juillet 2021 (DB-147-2021), l'agglomération entend donner à voir et développer la richesse culturelle du territoire (Orientation 3.3) en soutenant la filière culturelle, en faisant de l'offre culturelle un outil promotionnel du territoire, en garantissant l'égalité d'accès aux services pour les habitants,...

Pour atteindre ces objectifs, les actions mises en place pour y parvenir sont les suivantes :

- ✓ structurer l'offre sportive, sport-loisirs, sport-santé, handisport, la faire connaître et la valoriser,
- ✓ développer la station Sport-Nature,
- ✓ développer les pratiques sportives et de loisirs,
- ✓ soutien à la vie associative,
- ✓ poursuivre notre ambition nautique

1) La politique sportive d'intérêt communautaire : 349,1 K€

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	274	439	301	382	349
Investissement	0	8	0	0	0
Total	274	447	301	382	349

Malgré une hausse de +147,1 K€ des subventions entre 2020 et 2021 du fait de la nouvelle **compétence « sport de haut niveau amateur »** (enveloppe de 250 K€ en année pleine), **le besoin de financement diminue de -22 %** sur cette même période principalement du fait de l'absence en 2021 d'un évènement nautique majeur (Solitaire du Figaro en 2020).

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	342	495	301	382	349	91%	-29%
Investissement	0	8	0	0	0	/	-100%
Total	342	503	301	382	349	91%	-31%

91 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées et sont en diminution de -31 % par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **-286 K€ / CA 2020** pour les **événements nautiques** soit 47 K€ (réalisation de 94 % du budget). En effet, l'**exercice 2020** a connu le **départ de la baie de Saint-Brieuc de la Solitaire du Figaro** du 27 au 30 août 2020. En 2021, Saint-Brieuc Armor Agglomération a organisé et coordonné une étape du Tour de Bretagne à la Voile. Les dépenses consacrées aux événements nautiques varient d'une année à l'autre selon l'ampleur de ceux-ci.

> **147,1 K€ d'aides collectives et individuelles pour le sport de haut niveau** (réalisation de 79,5 % du budget). Par délibération (DB-021-2021), le conseil d'agglomération a décidé d'exercer la compétence « sport de haut niveau amateur » qui se traduit par un soutien financier à l'excellence des clubs amateurs, ainsi qu'à leur respect d'ambitions sociales (développement du sport féminin, mixité des publics, tarification solidaire, formation des jeunes, sport-santé) et par un soutien financier individuel aux sportifs de haut niveau amateur ou une aide aux disciplines ayant une forte identité territoriale. L'enveloppe globale en année pleine de la compétence « sport de haut niveau amateur » est de 250 K€.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	68	56	0	0	0	/	-100%
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	68	56	0	0	0	/	-100%

Les **recettes 2020** étaient liées au départ de la baie de Saint-Brieuc de la Solitaire du Figaro du 27 au 30 août 2020.

2) La Patinoire : 565,7 K€

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	282	354	379	469	422
Investissement	47	5	49	101	58
Total	329	359	428	570	480

Le besoin de financement de la patinoire progresse de +34 % entre 2020 et 2021 en raison :

> du **retour à niveau d'investissement classique** et même supérieur d'au moins +10 K€ **aux années 2017-2019** pour atteindre 57,7 K€ en 2021 après un niveau d'investissement exceptionnellement faible de 5,3 K€ en 2020. Ces investissements se font **sans recette d'investissement**.

> d'une **chute exceptionnelle des recettes de fonctionnement qui représentent seulement le tiers du niveau de recettes avant crise** en raison de la réouverture du site uniquement en septembre 2021.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	576	499	557	527	508	96%	2%
Investissement	47	5	49	101	58	57%	1060%
Total	623	504	606	628	566	90%	12%

90 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 57 % des dépenses d'investissement), ces dépenses sont en augmentation de 12 % par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **fonctionnement : relative stabilité / CA 2020 à +2 %** et réalisation du budget de 96 %. Le niveau 2019 n'est pas retrouvé car le site a été fermé jusqu'à septembre 2021.

> **investissement : évolution de +52,3 K€ / CA 2020** pour un taux de réalisation de 57 % du budget. Ce site a connu des dépenses d'investissement ente 28,7 K€ et 47,3 K€ par an de 2017 à 2019. Une dépense importante concerne le système monétique de gestion et de contrôle pour 27 K€ sur un budget total de 39,7 K€ (réalisation de 68%). L'exercice 2021, a connu également 9,7 K€ de travaux en lien avec la sécurité incendie. Le taux de réalisation par rapport au budget total 2021 est lié entre autre à l'installation de radiateurs dans les vestiaires budgétée pour 29,5 K€ mais non réalisée.

Le nouveau logiciel informatique Elisath installé à la patinoire et sur l'ensemble des piscines permettra entre autre des inscriptions et paiements en ligne et une uniformisation des sites.

Contrat de Performance Energétique 2020-2027 (DB-068-2020) : il a débuté au 1^{er} avril 2020 pour une durée de 7 ans et a pour objectif la baisse en volume de la consommation en fluides de la patinoire par une maintenance optimisée ainsi que par la réalisation d'investissements.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	294	145	178	58	86	148%	-41%
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	294	145	178	58	86	148%	-41%

Les recettes de fonctionnement diminuent de -41 % par rapport au CA 2020 en raison de la réouverture du site uniquement en septembre 2021. Pour cette raison, les recettes ont été réévaluées lors du budget supplémentaire 2021 à 57,5 K€ au lieu de 177,5 K€ (-120 K€). Au final, elle s'élèvent à 86,1 K€.

3) Les Piscines : 4,9 M€

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	2 676	3 440	3 806	3 950	3 344
Investissement	287	206	713	1 138	596
Total	2 963	3 646	4 519	5 088	3 940

Globalement, le besoin de financement des piscines progressent de +8 % entre 2020 et 2021 en raison de l'investissement :

> un niveau d'investissement supérieur de 300 K€ à 400 K€ aux montants annuels mandatés sur la période 2017-2020. Ces investissements n'ont pas emmenés de recette d'investissement en 2021.

> minoration du besoin de financement du fonctionnement de -3 %. C'est une évolution correspondant à des besoins de financements particuliers sur les exercices 2020 et 2021. En effet, l'exercice 2021 a connu des dépenses inférieures de -0,54 M€ et des recettes inférieures de -1,2 M€ par rapport à 2019 qui est le dernier exercice avant la crise sanitaire. **L'effet de la crise perdure. L'impact sur le besoin de financement était de +763 K€ en 2020 et il est encore de +668 K€ en 2021 en comparaison à 2019.**

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	4 899	4 513	4 885	4 919	4 352	88%	-4%
Investissement	287	206	713	1 138	596	52%	189%
Total	5 186	4 719	5 598	6 057	4 948	82%	5%

82 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 52 % des dépenses d'investissement), ces dépenses sont en augmentation de +5% par rapport au CA 2020 (+190 % en dépenses d'investissement). Les éléments significatifs sont :

> **fonctionnement : diminution de -4 % / CA 2020 et 88 % de réalisation du budget.**

Par site, cela donne -5 % / CA 2020 et réalisation de 87 % pour les 3 piscines sur Saint-Brieuc, -1 % / CA 2020 et réalisation de 93 % pour la piscine sur Binic-Etables et stabilité / CA 2020 et réalisation de 88 % pour la piscine sur Quintin. La **fermeture partielle de janvier à juin 2021** a minorés les dépenses de fonctionnement.

Au global, pour les piscines, les 3 dépenses les plus importantes concernent les **charges de personnel** pour 2,8 M€ (-178 K€ / CA 2020 et 91,3 % de réalisation du budget), les **fluides** pour 904K€ (-100 K€ / CA 2020 et 95 % de réalisation du budget) et l'entretien/maintenance du site pour 256 K€ (+25 K€ / CA 2020 et 65,3 % de réalisation du budget). A noter en 2021 des **dépenses exceptionnelles de 181,6 K€** (+102,4 K€ / CA 2020 et 100 % de réalisation du budget) liées au **remboursement partiel du fait du contexte sanitaire** des abonnements et cours perçus sur l'exercice 2020 (DB-109-2020 et DB-327-2020). Ce montant est le solde des sommes déjà remboursées sur 2020.

> investissement : les dépenses progressent de 189% par rapport au CA 2020 pour atteindre 595,5 K€ soit une consommation de 52% du budget total 2021:

Pour les 3 piscines sur Saint-Brieuc, les investissements représentent 260,5 K€ (+150%/ CA 2020 et 46 % de réalisation du budget) dont 156 K€ dans le cadre du contrat de performance énergétique (réalisation de 63 % du budget) et 63,5 K€ pour la réhabilitation du bassin sportif d'Aquabaie (réalisation de 48 % du budget). Une enveloppe de 53 K€ pour le système monétique de gestion et de contrôle n'a pas fait l'objet de réalisation sur 2021. Globalement ce sont 305 K€ qui n'ont pas été réalisés du fait de décalages d'opérations.

Pour la piscine sur Binic-Etables, les investissements représentent 27,2 K€ (+67%/ CA 2020 et 25 % de réalisation du budget) dont 14,2 K€ de matériel et mobilier (réalisation de 96 % du budget) et 3,3 K€ d'entretien du patrimoine (réalisation de 60 % du budget). Le taux de réalisation par rapport au budget total 2021 est liée à l'opération de rénovation du site budgétée pour 89,2 K€ pour 2021 mais réalisée à 9,8 K€ (81 K€ non consommés).

Pour la piscine sur Quintin, les investissements représentent 307,8 K€ (+261%/ CA 2020 et 67 % de réalisation du budget) dont 282,4 K€ d'entretien du patrimoine (réalisation de 60 % du budget) qui comprend 229 K€ dans le cadre du contrat de performance énergétique. Le reste des investissements concerne 25,8 K€ pour le système monétique de gestion et de contrôle (réalisation de 82,7% du budget). Le taux de réalisation par rapport au budget total 2021 est lié à la rénovation du toboggan budgétée à 29 K€ mais non réalisée et aux décalages sur les projets pour 123 K€.

Contrat de Performance Energétique 2020-2027 (DB-068-2020) : il a débuté au 1^{er} avril 2020 pour une durée de 7 ans et a pour objectif la baisse en volume de la consommation en fluides des piscines par une maintenance optimisée ainsi que par la réalisation d'investissements.

Le nouveau logiciel informatique Elisath installé à la patinoire et sur l'ensemble des piscines permettra entre autre des inscriptions et paiements en ligne et une uniformisation des sites.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	2 223	1 073	1 079	969	1 008	104%	-6%
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	2 223	1 073	1 079	969	1 008	104%	-6%

Les recettes de fonctionnement diminuent de -6% par rapport au CA 2020 en raison de la **réouverture** des sites uniquement en **juillet 2021**. Pour cette raison, les recettes déjà minorée de -30 % à -40 % lors du BP 2021 ont été réévaluées lors du budget supplémentaire 2021 à 969 K€ au lieu de 1,08 M€ (-109,7 K€). Au final, elles s'élèvent à 1,01 M€.

4) L'Hippodrome : 391,4 K€

Cet équipement est géré dans un budget annexe au budget principal.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	-147	-176	-149	-139	-137
Investissement	219	166	149	-89	196
Total	72	-10	0	-228	59

Le résultat global de clôture du budget annexe hippodrome passe de -228,2 K€ au 31/12/2020 à -287 K€ au 31/12/2021 avec une subvention d'équilibre du budget principal de 260 K€ en 2020 et de 229,1 K€ en 2021. **Hormis la diminution de la subvention d'équilibre, le besoin de financement est relativement stable en fonctionnement.**

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	194	182	216	226	196	87%	8%
Investissement	219	166	149	208	196	94%	18%
Total	413	348	365	434	392	90%	13%

90 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de +13% par rapport au CA 2020 (+18 % en dépenses d'investissement). Les éléments significatifs sont :

> fonctionnement : hausse de +8 % / CA 2020 et réalisation de 87 % du budget.

Retraité des 13,6 K€ de l'enveloppe pour dépenses imprévues, le taux de réalisation du budget total 2021 est de 92,2%. La hausse de +7 % entre 2020 et 2021 est principalement liée à l'avenant du contrat d'affermage dans le cadre de la crise sanitaire (DB-025-2021). Cette dépense de 9 K€ permet de minorer la part fixe de 2020 payée par les Traiteurs Briochins à 1 K€.

> investissement : progression de +18% par rapport au CA 2020 pour atteindre 195,6 K€ soit une consommation de 94% du budget.

Le montant des dépenses d'investissement est dans la moyenne de ce qui est réalisé annuellement sur ce budget annexe soit entre 157 K€ et 278 K€ par an depuis 2017. Les dépenses d'investissement comprennent d'abord le remboursement du capital de l'emprunt servant à financer les dépenses d'investissement à hauteur de 135,9 K€ (-13 K€ / CA 2020). Le reste des dépenses concerne principalement des travaux sur les extérieurs du site pour 55 K€ (aménagement d'une aire de jeux, clôture,...).

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	341	358	365	365	333	91%	-7%
Investissement	0	0	0	297	0	0%	/
Total	341	358	365	662	333	50%	-7%

50 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en diminution de -7% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **Pas de réalisation d'emprunt** en investissement pour équilibrer la section (budget total 2021 de 297,4 K€)

> 332,6 K€ de **recettes de fonctionnement qui sont stables / CA 2020** après retraitement de la subvention d'équilibre du budget principal (taux de réalisation de 91 % du budget). En dehors de 75 K€ de loyer de la Société des Courses (stable / CA 2020), la recette est principalement composée de la subvention d'équilibre versée par le Budget Principal qui s'élève à 229 K€ (-31 K€ / CA 2020). En effet, celle-ci est nécessaire car les recettes de fonctionnement doivent couvrir les dépenses de fonctionnement (amortissements,...) ainsi que les emprunts (paiement des intérêts et remboursement du capital). En 2021, elle a été ajustée pour couvrir au plus juste le besoin de financement du budget annexe Hippodrome.

5) Piste d'athlétisme Maryvonne Dupureur : 158,4 K€



La piste d'athlétisme Maryvonne Dupureur a été inaugurée le 12 juin 2019.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	112	178	204	198	157
Investissement	1 813	492	108	150	35
Total	1 925	670	312	348	192

Le besoin de financement de la piste d'athlétisme diminue de -71% entre 2020 et 2021 en raison :

> de la **fin de la construction du site** qui implique une **baisse significative des dépenses d'investissement** de -93 % par rapport au CA 2020. Il ne reste plus que des travaux de finalisation et d'aménagement qui n'ont été réalisés qu'à hauteur de 24 % du budget.

> de la **crise sanitaire qui vient minorer les recettes en fonctionnement**, il atteint 157,7 K€ alors qu'il était budgété à hauteur de 200 K€.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	117	181	209	203	158	78%	-13%
Investissement	3 851	859	108	150	35	23%	-96%
Total	3 968	1 040	317	353	193	55%	-81%

55 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en diminution de **-81% par rapport au CA 2020 (96 % en dépenses d'investissement)**. Les éléments significatifs sont :

> **fonctionnement : diminution de -13% / CA 2020 et réalisation de 78 % du budget.**

Cette diminution est principalement liée aux charges à caractère général qui diminuent de -21,3 K€ / CA 2020 pour un taux de réalisation de 70 % du budget. En raison de la **fermeture du site de mars à octobre 2021**, les dépenses sont moindress c'est le cas pour les fluides qui s'élèvent à 21,6 K€ soit -20,6 K€ / CA 2020 (taux de réalisation de 77 % du budget car cette dépense à été minorée de -15 K€ lors du budget supplémentaire 2021). La même remarque peut être faite sur tous les postes de dépenses : entretien et maintenance du site (-10,1 K€ / CA 2020), achat de fournitures (-6,9 k€ / CA 2020),...

> **investissement : diminution de -96% / CA 2020 et une réalisation de 23% du budget.**

Les dépenses d'investissement budgétées en 2021 correspondent à la finalisation des travaux de construction et à l'aménagement du stade couvert d'athlétisme. Les 35,3 K€ réalisés en 2021 correspondent principalement à l'achat d'une balayeuse et d'une laveuse pour le sol.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	5	3	5	5	1	20%	-67%
Investissement	2 038	367	0	0	0	/	-100%
Total	2 043	370	5	5	1	20%	-100%

13 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en diminution de -369,3 K€ par rapport au CA 2020 pour atteindre 0,7 K€. Les éléments significatifs sont :

> Pas de recette d'investissement : en 2020, les 366,9 K€ correspondaient aux soldes des subventions d'investissement perçues par le CNDP pour 239,5 K€ ainsi que par la Région pour 127,4 K€ dans le cadre de la construction du site.

> 0,5 K€ de recettes de fonctionnement soit -82 % par rapport au CA 2020 pour un taux de réalisation de 11 % du budget. En effet, les locations du site sont compliquées en raison du contexte sanitaire.

6) Sports Nature: 152,1 K€

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	126	165	142	179	140
Investissement	14	30	35	43	9
Total	140	195	177	222	149

Le besoin de financement du Sport Nature diminue de -24 % entre 2020 et 2021. Peu financée, le besoin de financement de cette politique dépend du niveau des dépenses et celui-ci a été moins important en 2021. En effet, **l'exercice 2020 comptait des dépenses exceptionnelles** en fonctionnement (entretien des sentiers et études) et en investissement (nouvelle passerelle aux Chaos du Gouët).

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	126	167	142	179	140	78%	-16%
Investissement	14	30	50	58	12	21%	-60%
Total	140	197	192	237	152	64%	-23%

64 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en diminution de -23 % par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **les dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 140,1 K€ soit -16 % / CA 2020 (réalisation de 78 % du budget) principalement en raison de **l'entretien des sentiers de randonnées** qui représente **136,6 K€** en 2021 (-15,6 K€ / 2020 et réalisation de 83 % du budget). Ce montant varie d'une année à l'autre car outre l'entretien courant, des interventions ponctuelles peuvent être nécessaires. Par ailleurs, l'exercice 2020 comprenait des dépenses exceptionnelles telles que 7,9 K€ pour une étude de faisabilité pour le centre d'hébergement et 2,6 K€ pour une étude sur la station VTT.

> **les dépenses d'investissement** s'élèvent à 12 K€ soit -60 % / CA 2020 (réalisation de 21 % du budget). Les dépenses pour l'entretien des sentiers de randonnées représentent 5,2 K€ soit -24,8 K€ / CA 2020 (réalisation de 26 % du budget). L'enveloppe 2021 a donc été peu consommée. Par ailleurs, à noter que 28 K€ étaient budgétés en 2021 pour le développement des sites de pratique du trail avec une solution de chronométrage permanent sans réalisation.

Saint-Brieuc Armor Agglomération entretient 2 fois par an 192 kilomètres de chemins :

- des liaisons majeures sur le territoire de Saint-Brieuc Agglomération
- des circuits VTT sur le territoire Sud-Goëlo
- 10 circuits pédestres sur le territoire de Quintin Communauté
- un circuit pédestre à Saint-Carreuc de l'ex-Pays de Moncontour
- les chaos du gouët du l'ex-SIVU du Chaos du Gouët

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	0	2	0	0	0	/	/
Investissement	0	0	15	15	3	20%	/
Total	0	2	15	15	3	20%	/

20 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées. Le budgété concernait le développement des sites de pratique du trail avec une solution de chronométrage

permanent. Le réalisé correspond à une subvention du Département pour la signalétique VTT.

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	126	165	142	179	140
Investissement	14	30	35	43	9
Total	140	195	177	222	149

7) Les autres dépenses: 335 K€

En résumé :					
Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	291	257	298	357	289
Investissement	198	183	-258	25	-79
Total	489	440	40	382	210

Globalement, le besoin de financement des autres dépenses diminue de -52% entre 2020 et 2021 mais de manière différente entre l'investissement et le fonctionnement :

- > **baisse significative du niveau d'investissement** entre 2020 et 2021 de -153,6 K€ (salle de sport de la Closerie et stade de Beach Volley) **cumulée à la perception de 109,1 K€ de recettes** de la Région par rapport à la réhabilitation de la salle de sport la Closerie.
- > **hausse exceptionnelle sur 2021 des dépenses de fonctionnement** du fait des 54,5 K€ de subventions versées dans le cadre du **PASS ASSO (DB-228-2021)**. Une recette de 27,3 K€ est attendu en 2022.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	296	265	306	365	305	84%	15%
Investissement	198	184	80	473	30	6%	-84%
Total	494	449	386	838	335	40%	-25%

40% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en diminution de -25 % par rapport au CA 2020 (+15 % pour les dépenses de dépenses de fonctionnement). Les éléments significatifs sont :

> **fonctionnement : progression de +15% / CA 2020 pour atteindre 304,8 K€ et réalisation de 84 % du budget.**

La dépense principale concerne les charges de personnel communes à l'ensemble de la politique sportive de l'agglomération qui s'élèvent à 226,1 K€ (-7,8 K€ / CA 2020 et 86 %

de réalisation du budget). La progression entre 2020 et 2021 concerne **54,5 K€ de subventions versées dans le cadre du PASS ASSO (DB-228-2021)** qui est une **action exceptionnelle** (100 % de réalisation du budget). C'est un fond d'urgence proposé par la Région dont l'objectif est d'aider les associations fragilisées par le contexte sanitaire et économique. La région prend à sa charge 50 % des subventions accordées. Une recette de 27,3 K€ est attendue en 2022. A noter, par ailleurs, que les charges à caractère général de la salle de sport la Closerie s'élèvent en 2021 à 14,2 K€ soit -6,4 K€ / CA 2020 (taux de réalisation du budget de 52,9 %) en raison d'économies sur les fluides et l'entretien du fait de la fermeture du site pour sa réhabilitation.

> investissement : diminution de -84% par rapport au CA 2020 et réalisation de 6% du budget.

La première raison de cette évolution est la fin des travaux de réhabilitation la salle de sport la Closerie qui s'élève à 2,3 K€ en 2021 soit -50,5 K€ / CA 2020 (100 % de réalisation du budget). La seconde raison concerne le stade de Beach Volley qui s'élève à 27,9 K€ en 2021 soit -103,2 K€ / CA 2020 (6 % de réalisation du budget soit 440 K€ non consommés). La Préfecture ayant remis en cause la légalité du bail emphytéotique administratif, la solution aurait été la cession de terrain que la commune de Binic-Etables a refusé par un vote défavorable au Conseil Municipal du 07 octobre 2020, induisant ainsi l'abandon du projet.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	5	8	8	8	16	200%	200%
Investissement	0	1	338	448	109	24%	10900%
Total	5	9	346	456	125	27%	1389%

27 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en progression de +115,8 K€ par rapport au CA 2020 pour atteindre 125,1 K€. Les éléments significatifs sont :

> fonctionnement : progression de +7,7 K€ / CA 2020 pour atteindre 16 K€ et réalisation de 200 % du budget. La raison principale à cette évolution est la perception de 5,5 K€ de remboursements d'assurances sur la rémunération de personnels dans le cadre d'arrêts de travail (nouveau 2021 non prévue au budget total 2021).

> investissement : progression de +108 K€ / CA 2020 pour atteindre 109,1 K€ du fait d'une subvention de **109,1 K€ de la Région** dans le cadre des travaux de **réhabilitation la salle de sport la Closerie**. Le taux de réalisation de 24 % du budget total 2021 vient de la non réalisation de 338 K€ de recettes dans le cadre du stade de Beach Volley.

8) Pole Nautique Sud Goëlo : 809 K€

En résumé :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	50	11	45	15	66
Investissement	44	-46	-45	41	-134
Total	94	-35	0	56	-68

Constat d'une dégradation du besoin de financement global entre les exercices 2020 et 2021 : +94% (soit +33 K€).

Le besoin de financement se dégrade sur la partie investissement du fait de renouvellement de matériels un peu plus important que l'année précédente et la non réalisation d'un emprunt inscrit au Budget 2021 pour 210 K€. A noter **toutefois une très nette amélioration de l'excédent de financement en fonctionnement (+500 %/2020)** du fait d'un niveau de recettes bien supérieur à 2020 mais également supérieur à la situation 2019 d'avant Covid.

Les dépenses :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	584	561	615	659	620	94%	11%
Investissement	143	159	166	222	187	84%	18%
Total	727	720	781	881	807	92%	12%

92 % des dépenses ont été réalisées, dont 94 % en section de fonctionnement. Ces dépenses sont en augmentation de 12 % par rapport à 2020. 84 % des dépenses d'investissement ont été consommées.

Les éléments significatifs sur ce fonctionnement sont présentés ci dessous :

> **les dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **620,4 K€** soit +11 % / CA 2020 (réalisation de 94% du budget) principalement composées des **charges générales** de **164,8 K€** (+20,44 %/ 2020) soit une augmentation de +27,9 K€, notamment due à un rattrapage de 5 années de la taxe d'amodiation versée à la commune de Binic Etables sur Mer mais également 2 années de prestations paie au CDG29, de **frais de personnel** de **438,7 K€** (+8,24 %/2020) soit + 33,4 K€, évolution due à des besoins contractuels supplémentaires + 17,9 K€, 2 années de cotisations formation continue AFDAS + 7,8 K€ et une augmentation de la cotisation prévoyance Santé +7,2 K€. Viennent s'ajouter également les frais financiers de **16,9 K€** (-11,44 %/2020).

> **les dépenses d'investissement** s'élèvent à **187 K€** (+18% / 2020) soit +29,4 K€ et sont composées du remboursement du capital pour **66,7 K€** (+4,7 % / 2020) et du renouvellement impératif de matériels pour **93,4 K€**, des travaux aménagement de vestiaires pour **19,4 K€** et la fin de travaux de toiture pour **6,7 K€**. A noter que l'enveloppe des **50 K€ HT** annuel est dépassée mais en 2021 le pôle nautique a vendu et fait reprendre pour **6,9 K€** de matériels nautiques.

Les recettes :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	634	580	660	674	686	102%	18%
Investissement	187	106	121	263	53	20%	-50%
Total	821	686	781	937	739	79%	8%

79 % des recettes ont été réalisées par rapport au prévisionnel total en mettant en avant le taux de réalisation des recettes de fonctionnement de 102 % avec une évolution de 18 % par rapport à 2020. Le taux de réalisation des recettes d'investissement est bas (20%)

mais n'intègre pas une recettes d'emprunt de 210 K€ qui avait été inscrite pour le financement des investissements.

>Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 686 K€ (+106 K€ / CA 2020)

Elles comprennent principalement les produits liés aux cotisations, les activités, stages, les régates, la location de matériel, les licences et la facturation aux scolaires et groupes pour **263,5 K€**

(+72,1€ / CA 2020) soit une amélioration de 37,7 %. En terme de fréquentation, 2021 a vu - 1 448 stages de vendus, avec un taux de 92 % de remplissage des places
 - l'accueil à l'année de 15 groupes et 162 pratiquants annuels

Des produits exceptionnels ont été versés pour **415,5 K€** (+31,2 K€ / CA 2020) dont 370 K€ de subvention du budget Principal de Saint-Brieuc Armor Agglomération mais également 12,9 K€, 31,3 K€ de fonds de solidarité COVID, de ventes aux enchères de matériels non exploités et 1,7 K€ de remboursement divers.

Les **recettes d'investissements** sont en 2021 de **53 K€** (-50 % / 2020) soit **+6,9 K€** et correspondent à la subvention d'équipement du budget Principal de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour 50 K€ et la reprise de 5 catamarans pour 6,9 K€.

9) Golf de la Baie de Saint-Brieuc : 663 K€

En résumé :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	103	104	85	140	112
Investissement	-55	-53	-85	-99	-86
Total	48	51	0	41	26

Constat d'une baisse de l'excédent de financement global entre les exercices 2020 et 2021 de -49% soit -25 K€.

L'excédent de financement se **dégrade sur la partie investissement** du fait d'un renouvellement de matériels un peu plus important que les années précédentes mais la situation reste en excédent de financement du fait de **l'amélioration du fonctionnement**. Cependant certains gros investissements comme le système d'arrosage ne sont pas encore intégrés dans ces résultats.

Les dépenses :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	562	564	621	674	577	86%	2,30%
Investissement	55	48	295	329	86	26%	79,17%
Total	617	612	916	1 003	663	66%	8%

66% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, avec seulement 26 % de dépenses d'investissement. Ces dépenses sont en hausse de 8% par rapport au CA 2020 du fait de l'investissement qui passe de 48 K€ à 86 K€ et qu'il n'y a eu que 26% de taux de réalisation.

Le faible taux de réalisation en investissement s'explique par la réflexion en cours sur le mode de gestion du Golf et que les investissements, notamment relatifs au renouvellement du système d'arrosage, sont suspendus jusqu'à cette décision de gestion.

Sinon le fonctionnement n'est en évolution que de 2,3 % par rapport à 2020

Les éléments significatifs sur ce fonctionnement sont présentés ci dessous :

> **les dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **577,4 K€** soit +2,3 % / CA 2020 (réalisation de 86 % du budget) principalement composées des **charges générales** de **194,5 K€** (-6,95 %/ 2020) en diminution du fait de la réduction des achats Pro shop, de **frais de personnel** de **355,5 K€** (+8,53 %/2020), évolution due à la revalorisation du taux horaire conventionnel, à l'impact COVID avec la mise en place du chômage partiel et le recours à des agents non permanents. Viennent s'ajouter également les frais financiers de **19,5 K€** (-3,72 %/2020) et des annulations de créances pour **4,5 K€** (+0,92%) et des charges exceptionnelles pour 3,5 K€

> **les dépenses d'investissement** s'élèvent à **85,6 K€** (+62,1 %/2020) et sont composées du remboursement du capital pour 49 K€ et du renouvellement impératif de matériels pour **36,7 K€**.

La consommation de crédits de 26 % est due à la réflexion du mode de gestion à venir en 2022.

Les recettes :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	665	668	706	814	689	85%	3%
Investissement	0	0	210	230	0	0%	#DIV/0 !
Total	665	668	916	1 044	689	66%	3%

66 % des recettes ont été réalisées par rapport au prévisionnel total en précisant qu'il n'y a aucune recettes concernant la section d'investissement et le taux de réalisation du fonctionnement est de **85 %**. Ce taux est bon et n'a pas subi les impacts de la crise comme en 2020 avec les fermetures d'établissements.

> **Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 689 € K€** et sont en augmentation de 3,1 % par rapport à 2020 (+20,8 K€ / CA 2020). elles correspondent pour 93 % à des recettes de prestations d'accès au terrain et vente d'articles au Pro Shop pour **643,20 K€**. **Le chiffre d'affaires est en progression de 15,5 % par rapport à 2020**. A cela s'ajoute des recettes de location du restaurant et remboursement des charges pour **19,9 K€** et des recettes en atténuation de 25,7 K€ en progression de 2,7 % qui intègrent la constatation du stock de marchandises en fin d'année.

> Aucune **recette d'investissement** n'est constatée en 2021 comme en 2020. L'inscription budgétaire intégrait un emprunt dans le cas où les travaux d'arrosage auraient été réalisés.

H. INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

MONTANT REALISE = 0,94 M€	
FONCTIONNEMENT = 0,92 M€ Taux réalisation 98%	INVESTISSEMENT = 0,02 M€ Taux réalisation 51%

La plate-forme d'insertion Sociale et Professionnelle de SBAA, à l'attention des personnes en insertion / recherche d'emploi / mobilité professionnelle, définit les actions à mettre en œuvre sur le territoire de l'agglomération pour une période de 3 années (2021/2023).

Il s'agit d'une démarche volontariste de SBAA, relevant en effet d'une compétence non obligatoire des communautés d'agglomération. L'intervention de SBAA vient en complément des actions menées par l'Europe ; le Département ; l'État ; Pôle Emploi ; la Région ; la CAF (CTG), dans le cadre de leurs compétences respectives, d'accompagnement des publics les plus précaires. Elle vise également à coordonner et accompagner les acteurs de l'insertion sur le territoire de l'agglomération à 32 communes.

Les 5 axes d'intervention de la plate-forme d'insertion sociale et professionnelle se déclinent comme suit :

- > Repérage – Accueil – Information – Accompagnement de premier niveau
- > Lever les freins à l'emploi
- > En route vers l'emploi
- > Actions spécifiques de cohésion sociale
- > Ingénierie de services

1435 personnes ont été accueillies dans le PAE-Point Accueil Emploi et 301 personnes ont été reçues en entretien individuel sur l'année 2021.

En résumé :

Besoin financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	672	688	709	721	531	-23%
Investissement	0	17	34	40	21	24%
Total	672	705	743	761	552	-22%

Le besoin de financement diminue de -22% entre 2020 et 2021 en raison du fonctionnement et des **recettes exceptionnellement élevées en 2021** : 100 K€ perçues dans le cadre de l'appel à projet «Cité de l'Emploi». A nuancer néanmoins puisque les recettes ont été perçues avant les dépenses : 100 K€ de recettes perçues sur 200 K€ attendues / 14,9 K€ de dépenses sur 200 K€ ont été réalisées. Le solde des dépenses et recettes est prévu en 2022.

Appel à projet «Cité de l'Emploi» : Par des moyens renforcés (100 K€ de subvention par an sur 2 ans) et la mobilisation des acteurs, les cités de l'emploi ont pour but d'améliorer le repérage et le raccrochage des demandeurs d'emplois des QPV (quartiers politique de la ville) aux dispositifs de droit commun. L'appel à projet « Cité de l'Emploi » se fait sur les exercices 2021-2022 pour un coût de 200 K€ (charges de personnel comprises) entièrement subventionné par l'État.

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	853	875	926	938	918	98%	5%
Investissement	40	17	34	40	21	53%	24%
Total	893	892	960	978	939	96%	5%

96 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 51 % en investissement), ces dépenses progressent de +5% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> Fonctionnement : progression de +5% / CA 2020 et réalisation de 98% du budget total 2021. Les dépenses de personnel progressent de +27,7 K€ (réalisation 106%) dont 14,9 K€ dans le cadre de l'appel à projet «**Cité de l'emploi**» (recrutement temporaire jusqu'au 31/12/2022). L'autre dépense en progression significative concerne diverses **actions récurrentes pour l'aide au développement et /ou aux études de soutien à la création des structures de l'IAE** (Insertion par l'activité économique) qui s'élève à 18,8 K€ soit +15,6 K€ / CA 2020 (réalisation de 55%). En 2021, cela concerne notamment un partenariat avec Rich'Ess et le dispositif Déclic.

Action « Déclic » : Retour à l'emploi des publics de rue en partenariat avec le Trait d'Union, Armor Emploi, ADALEA et la ville de St Brieuc. 28 participants pour 30 sessions de 2 heures.

Partenariat avec Rich'Ess : développement d'une Politique ESS à destination des élu.es et techniciens des 32 communes de SBAA :

Engagement d'un partenariat avec le pôle ESS – Rich'ess, de mars 2021 à mars 2022, qui se décline autour de 3 axes :

- *acculturation des élu.es et techniciens à l'ESS, interconnaissance et découverte d'initiative pour permettre aux élu.es et techniciens de monter en compétences sur les questions de l'ESS.*
- *diagnostic de l'ESS sur le territoire de SBAA , état des lieux et accompagnement sur la définition de besoins émergents sur le territoire afin de valoriser notre territoire en le révélant (atouts, potentiels)*
- *accompagnement de la collectivité dans la construction et la formalisation d'une politique ESS*

> Investissement : progression de +24% / CA 2020 et réalisation de 53% du budget total 2021. Les dépenses qui progressent concernent principalement les subventions d'équipement au titre de l'**investissement de croissance** octroyées aux structures de l'Insertion par l'Activité Economique pour améliorer les conditions de travail et développer les activités proposées aux publics salariés qui y sont accueillis. Elles s'élèvent à 14 K€ en 2021 soit +7,5 K€ / CA 2020 (réalisation de 100%). Le taux de réalisation des dépenses d'investissement s'élèvent à 51 % du fait principalement de l'entretien du patrimoine qui s'élève à 5,1 K€ pour le site de l'Espace initiative Emploi (réalisation de 22%). Des **travaux** tels que le **réaménagement du Point Accueil** Emploi et la réfection de 6 bureaux sont **décalés à 2022**.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	181	187	217	217	387	178%	107%
Investissement	40	0	0	0	0	/	/
Total	221	187	217	217	387	178%	107%

178 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en progression de +107% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

- > **100 K€** perçus dans le cadre de l'appel à projet «**Cité de l'emploi**» en décembre 2021 et non prévus au budget 2021. L'agglomération a été déclarée lauréate en août 2021. 60 nouvelles Cités de l'Emploi ont ainsi été créées, portant le nombre au total à 84 au niveau national. 2 autres territoires Bretons ont également été labellisés Rennes et Vannes.
- > **+40,6 K€ de loyer** à l'atelier du cœur et à l'Espace Initiative Emploi pour atteindre 212,8 K€ (125 % de réalisation) du fait de la **facturation d'un trimestre en trop** sur l'exercice 2021.
- > **+63,7 K€** pour les avances du FSE (**Fonds social européen**) pour les deux postes de chargées de mission CIS et Coordination des actions d'insertion sociale et professionnelle sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour atteindre 74,1 K€. (réalisation de 158 %). La hausse s'explique par le versement des **soldes des opérations de 2019 et 2020**.

I - COHESION SOCIALE

MONTANT REALISE = 1,28 M€

FONCTIONNEMENT = 1,22 M€

INVESTISSEMENT = 0,06 M€

Saint-Brieuc Armor Agglomération est compétente pour les dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Depuis 2007, Saint-Brieuc Agglomération s'est dotée d'un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) associant les acteurs de la prévention et de la sécurité.

La **politique Cohésion Sociale** repose sur :

- le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)
- le Contrat Local de Santé
- La Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales.

➤ CISPD



Les thématiques des actions menées par le CISPD validées lors du comité de pilotage du 1^{er} mars 2017 (DB-131-2017) sont :

- Le bien vivre ensemble sur l'espace public
- La prévention des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes
- La prévention à l'égard des jeunes de 18-25 ans particulièrement exposés aux risques de délinquance
- La réinsertion sociale et professionnelle des personnes placées sous main de justice
- La lutte contre la radicalisation

Besoin de financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	116	95	113	150	150
Investissement	0	9	0	0	0
Total	116	104	113	150	150

Globalement, constat d'une augmentation significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 en section de fonctionnement : +58% (soit +55 K€). Elle s'explique en premier lieu par l'évolution des charges de personnel.

Outre les charges de personnel (59,7 K€ soit + 46,2 K€/2020), le poste principal de dépenses de fonctionnement est le soutien aux associations au titre du CISPDP pour un montant global de 71 300 €, dont le cofinancement du poste de la coordonnatrice des activités de l'association PSP 10 000 € et le cofinancement du poste de l'intervenante sociale au commissariat de Saint-Brieuc, pour un montant de 19 333 € (compte 65548).

La différence entre 2020 et 2021, en dépenses de fonctionnement réalisées, provient
 - de la cotisation Réso'Villes (6 069 €), imputée sur le budget de la Direction Prospective jusqu'en 2020
 - du financement d'une partie d'un emploi de l'association PSP (10 000 €) à compter de 2021.

En dépenses d'investissement, SBAA a fait l'acquisition d'une exposition « 13-18 Questions de Justice » en 2020. Il n'y a pas eu d'investissement en 2021.

➤ ACTION SOCIALE

Par délibération lors du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 (DB-397-2017), Saint-Brieuc Armor Agglomération a défini l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle Action Sociale : « les services de maintien à domicile (aide à domicile, soins à domicile, portage des repas, assistance administrative, homme toutes mains, téléalarme) pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap ou bénéficiant d'une prescription médicale, ou toute autre personne en faisant la demande, à l'ensemble du territoire de l'agglomération ».

Cette compétence sur les 32 communes a été confiée par l'agglomération au **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** au 1er janvier 2018.

Le CIAS comprend 3 lieux d'accueil : l'antenne centre à TREGUEUX, l'antenne sud à SAINT-BRANDAN et l'antenne littoral à BINIC-ETABLES-SUR-MER.

En résumé :					
Besoin de financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement		1000	855	855	789
Investissement		2300	24	38	17
Total	0	3 300	879	893	806

Analyse du besoin de financement : constat d'une baisse significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 : -76% (soit -2,49 M€).

Le besoin de financement est en forte baisse sur l'investissement du fait de l'acquisition du siège du CIAS en 2020 (2,3 M€).
 En fonctionnement, l'évolution des recettes s'explique pour partie par la facturation de loyers et charges dues sur les années antérieures (40 K€).

Les dépenses :

En fonctionnement 2021 du CIAS s'élèvent à 1,05 M€ (+ 50 K€/2020) dont 1 M€ de subvention de fonctionnement, 16 K€ (+ 8K€/2020) de taxes foncières pour le nouveau siège à Trégueux, depuis 2021 : 23,9 K€ de consommation d'eau, d'assainissement et d'électricité, 5,8 K€ de maintenance (+ 5,7 K€/2020), 2,6 K€ de fournitures (+ 1,7 K€/2020) et 0,9 K€ d'entretien de terrain. La subvention versée au CIAS doit couvrir le besoin de financement existant et les évolutions que doivent mettre en œuvre le service afin de rendre plus attractif le métier d'aide à domicile en revalorisant les salaires et répondre aux besoins croissants de la population. Ces évolutions correspondent à des obligations réglementaires (frais kilométriques) et aux actions à mettre en place pour revaloriser les métiers d'aide à la personne (revalorisation salariale).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 16,7 K€ (+ 14,4 K€/2020) et concernent le CIAS situé à Trégueux pour la pose d'une banque d'accueil 7 K€, des travaux de menuiserie au réfectoire 2,5 K€, la pose de prises pour bornes WIFI 2,6 K€, des travaux de reprise de la plateforme d'accès 2,8 K€ et l'acquisition de fauteuils de bureau pour 1,8 K€.

Pour mémoire, le CIAS bénéficie d'une avance de trésorerie de 1,68 M€.

➤ Le Contrat Local de Santé

Par délibération du conseil d'agglomération du 26 septembre 2019 (DB-190-2019) Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de s'investir et développer son engagement autour des questions de santé et d'accès aux soins en autorisant la signature du Contrat Local de Santé (CLS) et en validant le recrutement d'un chargé d'animation du CLS pour une période de 3 ans renouvelable. La participation de l'ARS s'élève à **37,5 K€ (+ 9,4 K€/2020)**.

Le Contrat local de santé (CLS) participe à la construction des dynamiques territoriales de santé. Il permet d'articuler les objectifs du projet porté par l'agence régionale de santé de Bretagne et les besoins repérés sur le territoire pour mettre en œuvre des actions au plus près de la population.

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 26 septembre 2019 (DB 191-2019) Saint-Brieuc Armor Agglomération a acté la prise de la compétence facultative santé.

Cette compétence comprend :

- L'animation et la coordination du contrat local de santé
- L'ingénierie, l'accompagnement technique et la mise en œuvre de projets facilitant l'accès aux soins et l'accès aux professionnels de santé
- Le soutien financier sous forme de fonds de concours ou subvention pour favoriser l'accès aux soins.





En résumé :

Les charges de la chargée d'animation ne figurent pas dans le tableau ci-dessous

Besoin de Financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	0	-19	-27	-27	-54
Investissement	0	30	80	110	44
Total	0	11	53	83	-10

Globalement, est constaté une baisse du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 : - 21 K€.

Le besoin de financement est en baisse compte tenu des subventions versées dans le cadre de prévention et protection de la santé (+ 36 K€ entre 2020 et 2021 par l'ARS et le Conseil Départemental). En investissement, les dépenses progressent pour favoriser l'installation de médecins généralistes (+ 14 K€ entre 2021 et 2021).

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 K€ (+ 2,8 K€/2020) pour l'organisation d'animation pour les internes en médecine.

De plus, par délibération du 7 février 2019 (DB-009-2019), Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de mettre en place un dispositif d'aide à l'installation de médecins généralistes (aide à l'acquisition/travaux et aide à la première installation). Dans ce contexte, les dépenses d'investissement s'élèvent à 44,1 K€ (+14,1 K€/2020) et correspondent au versement d'un fonds de concours à la Commune de PLERIN dans le cadre de l'aide à l'acquisition visant à valoriser l'installation de médecins généralistes.

Les recettes de fonctionnement correspondent à des subventions pour 19,5 K€ (+ 7 K€/2020) et proviennent de l'ARS pour 3,9 K€ dans le cadre d'une convention relative à des actions de prévention et de promotion de la santé auprès des gens du voyage (bilans de santé et vaccinations) et du Conseil Départemental pour 8,1 K€ dans le cadre d'une convention pour l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt en faveur de la démographie médicale dans les Côtes-d'Armor) et 7,5 K€ (- 5 K€/2020) dans le cadre d'une convention de subventionnement au titre de la Conférence des Financeurs Sport Santé.

➤ **La convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes-d'Armor**



Par délibération du 29 novembre 2018, Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de lancer une démarche partenariale avec la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor ayant pour objectif de renforcer l'efficacité et la cohérence des actions en direction des habitants par une vision globale et décloisonnée sur les champs de la petite enfance, l'enfance jeunesse, l'habitat, l'insertion et la vie locale.

C'est un cadre politique sur lequel se rattachent des financements et qui s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires d'un territoire et définit des priorités et des moyens via un plan d'actions.

Par délibération du 11 juillet 2019 (DB 173-2019), Saint-Brieuc Armor Agglomération a approuvé la convention territoriale globale 2019-2023 et le plan d'actions permettant de répondre aux enjeux identifiés.

Cette compétence comprend :

- L'animation et la coordination du contrat local de santé
- L'ingénierie, l'accompagnement technique et la mise en oeuvre de projets facilitant l'accès aux soins et l'accès aux professionnels de santé
- Le soutien financier sous forme de fonds de concours ou subvention pour favoriser l'accès aux soins.

Depuis 2020, la mise en œuvre de la CTG a appelé des dépenses de personnel relatives au poste de chargée de mission CTG. Ce poste est subventionné par la CAF. La participation 2021 s'élève à **15,6 K€**. De plus, dans le cadre de la convention CTG Pilotage Coopération passée avec la CAF, **57,8 K€** ont été versés à ce titre pour 2021.

J - PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

MONTANT REALISE = 1,84 M€	
FONCTIONNEMENT = 1,77 M€	INVESTISSEMENT = 0,07 M€

La politique petite enfance repose depuis janvier 2018 sur la gestion du Relais Parents Assistants Maternels ainsi que sur la gestion de deux équipements « La Farandole » à Quintin et « Potes & Potirons » à Binic-Etables-Sur-Mer.

En résumé :

Besoin de Financement en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	438	461	578	602	15
Investissement	38	54	87	131	55
Total	476	515	665	733	70

Globalement, le besoin de Financement de la politique « Petite Enfance, Enfance, Jeunesse » diminue en raison principalement de recettes perçues dans le cadre du PIA jeunesse.

Hors PIA jeunesse, le budget alloué à cette politique demeure stable et bénéficie d'un bon taux de réalisation.

La Politique Petite Enfance et Les relais Parents/Assistants maternels (RPAM) : 751 K€ (+43 K€ / 2020)

Les dépenses :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	708	690	710	709	722	102%	5%
Investissement	0	7	10	29	29	100%	314%
Total	708	697	720	738	751	102%	8%

En fonctionnement, la crise sanitaire a de nouveau impacté la réalisation des interventions de nos prestataires dans le cadre des ateliers d'éveil mais dans une moindre mesure qu'en 2020. En effet, les dépenses de fonctionnement reviennent au niveau de 2019. La mission d'animation et de lien social a pu être maintenue avec :

- 590 ateliers et soirées organisés ;
- 5 340 enfants accueillis ;
- 2 655 assistants maternels ;
- 209 parents reçus.

En investissement, des dépenses ponctuelles ont été réalisées il s'agit :

- du renouvellement du véhicule de Plérin (prévu au BP)

- du remplacement d'un second véhicule suite au sinistre du véhicule d'Yffiniac. Un budget supplémentaire a été attribué pour le remplacement du véhicule et du matériel détruit.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	551	429	410	411	448	109%	4%
Investissement	0	0	0	0	0		
Total	551	429	410	411	448	109%	4%

Le Relais Petite Enfance contractualise tous les 4 ans avec la CAF sous la forme d'un Contrat de Projets et obtient un agrément de fonctionnement qui lui permet de percevoir une prestation de service versée par équipement (par équipement la CAF entend antenne du relais soit 7 équipements).

Cette prestation de service a légèrement augmenté car elle intègre une mission complémentaire « formation continue des professionnels de l'accueil individuel ». A cela s'ajoute une subvention exceptionnelle sollicitée auprès du conseil d'administration de la CAF et relative à l'organisation d'un temps fort pour la promotion de l'accueil individuel.

En outre, le service sollicite régulièrement des subventions exceptionnelles auprès du Conseil d'Administration de la CAF concernant des projets annuels, ce qui vient compléter les recettes habituelles. Pour 2021, un soutien nous a été attribué pour l'organisation des Rencontres Territoriales Petite Enfance.

2 – Haltes-Garderies / Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : 721 K€ (équivalent à 2021)

Multi accueil "La Farandole": 322 K€ (+12 K€)

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	249	291	308	319	296	93%	2%
Investissement	13	19	23	41	26	63%	37%
Total	262	310	331	360	322	89%	4%

Parmi ces dépenses, il est à noter les augmentations suivantes :

- en fournitures d'entretien en raison du contexte sanitaire,
- en nombre de repas livrés qui s'explique par une fermeture de 2 mois 1/2 en 2020 suite au confinement (10 enfants maxi), contre une semaine de fermeture en 2021 avec un agrément de 15 enfants, ce qui représente 3 mois de repas supplémentaires).
- également des séances d'analyses des pratiques dirigées par une psychologue.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	144	160	150	150	151	101%	-6%
Investissement	0	0	0	0	0		
Total	144	160	150	150	151	101%	-6%

En raison d'un rattrapage de recettes (Financement Caisse d'Allocations Familiales) 2019 sur l'exercice 2020, les recettes sont constatées en légère baisse sur 2021.

Halte-garderie "Potes & Potiron" : 248 K€ (+ 10 K€/2020)

Les dépenses :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	207	209	227	230	235	102%	12%
Investissement	24	29	54	61	13	21%	-55%
Total	231	238	281	291	248	85%	4%

Globalement les dépenses augmentent légèrement (4%). Le fonctionnement porte une augmentation de 12 % (RH) minimisée par l'investissement dont la consommation n'est pas à la hauteur des prévisions (Taux réalisation 21%). Les travaux de réfection de la toiture prévus au budget n'ont pas été réalisés, seules les études ont été mandatées.

Les recettes :

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	81	121	88	88	98	111%	-19%
Investissement	0	0	0	0	13		
Total	81	121	88	88	111	126%	-8%

En fonctionnement, en 2020, la CAF a versé 16 K€ d'aide exceptionnelle en soutien aux petites structures suite à une diminution de leur activité à l'occasion de la fermeture totale ou partielle durant la crise épidémique, ce qui explique la baisse de 19 % entre 2020 et 2021.

En investissement, sur l'année 2021, une recette de 13 K€ correspondant à une subvention d'aménagement pour le multi accueil versée par la CAF.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : 151 K€ (-22 K€)

L'ALSH, rattaché au pôle de proximité situé à Quintin est destiné à l'accueil des jeunes de 3 à 17 ans.

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) accueillent les enfants le mercredi, les petites vacances scolaires et l'été. C'est un lieu d'activité où les enfants apprennent à vivre en collectivité. L'objectif est de permettre aux enfants de s'épanouir tout en respectant des règles de vie préétablies.

Pendant les vacances, les enfants évoluent autour d'un thème en relation avec l'actualité et les intentions pédagogiques du centre. Dans un contexte de détente, les enfants appréhendent des sujets variés et développent leur création et leur imagination. Chaque

semaine est programmée une sortie pédagogique à la journée, et à chaque fin de séjour : un temps fort pour valoriser les travaux et applications des enfants.

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **151 K€** (-22 K€ / CA 2020) dont :

- 151 K€ de participation à la MJC qui assure la gestion des accueils de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 11 ans et l'accueil des jeunes de 12 à 17 ans. La perception du bonus territoire directement par la MJC a été répercutée sur la participation de SBAA.

Les **recettes de fonctionnement** sont équivalentes à 2020 soit **204 K€** et proviennent de la CAF et de la MSA pour 32 K€ dans le cadre de la Prestation de Service et du Contrat Enfance Jeunesse et des remboursements de frais par les communes pour 172 K€.

Il n'y a pas de **dépenses d'investissement**.

4- PIA Jeunesse : 360 K€ (-7 K€)

Par délibération DB-151-2016, l'agglomération a répondu à l'appel à projet «Projets innovants en faveur de la Jeunesse», qui vise à favoriser l'émergence de politiques de jeunesse globales, intégrées et novatrices, en rassemblant les partenaires sur un périmètre d'action pertinent. Il s'agit de répondre aux besoins des jeunes (13-30 ans) de façon cohérente.

Il s'agit également d'agir pour réduire les inégalités, de permettre à chaque jeune d'exprimer ses potentialités quelle que soit son origine sociale et géographique.

Dans le cadre du PIA Jeunesse, Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est identifiée comme porteuse de projet et agit donc comme intermédiaire entre l'ANRU (opérateur national) et les maîtres d'ouvrages (partenaires locaux portant les actions). Une part de budget est donc destinée à la perception de la subvention de l'ANRU (article 7488) et à la redistribution aux maîtres d'ouvrages de la part qui leur revient (article 7489). Le montant est calculé sur la base du prévisionnel fourni par les maîtres d'ouvrage chaque année en fonction de l'état d'avancement de leur projet.

Sur 5 ans, 3,5 M€ de subventions financent les projets portés par l'agglomération (site mobile, bourses jeunes, insertion des étudiants, noctub, mobilités, évaluation, coordination) ou par les partenaires du projet (communes et associations).

Le PIA se décline en deux phases :

- la phase 1 du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2019 représentant 1,2 M€ d'aides
- la phase 2 du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2022 pour 2,3 M€ de financements

Compte administratif 2021 :

Analyse des dépenses : 20% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en diminution de 2% par rapport au CA 2020.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	148	367	1 829	1 844	360	20%	-2%
Total	148	367	1 829	1 844	360	20%	-2%

Les projets financés en 2021 correspondent au reversement d'une partie des aides perçues sur les deux premiers acomptes de la phase 2. Les financements ont été décalés pour partie sur 2022 compte tenu des délais liés à la signature de l'avenant au PIA (prolongation du PIA jusqu'au 31 décembre 2022). Par ailleurs le projet d'application mobile pour les jeunes sera mené en 2022.

Sur les 360 K€ de dépenses :

- 19 K€ ont été consacrés à l'évaluation et la communications
- 11,1 K€ à la bourse zéphyr (11 bénéficiaires en 2021)
- 330 K€ de financement des projets portés par les partenaires.

Les actions réalisées en 2021 pour un financement de 330 K€ concernent :

- Hillion (action 4 : vers un nouveau projet jeunesse, aménagement de cheminement cyclable vers le futur collège Est) : 159,7 K€
- Ploufragan (action 13 : aménagement des espaces publics en faveur des jeunes dans les quartiers : l'appropriation de l'espace public à l'Iroise) : 44,3 K€
- Pordic : action 20 : soutien initiative jeunes et 28 « ma ville me soutient, je participe » : 7 K€
- Saint-Brieuc Mairie (action 10 : création d'un pôle ressource jeunesse en centre ville) : 11,3 K€

- Avant Premières (action 6 : CJS-coopératives jeunesse de services et CJM-coopératives jeunes majeurs) : 25,9 K€
- MJC du Plateau (action 7ac : accompagnement des jeunes vers une pratique numérique inclusive et émancipatrice) : 12,9 K€
- MJC de Quintin (action 20 : permettre à l'ensemble des jeunes du territoires de bénéficier d'un accompagnement technique et financier de leurs projets d'intérêt collectif : OJS Quintin) : 1,1 K€
- Association Beauvallon (action 17 : action volontariste dans le domaine de la prévention en favorisant l'épanouissement des jeunes des quartiers prioritaires à travers une reconfiguration et une amplification des moyens et actions menées) : 67,7 K€.

Analyse des recettes : 46% des recettes inscrites en 2021 ont été titrées.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	91	356	1 820	1 827	852	47%	139%
Investissement	0	0	24	24	0		
Total	91	356	1 844	1 851	852	46%	139%

Les subventions perçues correspondent :

- au financement par la CAF de l'action bourse Zéphyr pour 6 K€
- au financement du PIA par l'ANRU pour 846 K€, correspondant aux acomptes 1 à 3 de la phase 2 (hors projets transports). Le solde de la participation sera versé sur 2022.

K – ENVIRONNEMENT

MONTANT REALISE = 84,51 M€		
Fonctionnement : 43,25 M€	FONCTIONNEMENT	Investissement : 41,26 M€
→ EAU POTABLE → ASSAINISSEMENT COLLECTIF, ET INDIVIDUEL, RESEAU DE CHALEUR → EAUX PUVIALES → ACTIONS ENVIRONNEMENTALES, AMENAGEMENT DES EAUX ET RESERVE NATURELLE DE LA BAIE → ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE, CHAUFFERIE BOIS → COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS	10,19 M€ 8 M€ 0,48 M€ 2,71 M€ 0,82 M€ 21,05 M€	15,41 M€ 19,86 M€ 3,53 M€ 0,02 M€ 0,12 M€ 2,32 M€
	TAUX RÉALISATION __ %	TAUX RÉALISATION __ %

a) EAU, ASSAINISSEMENT ET EAUX PUVIALES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - résultats définitifs par budget

Budgets	Fonctionnement				Investissement				Total	
	Résultat de l'exercice	Déficit/Excédent antérieur	Résultat cumulé	Restes à réaliser	Résultat de l'exercice	Déficit/Excédent antérieur	Résultat cumulé	Restes à réaliser	Résultat cumulé	Résultat cumulé (hors RAR)
Eau	7 873 598,19	0,00	7 873 598,19	0,00	-6 496 794,75	8 333 226,89	1 836 432,14	-3 440 022,57	6 270 007,76	9 710 030,33
Assainissement	6 735 077,80	0,00	6 735 077,80	0,00	-2 544 057,98	-5 194 048,78	-7 738 106,76	-2 894 696,35	-3 897 725,31	-1 003 028,96
SPANC	-19 956,86	-116 497,04	-136 453,90	0,00	10 030,10	11 611,99	21 642,09	0,00	-114 811,81	-114 811,81

• EAUX PUVIALES

Besoin de financement :					
en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	445	432	432	506	476
Investissement	3491	2500	2888	4705	2844
Total	3936	2 932	3 320	5 211	3 320

Constat d'une augmentation significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 :+13 %

Analyse des dépenses : 63% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de 27% par rapport au CA 2020.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	445	432	432	506	476	94%	10%
Investissement	4035	2 731	3 500	5 808	3 527	61%	29%
Total	4 480	3 163	3 932	6 314	4 003	63%	27%

4 M€ ont été consacrés sur 2021 (+0,9 M€ / CA 2020) et répartis de la manière suivante :

- > En fonctionnement : 475 K€. Cette somme constitue un versement du budget principal au budget annexe assainissement qui supporte la charge.
- > En investissement : 3,5 M€ à travers ces investissements, les services ont pour objectifs d'optimiser le fonctionnement du système existant, de réduire le ruissellement urbain, d'accompagner l'aménagement de l'espace public .

L'évolution de 10 % des dépenses de fonctionnement correspond à l'évolution du périmètre de la compétence eaux pluviales sur les 32 communes.
 Le taux de réalisation des dépenses d'investissement progresse de 29 %.

Analyse des recettes : 62% des recettes inscrites en 2021 ont été titrées

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	0	0	0	0	0	/	/
Investissement	544	231	612	1 103	683	62%	196%
Total	544	231	612	1 103	683	62%	196%

• **EAU POTABLE**

Besoin de financement :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	-8683	-7811	-7498	-7476	-10166
Investissement	3027	9121	7498	21910	14891
Total	-5656	1 310	0	14 434	4 725

Constat d'une augmentation significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 : +261% (soit + 3415 K€)
 le besoin de financement global augmente, car nous avons fait le choix de pas contracter d'emprunts au vu des excédents capitalisés antérieurs.

Le besoin de financement diminue en fonctionnement (-2,3 M€ / CA 2020) :
 Comme évoqué précédemment, l'augmentation des recettes suit globalement celle des tarifs de vente aux usagers, prévue par la prospective, mais est à nuancer par la prise en charge d'un décalage de surtaxes 2020 sur 2021, sur les secteurs Sud Goëlo et Gouët.
 Quant aux dépenses, les raisons principales de l'augmentation (hors réorganisation des postes comptables entre les services) concernent les frais liés au traitement des métabolites (imposés par le respect de nouvelles normes), la mise en place d'une convention d'achat d'eau en gros avec Leff Armor Communauté, ayant conduit à la prise en compte des achats 2020 en 2021, ou encore un changement de pratique dans l'enregistrement de certaines pièces réseau auparavant immobilisées.

La situation en terme de besoin de financement est donc en amélioration, avec une prudence dans la considération des décalages de régularisation de surtaxe.

Analyse des dépenses : 71% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de 33% par rapport au CA 2020.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	8738	9 612	9 993	11 011	10 192	93%	6%
Investissement	8560	9 703	21 296	24 804	15 407	62%	59%
Total	17 298	19 315	31 289	35 815	25 599	71%	33%

Ce sont **25,6 M€** de dépenses (+6,3 M€ / CA 2020) qui ont été consacrés à cette compétence en 2020 et **21 M€** (+3 M€ / CA 2020) de recettes réelles.

En exploitation, les **dépenses** s'élèvent à **10,19 M€** (+0,58 M€ / CA 2020) : Cette enveloppe finance la production (station, forage...) et la distribution de l'eau potable (plus de 2 000 Km de réseaux).

Concernant l'achat de produits chimiques, on retrouve un taux de réalisation de 81 % du service gestionnaire qui s'explique notamment par la difficulté en 2021 à estimer le besoin en **charbon actif**.

Des tests d'exploitation utilisant ce produit **pour traiter certains résidus de pesticides ou métabolites** (résidus de « métolachlores ») ont eu lieu courant 2021, avec pour objectif l'atteinte d'un **niveau de conformité réglementaire**, nouvellement établi par une **directive européenne**, obligeant le service à des adaptations rapides.

Cette conformité ne correspond cependant pas au seuil de potabilité de l'eau et il est possible d'obtenir à ce sujet une dérogation. Son atteinte constitue néanmoins un objectif important du service.

Courant 2021, le poste correspondant à l'achat de charbon actif a ainsi plusieurs fois été renforcé pour répondre à cette nouvelle norme, mais sans connaissance précise du volume nécessaire à l'atteinte de l'objectif.

Le taux de réalisation n'est donc pas optimum, mais il est plutôt le reflet d'une certaine prudence dans l'approvisionnement en charbon actif quant à cet objectif.

Parallèlement à cela, les recherches dans le traitement des métabolites ont conduit, comme évoqué précédemment à une hausse des commandes de charbon actif (+178%), avec au global, un taux d'évolution général sur l'achat de produits chimiques s'établissant à 113 % (poste pesant pour 40 % des dépenses du service).

La même problématique de traitement des métabolites a conduit à une forte augmentation des dépenses d'analyse du service laboratoire.

Cette augmentation a concerné principalement les analyses effectuée au cours du processus de traitement, mais également des analyses sur le réseau et le règlement d'analyses demandées par l'ARS.

En investissement les dépenses s'élèvent à **15,4 M€** (+5,7 M€ /CA 2020).

L'augmentation de 5,7 M€ résulte essentiellement du démarrage de l'usine d'eau. Pour autant le taux de réalisation n'est que de 55 %.

- **Concernant les dépenses générées par le service Réseau (taux de réalisation 46 %)**

Ce faible taux de réalisation est à mettre en lien avec celui des achats de matériel industriel du service, très faibles pour 2021 (37%) et qui a résulté notamment du décalage de dépenses de sectorisation et de métrologie (zone de Ploeuc) sur les lignes du service Patrimoine, ou sur 2022.

L'absence de responsable de service en 2021 a créé une perte de continuité entre les inscriptions budgétaires établies fin 2020 pour 2021, et leurs réalisations.

➤ **Concernant les dépenses générées par le service Maintenance Logistique Magasin (taux de réalisation 52 %)**

Les dépenses immobilisées de ce service sont des achats de véhicules spécifiques des services techniques DEA. (Les autres véhicules sont achetés par le biais du service 113 – commande publique).

Comme sur le budget Assainissement, le service avait entamé une démarche d'achat de poids lourd au printemps 2021, pour un montant estimé à 125 000 € HT. Cependant plusieurs difficultés ont été rencontrées : délai dans l'obtention de devis, arrêt maladie du responsable, ...

Les crédits avaient été maintenus fin 2021 par prudence car un devis revu était toujours attendu en septembre dernier (préparation de la DM de novembre 2021).

Ce devis n'a toujours pas été obtenu et les crédits seront redemandés au BS 2022.

Le service réfléchit à la passation d'un marché au lieu d'un achat via l'UGAP.

La DEA a également décidé d'annuler le projet de remplacement du moteur d'un chargeur (9 000 €).

Il a été jugé préférable de prévoir ultérieurement le remplacement du chargeur lui-même.

Le taux de réalisation des achats de compteur s'est également révélé moins important que la prévision établie pour le budget primitif 2021.

En effet, le choix a été fait de passer les pièces compteur, initialement prévues en investissement, en section de fonctionnement.

On retrouve ce décalage dans le poste « fourniture d'entretien et de petit équipement », en fonctionnement, dans les lignes comptables de ce service.

➤ **Concernant les dépenses de travaux (taux de réalisation 59 %)**

Le taux de mandatement pâtit intrinsèquement de la nature des dépenses considérées ici. Ces dernières correspondent en effet, pour une partie conséquente, à des chantiers de longue durée, pour lesquels l'engagement de la dépense (hors APCP / programme de travaux) se fait dès la première année des travaux, tandis que le mandatement s'étale sur plusieurs années, au fil du règlement des factures.

Pour obtenir une image complète du mandatement de ce type de dépense, il faudrait considérer le taux par projet, sur le nombre d'années d'exécution correspondant.

Le mécanisme comptable associé à ces dépenses conduit à générer à chaque fin d'exercice de nombreux reports.

Le mandatement de ces derniers ne vient pas compenser le phénomène décrit plus haut, car ils font l'objet d'une inscription propre au budget. Eux-mêmes peuvent générer la même dégradation du taux de mandatement annuel si le projet concerné s'étale sur plus de deux ans.

Ce phénomène est cependant amoindri par la délibération d'un programme de travaux concernant la construction de la nouvelle usine d'eau potable, qui représente environ la moitié des dépenses d'investissement du service en 2021.

Les programmes, ou APCP, permettent d'acter un prévisionnel de dépenses par année, et d'adapter l'engagement à ce programme, limitant ainsi le nombre de reports.

L'impact sur le taux de réalisation du service a donc bénéficié de cette forme d'investissement.

Cet APCP a cependant lui même subi un décalage de dépenses d'environ 2 000 000 d'euros, ce qui a limité son intérêt quant au taux de réalisation. Sans ce décalage, il aurait été de 69 %.

Cette méthode semble cependant porter ses fruits puisque le taux de réalisation reste en augmentation par rapport à 2020 (35 %).



- **Analyse des recettes** :98% des recettes inscrites en 2021 ont été titrées

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	17421	17 423	17 491	18 487	20 358	110%	17%
Investissement	5533	582	13 798	2 894	516	18%	-11%
Total	22954	18005	31 289	21 381	20 874	98%	16%

Les **recettes** s'élèvent à **20,3 M€** (+2,9 M€/ CA 2020). Les ventes d'eau représentent 17,2 M€ dont 14,3 M€ de ventes aux abonnés (+2,1 M€ / CA 2019).

- **Concernant les recettes de redevance eau issues de la régie. (Taux de réalisation 105 %).**

Les recettes perçues ont été plus importantes que le montant prévu au budget, mais restent globalement conformes à la prévision.

Celle-ci indiquait un montant basé sur la prospective « Calia », établie pour la période 2019-2028, en la minorant légèrement par prudence.

Cette dernière ne tient en effet pas compte de la composition tarifaire d'une année de facturation (composée généralement de deux années tarifaires, l'année N-1 et l'année N, dans des proportions dépendant des dates de relèves des différents secteurs) qui aurait tendance, dans un contexte global d'augmentation tarifaire (hors hypothèses prises sur les assiettes), à majorer les recettes.

La prévision prévoyait également la prise en compte de la redevance SDAEP interconnexion, également collectée sur cette ligne (et faisant l'objet d'un reversement sur l'article 6378), mais en la minorant du fait du manque de recul sur le mécanisme de péréquation mis en place en 2020 sur cette redevance.

Ces éléments ont ainsi conduit à un taux de réalisation important.

Cependant, la prospective présentait également une simplification dans le modèle de prévision, ne détaillant pas l'abonnement pour certains diamètres compteurs plus importants mais moins fréquents. Une petite partie des recettes était donc sous-estimée (environ 270 k€), ce qui a atténué le phénomène décrit plus haut.

- **Concernant les recettes issues des secteurs en délégation de service public. (Taux de réalisation 125 %)**

Comme pour les recettes régie, c'est la prospective « Calia » qui a orienté le BP 2021 sur ce poste.

Or, les recettes prévues par la prospective (3,6 M€) apparaissent moins élevées que celles qui ont été réellement constatées en 2021.

Comme pour la régie, la prospective ne prend pas en compte le décalage de composition tarifaire, ce qui a notamment induit ce principe de prudence.

Parallèlement à cela, l'enveloppe prévisionnelle prévoyait, pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment, des montants de redevance SDAEP interconnexion minorés.

Ces éléments constituent une partie de l'explication du taux de réalisation élevé.

Il est à noter par ailleurs un décalage entre 2020 et 2021, dans la régularisation comptable des surtaxes eau 2020, dont une partie s'est reportée sur 2021.

Il concernait des versements liés au secteur du Sud Goëlo ainsi qu'au secteur de l'ex Syndicat de Gouët, régularisés en 2021.

Ce décalage explique ainsi également le taux de réalisation important en 2021.

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **0,5 M€** (stabilité / CA 2020)

- **ASSAINISSEMENT**

Besoin de financement :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	-8556	-9200	-8450	-8302	-9972
Investissement	7094	17250	8450	9614	12286
Total	-1462	8 050	0	1 312	2 314

Constat d'une diminution du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 de -71% soit -5736 K€.

La Diminution du besoin de financement en comparaison à l'exercice 2020, s'explique par la contractualisation d'un emprunt de 4 millions sur 2021.

Analyse des dépenses : 79% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de 4% par rapport au CA 2020.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	7137	6 961	7 135	8 969	7 780	87%	12%
Investissement	13390	19 599	17 941	26 135	19 875	76%	1%
Total	20 527	26 560	25 076	35 104	27 655	79%	4%

27,66 M€ (+1,1 M€ / CA 2020) ont été consommés en dépenses réelles et, en recettes 25,3 M€ (+6,8 M€ / CA 2020)

En exploitation, les dépenses s'élèvent à 7,78 M€ (+0,82 M€ / CA 2020)

Elles financent l'entretien et la réparation des réseaux, le traitement des effluents (station d'épuration, lagunes...). Le service réseau enregistre un taux de réalisation de 75 %, lié à un report sur 2022 des prestations de contrôles des raccordements, ainsi qu'une sous réalisation au niveau des charges de fluides liée à une pluviométrie plus faible que les années précédentes. Par ailleurs, des charges concernant les transits d'eaux usées sur les années 2019 et 2020, ont été comptabilisées sur l'exercice 2021, +101 K€. A noter également, un changement de pratiques budgétaires, avec le passage en fonctionnement de dépenses, comme l'achat de tampons, auparavant passé en investissement. La hausse des dépenses d'exploitation est aussi liée à la régularisation d'une surtaxe de 2019, qui a été annulée sur 2021, suite à un problème de TVA.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 19,9M€ (+0,3 M€ / CA 20120)

15,7 M€ sont consacrés aux travaux sur les réseaux d'assainissement (priorité de services, aménagement et voirie) et matériels. Après une baisse constatée en 2018 par rapport à 2017 puis un retour à un niveau d'investissement antérieur en 2019, 2020 témoigne du lancement des travaux de grande ampleur sur les stations d'épuration de Saint Quay Portrieux et Lantic.

20,6 % de l'enveloppe d'investissement (soit 4,1 M€) a pour objet le financement de la dette (remboursement du capital).

Analyse des recettes : 75% des recettes inscrites en 2021 ont été titrées

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	15693	16 161	15 585	17 271	17 752	103%	10%
Investissement	6296	2349	9 491	16 521	7 589	46%	223%
Total	21989	18510	25 076	33 792	25 341	75%	37%

Les **recettes d'exploitation** s'élèvent à **17,8 M€** (+1,6 M€ / CA 2020)

La redevance d'assainissement collectif représente à elle seule 13,7 M€. L'évolution assez nette de la section d'exploitation provient d'une part de la **régularisation d'une surtaxe liée à l'exercice 2019**.

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à 7,6 M€ (+5,3M€ / CA 2020) dont 4 M€ d'emprunts contractés sur l'exercice 2021.

On constate une augmentation (3,32 M€ en 2020, soit +1,14 M€/2020) des subventions accordées notamment dans le cadre des travaux sur les stations d'épuration et des fonds de concours versées par les communes. Cette augmentation est liée au mécanisme d'AP/CP, le versement des recettes suit l'exécution des dépenses d'investissement pour ces projets.

- **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Besoin de financement :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	55	45	-9	-125	11
Investissement	5	0	9	20	-1
Total	60	45	0	-105	10

Constat d'une baisse significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 de - 78 % soit - 35 K€.

On observe que la section de fonctionnement demande un besoin de financement, qui est moindre cette année, en comparaison aux années précédentes. Cela s'explique par une **économie sur les charges de personnels qui est ponctuelle** et liée à un retard dans le recrutement de deux postes au sein des effectifs du SPANC.

Ce besoin de financement explique la **difficulté du Budget du SPANC à générer suffisamment de recettes pour palier les dépenses de fonctionnement.**

Analyse des dépenses : 69% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de 28% par rapport au CA 2020.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	279	177	275	306	227	74%	28%
Investissement	6	0	11	22	0	0%	/
Total	285	177	286	328	227	69%	28%

227 K€ (+50 K€ / CA 2020) représentent le montant des dépenses réelles du **BUDGET ANNEXE SPANC** essentiellement comptabilisées en exploitation. Depuis le 1^{er} janvier

2019, le SPANC est soustrait du budget Assainissement et fait l'objet d'un budget annexe TTC. Cette compétence est exercée sur l'ensemble du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération depuis sa création. L'activité se partage entre gestion en régie (les charges de personnel représentant en 2021 : 62 % des dépenses) et prestation de service (32 % des dépenses). Cette évolution est liée au contexte sanitaire et à un retard dans le démarrage de la prestation de contrôle par le prestataire privé. Concernant les charges à caractère général, elles comprennent principalement les prestations de contrôle en complément de celles réalisées en régie pour 72,1 K€ (+65,1 K€ / CA 2020).

Analyse des recettes : 50% des recettes inscrites en 2021 ont été titrées

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	224	132	284	431	216	50%	64%
Investissement	1	0	2	2	1	50%	/
Total	225	132	286	433	217	50%	64%

Les **recettes** s'élèvent à **216 K€** (+ 84 K€ / CA 2020) et concernent principalement les produits liés aux contrôles des installations individuelles pour 213 K€ (+88 K€ / CA 2020). Les participations de l'Agence de l'Eau s'élèvent à 2,3 K€ (-4,1 K€ / CA 2020) dans le cadre des contrôles des branchements ainsi que pour l'animation du programme de réhabilitation.

Le taux de réalisation à 50 % est à relativiser car des recettes ont été rajoutées au budget supplémentaire 2021 pour assurer l'équilibre de la section de fonctionnement suite à la reprise du déficit d'exploitation 2020 qui s'élève à 136 453,90 €.

B) ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET AMENAGEMENT DES EAUX

I - Actions environnementales : **131,3 K€**

Besoin financement En K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	128	148	99	62	99
Investissement	53	2	7	-17	-23
Total	181	150	106	45	76

Le besoin de financement des actions environnementales diminuent de **-49 %** par rapport à 2020 . Cette évolution résulte :

> Fonctionnement : du **versement des aides de la DREAL et de la DDTM** pour le poste de chargé de mission qui est **irrégulier** (rien en 2020 et 32 K€ en 2021 pour un coût chargé annuel de 50 K€).

> Investissement : une **subvention** sur un projet concernant les **forêts communautaires** réalisé en 2019 a été **perçue en 2021**.

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	131	148	143	151	131	87%	-11%
Investissement	57	2	7	6	0	0%	-100%
Total	188	150	150	157	131	83%	-13%

83 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses diminuent de -13% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **Fonctionnement : diminution de -11% / CA 2020 et réalisation de 87% du budget total 2021.** L'évolution est principalement liée à Natura 2000 qui comprend des dépenses d'études. L'exercice 2021 correspond à un solde d'étude sur les chiroptères pour 3,2 K€ soit -23 K€ / CA 2020 (réalisation de 29 % du budget). L'exercice 2020 comprenait des études dont 21 K€ pour la poursuite d'une étude hydraulique du fonctionnement de la tourbière du Haut Quéstel, sur les communes de Gausson et de l'Hermitage-Lorge. Le taux de réalisation 2021 est liée à une étude sur les forêts littorales de 7,2 K€ décalée en 2022. Certaines dépenses sont quand à elles en légère hausse dont la gestion des forêts communautaires avec 3 K€ de dépenses soit +2K€ / CA 2020 (réalisation de 30 % du budget). Une prestation de gestion de l'ONF budgétisée 6,5 K€ a été annulée car la proposition n'a pas été jugée satisfaisante.

> **Investissement : pas de réalisations malgré 6,4 K€ de budget total 2021** dont 3,1 K€ dans le cadre de Natura 2000 et 3 K€ dans le cadre de la gestion des forêts communautaires. Les dépenses de Natura 200 (signalétique) ont été réinscrites au BP 2022 pour 2K€. Les dépenses pour les forêts communautaires (panneaux) seront réinscrites quand le site sera prêt.

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	3	0	44	89	32	36%	/
Investissement	4	0	0	23	23	100%	/
Total	7	0	44	112	55	49%	/

49 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, elles progressent de +55 K€ / CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **Fonctionnement : progression de +32 K€ / CA 2020 et réalisation de 36% du budget total 2021. Elles comprennent :**

* de la vente de bois (pas de réalisation en 2021 contre 132 € en 2020)

* des subventions: en 2021, **7,5 K€** ont été perçus de la **DREAL** pour une **étude hydraulique** du fonctionnement de la **tourbière du Haut Quéstel**, sur les communes de Gausson et de l'Hermitage-Lorge. Il n'y a pas eu de subvention en 2020. Une subvention concernant l'étude sur les chiroptères est attendue pour 2022.

* le financement à 100 % du poste de la chargée de mission par la **DREAL et LA DDTM**. En 2021, 25 K€ ont été perçus sur un coût annuel chargé de 50 K€. La perception de ces subventions est irrégulière.

> **Investissement: 23 K€ de réalisation en 2021.** C'est une subvention de la DDTM dans le cadre de l'aménagement d'une desserte dans les forêts communautaires en 2019.

2 - Aménagement des eaux : 2,46 M€

Cette action concerne principalement la collecte et le traitement des algues vertes et la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Besoin financement En K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	146	-633	-375	585	442
Investissement	1	92	222	240	20
Total	147	-541	-153	825	462

Le besoin de financement des aménagements des eaux passent de -541 K€ en 2020 à 462 K€ en 2021 (+1 M€ / CA 2020) en raison principalement de :

> **La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations** avec 752,2 K€ de besoin de financement supplémentaire des dépenses de fonctionnement. Sur ce montant, le décalage entre la perception de la taxe GEMAPI et la réalisation des dépenses a conduit à la réalisation d'une provision des recettes non consommées pour 617,8 K€ (nouveau 2021).

> **La collecte et le traitement des algues vertes** avec 201 K€ de besoin de financement supplémentaire des dépenses de fonctionnement. Une subvention de 214 K€ est attendue en 2022 pour les mois de novembre et décembre 2021.

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	1 226	949	1 478	2 723	2 446	90%	158%
Investissement	1	95	222	240	20	8%	-79%
Total	1 227	1 044	1 700	2 963	2 466	83%	136%

83 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 8 % des dépenses d'investissement), ces dépenses progressent de +136% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **Fonctionnement : progression de +158% / CA 2020 et réalisation de 90% du budget.** La progression de 2020 à 2021 résulte principalement de :

* la collecte et le traitement des algues vertes : le tonnage d'algues récoltées est très variable d'une année à l'autre (4 235 T en 2018, 8 973 T en 2019 et 1 656 T en 2020) mais est exceptionnel en 2021 avec 11 266 T ramassées d'avril à décembre. Les dépenses s'élèvent donc à 996,6 K€ en 2021 soit +0,71 M€ / CA 2020 (réalisation de 93 % du budget). Ces dépenses sont financées par l'état à 100% pour le ramassage/transport et 50% pour le traitement.

* la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations : le décalage entre la perception de la taxe GEMAPI et la réalisation des dépenses conduit à la réalisation d'une provision de 617,8 K€ en 2021 (nouveau 2021). Le taux de réalisation des dépenses GEMAPI (hors frais de personnel) est de 83,4 % en 2021.

* les dépenses de personnel s'élèvent à 380,1 K€ soit +23,7 K€ / CA 2020 (réalisation de 104 % du budget) du fait de 2 renforts temporaires liés à l'accroissement de l'activité.

> **Investissement : diminution de -79 % / CA 2020 pour atteindre 8 % de réalisation du budget.**

Les travaux réalisés concernent principalement le solde de 17,8 K€ des travaux dans le cadre de la réhabilitation de la maison du Pré Aly qui est transformée en **Maison de la Pêche**. Les dépenses 2020 de 94,6 K€ concernaient déjà ce projet. Le taux de réalisation 2021 est principalement lié à la **GEMAPI pour laquelle 220,5 K€ étaient budgétés pour 1,8 K€ de réalisation**. Le faible taux de réalisation s'explique en partie par le retard dans les études hydrauliques. Les études de danger initialement prévues en 2021 seront finalisées en 2022. Par ailleurs, certains diagnostics complémentaires ont permis de redimensionner des projets en travaux d'entretien (digue des Rosaires,...).

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	1 080	1 582	1 853	2 138	2 004	94%	27%
Investissement	0	3	0	0	0	/	-100%
Total	1 080	1 585	1 853	2 138	2 004	94%	26%

94 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, elles progressent de +26 % / CA 2020. Les recettes dans le cadre de la GEMAPI (taxe et subventions) s'élèvent à 1,2 M€ soit -2,3 % /CA 2020 et 87 % de réalisation du budget. Des subventions sur des dépenses réalisées 2021 sont attendues en 2022. La progression de +27 % /CA 2020 vient donc principalement de la collecte et du traitement des algues vertes. En effet, compte tenu de l'augmentation des dépenses en 2021, les recettes augmentent également mais en moindre proportion car l'état des dépenses a été arrêté au 31/10/2021. La subvention s'élève donc à 714,6 K€ soit +512,7 K€ / CA 2020. Elle comprend 100 % du coût du ramassage et du transport, 50 % du traitement et 100 % des frais annexes et de frais de personnel. Le solde concernant novembre et décembre sera versé en 2022.

3 - Réserve Naturelle de la Baie : 125,9 K€

Besoin financement En K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	104	58	77	93	70
Investissement	1	1	4	4	0
Total	105	59	81	97	70

Le besoin de financement de la Réserve naturelle de la Baie progressent de +17 % entre 2020 et 2021.

L'explication principale de cette évolution est une nouvelle dépense avec le versement d'une **subvention** de fonctionnement de 13,4 K€ à l'**association Vivarmor Nature** pour le financement d'un **poste d'apprenti mis à disposition de la Réserve Naturelle**.

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	108	115	131	148	126	85%	10%
Investissement	1	1	4	4	0	0%	-100%
Total	109	116	135	152	126	83%	9%

83 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses progressent de +9% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **Fonctionnement : progression de +10% / CA 2020 et réalisation de 85% du budget.** La progression de 2020 à 2021 résulte principalement d'une nouvelle dépense avec le versement d'une **subvention** de fonctionnement de **13,4 K€** à l'association **Vivarmor Nature** pour le financement d'un **poste d'apprenti** mis à disposition de la Réserve Naturelle. La réserve Naturelle est co-gérée par l'agglomération et l'association et cette opération rentre dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage de l'État. Le taux de réalisation 2021 est lié à un budget 2021 surestimé pour les charges de personnel avec 103 K€ de dépenses pour 83,6 % de réalisation.

> **Investissement : pas de dépenses et pas de réalisation du budget** qui était prévu principalement dans le cadre d'un projet de table de lecture sur Yffiniac. Cette dépense a été réinscrite au BP 2022.

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	4	57	54	55	56	102%	-2%
Investissement	0	0	0	0	0	/	/
Total	4	57	54	55	56	102%	-2%

102 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, elles diminuent de -2% / CA 2020. la recette principale est une subvention de 55,2 K€ de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement) dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle de la Baie.

C) ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération voté le 8 juillet 2021 (DB-147-2021), l'agglomération entend affirmer son engagement dans une transition écologique maîtrisée (orientation 1.1). Ce budget comprend les actions développées au titre de l'énergie et du développement durable sur le budget principal mais également le budget annexe chaufferie bois.

Rendu obligatoire par la loi de Transition Energétique, pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, Saint-Brieuc Armor Agglomération a voté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au mois de septembre 2019 (DB-188-2019).

Le diagnostic, partagé avec les partenaires et le grand public pendant la première phase de concertation a permis de faire émerger 30 enjeux prioritaires pour le territoire. A partir de ces enjeux, le comité de pilotage a défini 6 orientations pour le territoire :

- ➔ Un aménagement territorial prenant en compte la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques.
- ➔ L'efficacité énergétique et la réduction des impacts pour des activités économiques compétitives.
- ➔ Le développement des énergies renouvelables et de récupération pour la sécurité et l'attractivité du territoire.
- ➔ Un territoire stockant du carbone et s'adaptant au changement climatique
- ➔ L'exemplarité des collectivités.
- ➔ L'implication de tous pour un territoire sobre et innovant.

Des objectifs pour 2030

Si le Plan Climat est conçu pour 6 ans (2018-2024), les objectifs qu'il doit poursuivre sont définis sur une trajectoire plus longue. L'ambition de Saint-Brieuc Armor Agglomération est qu'en 2030, avec une population en augmentation et en dépit des effets attendus du changement climatique, le territoire :

- s'inscrive dans une **perspective post-carbone** avec une **réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre** du territoire par rapport à 2010 et une **augmentation de 5% de la séquestration carbone** des sols, des forêts et des matériaux biosourcés
- **accélère la transition énergétique** avec une **réduction de 20% des consommations d'énergie** du territoire et une **production d'énergies renouvelables locales représentant 20% des consommations**
- **lutte contre la pollution atmosphérique** avec notamment une réduction des oxydes d'azote et des particules.

I – Énergie et développement durable : 584,1 K€

Besoin financement En K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	320	366	558	434	533
Investissement	-55	52	354	395	52
Total	265	418	912	829	585

Le besoin de financement progresse de +40% entre 2020 et 2021 en raison des dépenses de fonctionnement qui augmentent de +146 K€ sans aucune recette perçue. L'investissement n'est pas impactant car même si les recettes ne sont pas perçues, le programme d'investissement n'est réalisé qu'à hauteur de 10 %.

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	328	386	798	674	533	79%	38%
Investissement	2	52	496	537	52	10%	0%
Total	330	438	1 294	1 211	585	48%	34%

48 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 10 % en investissement), ces dépenses progressent de +34% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> fonctionnement : progression de +38 % / CA 2020 et réalisation de 79 % du budget total 2021. A noter :

> Hausse des dépenses de personnel de **+71,7 K€** entre 2020 et 2021 pour atteindre 285,4 K€ (réalisation 109 %) en raison entre autre d'un **recrutement non permanent pour 3 ans (PCAET et transition écologique)**, et d'un recrutement non permanent pour **1 an** sur le projet de **déshydratation** en fin d'année 2021.

> Hausse des dépenses du **Fonds Chaleur Territorialisé de +21,2 K€** entre 2020 et 2021 pour atteindre 25,7 K€ (réalisation 28,7 %) servant à accompagner des projets répondant aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial en termes de production renouvelable de chaleur. L'agglomération prend en charge les études de faisabilité des projets et les missions de prospection et d'accompagnement. Les sites concernés en 2021 sont entre autres la piscine Ophéa, la piscine Goelys, le collège de Ploelec-l'Hermitage et le collège de Saint-Quay Portrieux.

> Hausse des dépenses de la **filière bois de +18,2 K€** entre 2020 et 2021 pour atteindre 49 K€ qui est un coût hors RH (réalisation 96 %) pour fournir en plaquettes de bois les chaudières de la piscine goelys, du centre technique de l'eau et du dépôt des bus. La production 2021 représente 2 100 M3 dont environ 50 % de paillage issu des résidus de la production.

> Hausse des dépenses des **appels à projet de +19,3 K€** entre 2020 et 2021 pour atteindre 23 K€ (réalisation 45%). La dépense concerne l'appel à projet « **adaptation au changement climatique** ». Celui-ci vise à « soutenir et animer les initiatives permettant d'améliorer globalement la résilience du territoire face aux impacts actuels et futurs du changement climatique, en considérant les vulnérabilités locales ». Pas de dépense par contre pour l'appel à projet « planification énergétique ».

> 5,4 K€ (nouveau 2021) dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial. C'est le paiement d'un solde pour l'accompagnement de l'agglomération dans le cadre de l'élaboration du PCAET.

Le taux de réalisation de 79 % du budget vient du Fonds Chaleur Territorialisé (réalisation 28,7%), des subventions (réalisation de 79,3%) et des appels à projets (réalisation 44,3%) et de la non réalisation d'une prestation pour le Projet Alimentaire Territorial budgété 25 K€. Le manque d'effectifs et le temps nécessaire à des recrutements n'ont pas permis au service d'aller aussi vite que prévu sur les projets inscrits. Sur l'AAP « adaptation au changement climatique » où était ciblé des actions avec la jeunesse, les publics (jeunes et partenaires jeunesse) n'ont pas tous réagi à la hauteur des espérances, malgré une communication multicanale bien réalisée. Sur le Fonds chaleur également, malgré de nombreuses actions de communication et de mobilisation, certains publics, comme les entreprises, les bailleurs sociaux, sont assez difficiles à capter. Leur intérêt monte progressivement.

> investissement : stable / CA 2020 et réalisation de 10 % du budget total 2021. A noter :

> 8,2 % de réalisation soit 41,7 K€ dans le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine de l'agglomération (Gestion Technique Centralisée et installations solaires thermiques et photovoltaïques) budgété à 510,1 K€. En effet, en raison du départ du thermicien du service depuis septembre 2021, et des difficultés de remplacement engendrées, ces projets ont été mis en attente.

> 25,7 % de réalisation soit 5,2 K€ dans le cadre de la filière bois budgétés à 20,2 K€. En effet, le caisson livré le 6 décembre 2021 n'était pas conforme à nos exigences. Le fabricant est intervenu en mars 2022 pour faire les modifications.

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	8	20	240	240	0	0%	-100%
Investissement	57	0	142	142	0	0%	/
Total	65	20	382	382	0	0%	-100%

Il n'y a aucune recette perçue en 2021. Les éléments essentiels sont :

> Fonctionnement :

> **Aucune recette sur les 125,5 K€ inscrits pour le Fonds Chaleur Territorialisé et les 73,7 K€ inscrits pour les appels à projets.** En effet, la recette d'animation sur le fonds chaleur (63 K€) de l'Ademe est arrivée en décalage début 2022. Celles sur les études Fonds Chaleur arriveront également en 2022 suite à instruction par l'Ademe, et proportionnellement aux dépenses effectuées (moins importantes que prévues au budget 2021). Concernant les recettes sur les appels à projets, elles sont décalées au vu de l'avancement des dépenses (moins avancées que prévu au budget 2021).

> **Pas de recettes dans le cadre de la filière bois.** Il a été livré 225 M3 de bois au Centre Technique de l'Eau et 195 M3 au dépôt des bus. La facturation se fera en 2022 pour 5,5 K€ pour le CTE et 4,8 K€ pour Baie d'Armor Transports (24,5 € / M3). Par ailleurs, en 2021, la filière bois a aussi fourni à Goëlys 510 tonnes de bois non facturées car sur le même budget (budget principal) mais valorisables à hauteur de 12,5 K€.

> **Investissement:**

En raison de l'avancée des dépenses, il n'y a aucune recette sur les 142 K€ inscrits pour le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine de l'agglomération.

2 – La Chaufferie Bois : 352,9 K€

La chaufferie bois construite en 2014 sur le quartier de Brézillet est un projet arrêté dans le cadre de l'Agenda 21 communautaire. Elle alimente plusieurs bâtiments propriétés de Saint-Brieuc Armor Agglomération, de la Ville de Saint-Brieuc et du Conseil Départemental.

La chaufferie bois a connu des difficultés de mise en route et de réglage. Le début d'exploitation en régie par le personnel de l'agglomération a mis en évidence la technicité requise pour la gestion d'un tel équipement. Pour y remédier, Saint-Brieuc Armor Agglomération a signé un marché d'exploitation du site avec la société DALKIA (DB-217-2018). C'est un marché public d'exploitation avec gros entretien des installations et obligation de résultat qui a débuté le 24 septembre 2018.

Besoin financement En K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	-85	-65	-68	-68	-119
Investissement	52	70	68	36	66
Total	-33	5	0	-32	-53

Le besoin de financement s'améliore du fait de l'optimisation des charges associées à l'amélioration des recettes.

Le résultat global de clôture du budget annexe chaufferie bois passe de de -31,6 K€ au 31/12/2020 à +21,9 K€ au 31/12/2021 soit une amélioration de la situation financière du budget.

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	315	312	352	352	287	82%	-8%
Investissement	52	70	98	98	66	67%	-6%
Total	367	382	450	450	353	78%	-8%

78 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées (seulement 67 % en investissement), ces dépenses diminuent de -8 % par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

> **fonctionnement : diminution de -8 % / CA 2020 et réalisation de 82 % du budget total 2021.** Tout d'abord, il y a un décalage dans les fluides avec 13 mois en 2020 sur le gaz (+9 K€) et 13 mois en 2021 sur l'électricité (+2,4 K€). Retraitée de ces décalages, la diminution entre 2020 et 2021 passe à -7 %. Par ailleurs, le taux de couverture de la

chaufferie bois passe de 70% bois / 30% gaz en 2020 à 76% bois / 24% gaz en 2021 (78% bois/ 22% gaz en 2019). Le taux de réalisation du budget 2021 de 81 % est principalement lié aux fluides (eau/électricité/gaz) budgétés à hauteur de 138 K€ pour une réalisation de 107 K€ ainsi qu'à une enveloppe de frais juridiques de 5 K€ non réalisée. La redevance à l'exploitant s'élève à 150,2 K€ soit +3,9 K€ / CA 2020 soit 99 % du budget total 2021. Le contrat d'exploitation comprend les coûts d'exploitation et l'achat de bois qui sont à la charge de l'exploitant.

L'évolution à la baisse des dépenses correspond à un fonctionnement optimisé du site qui se traduit par **15 K€ de dépenses en moins** ainsi qu'à un **tarif du gaz négocié à la baisse** au 1ier janvier 2021 qui se traduit par **10 K€ de dépenses en moins**.

> investissement : diminution de -6 % / CA 2020 et réalisation de 67 % du budget total 2021. Le remboursement du capital de l'emprunt représente 55,6 K€ (+1,6 K€ / CA 2020). Par ailleurs , le budget 2021 prévoyait 41 K€ de dépenses dont 11 K€ de travaux de maintenance et 30 K€ pour la finalisation de la réalisation de la Chaufferie Bois. Seul des travaux de maintenance ont été réalisés.

La finalisation de la chaufferie bois par le paiement du solde des marchés de travaux et MOE est décalée dans le temps en raison des litiges et de l'élaboration d'un protocole d'accord par les experts pour fiabiliser et remettre à niveau l'équipement. La signature du protocole est en cours et les 30 K€ ont été réinscrits au budget 2022.

Recettes en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	400	377	420	420	406	97%	8%
Investissement	0	0	30	62	0	/	/
Total	400	377	450	482	406	84%	8%

84 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées et elles progressent de +8 % par rapport au CA 2020 :

Les **recettes d'exploitation** s'élèvent à **406 K€ (+8 % / CA 2020)** et correspondent à la vente de chaleur. Celle-ci s'effectue auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération (Aquabaie), de la mairie de Saint-Brieuc (Stéredenn), du délégataire CD 22 (Maison Départementale des Sports) ainsi que SBEC (Parc des Congrès et des Expositions et salle Hermione). L'évolution à la hausse est principalement liée à **Aquabaie qui, contrairement à 2020, n'a pas eu d'interruption de chauffe de ses bassins**. Par ailleurs, la consommation est aussi plus importante en raison d'une ventilation renforcée du site du fait de la crise sanitaire et en raison d'un hiver plus rigoureux en 2021 qu'en 2020 (hausse des « Degrés Jour Unifié » de 2105 en 2020 à 2352 en 2021 / données météo France).

L'emprunt du budget total 2021 de 61,6 K€ n'a pas été réalisé.

D) COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET DECHETERIES : 23,37 M€

Ce budget se caractérise, depuis le regroupement des intercommunalités, dans son mode de financement :

une partie du service relève de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et l'autre relève de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Le service financé par la REOM, doit être équilibré par la redevance. Le service financé par la TEOM, n'est pas soumis à cette obligation d'équilibre par les usagers du service.

Pour cette raison, une comptabilité analytique permettant de dissocier ces deux régimes de financement a été mise en place.

Cette situation est transitoire jusqu'au 31 12 2023, puisque l'Agglomération a voté en décembre 2021 la passage à un financement unique de sa gestion des déchets par une TEOM Incitative à compter du 1^{er} Janvier 2024.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	18 547	19 606	20 800	21 385	21 051	98,44%	7,37%
Investissement	1 508	1 881	4 045	5 071	2 317	45,69%	23,18%
Total	20 055	21 487	24 845	26 456	23 368	88,33%	8,75%

Le budget des services de collecte et traitement (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement) connaissent une augmentation de **8,75 %** avec un taux de réalisation de **88,3%**. Cela s'explique en partie par :

> **En fonctionnement** on constate une évolution de **1,5 M€/2020 soit 7,37 %** qui s'explique de la façon suivante :

- certaines **charges d'exploitation (+91 K€/2020)** comme le carburant, le poste fourniture de pièces et entretien des véhicules et les prestations de traitement des Déchets de Déchèteries Spéciaux (DDS) et déchets d'amiante.

- l'augmentation du **poste personnel pour (+224 K€/ 2020)** notamment due à l'évolution du GVT, PPCR et au personnel non permanent de remplacement CDG et Armor Emploi mais compensé en partie avec les remboursement de l'assurance de personnel.

- l'évolution des tarifs 2021 de **traitement facturés par Kerval** notamment pour tenir compte de l'équilibre de la péréquation transport pour **(+1 037 K€/2020)**

- Des **annulations et régularisations de recettes** sur exercices antérieurs pour **(+111 K€/2020)** et une baisse de la charge des intérêts d'emprunt **(-18 K€/2020)**



En Investissement, il y a une progression des dépenses de **(+437 K€/2020) soit 23,18 %** intégrant :

- des immobilisations supplémentaires **(+748 K€/2020)** notamment, pour répondre à la sécurisation des sites avec la mise en place de la vidéo surveillance, la mise en place du nouveau schéma de collecte au 1^{er} Janvier 2022, et du renouvellement d'investissements récurrents.

- des travaux et frais d'études en diminution de l'ordre de **(-230 K€/2020)**

- une diminution du remboursement du capital de la dette suite à la fin de contrats de prêts **(-59 K€/2020)**

Cependant ces dépenses d'investissements 2021 n'ont été consommées que pour **46 %** du budget, et **2,16 M€** ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2022.

1) Budget du service financé par la TEOM : 21,2 M€

Besoin de financement :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	1819	1 103	1 023	1 166	1 140
Investissement	-1256	-1 514	-1 002	-1 396	331
Total	563	-411	21	-230	1 471

Il en ressort une **diminution significative du besoin de financement global** entre les exercices 2020 et 2021 pour arriver à un excédent de financement qui atteint 1 471 K€ fin 2021 qui permet de financer le solde de restes à réaliser 2021 pour un montant de 1,55 M€.

Analyse des dépenses :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	16 772	17 709	18 766	19 100	18 931	99%	7%
Investissement	1 476	1 638	3 897	4 965	2 303	46%	41%
Total	18 248	19 347	22 663	24 065	21 234	88%	10%

Le service financé par la TEOM correspond au service de collecte du territoire de la Zone Centre et Nord de Saint-Brieuc Agglomération.

Ce budget est en augmentation de **10 %** par rapport au CA 2020 et le taux de réalisation est de **88 %**. (99 % en fonctionnement et seulement 46 % en investissement)

Dans le détail concernant les **dépenses de fonctionnement** du Budget TEOM en 2021 :

elles s'élèvent à **18,9 M€** et sont en augmentation de **7 % (+1,2 M€/2020)** et représentant **89 %** du budget TEOM 2021.

L'évolution des principales charges sont **les charges générales (+60K€/CA 2020)** comme les fluides le carburant, les prestations diverses, étude AMO passage TEOMi, **les charges de personnels (+314K€/CA 2020)** avec les évolutions GVT et PPCR ainsi que les remplacements, les **charges de gestion (+741K€/CA 2020)** avec le poste traitement des déchets avec la structure KERVAl et des **annulations de recettes (+104K€/CA 2020)**.

La répartition est la suivante :

- Le **service Collecte des déchets** pour **14,5 M€** soit près de **77 %** des dépenses 2021 du service et en évolution de **+896 K€** soit (6,6% /2020)

- La **gestion des déchetteries** pour **4,4 M€** soit **13%** des dépenses 2021 du service et en évolution de **+ 326 K€** (Soit +7,9 %/2020)

Les **dépenses d'investissement** du Budget TEOM s'élèvent à **2,3 M€** et sont en évolution de **665 K€** soit 41 %/2020 :

Elles regroupent notamment :

- Outre Le **remboursement du capital** de l'emprunt pour **438 K€**, l'investissement 2021 a répondu à la problématique de la **mise en sécurité des sites** et la mise en place du schéma d'**optimisation des tournées** et de renouvellement de matériels pour un montant **1 550 K€**, des travaux pour **127 K€**, des programmes d'éco-conteneurs enterrés pour **183 K€** et un solde d'étude pour la déchetterie du Mitan pour **6 K€**.

La répartition est la suivante :

- Le **service Collecte des déchets** pour **2,1 M€** soit 98 % des dépenses TEOM 2021 et est en évolution de **+ 0,8 M€** soit (61,5% /2020)

- La **gestion des déchetteries** pour **170 K€** soit 2% des dépenses TEOM 2021 du service et en évolution de **- 210 K€** (Soit -55,3 %/2020)

Analyse des recettes :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	18 591	18 812	19 789	20 266	20 071	99%	7%
Investissement	220	124	2 895	3 569	2 634	74%	2024%
Total	18811	18936	22 684	23 835	22 705	95%	20%

Les recettes de ce budget sont en augmentation de **20 %** par rapport au CA 2020 et le taux de réalisation est de **95 %**. (99 % en fonctionnement et 74% en investissement)

Les **recettes de fonctionnement** du budget **TEOM** s'élèvent à **20,1 M€** (+1,3 M€/2020) soit 94,8 % du budget 2021

Elles regroupent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 15,4 M€, les participations de Citeo et Eco Organismes 2,8 M€, 685 K€ de redevance spéciale, recettes matières pour 644 k€, 450 K€ de subvention d'équilibre du budget principal, 324 K€ de remboursements de salaires, 45 K€ de location du site de Lantic.

*En 2021 le service est financé par la TEOM avec application d'un taux unique sur l'ensemble du territoire à savoir **10,40 %** alors qu'en 2020 il était de 10,05 % (+3,5 % d'augmentation du taux).*

La répartition est la suivante :

- Le **service Collecte des déchets** pour **19,6 M€** soit près de **98 %** des recettes 2021 du service et en évolution de **+ 1,1 K€** soit (6% /2020)
- La **gestion des déchetteries** pour **0,5 M€** soit **2%** des recettes 2021 du service et en évolution de **+ 0,2 M€** (Soit +60 %/2020)

Les **recettes d'investissement** du Budget TEOM s'élèvent à **2,7 M€** et sont en évolution de 2,6 M€ soit 41 %/2020 :

2,5 M€ pour la **collecte des déchets** concernant du FCTVA pour 250 K€, un emprunt pour 2 M€, des recettes opération compte de tiers pour les conteneurs enterrés de la zone Nord pour 248 K€ et un remboursement de caution pour 2 K€.

118 K€ pour **les déchetteries**. Concernant du FCTVA pour 93 K€, une subvention sur l'étude concernant la déchetterie du site de Trégueux pour 20 K€ et la récupération d'une avance pour 5 K€.

2) Budget du service financé par la REOM : 2,1 M€

Besoin de financement :					
en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	196	246	103	72	187
Investissement	-32	-241	-124	-81	31
Total	164	5	-21	-9	218

En **fonctionnement**, le **besoin de financement est en augmentation** car la progression des recettes (+164 K€) ne couvre pas la progression des charges (+223 K€).
 En **investissement**, le **besoin de financement diminue** en 2021 du fait d'un investissement plus faible et de la perception du FCTVA (45 K€).

Analyse des dépenses :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	1775	1 897	2 034	2 285	2 120	93%	12%
Investissement	32	243	148	106	14	13%	-94%
Total	1 807	2 140	2 182	2 391	2 134	89%	0%

Le service financé par la REOM correspond aux services des territoires de Centre Armor Puissance 4, de Quintin Communauté et de Saint-Carreuc et applicable jusqu'au 31 Décembre 2023.

Le taux de réalisation des dépenses globales REOM du budget est de **89 %** et les dépenses sont stables par rapport à 2020.
 Cependant, on assiste à un faible taux de réalisation des investissements (13%), des projets sont reportés sur 2022 pour un montant de **79 K€** représentant **73 %** du budget d'investissement 2021.

Dans le détail, concernant les **dépenses de fonctionnement** du Budget REOM en 2021 :

Elles s'élèvent à **2,1 M€** et sont en augmentation de **12 % (+0,2 M€/2020)** et représentent **11 %** du budget TEOM 2021.

L'évolution des principales charges sont **les charges générales (+10K€/CA 2020)** comme les fluides le carburant, les prestations diverses, étude AMO passage TEOMi, **les charges de personnels (+90K€/CA 2020)** avec les évolutions GVT et PPCR et du fait du recours plus faible au personnel non permanent, les **charges de gestion (+296K€/CA 2020)** avec le poste **traitement des déchets** avec la structure KERVAL et des **annulations de recettes (+7K€/CA 2020)**.

La répartition est la suivante :

- Le **service Collecte des déchets** pour **1,5 M€** soit près de **71,2 %** des dépenses 2021 du service et en évolution de **+89 K€** soit (6,3% /2020)

- La **gestion des déchetteries** pour **0,6 M€** soit **28,8%** des dépenses 2021 du service et en évolution de + **135 K€** (Soit +28,05 %/2020)

Les **dépenses d'investissement** du Budget REOM s'élèvent à **14 k€** et sont en diminution de **-229 K€** soit -94 %/2020 : du fait d'un changement de camion en 2020 et du report des projets 2021 en 2022 pour 79 K€.

Les investissements réalisés en 2021 comprennent notamment un fonds de concours pour l'installation d'écopoints enterrés 2,2 K€, divers renouvellement de matériels 8,8 K€ et des menus travaux pour 3,1 K€.

La répartition est la suivante :

- Le **service Collecte des déchets** pour **4,2 K€** soit 29,8 % du dépenses REOM 2021 et est en évolution de - **225 K€** soit (-98,2% /2020)

- La **gestion des déchetteries** pour **9,8 K€** soit 70,2% des dépenses REOM 2021 du service et en évolution de - **4 K€** (Soit -25 %/2020)

Analyse des recettes :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	1971	2 143	2 137	2 357	2 307	98%	8%
Investissement	0	2	24	25	45	180%	2150%
Total	1971	2145	2 161	2 382	2 352	99%	10%

Les recettes de ce budget sont en augmentation de **10 %** par rapport au CA 2020 et le taux de réalisation est de **99 %**.

Les **recettes de fonctionnement** du budget REOM s'élèvent à **2,3 M€** (+0,1 M€/2020)

Elles regroupent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour 1,8 M€, les participations de Citeo et Eco Organismes 460 K€, recettes matières pour 84 k€,

La répartition est la suivante :

- Le **service Collecte des déchets** pour **2,3 M€** soit près de **98,2 %** des recettes 2021 du service et en évolution de + **150 K€** soit (7,1% /2020)

- La **gestion des déchetteries** pour **41 K€** soit **1,8%** des recettes 2021 du service et en évolution de **14,6 K€** (Soit 55,3%/2020)

S'agissant des **recettes d'investissement** 2021 du budget REOM, elles correspondent à la récupération du FCTVA pour 45,3 K€.

L – AMENAGEMENT ET VOIRIE

MONTANT REALISE = 3,83 M€	
FONCTIONNEMENT = 1,39 M€ TAUX RÉALISATION 95 %	INVESTISSEMENT = 2,44 M€ TAUX RÉALISATION 106 %

🔗 CENTRE D'EXPLOITATION EST

Le « Centre d'Exploitation Est (CEE) de Saint-Brieuc Armor Agglomération » a pour but, via la mise en commun de matériels, d'entreprendre divers travaux d'entretien de voirie tels que du balayage, fauchage, curage de fossés, peinture routière etc.... Les missions se réalisent notamment sur la base de conventions de prestations de services avec les communes intéressées.

La prestation du CEE communautaire est facturée sur la base d'une grille tarifaire, actualisée annuellement, et au vu des missions réalisées dans chaque commune.

S'agissant des prestations réalisées pour le compte de SBAA, elles se traduisent notamment par des missions facturées pour le compte de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (budgets annexes) ou par des prestations non facturées effectuées sur les Parcs d'Activités Economiques, aux abords d'équipements communautaires ou dans le cadre du schéma Baie Grandeur Nature (entretien de chemins de randonnée).

Besoin de financement :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	-74	-34	58	76	13	-138%
Investissement	69	151	227	442	386	156%
Total	-5	117	285	518	399	241%

En fonctionnement, le **besoin de financement augmente en apparence** du fait d'une progression plus rapide des dépenses par rapport aux recettes. Cependant, **lorsqu'on intègre l'évolution des prestations internes non facturées** (+55 K€ / 2020 et +93 K€ / 2019), on constate que le **service a retrouvé un équilibre équivalent à 2019**.
 L'excédent de financement couvre les dotations aux amortissements ce qui permet de financer le renouvellement du matériel.

09 JUIN 2022

Les dépenses:

Analyse des dépenses : 93 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en augmentation de 37 % par rapport au CA 2020.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	645	737	863	881	839	95%	14%
Investissement	69	156	227	442	386	87%	147%
Total	714	893	1 090	1 323	1 225	93%	37%

Total des dépenses de fonctionnement : 839 K€

Elles augmentent de 14 % entre 2020 et 2021 soit +102 K€. 2021 marque un regain d'activité après une année 2020 quelque peu compliquée. Ce regain d'activité s'observe à travers :

- le carburant 120 K€ : +46 % soit + 38K€
- les formations (conduites, habilitations) : +11 K€
- les ressources humaines : +26 K€
- les fournitures (peintures...) : + 17 K€
- dotation vêtements : + 30 K€

Le montant des investissements s'élève à 385,5 K€ pour l'année 2021.

Les principales acquisitions sont :

- une balayeuse aspiratrice Mathieu Merlin (141,1 K€)
- un châssis (63,8K€) en remplacement de la balayeuse 6m3 Renault (commande de 2020 ayant fait l'objet d'un reste à réaliser sur 2021)
- une balayeuse-laveuse MC210 pour un montant de 135,4 K€ en remplacement de la mini balayeuse 2m3 Swingo.

Sur le plan des travaux, un portail coulissant a été installé à l'entrée du site pour 11,9 K€ et l'enrobé de la plateforme a été refait pour 28,3 K€.

Les Recettes :

Les recettes de fonctionnement augmentent de 7 % et s'élèvent à 826 K€ pour l'année 2021. A cela, il convient d'ajouter des prestations non facturées (valorisation de prestation réalisées en interne pour un montant de 258,4 K€ contre 203 K€ en 2020).

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	719	771	805	805	826	103%	7%
Investissement	0	5	0	0	0		-100%
Total	719	776	805	805	826	103%	6%

ROCADE URBAINE**Dépenses :**

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Investissement	4	705	2 012	2 135	198	9%	-72%
Total	4	705	2 012	2 135	198	9%	-72%

Le taux de réalisation en dépense n'est que de **9 %**. Deux raisons principales :

- S'agissant de l'aménagement du **giratoire du 19 mars 1962**, des travaux ont été budgétés pour 416 K€. Or, le commencement de ces travaux d'aménagement est soumis à la réalisation par la DEA, préalablement, de travaux de réseaux. Ces derniers budgétés en participation à hauteur de 250 K€ n'ont pas été faits. C'est donc au global **666 K€ qui n'ont pas été consommés**.
- D'autre part, il était prévu sur 2021 une réalisation de **865 K€** pour l'opération d'aménagement d'un **giratoire sur le secteur de la Côte aux Roux** entre Les Rampes et la RD 786 à Plérin. Or, les marchés ayant été notifiés plus tardivement que prévu, les **travaux ont débuté en fin d'année** entraînant un mandaté bien en dessous des prévisions pour 2021 de **107,8 K€** pour ce projet pour lequel SBAA est maître d'ouvrage et la ville de Plérin et le département sont des co-financeurs à hauteur, respectivement, de 35 et 30 %.
- Enfin, le projet d'aménagement de la **traversée de Binic, budgété pour 100 K€**, n'a donné lieu à aucune décision de démarrage et donc de réalisation.

Recettes :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Investissement	0	0	368	368	389	106%	
Total	0	0	368	368	389	106%	

En 2021, des dépenses à hauteur de **68,7 K€** relèvent des travaux d'aménagement d'un giratoire au niveau de l'échangeur entre la rocade urbaine (RD 700) et la rue Marcel Proust (ex RD 1) pour lequel SBAA était maître d'ouvrage et la ville de St-Brieuc et le département étaient des co-financeurs à hauteur, respectivement, de 35 et 30 %. Les dépenses cumulées de 2018 à 2020 ont donné lieu à un appel à participation auprès des co-financeurs pour un montant de **322,5 K€**. Un avenant à la convention de base a introduit la participation financière du CH Yves Le Foll plafonnée à hauteur de 74K€ et calculée à **66,8 K€** pour la période 2018 à 2020.

🚧 CONTOURNEMENT SUD

La participation de SBAA au titre de 2021 est de **907 K€** pour un taux de réalisation à 69 %.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Investissement	52	757	1 300	1 300	907	70%	20%
Total	52	757	1 300	1 300	907	70%	20%

Pour rappel, voici les étapes principales du projet établi sur la base de la DB du 6 juin 2002 adoptant le tracé, et les délibérations suivantes adoptant les conventions de financement des études et travaux des différentes tranches de travaux :

- Avant 2013 : Travaux entre Le Zoopole et La Crarée y compris rétablissement de voies et ouvrages d'art avec une mise en service de cette section en juillet 2012.

- Fin 2013 début 2014 : Travaux sur la voie principale entre La Crarée et La Croix Gibat avec une mise en service de cette section le 24/01/2014, construction de l'ouvrage d'art au niveau du SDIS, début des travaux (partiel) de l'échangeur du Perray
- 2015 - 2017 : La fin des travaux de la tranche ferme entre le zoopole et le Perray s'est concrétisée par une mise en service de l'échangeur du Perray et de la section entre la Croix Gibat et le Perray le 27 novembre 2017.
- 2018 – 2019 : Construction des 2 ouvrages d'art restant à réaliser sur la section Le Merlet – Les Plaines Villes (au niveau du passage de la voie ferrée Paris – Brest et au niveau du rétablissement de la voie qui mène de St-Hervé au centre de Ploufragan).
- 2020 - 2021 : Aménagement de la section courante entre le Merlet et les Plaines Villes ainsi que l'échangeur du Merlet, avec une perspective de mise en service de cette section pour l'été 2022.
- La mise en service, début janvier 2021, du giratoire du Bouillon sur la RD 36 sur la commune de La Méaugon en qualité de travaux connexes à l'axe de contournement.
- Enfin, au CA du 21 mai 2021, il a été validé une convention fixant les modalités de financement de l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation de l'axe de contournement Sud de St Briec pour ce qui concerne le tronçon « Le Sabot - Le Merlet » et qui génèrera des appels de fond du CD22 sur les années à venir.

Le montant de participation de SBAA, sur cette section, en tenant compte de l'exercice 2021 est de 19,5 M€ (dont 907K€ au titre de 2021).

↳ DROIT DES SOLS / PLU/PLUI : 769 K€

Dépenses :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	490	480	580	580	548	94%	14%
Investissement	338	287	312	406	221	54%	-23%
Total	828	767	892	986	769	78%	0%

Les dépenses globales sont stables entre 2020 et 2021.

L'adhésion au **CAUE** reste stable à 15,2 K€. L'augmentation des dépenses de fonctionnement de +14 % provient des charges de personnel (affectation 2021 + renfort). Les dépenses d'investissement s'élèvent à 221 K€ en 2021 soit -23 % / CA 2020 (réalisation de 54 % du budget) dont **86 K€** (+10 K€ / CA 2020) pour la mise en place du **PLUI** dans le cadre du transfert de compétence et **135 K€** (-76 K€ / CA 2020) liés à la révision des **PLU**.

Recettes :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	339	421	362	362	391	108%	-7%
Investissement	0	0	0	0	0		
Total	339	421	362	362	391	108%	-7%

La refacturation augmente en passant de 290 K€ à 300 K€ sur 2021. Le service urbanisme a en effet instruit plus de dossiers (410 dossiers de plus qu'en 2020). La baisse des recettes s'explique donc par une chute des dotations de l'État qui s'élèvent à 90,5 K€ pour l'exercice 2021 (-41 K€). L'explication réside dans un solde de 2018 (43K€) enregistré sur l'année 2020.

Le besoin de financement en fonctionnement progresse en raison d'une hausse des charges (+68 K€) plus forte que les recettes (+13 K€ hors solde subvention de l'État de 43 K€).

↳ LE TRES HAUT DEBIT : 731 K€ (-33 K€/2020)

L'accès à internet haut débit est devenu un enjeu d'aménagement et d'attractivité du territoire, c'est pourquoi la région Bretagne s'est dotée d'un schéma dont l'objectif est d'amener le très haut débit à travers la fibre optique à 100% des foyers bretons à l'horizon 2030.

Le déploiement sur les communes de l'ex St Brieuc Agglomération (zone AMII) est confié à Orange et financé par celle-ci. Ces 13 communes devaient être couvertes en 2020.

Le déploiement sur les autres communes est confié à Mégalis. Le conseil départemental est partenaire ainsi qu'Orange. Il est à la charge de l'agglomération à hauteur de 445 € par prise soit un coût global de 11 073 000 € dont le paiement s'étale de 2016 à 2030.

Déploiement de 2013 à 2026 en 3 phases :

- **phase 1 (2014-2019)** : Le Leslay, Le Foeil, St Gildas, St Carreuc, Le Bodéo, Tréveneuc et Lantic ,
- **phase 2 (2020-2023)** : communes couvertes totalement ou en partie sont : La Harmoye, Lanfains, Quintin, Plaine Haute, Plaintel, Plœuc-L'Hermitage, Plourhan, Saint-Bihy, Saint-Brandan,
- **phase 3 (2023-2026)** : communes couvertes totalement ou en partie sont : Binic-Étables-sur-Mer, Lanfains, Le Vieux-Bourg, Plaintel, Plœuc-L'Hermitage, Saint Quay Portrieux.

La participation versée en 2021 par Saint-Brieuc Armor Agglomération s'élève à **730,5 K€ pour un budget de 765 K€ (- 33 K€/2020 et réalisation de 95 % du budget)** et correspond à la phase 2.

M - DOTATIONS AUX COMMUNES

MONTANT REALISE = 19,43 M€	
FONCTIONNEMENT = 19,42 M€	INVESTISSEMENT = 0,01 M€

Les deux principaux flux financiers entre l'Agglomération et les communes sont les Dotations d'Attribution de Compensation (DAC) et le Fonds Communautaire de Fonctionnement (FCF).

Les dotations et fonds de concours représentent 19,43 M€ et sont répartis de la manière suivante :

- **17,56 M€ au titre de la dotation d'attribution de compensation (DAC)**, qui est en augmentation de 0,15 M€ (hors DAC négatives) par rapport à 2020,
- **1,86 M€ au titre du fonds communautaire de fonctionnement (FCF)**, résultant de la refonte du volet financier du Pacte Fiscal et Financier (PFF).
- **9 K€ au titre du Fonds Communautaire d'Investissement (FCI 2020)** versé à la commune de LE LESLAY.

La refonte du volet financier du PFF a été actée en conseil communautaire du 17/09/2021. Les dispositions financières approuvées remplacent celles de l'ancien pacte de confiance et de gouvernance, adopté fin d'année 2016, qui avaient été reconduites jusqu'à l'exercice comptable 2020.

Les DAC négatives qui constituent une recette pour SBAA passent de **33 K€** en 2020 à **20 K€** en 2021 soit une baisse de 13 K€. Cette évolution est liée à la fin du mécanisme financier de neutralisation des effets de la fusion qui a cessé de produire son effet fin 2020.

➤ La dotation d'attribution de compensation (DAC)

La DAC constitue pour les EPCI une dépense obligatoire qui a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la fiscalité professionnelle unique (FPU) et des transferts de compétence. Elle peut être négative lorsqu'une commune transfère plus de charges que de recettes à l'Agglomération.

La **DAC est en augmentation de 153 K€**.

La variation de la DAC constatée entre 2020 et 2021 est liée aux évolutions suivantes :

- PLU: modulations cumulées de + 5K€ (remboursement des charges 2020, restitution du FCTVA et de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) aux communes concernées.
- La mise à jour du financement du PLUi (-8 K€ de réfaction supplémentaire pour parvenir au montant annuel de 243 683 € (montant de la réfaction annuelle prévue sur la période 2021-2034),
- Les services communs avec la Ville de Saint Briec : aménagement et déplacements, architecture, direction mutualisée des RH et commande publique (+37 K€),
- La mise à jour du financement du syndicat de Lorge (+ 47 K€),
- La mise à jour du transfert des parcs d'activités économiques (PAE) de 2005 (+ 22 K€),
- La modulation liée au contrat local de santé de PLERIN (+ 2K€).

- La fin du mécanisme financier de neutralisation de la fusion (+61 K€).
- Baisse des DAC négatives (-13K€).

➤ **Le Fonds Communautaire de fonctionnement (FCF)**

Le fonds communautaire de fonctionnement (FCF) est un mécanisme de solidarité, qui permet de verser à chaque commune une aide au fonctionnement de ses services sous forme de fonds de concours. Conformément aux dispositions de l'article L.5216-5 VI du CGCT, les dépenses des communes de SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION sont considérées éligibles au fonds communautaire de fonctionnement (FCF) à condition qu'elles correspondent impérativement à la réalisation ou au fonctionnement d'un équipement.

Tableau récapitulatif du FCF versé sur l'exercice 2021

COMMUNE	FCF 2021
BINIC-ETABLES-SUR-MER	39 236 €
BODEO (LE)	19 539 €
FOEIL (LE)	24 504 €
HARMOYE (LA)	19 333 €
HILLION	29 885 €
LANFAINS	17 717 €
LANGUEUX	50 755 €
LANTIC	17 833 €
LESLAY (LE)	12 218 €
MEAUGON (LA)	21 781 €
PLAINE-HAUTE	47 036 €
PLAINTEL	73 429 €
PLEDRAN	88 256 €
PLERIN	96 728 €
PLOEUC-L'HERMITAGE	78 686 €
PLOUFRAGAN	114 902 €
PLOURHAN	18 013 €
PORDIC	93 146 €
QUINTIN	49 132 €
SAINT-BIHY	12 036 €
SAINT-BRANDAN	29 426 €
SAINT-BRIEUC	423 571 €
SAINT-CARREUC	94 667 €
SAINT-DONAN	33 698 €
SAINT-GILDAS	20 424 €
SAINT-JULIEN	37 022 €
SAINT-QUAY-PORTRIEUX	57 168 €
TREGUEUX	61 686 €
TREMUSON	86 611 €
TREVEUEC	21 591 €
VIEUX-BOURG (LE)	17 295 €
YFFINIAC	56 111 €
FCF TOTAL	1 863 435 €

Axes, critères et pondérations à l'origine de la répartition financière

La solidarité financière repose sur 4 capacités mesurées chacune par deux critères. L'ensemble des critères et capacités ont été pondérés comme suit :

4 axes : tenir compte des ...	8 critères : aider plus les communes en situation de...	Poids axe	Poids des critères au sein de l'axe
Capacités de développement humains	Insuffisance Revenu Médian	24%	1
	Importance de la population scolarisée sur la commune (1er et 2nd degré)		1
Capacités d'intervention des communes	Insuffisance d'IRE (indicateur de ressources élargi)	23%	1
	Insuffisance de densité		0,5
Capacités d'attractivité et de développement	Insuffisance de dynamique des emplois occupés par les actifs de la commune	23%	0,5
	Importance du taux de chômage sur la commune		1
Services rendus par les écosystèmes naturels	Importance des capacités de stockage du CO ²	30%	1
	Importance des terres agricoles sur la commune		1

Les critères retenus pour évaluer les capacités de développement, d'intervention, d'attractivité mais aussi les services rendus par les écosystèmes sont en cohérence avec les enjeux du territoire. Cette logique d'intervention, inspirée par les travaux du Pacte Stratégique Régional adaptés aux réalités de SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION, renforce l'action communautaire sur les communes confrontées à de plus grandes fragilités. La multiplicité et l'équilibre des critères permettent également de mieux caractériser la diversité des communes du territoire.

En ce sens, l'introduction de critères sur les services rendus par les écosystèmes assure la cohérence avec le projet de territoire, et marque l'engagement communautaire en faveur de la question environnementale.

Montant de l'enveloppe FCF et modalités de calcul à l'origine de la répartition

Le montant de l'enveloppe du FCF est de 1 722 117 € (hors dispositifs de soutenabilité des variations de ressources).

La méthode de calcul à l'origine de la répartition financière vise à positionner les communes à partir des données propres à chaque critère selon les ressources disponibles, puis à les traduire en indice composite et en coefficient de modulation. Ce dernier vient ainsi moduler la population DGF de chaque commune avant répartition de l'enveloppe par habitant.

La dotation socle.

La dotation socle est attribuée à toutes les communes pour lesquelles l'application du calcul du FCF (selon la répartition financière susvisée) ne permet pas d'atteindre les montants minimum repris dans le tableau ci-dessous. Cette dotation est financée sur l'enveloppe FCF de 1 722 117 €. Son coût s'élève à 110 438 € réduisant ainsi l'enveloppe répartie sur la base de la population modulée à 1 611 679 €.

Montant Dotation socle	Communes éligibles selon population DGF	Nb communes concernées SBAA
15 K€	Communes population DGF < à 1 000 hts	6
20 K€	Communes population DGF comprise entre 1 001 et 1 500 hts	4
25 K€	Communes population DGF > à 1 501 hts	5

Les dispositifs facilitant la soutenabilité des variations de ressources.

Deux mécanismes visent à encadrer la variation des ressources entre ancien pacte et nouveau pacte. Cette variation mesure l'écart entre la somme du FCF antérieur (montant annuel perçu sur la période 2017-2021) auquel on ajoute la moyenne annuelle du montant de neutralisation de l'effet fusion sur la période 2018-2020) et la nouvelle solidarité cible du nouveau pacte.

- **un lissage progressif permettant d'étaler sur 2 ans la variation de ressources nettes pour les communes** (hausses comme baisses), selon la comparaison suivante :

CALCUL DE LA VARIATION DE RESSOURCES NETTES ENTRE ANCIEN PACTE ET NOUVEAU PACTE	
valeur initiale [ancien pacte]	FCF annuel de la période 2017-2020 + moyenne annuelle effet neutralisation de la fusion de la période 2018-2020
valeur finale [nouveau pacte]	nouvelle solidarité cible [soit FCF final 2026]

En application de ce lissage, l'année 2021 correspond donc à l'exercice comptable assurant la transition entre valeur initiale de l'ancien pacte et la solidarité cible du nouveau pacte.

Ce dispositif de lissage porte en 2021 l'enveloppe de la nouvelle solidarité à 1 787 701 €.

DISPOSITIF DE LISSAGE SUR 2 ANS [ETALEMENT VARIATION DE RESSOURCES]		
Année de versement	2021	PERIODE 2022-2026
ENVELOPPE ANNUELLE FCF	1 787 701 €	1 722 117 €

- **un dispositif complémentaire de compensation dégressive transitoire étalée sur 5 ans des baisses de ressources nettes dépassant 2 % des produits réels de fonctionnement (PRF) annuels moyens de la commune sur la période 2017-2019.**

Dans ce mécanisme financé par l'agglomération, lorsque la baisse des ressources nettes excède 2 % des PRF moyens 2017-2019 (plafond de baisse), alors l'écart entre la baisse constatée et le plafond de baisse correspond au montant à protéger. Ce dispositif s'étalera selon l'échéancier suivant.

DISPOSITIF COMPLEMENTAIRE DE COMPENSATION DEGRESSIVE TRANSITOIRE						
Année de versement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Montant total à protéger de 75 734 €	100%	80%	60%	40%	20%	0%
Coût du dispositif financé par SBAA	75 734 €	60 587 €	45 440 €	30 294 €	15 146 €	0 €

N - ADMINISTRATION GENERALE ET COMMUNICATION

MONTANT REALISE = 31,43 M€	
FONCTIONNEMENT = 25,63 M€ TAUX RÉALISATION __ %	INVESTISSEMENT = 5,80 M€ TAUX RÉALISATION __ %

31,43 M€ ont été consacrés à cette politique qui regroupe outre la communication, le service commun risques majeurs, la coopération internationale et l'ensemble des charges nécessaires au fonctionnement quotidien des services de Saint Brieuc Armor Agglomération.

ADMINISTRATION GENERALE : 31,43 M€

> Opérations financières : 16,3 M€

- Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **11,3 M€** et comprennent principalement 9,1 M€ de versements au FNGIR, 1,24 M€ de subventions d'équilibre à 4 budgets annexes de l'agglomération (Collecte et Valorisation des Déchets 450 K€, Gestion Immobilière d'Entreprises 191 K€, Hippodrome 229 K€ et Pôle Nautique 370 K€) et 0,876 M€ de remboursement d'intérêts d'emprunt du budget principal.
- Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **5 M€** et correspondent principalement au remboursement du capital des emprunts réalisés sur le budget principal.

> Administration générale : 14,3 M€

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **13,5 M€ (+0,41 M€/2020)**.

La **principale dépense concerne les dépenses de personnel qui s'élèvent à 9,67 M€ (+0,50 M€/2020)**.

Les **services mutualisés** sont refacturés aux communes pour les montants suivants :

- DMSI : 0,78 M€ (Saint-Brieuc et Ploufragan)

Les services communs avec la Ville de Saint Brieuc : aménagement et déplacements, architecture, direction RH mutualisée), font l'objet d'une refaction de DAC.

Les charges à caractère général qui s'élèvent à **2,6 M€ (- 0,1 M€/2020)** ont été moins impactées par la crise sanitaire (les dépenses liées à la crise étant principalement traitées sur la politique Economique).

Les principales dépenses sont : les cotisations pour 414 K€ (+47 K€ du fait notamment de l'augmentation de la cotisation à l'ADEUPA), les locations immobilières pour 93 K€ (+13 K€), les fluides 159 K€ (+17 K€/2020), les frais d'entretien et de réparations 50 K€ (-30 K€), les frais de nettoyage des locaux 149 K€ (+ 32 K€), les assurances 128,8 K€ (+40,4 K€), la maintenance pour 355 K€ (+35 K€), l'affranchissement/télécommunications pour 240,1 K€ (- 4 K€) , les études 177 K€(+155K€) dont une étude sur TER Territoire Econome en Ressources (96 K€), une étude RCF sur le Pacte financier et Fiscal (12 K€) et l'Audit Mission Moyen réalisé par KPMG (52K€),

Les **dépenses d'investissement reviennent à un niveau de 2019, 2020 ayant été une année exceptionnelle** avec l'acquisition d'un bâtiment pour le CIAS (3,3 M€).
 Pour 2021, les dépenses d'investissement s'élèvent à 764 K€ (-3,4 M€ / 2020)

Les principales réalisations 2021 sont :

- Matériel informatique et logiciel : 273 K€
- Mobilier 53 K€
- Véhicules 225 K€
- Matériels (tables, chaises, Barnums) 66 K€
- Matériels pour espaces verts : 31 K€

SIG :

Dépenses en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	283	125	297	136	136	100%	9%
Investissement	0	25	0	19	8	42%	-68%
Total	283	150	297	155	144	93%	-4%

Le partenariat SIG sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc :

Une convention de partenariat SIG à l'échelle du territoire du Pays de Saint-Brieuc entre Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe Terre et Mer et le PETR du Pays de Saint-Brieuc pour la période janvier 2018 - décembre 2020 a été adoptée au Conseil d'Agglomération du 21 décembre 2017 sur la base d'un budget de 2,68 €/hab/an et d'un portage financier par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Celle-ci, a été prolongée de 2 ans par avenant.

Ce portage financier comprend les frais de fonctionnement liés à la maintenance et aux achats de matériels et fournitures, qui s'élèvent à 111,7 K€ pour 2021. Il est en hausse, par rapport à l'exercice précédent, de 11,8 K€. En effet, LTM s'étant lancé dans la topographie, les contrats de maintenance SBAA liés à cette activité sont intégrés au partenariat SIG Pays.

Par ailleurs, le bilan financier (réalisé par rapport au prévisionnel), sur la période Janvier 2018-décembre 2020, a fait apparaître un trop perçu de 24,3 K€ remboursé à LTM.

Concernant les recettes, la participation financière de Lamballe Terre et Mer, sur la base d'un montant calculé sur le nombre d'habitants (2,68 €/an/hab) est de 179 K€ et la participation financière du PETR du Pays de Saint-Brieuc est de 3 K€ (forfait) pour 2021.

En investissement, le CA s'élève à 8,1K€. Il repose sur une convention avec le SDE pour la réalisation d'une photo aérienne sur le département 22 et la restitution photogrammétrique des éléments pour la production d'un plan de corps de rue simplifié (PCRS).

Les montants annoncés initialement par le SDE dans un premier projet de convention transmis en mars 2021 étaient de 18,9 K€ pour l'année 2021. Une demande d'ajout de ce montant au Budget Supplémentaire a donc été réalisée en avril 2021.

Le Service Commun Prévention des Risques Majeurs

Le service commun Prévention des Risques Majeurs a accompagné les communes du territoire de Saint-Brieuc Agglomération dans la prévention des risques naturels et technologiques.

Les dépenses pour l'exercice 2021 s'élèvent à **32,6 K€** (+32 K€/2020). L'exercice 2021 porte les dépenses 2020 et 2021.

Les recettes de l'exercice 2020 s'élèvent à **24 K€** (soit +13 K€ 2020) :

COMMUNES	MONTANTS
MAIRIE D'YFFINIAC	541,65
MAIRIE DE PLERIN	1191,63
MAIRIE DE LA MEAUGON	189,58
MAIRIE D'HILLION	541,65
MAIRIE DE TREMUSON	189,58
MAIRIE DE SAINT-BRIEUC	4333,19
MAIRIE DE PLEDHAN	541,65
MAIRIE DE PLOUFRAGAN	1191,63
MAIRIE DE SAINT-JULIEN	189,58
MAIRIE DE PORDIC	649,98
MAIRIE DE SAINT-DONAN	189,58
MAIRIE DE LANGUEUX	541,65
MAIRIE DE TREGUEUX	541,65

COMMUNICATION : 0,8 M€

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	832	647	875	889	808	91%	25%
Investissement	0	50	19	21	0	0%	-100%
Total	832	697	894	910	808	89%	16%

Après une année 2020 malmenée par la crise sanitaire et bon nombre d'annulations d'événements, 2021 revient à un niveau quasi équivalent à 2019 avec 808 K€ de dépenses (dont 367 K€ de charges de personnel).

Les actions de communication récurrentes mobilisent des financements qui restent stables d'une année sur l'autre :

- **Les travaux d'impression.** Ils regroupent toutes les plaquettes, programmes, flyers... réalisés pour l'ensemble des activités des services. Programmes de la Maison de la Baie, aux livrets d'accueil des gens du voyage, carte des parcours de VTT, roll-up sur le PLUI ou encore annonce du mois du numérique... : autant d'exemples qui relèvent de ce poste de dépenses.
- **La réalisation du magazine trimestriel** avec un poste de 81 K€ pour sa mise en page et son impression en 89 000 exemplaires et 24 K€ pour sa diffusion.

- La gestion de l'**affichage 2 m²** dans les abris de bus avec un budget de 38 K€.
- L'enveloppe dédiée aux **insertions** récurrentes est restée stable (35 K€) : suppléments de la PQR pour l'été, annonce de certains grands rendez-vous de l'Agglomération, insertion dans des journaux et programmes thématiques.
- Les abonnements pour les **outils en ligne** tels que Mailchimp pour l'édition des newsletter aux élus et de la newsletter économique, les plateformes d'hébergement des vidéos de l'Agglomération, les outils de programmation pour les réseaux sociaux... Des outils qui sont en fort développement mais à budget constant.

Par ailleurs, la direction communication a mobilisé des enveloppes pour des projets spécifiques 2021 pour :

La notoriété du territoire

- La campagne d'attractivité économique 2021-2022 : prestation photo et vidéo, dispositif d'insertion dans la presse spécialisée, d'affichage dans le grand Ouest et 4 aéroports et de webmarketing. Le dispositif 2021 de cette campagne a été réalisé à budget constant (75 K€).

A noter, que l'opération **J'achète local** s'est poursuivie sur 2021 avec une campagne renouvelée sur le 2^e semestre. Cette opération mobilise une enveloppe exceptionnelle de 5,5 K€ rattachée au fonds covid.

- **Les ambassadeurs** avec la mise en place d'une enveloppe de 50 K€ pour 2021 et les premières conventions passées auprès de personnalités qui, par leur action et leur notoriété, participent au rayonnement de l'agglomération.
- La communication autour de **l'ambition nautique** de Saint-Brieuc Armor Agglomération avec l'accueil du Tour de Bretagne à la Voile en 2021.
- Sport nature : la réalisation des cartes et supports de promotion de la station VTT

Le projet de territoire

Réalisation d'outils pédagogiques pour comprendre le projet de territoire dont un motion design.

O – INCENDIE ET SECOURS

MONTANT DEPENSES = 4,13 M€	
FONCTIONNEMENT = 3,97 M€ TAUX RÉALISATION 97 %	INVESTISSEMENT = 0,16 M€ TAUX RÉALISATION 42 %

Besoin de financement :

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021
Fonctionnement	-4207	-4060	-4107	-4097	-3965
Investissement	-185	-545	-513	-230	-159
Total	-4392	-4 605	-4 620	-4 327	-4 124

Constat d'une baisse significative du besoin de financement entre les exercices 2020 et 2021 de -10 % qui résulte à la fois de la baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Analyse des dépenses : Globalement, 92% des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en diminution de 11% par rapport au CA 2020. Les travaux sur les bornes incendie souffrent d'un faible taux de réalisation malgré une diminution en cours d'année des crédits alloués.

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	4208	4 060	4 107	4 097	3 972	97%	-2%
Investissement	185	576	631	379	159	42%	-72%
Total	4 393	4 636	4 738	4 476	4 131	92%	-11%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **3,97 M€** et concernent principalement le règlement de la contribution au titre du contingent incendie pour 3,94 M€ qui est en diminution de 90 K€ par rapport à 2020 en raison de l'application par le SDIS de nouvelles règles de répartition des financements.

Les dépenses d'investissement relèvent de la Direction Eau et Assainissement et s'élèvent à **160 K€** (renouvellement de poteaux incendie,...).

Analyse des recettes : 5% des recettes inscrites en 2021 ont été titrées

en K€	CA 2019	CA 2020	Budget primitif 2021	Budget total 2021	CA 2021	Taux réalisation Budget total/CA	Evolution/CA N-1
Fonctionnement	0,6	0	0	0	7	/	/
Investissement	0	31	118	149	0	0%	-100%
Total	0,6	31	118	149	7	5%	-77%

Le faible taux de réalisation s'explique par le non titrage des fonds de concours.

P - LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE CONSOLIDÉE

Budgets consolidés	CA 2020	CA 2021
--------------------	---------	---------

Chaîne de l'épargne

Recettes réelles de fonctionnement (B)	165 694 176	174 361 387
Dépenses réelles de fonctionnement (A)	123 923 091	129 272 563
Epargne de gestion (C=B-A)	41 771 085	45 088 823
Intérêts de la dette (D)	3 190 292	2 955 002
Epargne brute (E=C-D)	38 580 793	42 133 822
Capital de la dette (F)	13 493 155	13 841 829
Epargne nette (G=E-F)	25 087 638	28 291 992

Financement des dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement	47 084 953	52 848 858
dont pour compte de tiers	2 036 498	2 961 979
Opérations financières	471 563	165 838
Total dépenses d'investissement	47 556 516	53 014 696

Financement Dépenses d'investissement		
Epargne nette	25 087 638	28 291 992
Subventions	6 535 605	6 209 967
Ressources propres d'investissement	3 478 821	7 199 451
Opérations pour compte de tiers	5 071 122	3 722 758
Emprunt	9 000 000	12 000 000
sous total recettes de l'exercice	49 173 187	57 424 168
Besoin fonds de roulement de l'exercice	-1 616 671	-4 409 472

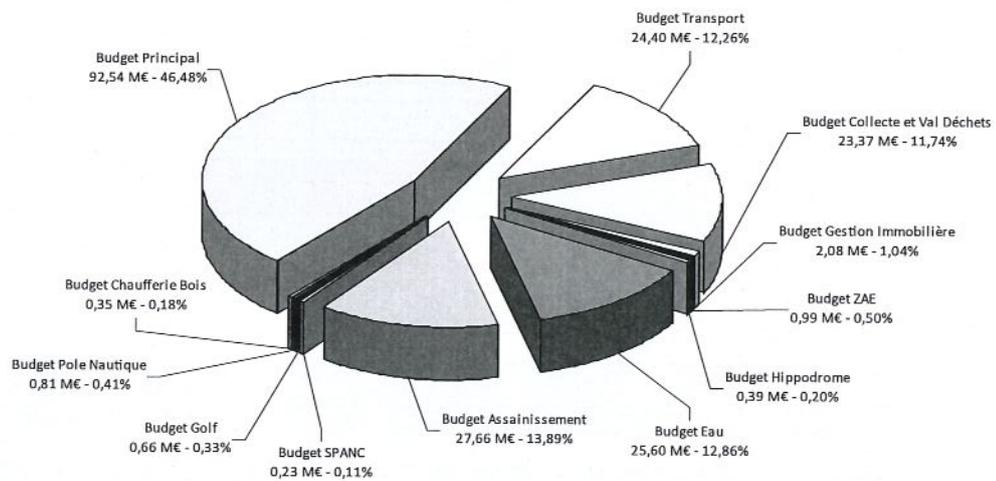
Résultats globaux de clôture	17 631 674	21 636 366
-------------------------------------	-------------------	-------------------

Résultats globaux de clôture avec l'intégration des résultats suite à la dissolution du SMICTOM Launay-Lantic sur le budget Collecte et valorisation des déchets en 2020	17 226 894
---	-------------------

IV - PRESENTATION DES REALISATIONS PAR BUDGET

Le graphique, ci-dessous, présente la répartition par budget des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement consolidées :

199 084 090 €



A- BUDGET PRINCIPAL

Résultats CA 2021 - Mouvements budgétaires

Comptes administratifs	2020	2021
Résultats de fonctionnement		
Résultats de l'exercice	8 851 030	7 465 857
Résultats reportés	0	0
Intégration résultats	0	0
Total	8 851 030	7 465 857
Restes à réaliser Fonctionnement		
Dépenses	0	0
Recettes	0	0
Résultat net de fonctionnement	8 851 030	7 465 857
Résultats d'investissement		
Résultats de l'exercice	-187 752	442 272
Résultats reportés	6 339 628	6 151 876
Intégration résultats	0	0
Total	6 151 876	6 594 148
Restes à réaliser Investissement		
Dépenses	6 071 490	5 174 455
Recettes	1 989 000	1 053 101
Résultat net d'investissement	2 069 386	2 472 794
Résultat cumulé	10 920 415	9 938 651
Résultat global de clôture (hors restes à réaliser)	15 002 905	14 060 005

Le compte administratif 2021 du budget principal s'établit à 104 699 385,27 € de dépenses réelles et d'ordre, 118 759 390,18 € de recettes réelles et d'ordre, section de fonctionnement et d'investissement cumulées.

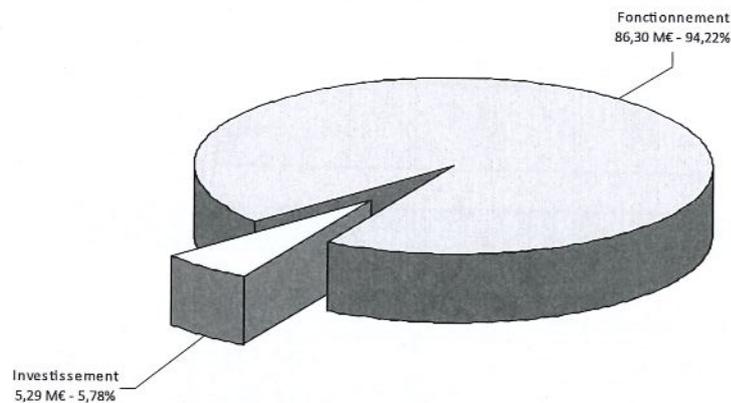
Il en résulte :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 7 465 857,32 €
- un excédent d'investissement cumulé de 6 594 147,59 € (résultat de l'exercice + résultat reporté).

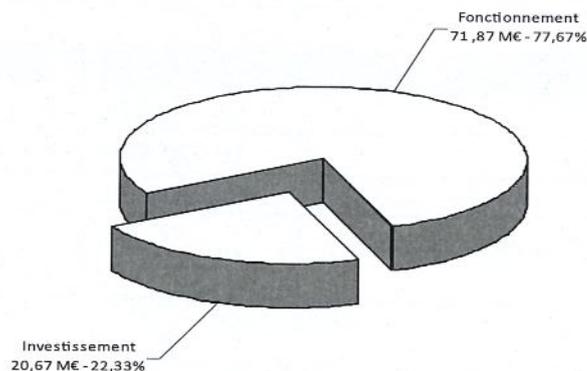
L'annexe 3 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget principal avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, des flux entre budget principal et budgets annexes (charges de personnel et de siège), des comptes d'avances sur immobilisations et des opérations concernant les contrats d'emprunt revolving, **le compte administratif s'établit à 92 537 171,63 € de dépenses réelles, section de fonctionnement et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 91 594 271,50 €.**

**Les recettes réelles de fonctionnement et d'investissement de l'exercice
91 594 271,50 €**

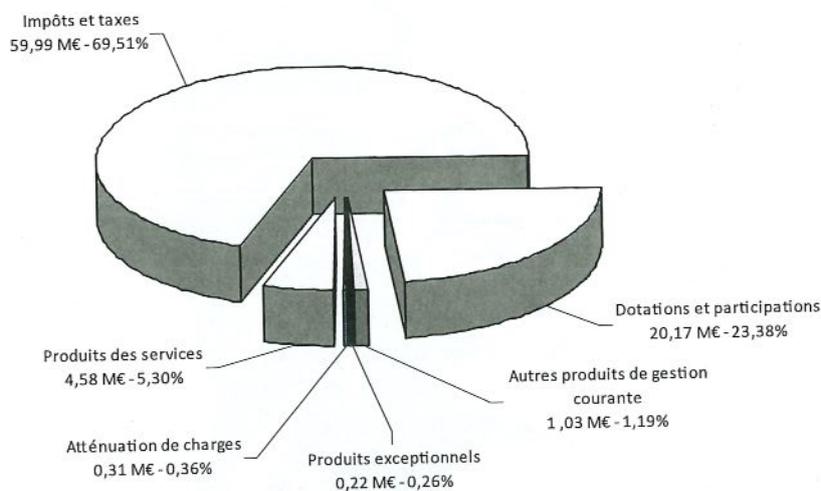


**Les dépenses réelles de Fonctionnement et d'Investissement de l'exercice
92 537 171,63 €**



1. Analyse de la section de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 86 303 117,78 €



Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
013 Atténuation de charges	538 399,16	300 000	300 000	312 185,55	-42,02 %	0,00
70 Produits des services, du domaine et...	4 980 759,69	4 495 895	4 254 695	4 576 573,79	-8,11 %	0,00
73 Impôts et taxes	60 203 519,06	60 607 000,00	58 996 000,00	59 986 345,13	-0,36 %	0,00
74 Dotations et participations	18 905 895,62	18 590 000	21 575 895	20 176 932,59	6,72 %	0,00
75 Autres produits de gestion courante	650 378,48	963 000	955 800	1 028 472,18	58,13 %	0,00
77 Produits exceptionnels	178 343,04	58 000	90 867	222 608,54	24,82 %	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions	55 000,00	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	0,00
Total recettes réelles retraitées de fonctionnement	85 512 295,05	85 013 895	86 173 257	86 303 117,78	0,92 %	0,00

100,1 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, elles sont en progression de +0,92% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

- Les **atténuations de charges** s'élèvent à **312,2 K€** soit **-226,2 K€ / CA 2020** (réalisation de 104 % du budget) et correspondent à des remboursements de frais de personnel par l'assurance statutaire au vu des arrêts maladie. L'exercice 2020 était exceptionnellement élevé en raison de régularisations de recettes sur exercices antérieurs.

- Les **produits des services** s'élèvent à **4,58 M€ soit -404 K€ / CA 2020** (réalisation de 107 % du budget). Les politiques dont l'évolution est significative sont :
 - **Administration générale, opération financière et communication** : les recettes s'élèvent à **1,66 M€ soit -587,9 K€ / CA 2020** (réalisation de 118% du budget). Les évolutions notables sont la participation des communes de Saint-Brieuc et Ploufragan dans le cadre de la **Direction Mutualisée des Systèmes d'Information** pour 779,4 K€ (-194,3 K€ / CA 2020), les **misés à disposition de personnel** (Saint-Brieuc, Baie d'Armor Transports,...) pour 347,4 K€ (-139,4 K€ / CA 2020), les prestations AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès des Communes et du SGPU) pour 184,6 K€ (-82,5 K€ / CA 2020 qui comprenait des régularisations de 2019). Pour finir l'exercice 2020 comprenait une recette exceptionnelle de 241,4 K€ en raison de la refacturation des masques Covid aux communes.
 - **Aménagement et voirie** : les recettes s'élèvent à **1,1 M€ soit +48,2 K€ / CA 2020** (réalisation de 98% du budget). Ces dépenses concernent le Centre d'Exploitation pour ses prestations pour 795,7 K€ (+36 K€) et le service Commun d'Application du Droits des Sols pour 300,5 K€ (+12 K€).
 - **Équipements de loisirs et politique sportive** : les recettes s'élèvent à **1 M€ soit -46,4 K€ / CA 2020** (réalisation de 94,3% du budget). Cette évolution est principalement liée à la patinoire pour -38,7 K€ en raison de la réouverture du site uniquement en septembre 2021. Les recettes n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise, elles s'établissaient à 1,88 M€ en 2019.
 - **Équipements et développement culturels** : les recettes s'élèvent à **252,6 K€ soit +58,3 K€ / CA 2020** (réalisation de 96% du budget). Cette évolution est principalement liée à l'éducation et l'enseignement artistique avec la refacturation des salaires des musiciens intervenants qui progresse de +35,7 K€ / CA 2020 suite à la baisse de 2020 en raison de la crise sanitaire. Là encore le niveau des recettes est inférieur à celui de 2019 : 290 K€.
 - **Développement économique** : les recettes s'élèvent à **90,4 K€ soit +50,4 K€ / CA 2020** (réalisation de 186% du budget). Cette évolution est principalement liée à une recette nouvelle de 40,2 K€ du syndicat mixte de l'aéroport pour des frais de service versés pour la vente de terrains.
 - **Cohésion sociale** : les recettes s'élèvent à **74,6 K€ (nouveau 2021)**. Ce sont des remboursements de charges versés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, dont 40 K€ de régularisations de l'année 2020.

- Les **impôts et taxes** s'élèvent à **59,99 M€** soit - 0,21 M€ par rapport au CA 2021 (- 0,36%).

Fiscalité directe intercommunale – budget principal	2020	2021	% évol 2021/2020	€ écart 2021/2020
Cotisation foncière des entreprises CFE	14 501 698,00 €	12 587 133,00 €	-13,20 %	-1 914 565,00 €
Cotisation sur valeur ajoutée des entreprises (1) CVAE	9 106 192,00 €	8 779 329,00 €	-3,59 %	-326 863,00 €
Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux IFER	1 067 855,00 €	1 086 123,00 €	1,71 %	18 268,00 €
Taxe sur les surfaces commerciales TASCOM	3 245 197,00 €	2 913 585,00 €	-10,22 %	-331 612,00 €
Taxe d'habitation TH	27 101 356,00 €	2 546 627,00 €	-90,60 %	-24 554 729,00 €
Fraction TVA	0,00 €	26 513 615,00 €		26 513 615,00 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties TFB	1 516 041,00 €	1 479 448,00 €	-2,41 %	-36 593,00 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties TFNB	193 271,00 €	193 166,00 €	-0,05 %	-105,00 €
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti TAFNB	302 907,00 €	300 447,00 €	-0,81 %	-2 460,00 €
Rôles complémentaires / supplémentaires	219 786,00 €	286 508,00 €	30,36 %	66 722,00 €
Attribution de compensation	32 621,00 €	20 510,00 €	-37,13 %	-12 111,00 €
Fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales FPIC	1 714 228,00 €	1 803 404,00 €	5,20 %	89 176,00 €
Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI	1 000 787,00 €	1 002 848,00 €	0,21 %	2 061,00 €
Taxes de séjour	201 580,06 €	473 602,10 €	134,94 %	272 022,04 €
TOTAL FISCALITE	60 203 519,06 €	59 986 345,10 €	-0,36 %	-217 173,96 €

Lorsque l'on recompose le niveau de recettes que le chapitre 73 aurait atteint hors réforme fiscale (suppression THRP) et hors baisse des impôts de production, on constate que la progression aurait été de + 514 K€ soit une variation de + 0,85 %. Dans cet exercice de recomposition, les allocations détaillées ci-dessous sont réintégréées comme suit au chapitre 73.

COMPENSATIONS 2021 LIEES AUX REFORMES FISCALES	MONTANT
ALLOCATION COMPENSATRICE TH [Suppression THRP]	-1 673 491 €
ALLOCATION COMPENSATRICE CFE [Ets industriels]	2 349 683 €
ALLOCATION COMPENSATRICE TFB [Ets industriels]	55 929 €
TOTAL	732 121 €

Les taux de fiscalité générale (fiscalité ménages et économique hors VM et OM) votés par Saint Briec Armor Agglomération en 2017 étaient les taux moyens des anciennes Communautés, pondérés en fonction des bases (conformément au code général des impôts pour les fusions d'EPCI). Ces taux ont été reconduits à l'identique jusqu'en 2021. Par conséquent, ils n'ont pas généré de variations de produit sur cette période. En l'absence d'« effet taux », les variations de ces produits de fiscalité directe locale intercommunale s'expliquent donc uniquement par l'évolution des bases d'imposition (« effet bases »).

Le compte administratif 2021 est marqué par l'entrée en vigueur concomitante de deux réformes majeures en matière de fiscalité directe locale intercommunale :

- **La refonte de la fiscalité locale liée au nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. Cette refonte résulte de la suppression progressive de la taxe d'Habitation sur les Résidences Principales (THRP).**
- **La baisse des impôts fonciers des locaux industriels soumis à la méthode comptable (CFE + TFPB).**

2021 : année charnière de la réforme fiscale.

La loi de finances pour 2020 a prévu la suppression intégrale de la Taxe (THRP) pour l'ensemble des contribuables d'ici à 2023. Pour rappel, cette suppression a été effective en 2020 pour 80 % des foyers fiscaux. Pour les 20 % restant, la suppression sera progressive et étalée sur 3 ans, c'est-à-dire que la THRP, pour ces foyers, baissera d'un tiers en 2021, d'un tiers en 2022 puis disparaîtra en 2023. L'année 2022 sera la dernière année où des contribuables paieront de la THRP.

Depuis 2021 les communes et les EPCI à fiscalité propre ne perçoivent plus le produit de la THRP. **Pour SBAA, le produit total de THRP perçu en 2020 s'élevait à 27, 10 M€ .**

Par conséquent, un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements est entré en vigueur au 1er janvier 2021.

Le législateur a prévu une compensation à l'euro près de la perte de recettes fiscales pour chaque catégorie de collectivité.

La compensation pour SBAA par une nouvelle ressource : la fraction de TVA.

La compensation versée en 2021 est de 26 513 615 €. Cette ressource est devenue la principale ressource du chapitre 73 en 2021 en venant se substituer à l'ancienne THRP.

Pour 2021, le montant de la TVA versée est égal aux pertes à compenser, à savoir :

- la perte de THRP calculée en appliquant aux bases 2020 le taux TH de 2017.
- les allocations compensatrices TH.
- la moyenne des rôles supplémentaires de TH émis en 2018 / 2019 / 2020.

Pour SBAA, la compensation de cette nouvelle ressource « fraction TVA » est encaissée au compte dédié 7382 du plan comptable M14. Elle se décompose de la manière suivante.

ELEMENTS DE LA COMPENSATION « FRACTION TVA »	MONTANT
PRODUIT THRP [Bases 2020 du rôle général + rôles complémentaires] x taux TH 2017 [13, 30%]	24 736 637 €
MOYENNE DES RÔLES SUPPLEMENTAIRES TH 2018 / 2019 / 2020	77 396 €
ALLOCATIONS COMPENSATRICES 2020	1 673 491 €
BASES DES RÔLES SUPPLEMENTAIRES EMIS EN 2021 x taux TH 2017 [13, 30%]	26 091 €
TOTAL « FRACTION TVA » 2021 [compte 7382]	26 513 615 €

La fraction de produit net de TVA attribuée aux EPCI à fiscalité propre doit évoluer chaque année comme cette imposition nationale afin de permettre une compensation dynamique des produits remplacés. Une clause garantit aux affectataires de cette fraction de TVA que son montant ne pourra jamais être inférieur à celui versé en 2021.

Une modification a été apportée par la loi de finances initiale pour 2021 s'agissant de l'année de référence pour le calcul de la fraction de produit de TVA. Cette fraction est désormais calculée en référence à l'année N et (non plus à l'année N-1 comme prévu précédemment) avec un taux fondé sur le produit de TVA encaissé en 2021.

Fraction TVA_N =

$$TVA_N \times [(Base\ THRP\ EPCI\ 2020 \times Taux\ THRP\ EPCI\ 2017) + compensation\ d'exonérations\ TH\ 2020 + Moyenne\ des\ rôles\ supplémentaires\ 2018-2020] / TVA\ 2021]$$

Les bases des rôles supplémentaires 2020 qui n'ont été émis qu'en 2021 sont également prises en compte dans la compensation à l'euro près. Elles sont rapportées au taux de 2017.

Le taux de taxe d'habitation est gelé sur la période 2020-2022. Dans cette logique, c'est le taux de 2019 fixé à 13,30 % qui s'est appliqué en 2021 mais uniquement sur les bases fiscales constituées par les résidences secondaires (THRS). Le produit TH en résultant est de 2 546 627 € en 2021 soit une variation de 183 K€ soit +7,7 % lorsque l'on le compare au produit de THRS de 2020 qui s'était élevé à 2 364 K€.

Avec la disparition de la THRP, le nouveau taux pivot est devenu le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (actuellement à 0,882%).

La baisse des impôts fonciers pour les établissements industriels soumis à la méthode comptable et la compensation aux collectivités.

Afin de comprendre cette mesure entrée en vigueur en 2021, il est nécessaire de rappeler quelques éléments sur la composition des valeurs locatives des locaux professionnels et commerciaux et des établissements industriels.

Depuis le 1er janvier 2017, tous les locaux professionnels entrant dans le champ de la Révision des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels (RVLLP) disposent désormais d'une nouvelle valeur locative révisée qui est égale au produit de sa surface pondérée par un tarif au mètre carré, éventuellement ajusté d'un coefficient de localisation.

La valeur locative des établissements industriels peut, quant à elle, être déterminée soit d'après la méthode des locaux professionnels (décrite ci-dessus) soit d'après la méthode dite comptable (article 1499 du Code général des impôts). La méthode comptable consiste à appliquer des taux d'intérêt au prix de revient, des différents éléments composant la valeur locative, revalorisé à l'aide des coefficients prévus pour la révision des bilans.

La réduction de moitié de la base d'imposition des établissements industriels soumis à la méthode comptable est l'une des mesures visant à alléger les impôts de production des entreprises déconnectés de leurs performances économiques. L'objectif du législateur est de renforcer la compétitivité de ces établissements ainsi que l'attractivité du territoire.

Ces deux réformes fiscales majeures ont une incidence significative sur les variations constatées sur les chapitres budgétaires 73 (fiscalité) et 74 (dotations) entre les exercices 2020 et 2021.

➤ Les bases d'imposition des établissements industriels pour la CFE et la TFPB ont été réduites de moitié, amenant ainsi à une réduction équivalente de leur cotisation.

➤ S'agissant du produit fiscal CFE, l'évolution physique des bases entre 2020 et 2021 est de
 - 13, 20 % passant ainsi de 51 421 498 € en 2020 à 44 621 516 €. Cette variation vient directement impacter le produit fiscal 2021 de CFE avec une baisse de -1,91 M€. Pour SBAA, la réforme de l'évaluation des valeurs locatives des établissements industriels constitue la principale explication à la variation constatée sur la CFE.

En contrepartie, la compensation versée via les allocations compensatrices est en augmentation de +2,4 M€. Hors réforme, le produit de CFE progresse donc de + 490 K€ (+3,3%).

Par ailleurs, le produit de **CFE** varie en fonction des locaux affectés à l'activité professionnelle, mais aussi en fonction du poids des établissements soumis aux bases minimums (nombre et tranches de chiffre d'affaires). Ce système concerne 72 % des établissements en 2021. Les bases minimums ont été maintenues en 2017 au niveau voté par chaque EPCI préexistant en 2016 (actualisées en fonction de l'inflation) : l'harmonisation des bases a commencé à partir de la taxation 2018 et elle est étalée sur six années (DB 303-2017 du 28 septembre 2017).

➤ Le produit fiscal de TFPB est également impacté par cette réforme mais dans une moindre mesure que la CFE (- 37 K€ soit une variation de - 2, 41 % du produit de TFPB entre 2020 et 2021).

Cette explication vient du fait que les établissements industriels ne représentent que 3, 83 % des bases imposables FB en 2021. Dans le même temps, les allocations compensatrices progressent de +56 K€, soit une évolution hors réforme de +1,25 % Les bases foncières d'imposition des propriétés bâties étaient de 171, 92 M€ en 2020. Ces mêmes bases sont de 167, 78 M€ en 2021, ce qui représente une baisse de 4,14 M€ en termes de bases imposables (soit - 2, 41%). Le tableau suivant indique la composition des bases fiscales FB 2021.

COMPOSITION DU PRODUIT FISCAL 2021 TFPB [extrait état fiscal 1386 TF]			Taux 2021
TYPE DE LOCAL	BASES IMPOSEES	PRODUIT FISCAL	PART
LOCAUX D'HABITATION	129 299 335 €	1 140 420 €	77,06 %
LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX	32 059 840 €	282 768 €	19,11 %
ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS	6 423 556 €	56 656 €	3,83 %
TOTAL	167 782 731 €	1 479 844 €	100,00 %

Pour ce qui concerne les locaux d'habitation (77, 06 % des bases FB), il convient de rappeler que depuis 2018, l'actualisation forfaitaire des valeurs locatives est calculée à partir de l'inflation constatée sur 12 mois écoulés. Elle a été actée en loi de finances pour 2021 à + 0,2 %.

L'Etat verse désormais une compensation égale chaque année à la perte de bases résultant de la réduction de moitié de la valeur locative cadastrale par le taux d'imposition 2020 : la compensation sera donc évolutive, elle suivra l'évolution des bases d'imposition des établissements industriels. Ces allocations compensatrices sont comptabilisées au chapitre 74 (cf partie dédiée aux allocations compensatrices de fiscalité locale).

➤ La **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)**, dépendante de l'activité économique des moyennes et grandes entreprises, est en baisse. La variation est de - 3, 59 % entre 2020 et 2021, ce qui représente une perte de produit de 327 K€. Cette baisse est liée aux premiers effets de la crise sanitaire du covid-19 ayant impacté l'activité économique dès mars 2020.

COMPOSITION DU PRODUIT CVAE 2021	
CVAE : part nette versée par les entreprises	5 895 752 €
CVAE : part dégrévée	2 883 577 €
TOTAL DE LA RECETTE ENCAISSEE	8 779 329 €

Cependant la variation de la CVAE n'est pas uniquement liée à l'évolution réelle de la valeur ajoutée sur le territoire au cours de l'année écoulée : en effet, les mécanismes comptables (acomptes et régularisations) entraînent des décalages entre la création de la valeur ajoutée, l'encaissement et la répartition de la CVAE entre les collectivités.

- La **Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)** est due par les magasins de vente au détail en fonction de leur surface de vente (à partir de 400 m²) et de leur chiffre d'affaires (à partir de 460 000 € annuels HT). Des mécanismes de majoration et de réduction sont prévus par le code général des impôts. L'Etat perçoit un montant additionnel de cette taxe auprès des établissements dont la surface de vente dépasse 2 500 m². Le montant est en baisse de - 10, 22 % par rapport à 2020 avec un produit inférieur de 332 K€ par rapport à 2020. A l'image de la CVAE, la crise sanitaire débutée en mars 2020 et les périodes imposées de fermeture expliquent la baisse des chiffres d'affaires des enseignes soumises à la TASCOM.
- La **Taxe GEMAPI** a fait l'objet de deux délibérations qui ont été prises lors du conseil d'agglomération du 26/09/2019. La première a eu pour objet l'instauration de la taxe GEMAPI à compter de 2020 faisant ainsi référence à l'article 1530 bis du code général des impôts. La seconde a eu pour objet la fixation du produit 2020 à 1 000 000 €. Dans ce prolongement, le produit voté de 1 M€ a été reconduit pour 2021. Conformément à ces délibérations, cette recette apparaît en hausse de 0,21 % sur le compte administratif 2021 de SBAA (budget principal) à hauteur de 1 002 848 €. La taxe GEMAPI est une taxe additionnelle aux taxes d'habitation, foncières et de CFE dont les taux additionnels sont calculés à partir du produit voté (1 M€). L'écart de 2 848 € est lié à l'émission de rôles complémentaires.
- La **taxe de séjour** représente **474 K€** (+ 272 K€ / 2020). Cette hausse de + 134,94 % est due à une reprise marquée du nombre de nuitées suite à la crise sanitaire qui avait eu une incidence significative sur le montant de la taxe de séjour en 2020 (perte de 47K€). L'extension à compter de 2018 de la taxe de séjour à l'ensemble des communes ainsi que la taxation via les plateformes de réservation constituent 2 autres explications à cette évolution.
- Les rôles supplémentaires de cotisation foncière des entreprises, de taxes foncières sur le foncier bâti, de taxes foncières sur le foncier non bâti et de taxes d'habitation s'élèvent à **287 K€** (+ 67 K€ /2020).
- Le chapitre impôts et taxes comprend également des **attributions de compensation (DAC) négatives pour 20, 5 K€** (-12,1 K€ / 2020).

Synthèse relative aux impôts et taxes

L'évolution apparente est de - 217 K€ (-0,36%) et s'explique par :

- la crise sanitaire et économique qui induit une diminution des produits de 659 K€ au titre de la CVAE (-327 K€), de la TASCOM (-332 K€).
- les 2 réformes fiscales (suppression THRP et baisse des impôts de production) qui représentent un impact de - 731 K€ (TH, CFE, FB) compensé par les allocations compensatrices.

Après prise en compte des allocations compensatrices, les impôts et taxes sont en augmentation de 514 K€ (+ 0,85%).

- Le **Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales (FPIC)** a été réparti selon le droit commun. Le montant global attribué à l'ensemble intercommunal est en augmentation de 3,03 %. La part de l'Agglomération évolue de + 5, 20 % : le droit commun implique que cette part intercommunale est proportionnelle au coefficient d'intégration fiscal (CIF), et celui-ci a progressé notamment sous l'effet des transferts de charges des Communes à l'Agglomération (services communs et autres charges transférées). Le CIF de SBAA est passé de 0,387724 en 2020 à 0,395894 en 2021.

FPIC de droit commun	2020	2021	Evol €	Evol %
Part EPCI	1 714 228 €	1 803 404 €	89 176 €	5,20 %
Part Communes (total)	2 707 037 €	2 751 867 €	44 830 €	1,66 %
Total ensemble interco	4 421 265 €	4 555 271 €	134 006 €	3,03 %

- Les **dotations et participations** s'élèvent à **20,18 M€** soit + 1,27 M€ / CA 2020.

La **DGF** diminue de - 185 K€ soit - 1, 32 %. La dotation globale de fonctionnement (DGF) est composée d'une dotation d'intercommunalité liée à différents critères physiques et financiers des EPCI (population, potentiel fiscal, coefficient d'intégration fiscal...), et d'une dotation de compensation liée initialement à la suppression de la part « salaires » de la taxe professionnelle.

Dotations et allocations compensatrices de fiscalité	2020	2021	Evol €	Evol %
Dotation d'intercommunalité	4 129 592 €	4 138 829 €	9 237 €	0,22 %
Dotation de compensation	9 851 728 €	9 657 704 €	-194 024 €	-1,97 %
TOTAL DGF	13 981 320 €	13 796 533 €	-184 787 €	-1,32 %
Allocations compensatrices CET [c/74833]	333 670 €	2 730 712 €	2 397 042 €	718,39 %
Allocations compensatrices TF [c/74834]	6 150 €	62 042 €	55 892 €	908,81 %
Allocations compensatrices TH [c/74835]	1 673 491 €		-1 673 491 €	-100,00 %
Total Allocations compensatrices de fiscalité	2 013 311 €	2 792 754 €	779 443 €	38,71 %

- La **dotation d'intercommunalité** est calculée en fonction de plusieurs critères financiers et physiques (population, potentiel fiscal, coefficient d'intégration fiscale...). La fusion a entraîné l'application d'un mécanisme de garantie pour l'Agglomération, entraînant une quasi stabilité de cette dotation en 2017 et 2018. Désormais, la distribution nationale de l'enveloppe de DGF (variations démographiques et intégration communautaire de chaque EPCI) entraîne une hausse de l'enveloppe pour l'Agglomération (+9 K€). Le coefficient d'intégration fiscale doit atteindre 0,35 pour que le montant de la dotation d'intercommunalité soit protégé. Le CIF de SBAA était en dessous de ce seuil en 2019 ce qui a induit une perte de DGF (-211 K€). En 2021 (comme en 2020) le CIF est supérieur à 0,35 et par conséquent la dotation d'intercommunalité est stabilisée (+0,22%).
- La **dotation de compensation**, qui est l'une des variables d'ajustement de l'enveloppe des concours financiers de l'Etat aux collectivités, est en diminution

chaque année pour tous les EPCI bénéficiaires : -1,97 % pour l'Agglomération en 2021 (-194 K€/2020).

- Les **allocations compensatrices de fiscalité locale** sont versées par l'Etat en contrepartie d'allègements fiscaux décidés au niveau national. Elles sont en hausse de + 38,71 % avec un produit supplémentaire de 779 K€.

Les allocations relatives à la taxe d'habitation n'apparaissent plus au compte 74835 comme c'était le cas en 2020 avec une recette de 1 673 491 €. Comme indiqué dans la partie dédiée à la fraction de TVA, la réforme fiscale (suppression THRP) a intégré le montant 2020 de cette allocation compensatrice dans la fraction TVA désormais perçue au chapitre 73 (compte 7382).

- Les compensations relevant du domaine foncier évoluent significativement en raison de la réforme des impôts de production affectant les locaux industriels. Ce tableau détaille les produits perçus en 2020 et 2021.

Motif de l'exonération	Montant 2020	Montant 2021
Abattement 30 % contrat de ville	4 348 €	4 199 €
Quartier Prioritaire de la politique de la Ville [QPV]	2 €	4 €
Logements locatifs sociaux longue durée (sans réfaction)	1 791 €	1 901 €
Abattement 50 % établissements industriels	0 €	55 929 €
Exonération TFNB logue durée [bois après le 11/07/2001]	9 €	9 €
TOTAL	6 150 €	62 042 €

Les allocations compensatrices relevant de la Contribution Economique Territoriale (CET = CFE + CVAE) sont en très forte augmentation du fait de la réforme de réduction de moitié des bases foncières des établissements industriels. Le produit du compte 74833 augmente de 2,4 M€. Cette hausse vient compenser la baisse du produit fiscal de CFE observée au chapitre 73.

- Précision sur l'évolution de l'allocation compensatrice de CFE entre 2020 et 2021. Les états détaillés des allocations compensatrices 2021 sont récapitulatifs des montants qui résultent des exonérations de CFE accordées au plan national. Le tableau suivant montre leur évolution entre 2020 et 2021 et met en évidence la nouvelle allocation compensatrice due à l'abattement de 50 % accordé aux établissements industriels.

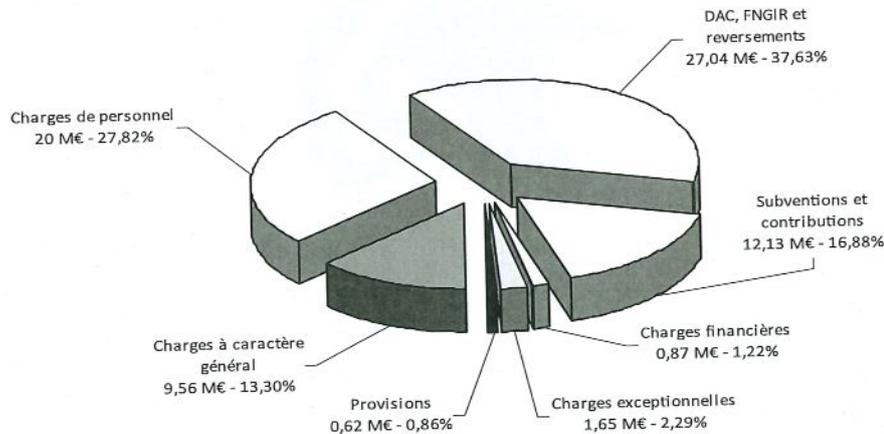
Motif de l'exonération	Montant 2020	Montant 2021
Réduction des bases des créations d'établissements	588 €	687 €
Exonérations en zones d'aménagement du territoire [QPV]	5 450 €	3 414 €
Diffuseur de presse	20 206 €	22 488 €
Bases minimum CFE [Chiffre d'affaires < ou = à 5 000 €]	290 078 €	345 254 €
Abattement 50 % établissements industriels	0 €	2 349 683 €
Autres exonérations [dont compensation CVAE]	17 348 €	9 186 €
TOTAL	333 670 €	2 730 712 €

Les autres participations s'élèvent à **3,55 M€ soit +637,4 K€ / CA 2020** (réalisation de 71 % du budget). Les politiques dont l'évolution est significative sont :

- **Environnement** : les recettes s'élèvent à **1,08 M€ soit +429,6 K€ / CA 2020** (réalisation de 72% du budget). La progression vient principalement de la collecte et du traitement des **algues vertes**. En effet, compte tenu de l'augmentation des dépenses avec le ramassage de 11266 T en 2021, les recettes augmentent également de +512,7 K€ / CA 2020. En effet, ces dépenses sont financées par l'état à 100% pour le ramassage/transport et 50% pour le traitement.
 - **Petite enfance, enfance, jeunesse** : les recettes s'élèvent à **1,51 M€ soit +483,4 K€ / CA 2020** (réalisation de 62% du budget). L'évolution est principalement liée au **PIA jeunesse** qui s'élève à 852 K€ (+517 K€ / CA 2020). Cette augmentation est réduite du fait d'une baisse sur les haltes-garderies de -35,3 K€.
 - **Insertion sociale et professionnelle** : les recettes s'élèvent à **100,8 K€ soit +96,8 K€ / CA 2020**. L'évolution est liée au versement de 100 K€ dans le cadre de l'appel à projet «**Cité de l'emploi**». L'agglomération a été déclarée lauréate en août 2021 (voir partie par politique Insertion sociale et professionnelle).
 - **Habitat et logement** : les recettes s'élèvent à **265,2 K€ soit -253,9 K€ / CA 2020** (réalisation de 89% du budget). Les participations (ANAH, PLRH,...) fluctuent d'une année à l'autre.
 - **Administration générale, opération financière et communication** : les recettes s'élèvent à **143,6 K€ soit -120,6 K€ / CA 2020** (réalisation de 54% du budget). L'année 2021 comprend entre autres 63 K€ dans le cadre de l'appel à projet **Territoire Economie en Ressources**. **L'exercice 2020 comprenait une recette exceptionnelle** de l'État de 234 K€ dans le cadre des achats de masques du fait de la crise sanitaire.
- Les **autres produits de gestion courante** s'élèvent à **1,03 M€ soit +378,1 K€ / CA 2020** (réalisation de 107 % du budget). Les politiques dont l'évolution est significative sont :
 - **Cohésion sociale** : les recettes s'élèvent à **186,7 K€ (nouveau 2021)** et correspondent aux **loyers versés par le CIAS** pour son siège dans lequel il a aménagé en novembre 2020 pour 119,9 K€ dont 17,1 K€ pour 2020 et 66,8 K€ de locations dans les pôles de proximités dont 33,4 K€ pour 2020.
 - **Développement économique** : les recettes s'élèvent à **188,3 K€ soit +140 K€ / CA 2020** (réalisation de 86% du budget). Cette évolution est liée à la **redevance versée par le délégataire Saint-Brieuc Expo Congrès pour 140 K€**. Elle s'élevait à 0 K€ en 2020 car elle fait l'objet d'un échelonnement de 2022 à 2025 en raison du contexte sanitaire et économique (DB-239-2020). 2021 fait aussi l'objet d'un échelonnement partiel de 2022 à 2025.
 - **Administration générale, opération financière et communication** : les recettes s'élèvent à **438,6 K€ soit +44,3 K€ / CA 2020** (réalisation de 111% du budget). L'évolution est principalement liée à 35,7 K€ de loyers perçus en 2021 au lieu de 2022 par la gendarmerie nationale pour le site de Binic-Etables sur Mer.
 - **Insertion sociale et professionnelle** : les recettes s'élèvent à **211,8 K€ soit +39,6 K€ / CA 2020** (réalisation de 111% du budget). L'évolution vient de la facturation d'un trimestre supplémentaire (4ème trimestre 2020) soit 5 trimestres sur l'exercice 2021 pour les ateliers du cœur et à l'Espace Initiative Emploi.
 - **Habitat et logement** : les recettes s'élèvent à **0,5 K€ soit -34 K€ / CA 2020** (réalisation de 2% du budget). Cette recette fluctue car elle concerne le portage foncier pour les communes.

- Les **produits exceptionnels** s'élèvent à **222,6 K€** soit **+44,3 K€ / CA 2020**. Les politiques dont l'évolution est significative sont :
 - Administration générale, opération financière et communication** : les recettes s'élèvent à **53,2 K€** soit **+45,8 K€ / CA 2020**. L'évolution est principalement liée à des régularisations comptables pour 20,1 K€ (nouveau 2021) et à un remboursement d'un trop-payé de 21,8 K€ dans le cadre du SIG (DB-203-2021).
 - Insertion sociale et professionnelle** : les recettes s'élèvent à **74,2 K€** soit **+63,8 K€ / CA 2020**. L'évolution vient du versement des soldes des opérations de 2019 et 2020 de 63,7 K€ dans le cadre des avances du FSE (Fonds social européen) pour les deux postes de chargées de mission CIS et Coordination des actions d'insertion sociale et professionnelle sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
 - Équipements et développement culturels** : les recettes s'élèvent à **67,4 K€** soit **-20,1 K€ / CA 2020** (réalisation de 96% du budget). Cette évolution est principalement liée aux piscines et aux indemnités du contentieux sur Aquabaie en 2020 pour 77,6 K€ et sur Goëlys en 2021 pour 62,4 K€.
 - Habitat et logement** : les recettes s'élèvent à **5,3 K€** soit **-36,3 K€ / CA 2020** (réalisation de 2% du budget). Cette évolution est liée à la vente de certificats d'économie d'énergie en 2020 pour l'habitat pour 38,8 K€.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 71 869 296,57 €



Par chapitre :

Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	8 412 124	11 538 140	12 145 586	9 558 657,31	13,63 %	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	19 476 733,06	20 665 300	20 645 300	19 995 490,25	2,66 %	0,00
014 Atténuation de produits	26 897 525,63	28 643 000	28 643 000	27 045 781,31	0,55 %	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00	80 000	80 000	0,00		0,00
65 autres charges de gestion courante	11 975 041,59	13 661 000	13 890 271	11 999 542,77	0,20 %	0,00
656 Frais fonctionnement groupes élus	52 243,53	114 000,00	134 000,00	128 446,22	145,86 %	0,00
66 Charges financières	956 604,56	916 000,00	916 000,00	876 515,05	-8,37 %	0,00
67 Charges exceptionnelles	1 984 850,77	2 147 000	3 203 330	1 647 051,66	-17,02 %	0,00
68 Dotations aux amort. et provisions	0,00	0,00	617 812	617 812,00		0,00
Total dépenses réelles retraitées de fonctionnement	69 755 122,96	77 764 440	80 275 299	71 869 296,57	3,03 %	0,00

Par politique:

	2020	2021	Evolution %
Développement Economique	1 573 634,16 €	1 875 879,05 €	19,21
Enseignement - Recherche - Innovation	876 344,38 €	913 954,50 €	4,29
Tourisme	1 188 611,42 €	1 198 240,12 €	0,81
Habitat et logement	1 387 648,71 €	1 362 658,49 €	-1,80
Culture et équipements culturels	2 292 688,23 €	2 676 757,37 €	16,75
Équipements de loisirs et politique sportive	5 975 057,43 €	5 817 121,05 €	-2,64
Insertion Sociale et professionnelle	875 122,48 €	918 370,52 €	4,94
Cohésion sociale	1 105 394,00 €	1 217 966,03 €	10,18
Petite enfance, enfance, jeunesse	1 731 720,87 €	1 765 640,65 €	1,96
Environnement	2 182 034,95 €	3 713 755,25 €	70,20
Aménagement voirie	1 224 357,34 €	1 388 666,43 €	13,42
Dotations et fonds de concours aux communes	19 535 366,00 €	19 419 366,00 €	-0,59
Administration générale, opérations financières et communication	25 747 372,54 €	25 628 662,61 €	-0,46
Incendie et secours	4 059 770,45 €	3 972 258,50 €	-2,16
Total dépenses de fonctionnement	69 755 122,96 €	71 869 296,57 €	3,03

90 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en progression de +3,03% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

- Les **charges à caractère général** s'élèvent à **9,6 M€ soit +13,6 % / CA 2020** (réalisation de 79% du budget). Les politiques dont l'évolution est significative sont :
 - **Environnement:** elles s'élèvent à **1,97 M€ soit +955 K€ / CA 2020** (réalisation de 82 % du budget). L'évolution est principalement liée à la collecte et le traitement des **algues vertes** : le tonnage d'algues récoltées est très variable d'une année à l'autre (4 235 T en 2018, 8 973T en 2019 et 1 656 T en 2020) mais est exceptionnel en 2021 avec 11 266 T ramassées d'avril à décembre. Les dépenses s'élèvent donc à 996,6 K€ en 2021 soit **+0,71 M€ / CA 2020** (réalisation de 93 % du budget). Ces dépenses sont financées par l'état à 100% pour le ramassage/transport et 50% pour le traitement. Un autre facteur de hausse concerne **l'énergie et le développement durable** avec 161 K€ (**+77,3 K€ / CA 2020** et réalisation de 53 % du budget) avec divers postes en hausse tels que le Fonds Chaleur Territorialisé (+21,2 K€/CA 2020) et la filière bois. Pour finir les autres éléments significatifs sont la progression des dépenses liées au pluvial pour atteindre 475,9 K€ (+44 K€ / CA 2020 et réalisation de 100 % du budget) et de la **GEMAPI** pour atteindre 232,5 K€ (**+106,7 K€ / CA 2020** et réalisation de 58 % du budget).
 - **Développement économique :** elles s'élèvent à **579 K€ soit +132 K€ / CA 2020** (réalisation de 71% du budget). Cette évolution est liée entre autres à une hausse de +35,8 K€ / CA 2020 (réalisation de 95%) pour l'entretien des **Parcs d'activités** Économiques communautaires qui s'élève à 304,6 K€, +52,4 K€ sur le Grand Brezillet pour atteindre 153,6 K€ (+52,4 K€ / CA 2020) pour les charges liées à la DSP et aux bâtiments du **Palais des Congrès**. La progression des dépenses en 2021 résulte de l'acquisition du Hall Rateau en 2020. Pour finir, on peut noter 37 K€ de dépenses Covid n'ayant pas fait l'objet d'un étalement de charge (intégralement étalées en 2020).
 - **Équipements et développement culturels :** elles s'élèvent à **623 K€ soit +205 K€ / CA 2020** (réalisation de 84% du budget). Cette évolution est liée principalement au **Photovestival** de la baie qui s'élève à 98,9 K€ soit **+76,1 K€ / CA 2020** qui a eu lieu en en 2021 ainsi qu'aux **médiathèques** de la baie qui s'élèvent à 214 K€ (**+100K€ / CA 2020**) dont la progression vient essentiellement de la mise en place d'un schéma de lecture publique et de la poursuite de la mise en œuvre du Contrat de Territoire et Lecture.

- **Habitat et logement** : elles s'élèvent à **597,4 K€ soit +124,6 K€ / CA 2020**. L'évolution est principalement liée au **transfert de la gestion des aires à un prestataire** (L'HACIENDA) depuis juin 2020 soit 288,8 K€ (+157,3 K€ / CA2020) avec un effet année pleine en 2021. En parallèle, ce nouveau mode de gestion implique une diminution des charges de personnel
 - **Aménagement et voirie** : elles s'élèvent à **341,4 € soit +66,4 K€ / CA 2020**. L'évolution concerne principalement le Centre d'Exploitation.
 - **Équipements de loisirs et politique sportive** : elles s'élèvent à **1,8 M€ soit -456 K€ / CA 2020**. Cette évolution s'explique tout d'abord par des **événements nautiques** qui s'élèvent à 47 K€ soit **-286 K€ / CA 2020**. En effet, l'exercice 2020 a connu entre autre le départ de la baie de Saint-Brieuc de la Solitaire du Figaro du 27 au 30 août 2020. Par ailleurs, on peut noter **les piscines** qui s'élèvent à 1,36 M€ soit **-124 K€ / CA 2020**. La fermeture partielle de janvier à juin 2021 a minoré les dépenses de fonctionnement (fluides -100K€,...).
- Les **charges de personnel** s'élèvent à **20 M€ soit +2,66 % / CA 2020** (réalisation de 97% du budget). Ce chapitre regroupe la rémunération du personnel communautaire et les charges salariales (CNRACL, CNFPT, FNAL,...). Nous pouvons expliquer cette évolution entre autre par :
 - le Glissement Vieillessement Technicité pour 142,2 K€
 - la création de postes permanents en 2021 pour 366,2 K€
 - l'impact 2021 des créations de poste 2020 pour 380,8 K€
 - les vacances de postes entre le départ d'agents et le recrutement d'agents en 2021 pour -490 K€.
 - les agents sur poste non permanents pour 156,9 K€
- Les **atténuations de produits** s'élèvent à **27 M€ (+148 K€ / CA 2020)** et correspondent principalement en **Administration générale, opération financière et communication** aux dotations versées aux communes pour 17,6 M€ (+160 K€ / CA 2020) et au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources pour 9,1 M€ et en **Petite enfance, enfance et jeunesse** au PIA Jeunesse pour 330,2 K€ (-24 K€ / CA 2020).
- Les **autres charges de gestion courante** s'élèvent à **12 M€ soit +0,2% / CA 2020** (réalisation de 86% du budget). Les politiques dont l'évolution est la plus significative sont :
 - **Administration générale, opération financière et communication** : elles s'élèvent à **3,07 M€ soit -197,5 K€ / CA 2020**. Malgré quelques hausses telles que la participation au Pays de Saint-Brieuc de +25,2 K€ pour atteindre 252,1 K€, elles diminuent principalement en raison du **Fonds de Concours de Fonctionnement** aux communes qui s'élèvent en 2021 à 1,86 M€ soit **-268,8 K€ / CA 2020**.
 - **Tourisme** : elles s'élèvent à **1,06 M€ soit -33,7 K€ / CA 2020**. Malgré quelques hausses telles que la subvention de fonctionnement aux offices de tourisme de +18,5 K€ pour atteindre 1 M€, elles diminuent principalement en raison de la participation au Pays de Saint-Brieuc dans le cadre de la **destination touristique de -52,5 K€** pour atteindre 50,9 K€ (diminution exceptionnelle / DB-325-2020).
 - **Équipements et développement culturels** : elles s'élèvent à **451,7 K€ soit +95,9 K€ / CA 2020**. Cette évolution est liée aux subventions versées pour les acteurs du spectacle vivant et des arts visuels avec lesquels l'Agglomération a tissé des partenariats (Art Rock,...). Les subventions « classiques » ont diminué mais elles progressent au global de +98 K€ pour atteindre 425,7 K€ en

raison du **PASS ASSO** (DB-228-2021) qui est un dispositif exceptionnel sur 2021 qui s'élèvent à 192 K€. C'est un fonds d'urgence proposé par la Région dont l'objectif est d'aider les associations fragilisées par le contexte sanitaire et économique. La région prend à sa charge 50 % des subventions accordées. Une recette de 96 K€ est attendue en 2022.

- **Équipements de loisirs et politique sportive** : elles s'élèvent à **319,8 K€ soit +149,5 K€ / CA 2020**. Cette évolution est liée aux subventions versées pour des événements sportifs locaux, nationaux et internationaux. Les subventions « classiques » ont diminué mais elles progressent au global de +171,8 K€ pour atteindre 294,2 K€ en raison :

> du **PASS ASSO** (DB-228-2021) qui est un dispositif exceptionnel sur 2021 qui s'élèvent à 54,5 K€. C'est un fond d'urgence proposé par la Région dont l'objectif est d'aider les associations fragilisées par le contexte sanitaire et économique. La région prend à sa charge 50 % des subventions accordées. Une recette de 27,3 K€ est attendue en 2022.

> des aides collectives et individuelles pour le **sport de haut niveau** qui s'élèvent à **147,1 K€** pour 2020. Par délibération (DB-021-2021), le conseil d'agglomération a décidé d'exercer la compétence « sport de haut niveau amateur » qui se traduit par un soutien financier à l'excellence des clubs amateurs, ainsi qu'à leur respect d'ambitions sociales (développement du sport féminin, mixité des publics, tarification solidaire, formation des jeunes, sport-santé) et par un soutien financier individuel aux sportifs de haut niveau amateur ou une aide aux disciplines ayant une forte identité territoriale.

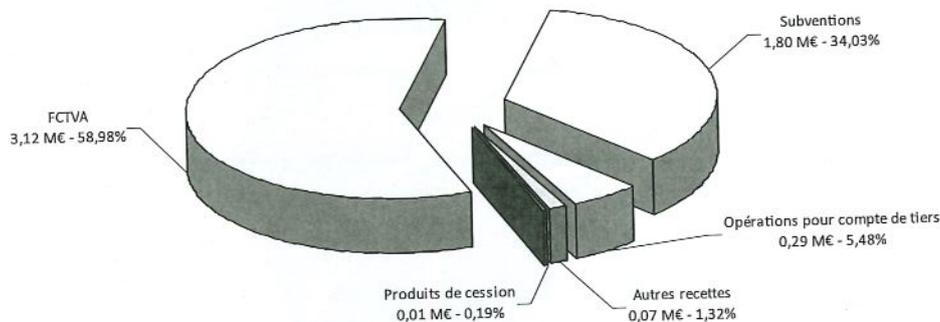
- **Développement économique** : elles s'élèvent à **507,1 K€ soit +78,8 K€ / CA 2020**. Cette évolution est liées à divers facteurs tels que la participation au syndicat mixte de l'aéroport pour 164,6 K€ (+56 K€ / CA 2020) en raison de son déficit et les subventions aux structures accompagnant les entreprises dans la création/reprise d'entreprises pour 205,2 K€ (+27 K€ / CA 2020). Les nouveautés 2021 concernent notamment le développement de la politique ESS (Economie Sociale et Solidaire) avec le subventionnement des coopératives d'accompagnement à l'emploi.
 - **Incendie et secours** : elles s'élèvent à **3,94 M€ soit -89,8 K€ / CA 2020** et correspond à la contribution au titre du contingent incendie.
- **Les frais de fonctionnement de groupes d'élus en Administration générale, opération financière et communication** s'élèvent à **128,4 K€ soit +76,2 K€ / CA 2020** (réalisation de 96 % du budget).
 - Les **charges financières en Administration générale, opération financière et communication** s'élèvent à **876,5 K€ soit -80,1 K€ / CA 2020** (réalisation de 96 % du budget) et correspondent aux remboursements des intérêts d'emprunts.
 - Les **charges exceptionnelles** s'élèvent à **1,65 M€ soit -17,02% / CA 2020** (réalisation de 79% du budget). Les politiques dont l'évolution est significative sont :
 - **Administration générale, opération financière et communication** : elles s'élèvent à **1,35 M€ soit -541,3 K€ / CA 2020** . L'évolution concerne principalement les **subventions d'équilibres au budget annexe** Hippodrome pour 229 K€ (-31 K€ / CA 2020), au budget annexe Gestion Immobilière pour 191 K€ (-227 K€ / CA 2020), au budget Collecte et Valorisation des Déchets pour 450 K€ (-380 K€ / CA 2020) et au budget annexe Pôle Nautique pour 370 K€ (inchangé / CA 2020).
 - **Équipements de loisirs et politique sportive** : elles s'élèvent à **182 K€ soit +99,5 K€ / CA 2020**. Cette évolution vient principalement de 181,6 K€ (+102,4 K€ / CA 2020) liée au remboursement partiel du fait du contexte sanitaire des

abonnements et cours perçus sur l'exercice 2020 (DB-109-2020 et DB-327-2020). Ce montant est le solde des sommes déjà remboursées sur 2020.

- **Développement économique** : elles s'élèvent à **107 K€ (nouveau 2021)**. Cette somme sont des dépenses liées au COVID n'ayant pas données lieu à un étalement de charge en investissement (opération tickets commerçants).

2. Analyse de la section d'investissement

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 5 291 153,72 €



Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
10 Dotations, fonds divers et réserves	312 395,58	2 000 000,00	3 011 239,28	3 122 439,45	899,51 %	291 748
13 subventions d'investissement	935 027,63	2 185 000	3 317 918	1 803 186,44	92,85 %	330 003
16 Emprunts et dettes assimilés	5 000 000,00	15 940 000,00	6 635 700,90	0,00	-100,00 %	0
204 Subventions d'équipement versées	133 946,28	10 000	25 000	36 000,00	-73,12 %	0
21 Immobilisations corporelles	647 905,85	329 000	355 111	14 670,00	-97,74 %	0
23 Immobilisations en cours	75 491,32	0,00	0,00	2 090,43	-97,23 %	0
27 Autres immobilisations financières	26 622,75	16 000	453 350	25 400,00	-4,59 %	431 350
45 Comptabilité distincte rattachée	73 561,69	1 000 000	1 000 000	287 367,40	290,65 %	0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	7 204 951,10	21 480 000	14 798 320	5 291 153,72	-26,56 %	1 053 101

36 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, elles sont en diminution de -26,56% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

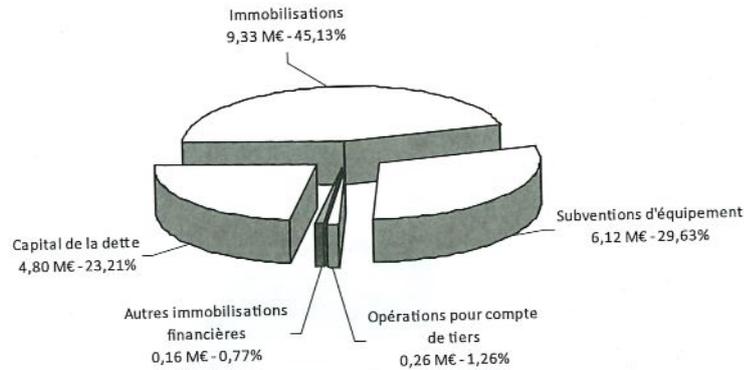
- Le FCTVA en Administration générale, opération financière et communication s'élève à **3,12 M€ soit +2,8 M€ / CA 2020**. Il était de 1,54 M€ en 2019. L'année 2021 intègre des régularisations de 2019 (997 K€) et 2020 (1 681 K€).
- Le subventions d'investissement s'élèvent à **1,8 M€ soit +868 K€ / CA 2020** (réalisation de 55 % du budget). Les politiques les plus significatives en 2021 sont :
 - **Environnement** : elles s'élèvent à **705,2 K€ soit +473,8 K€ / CA 2020** (réalisation 63 % du budget) et correspondent principalement aux recettes des eaux pluviales pour 682,7 K€ (+451,3 K€ / CA 2020). L'évolution vient en partie de subventions perçues pour le financement du bassin tampon de Saint-Brieuc

09 JUIN 2022

(DSIL 79 K€, Agence de l'eau 104 K€) et de régularisations de fonds de concours.

- **Aménagement et voirie** : elles s'élèvent à **389,3 K€ (nouveau 2021 réalisée à 105 % du budget)** et concernent des subventions du Département, de la mairie de Saint-Brieuc et de l'hôpital Yves Le Foll dans le cadre des travaux du giratoire Marcel Proust sous maîtrise d'ouvrage SBAA.
 - **Habitat et logement** : elles s'élèvent à **306,8 K€ soit +141,3 K€ / CA 2020** (réalisation 79 % du budget) pour l'ANAH et le suivi de l'animation du PIG.
 - **Développement économique** : elles s'élèvent à **165,1 K€ (nouveau 2021)**. Elles concernent principalement des recettes de la Région dans le cadre de la mise en œuvre du cadre stratégique de développement économique 2018-2024 pour 160,9 K€ dont 60 K€ initialement prévus en 2020. Leur perception n'est pas linéaire et est liée au rythme des versements d'aides effectués par l'agglomération aux entreprises.
 - **Équipements de loisirs et politique sportive** : elles s'élèvent à **112,6 K€ soit -254,3 K€ / CA 2020**. Même si on a perçu des subventions en 2021 pour les travaux de la salle de sport de la closerie, les subventions baissent entre 2020 et 2021 du fait de la perception du solde des subventions pour la salle d'athlétisme en 2020.
- Le **chapitre 16** concerne les emprunts et n'a **pas de réalisation en 2021**. En 2020, 2 emprunts ont été réalisés pour 5 M€ (2 M€ auprès du Crédit Agricole et 3 M€ auprès de la Banque Populaire de l'Ouest).
 - Le **chapitre 204** s'élèvent à **36 K€ soit -98 K€ / CA 2020** et concerne des remboursements d'aide à l'accession à la propriété **en Habitat et logement** (-76,3 K€ / CA 2020). L'exercice 2020 comprenait en **Enseignement, recherche, innovation** un remboursement de 21,7 K€ de FCTVA par le SGPU (Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire).
 - Le **chapitre 21** s'élève à **14,7 K€ soit -633,2 K€ / CA 2020** et concerne la vente de véhicules/matériels en **Administration générale, opération financière et communication**. L'exercice 2020 était particulièrement élevé en raison essentiellement de rétrocessions dans le cadre du portage foncier en **Habitat et logement** pour 627,3 K€.
 - Le **chapitre 27** regroupe des remboursements d'avance et de cautions pour **25,4 K€ (-1,2 K€ / CA 2020)**.
 - Des recettes dans le cadre d'investissements réalisés pour **compte de tiers** à hauteur de **287,4 K€ (+213,8 K€ / CA 2020)** concernent principalement en 2021 un montant de 272,3 K€ perçu de l'Etat dans le cadre de la délégation des aides à la pierre en **Habitat et logement**.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
20 667 875,06 €



Par chapitre :

Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution CA 2021/CA 2020	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021		
020 Dépenses imprévues	0,00	100 000	100 000	0,00		0
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	147 600,00	147 592,75		0
13 Subventions d'équipement	0,00	0,00	66 900,00	0,00		0
16 Emprunts et dettes assimilés	4 637 481,74	4 701 000,00	4 697 000,00	4 797 766,42	3,46 %	0
20 Immobilisations incorporelles	778 287,82	1 122 000	2 302 457	991 223,14	27,36 %	296 935
204 Subventions d'équipement versées	5 116 572,10	9 875 000	10 740 168	6 124 849,29	19,71 %	1 556 279
21 Immobilisations corporelles	5 198 943,40	3 396 000	4 955 315	3 464 330,63	-33,36 %	852 511
23 Immobilisations en cours	5 711 440,36	8 539 000,00	11 692 087,48	4 871 590,52	-14,70 %	2 468 729
27 Immobilisations financières	216 727,75	3 000	10 000	9 270,00	-95,72 %	0
45 Comptabilité distincte rattachée	214 640,37	1 000 000	1 000 000	261 252,31	21,72 %	0
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	21 874 093,54	28 736 000	35 711 528	20 667 875,06	-5,51 %	5 174 455

Par politique :

	2020	2021	Evolution %
Développement Economique	2 603 138,60 €	3 998 993,74 €	53,62
Enseignement - Recherche - Innovation	322 729,77 €	1 041 583,59 €	222,74
Tourisme	59 040,00 €	26 755,15 €	-54,68
Habitat et logement	2 193 021,45 €	2 568 235,08 €	17,11
Culture et équipements culturels	114 759,90 €	143 966,39 €	25,45
Equipements de loisirs et politique sportive	1 259 739,55 €	730 529,92 €	-42,01
Insertion Sociale et professionnelle	16 914,40 €	20 591,01 €	21,74
Cohésion sociale	41 310,34 €	60 823,82 €	47,24
Petite enfance, enfance, jeunesse	54 164,78 €	69 352,52 €	28,04
Environnement	2 910 408,05 €	3 598 153,42 €	23,63
Aménagement voirie	2 709 480,00 €	2 441 292,31 €	-9,90
Dotations et fonds de concours aux communes	9 030,00 €	9 030,00 €	0,00
Administration générale, opérations financières et communication	9 004 323,24 €	5 799 609,55 €	-35,59
Incendie et secours	576 033,46 €	158 958,56 €	-72,40
Total dépenses d'investissement	21 874 093,54 €	20 667 875,06 €	-5,51

58 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, elles sont en diminution de -5,51% par rapport au CA 2020.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 20,7 M€ (-1,2 M€ / CA 2020) dont 1,2 M€ de dépenses de fonctionnement liées à la crise sanitaire (achat de masques, fonds covid,...) faisant l'objet d'un étalement de charges en section d'investissement (DB-146-2021). Les autres dépenses se composent de :

- **4,8 M€** de remboursement du **capital de la dette** (+0,16 M€/ CA 2020).
- **15,71 M€** de **dépenses d'équipement** (-0,52 M€/ CA 2020) inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement de l'agglomération. Les principales dépenses sont :
 - Les **projets propres de l'agglomération** pour **8,1 M€**, les principales opérations du PPI sont les suivantes :
 - Eaux pluviales et incendie : 3,7 M€
 - le renouvellement du matériel et mobilier : 1,3 M€
 - la requalification des parcs d'activités économiques : 1 M€
 - l'entretien du patrimoine : 743 K€
 - le suivi animation de la politique habitat : 599 K€
 - le PLU/PLUI : 221 K€
 - la rocade urbaine et le schéma routier d'agglomération : 187 K€
 - le photo festival : 101 K€
 - l'opération Aquabaie : 63 K€
 - les aires d'accueil des gens du voyage : 53 K€
 - Les **subventions d'équipement versées par l'agglomération** qui s'élèvent à **7,6 M€**, les principales opérations PPI sont les suivantes :
 - les aides de la politique habitat : 1,8 M€
 - les aides économiques y compris pour le COVID : 2,5 M€
 - l'axe de contournement sud : 907 K€
 - l'enseignement supérieur : 759 K€
 - la Bretagne très haut débit : 731 K€
 - Le Légué : 339 K€
 - le fonds recherche innovation: 283 K€
 - le contrat local de santé: 44 K€
- **Des immobilisations financières pour 9 K€** qui correspondent à des remboursements de caution.

Evolution de la chaîne de l'épargne entre 2020 et 2021 et comparaison de l'épargne 2021 à celle anticipée dans le DOB 2022.

en euros

	Compte administratif		Chaîne épargne 2021 DOB 2022	Ecart DOB/CA 2021
	2020	2021		
Recettes réelles de fonctionnement	85 512 295	86 303 118	85 103 000	1 200 118
Dépenses réelles de fonctionnement	68 798 597	70 992 821	74 126 000	-3 133 179
Épargne de gestion	16 713 698	15 310 297	10 977 000	4 333 297
Intérêts de la dette	956 526	876 476	878 000	-1 524
Épargne brute	15 757 172	14 433 821	10 099 000	4 334 821
Capital de la dette	4 637 482	4 797 766	4 798 000	-234
Épargne nette	11 119 690	9 636 055	5 301 000	4 335 055

L'épargne nette 2021 qui s'établit à 9,6 M€ est en diminution de 1,5 M€ par rapport à l'épargne nette constatée au CA 2020 (11,1 M€). Cette évolution résulte, d'une dynamique des recettes 2021 inférieure à celle des charges.

Cette diminution de l'épargne avait été intégrée dans le DOB 2022 mais la dégradation de l'épargne est finalement moins importante qu'anticipé. L'épargne nette s'améliore de 4,3 M€ par rapport au DOB qui prévoyait une épargne nette de 5,3 M€.
 Cette amélioration s'explique tout d'abord par des recettes de fonctionnement 2021 supérieures aux prévisions (+1,2 M€) notamment les impôts et taxes et les participations. Par ailleurs, les charges de fonctionnement sont inférieures aux prévisions (-3,1 M€), sont concernés principalement les charges à caractère général, les charges de personnel, le PIA jeunesse et les subventions aux budgets annexes.

La prospective va être actualisée afin de prendre en compte les données du CA 2021 mais également l'impact du nouveau contexte économique sur le budget de l'Agglomération.

B – BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Le compte administratif 2021 du budget transport s'établit en mouvements budgétaires à 30 459 102,48 € de dépenses réelles et d'ordre et 40 122 395,77 € de recettes réelles et d'ordre, sections d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte :

- un excédent d'exploitation cumulé de 3 476 707,45 €
- un déficit d'investissement cumulé de 6 186 586,84€

L'annexe 4 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget transport avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, des opérations de cession, du résultat capitalisé, **le compte administratif du budget transport s'établit à 24 402 868,17 € de dépenses réelles, sections d'exploitation et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 34 889 629,95 €.**

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les Tub ne sont plus gérés en Délégation de Service Public via un opérateur privé mais le sont dans le cadre d'une Société Publique Locale Baie d'Armor Transport (DB-049-2012 / Saint-Brieuc Agglomération). Par conséquent, le Budget Annexe Transport est assujéti à la TVA depuis le 1^{er} janvier 2013 sauf pour certaines opérations particulières comme le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) et certaines actions relevant du PDU (Plan de Déplacement Urbain),

RECETTES REELLES D'EXPLOITATION 24 103 150,17€

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
13 Atténuations de charges	1 370,73	1 000	1 000	852,04	-37,84 %	0
70 Produits de gestion courante	2 812 755,53	3 348 000	3 391 230	3 456 208,93	22,88 %	0
73 Versement mobilité	16 703 627,16	16 689 000	16 689 000	18 558 789,86	11,11 %	0
74 Dotations, subventions et participations	1 834 527,26	1 945 000	1 945 000	2 077 740,45	13,26 %	0
75 Autres produits de gestion courante	160 716,39	1 000,00	1 000,00	3 584,80	-97,77 %	0
76 Produits Financiers	747,00	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	0
77 Produits exceptionnels	717 269,83	6 000	114 483	5 974,09	-99,17 %	0
Total recettes réelles retraitées d'exploitation	22 231 013,90	21 990 000	22 141 713	24 103 150,17	8,42 %	0

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 24,1 M€ (+1,9 M€ /CA 2020) et comprennent :

- Les **produits de gestion courante** s'élèvent à **3,46 M€** (+ 0,6 M€ / CA 2020). Les recettes issues de l'exploitation du réseau des TUB s'élèvent à 2,79 M€ + 543 K€ de titres CCAS soit un total de **3,3 M€**. Les recettes issues du service MOBITUB et DOMITUB s'élèvent à **19 K€**. Les recettes totales (3 335 682€) sont en forte augmentation sur l'année 2021 par rapport à 2020 sans forcément retrouver le niveau de 2019 (3,6 M€) mais s'en rapprochant.

- Le **Versement Mobilité** s'élève à **18,56 M€** (+1,86 M€ / CA 2020). Le versement mobilité est acquitté par les employeurs publics ou privés qui emploient onze salariés et plus. Conformément à la délibération DB-155-2017, le taux de versement mobilité est de 1,60% pour le périmètre de Saint-Brieuc Agglomération (13 communes) et 1,20 % pour le reste du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui a bénéficié d'une exonération pour 2017 et 2018 avant une montée en puissance du taux de 2019 à 2022 (DB-037-2018).
- Les **dotations et participations** s'élèvent à **2,08 M€** (+244 K€ / CA 2020).

Transport Scolaire et Convention Région Bretagne

SBAA perçoit dans le cadre de l'exercice de la compétence transports scolaires les recettes suivantes :

- la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) au titre de son ressort territorial de transport à hauteur de **680 300 €** via la Région Bretagne et **229 232 €** de la part de l'État,
- la compensation des marchés de transports scolaires transférés par la Région Bretagne pour un montant de **789 047 €** et **60 585 €** pour la ligne 7 Ploëuc/ Saint-Brieuc,
- la participation transports des ULIS et SEGPA à hauteur de **145 600 €** pour l'année 2021 mais d'un montant de 364 000€ en année pleine du fait de la prise de compétence en septembre 2021.

Les autres recettes de fonctionnement de l'exercice 2021

- Les recettes relatives au remboursement des kms occasionnels dont la navette Rabelais via la Ville de Saint-Brieuc pour un montant de **18 216€** ;
- Le PIA Jeunesse 2ème phase servant à compenser les dépenses effectuées dans le cadre des services NOCTUB pour un montant de **172 976€** ;
- Les redevances abriservices pour 10 000€ + le reversement de la redevance par la Ville de 32 187€ soit **42 187€** ;
- Le reversement Rou'Libre 2021 s'élève à **51 754€**.
- Les **autres produits de gestion courantes** s'élèvent à **3 K€**
- Les **produits exceptionnels** s'élèvent à **6 K€** et relèvent de la régie de recettes des amendes

DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION

18 494 618,76 €

Les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à **18,5 M€** (-0,2 M€ / CA 2020) dont :

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021		Evolution	
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021 / CA 2020	
011 Charges à caractère général	17 475 595,59	17 305 000	17 599 825	17 335 860,27	-0,80 %
012 Charges de personnel	593 961,92	618 000	618 000	581 462,83	-2,10 %
022 Dépenses imprévues	0,00	50 000	50 000	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	260 813,28	287 000	320 000	293 621,22	12,58 %
66 Autres charges financières	238 263,65	282 000	282 000	273 402,14	14,75 %
67 Charges exceptionnelles	104 886,31	44 000	44 000	10 272,30	-90,21 %
Total dépenses réelles retraitées d'exploitation	18 673 520,75	18 586 000	18 913 825	18 494 618,76	-0,96 %

- Les **charges à caractère général** s'élèvent à **17,34 M€** (-139 K€ / CA 2020).

La rémunération de Baie d'Armor Transports représente 90 % des charges à caractère général et s'élève à **15 533 069 €**. Elle comprend :

- La rémunération forfaitaire de l'exploitant (base avenant 19 – **14 953 240€**)
- l'actualisation 2020 de **301 873€** (montant de l'actualisation du contrat OSP 659 662€ déduits du recouvrement sur les services PROXITUB, MOBITUB, DOMITUB et GMU de la somme de 357 789 €)
- la refacturation Rou'libre 2020 de **21 414€**
- la prime de vieillissement du parc de **126 508€**
- le gardiennage Noctub 2020 de **5 170€**
- les kilomètres occasionnels pour couvrir des évènements d'intérêt communautaire, la navette Rabelais et les navette scolaires pour le vaccinodrome s'élèvent à **25 061€** ;
- le versement relatif à la démarche qualité à hauteur de **82 880€**
- le remboursement à BAT des frais de gestion de la régie de recettes des TUB (29 435€) et du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV) à hauteur de 162 488€.

*Rou'libre

Depuis le 1^{er} janvier 2019, suite au vote de l'avenant 15 au contrat d'Obligations de Service Public (OSP) conclu entre Saint-Brieuc Armor Agglomération et la société Publique Locale Baie d'Armor Transports, il a été décidé de lui confier la gestion du service de location de vélos pour un montant de **59 892€** en 2021. Ce montant est intégré dans la rémunération exploitant.

Les Transports scolaires et convention Région Bretagne complètent le poste de dépenses charges à caractère général :

La Région avec son réseau BreizhGo et SBAA avec son réseau TUB, ont décidé en 2017 et confirmé en 2018, de renforcer leur collaboration dans le but de favoriser le développement d'une offre de transport public cohérente et globale sur l'ensemble du territoire communautaire. Les enjeux de cette collaboration ont été définis par une convention d'affrètement, adoptée par délibération du conseil d'agglomération en date du 5 juillet 2017.

L'affrètement des lignes régionales signifie que dans le ressort territorial de l'agglomération et pour les trajets effectués entièrement à l'intérieur de ce périmètre, les usagers munis d'un titre TUB valide ont la possibilité de monter et descendre d'un car du réseau régional BreizhGo, et/ ou d'acheter un titre unitaire TUB auprès du conducteur BreizhGo.

L'élargissement du périmètre intercommunal au 1^{er} janvier 2017 a été partiellement intégré à l'accord de coopération dans la mesure où les lignes BreizhGo circulant sur le périmètre des 32 communes et la ligne routière régionale Saint-Brieuc/ Vannes / Lorient, qui desservent les communes de Plaintel et de Ploelec-L'Hermitage, ont été prises en compte sur la base d'une réévaluation du nombre de voyages effectués. Le montant annuel de l'affrètement est actuellement de **225 450€HT**. Ce montant a fait l'objet d'une renégociation en 2019 visant à intégrer les pertes de recettes de l'exploitant du réseau BREIZHGO, du fait de la différence de tarifs entre les titres unitaires des réseaux. Un avenant N°1 a été signé en octobre 2019 pour un montant annuel de 141 208€, montant actualisé pour 2021 à 150 802€ auquel on ajoute un rattrapage sur 2020 de 23 566€ soit un montant total de **174 368 €**.

Par ailleurs, concernant la gestion des réseaux de transports scolaires, le coût des marchés de transports sur les 19 communes de l'agglomération s'élève à **688 791€ HT** (coût année pleine des marchés transférés par la Région Bretagne).

Les autres dépenses de fonctionnement de l'exercice 2021

- La participation aux frais de gestion de l'espace KorriGO en gare de Saint-Brieuc pour un montant de **28 200€HT** et à la centrale d'achat de cartes KorriGo pour un montant de **3 328€** ;
- La participation au système d'info Multimodale MOBIBREIZH pour **8 000 €** ;
- Les cotisations annuelles aux organismes GART et AGIR pour **15 833 €**.
- Le paiement de la taxe foncière pour le dépôt des TUB, le local conducteur et ancien dépôt pour un montant total de **25 131 €** ;
- Les charges de copropriété et travaux de l'agence commerciale TUB et du local conducteur à Clémenceau pour 1 861€.

- Les **charges de personnel** demeurent stables à **581 K€**

- Les **autres charges de gestion courante** s'élèvent à **293 K€** (+33 K€ / CA 2020).

SBAA reverse à la région une partie des recettes perçues pour les abonnés du réseau TUB empruntant les lignes BREIZHGO sur la base du montant de la participation familiale fixée par la Région. En 2021, ce montant est de **155 400€** pour 1 295 élèves.

Il convient également de noter que SBAA via une convention de délégation confie à l'OGECQ Jean XXIII la réalisation des circuits de transports scolaires et compense les pertes d'exploitation à hauteur de **69 503€**. La participation aux abonnements Scolaires Réglementés (ASR) pour les élèves domiciliés aux abords de la gare d'Yffiniac se monte à **6 015€**.

La participation aux frais de gestion de l'espace KorriGO en gare de Saint-Brieuc s'élève à **28 200 €HT** et à la centrale d'achat de cartes KorriGo pour un montant de **3 328 €** ;

- Les **charges financières** s'élèvent à **273 K€** (+35 K€ / CA 2020) et concernent le paiement des intérêts d'emprunts.

L'augmentation s'explique par la réalisation d'un emprunt de 10 M€ fin 2020 et dont le remboursement a démarré en février 2021 (4M€ mobilisés sur 2020 et 6 M€ début 2021).

- Les **charges exceptionnelles** s'élèvent à **10 K€** (-94 K€ / CA 2020). C'est un retour à une situation plus « courante », à comparer à une forte année 2020 (indemnisation des professionnels riverains et annulations de titres sur exercices antérieurs).

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
10 786 479,78 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021		Evolution CA 2021/CA 2020	RAR 2021	
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021			CA 2021
10 Dotations, fonds divers et réserves	192 398,51	0	0	907 598,47	371,73 %	45 174
13 Subventions d'investissement	2 669 747,18	2 348 000,00	3 828 300,00	687 852,80	-74,24 %	0
16 Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00	503 000	2 566 006	6 000 000,00	50,00 %	0
20 Immobilisations incorporelles	251,40	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	0
21 Immobilisations corporelles	562 657,67	0	0	624,00	-99,89 %	0
23 Immobilisations en cours	0,00	0	0	0,00		0
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0	3 360,09		0
45 Comptabilité distincte rattachée	4 964 436,74	5 674 000,00	5 952 000	3 187 044,42	-35,80 %	385 500
Total recettes réelles retraitées d'investissement	12 389 491,50	8 525 000	12 346 306	10 786 479,78	-12,94 %	430 674

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **10,98 M€ (-1,4 M€ / CA 2020)** dont :

- Le **FCTVA** perçu sur l'exercice 2021 dans le cadre des opérations d'investissements s'élèvent à **907,6 K€ (+715K€ / CA 2020)**.
- Les **subventions d'investissement** perçues en 2021 s'élèvent à **688 K€ (-1,98 M€ / CA 2020)** et correspondent principalement à :
 - 256 K€ de subventions de l'État (DSIL) et de la Ville de St Brieuc dans le cadre du PDU
 - 131 K€ de subventions dans le cadre du PEM (Etat – FSIL).
 - 300 K€ de subvention de la Région et du Département sur l'opération du Grand Dépôt de Bus
- **L'emprunt** s'élève à **6 M€ (+2 M€ / CA 2020)**. Il s'agit de la mobilisation d'un emprunt de 10 M€ réalisé fin 2020 pour financer les investissements.
- **3,2 M€ en comptabilité distincte rattachée (-1,78 K€ / CA 2020)** dont 1,5 M€ de recettes dans le cadre du **PEM** et 1,6 M€ de recettes dans le cadre de **TEO**. Cette somme correspond d'une part au remboursement de la ville de Saint-Brieuc dans le cadre des investissements réalisés par l'agglomération pour le compte de la ville sur la base de la convention de maîtrise d'ouvrage unique et d'autre part à des subventions perçues de la Région par l'agglomération pour le compte de la ville de Saint-Brieuc et destinées à lui être reversées en temps que maître d'ouvrage.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
5 908 249,41 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution CA 2021/CA 2020	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021		
16 Emprunts et dettes assimilées	1 170 178,68	1 471 000	1 471 000	1 470 178,68	25,64 %	0
20 Immobilisations incorporelles	67 754,00	94 000,00	226 508,00	110 857,20	63,62 %	99 132
21 Immobilisations corporelles	1 726 649,98	426 000	811 358	333 211,12	-80,70 %	142 659
23 Immobilisations en cours	1 424 643,43	4 264 000	6 008 753	1 427 895,82	0,23 %	210 762
45 Comptabilité distincte rattachée	1 592 183,51	5 674 000	6 233 107	2 566 106,59	61,17 %	242 874
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	5 981 409,60	11 929 000	14 750 727	5 908 249,41	-1,22 %	695 427

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 5,9 M€ (-0,07 M€ /CA 2020) dont :

- Le **remboursement du capital** des emprunts contractés pour financer les investissements pour **1,47 M€ (+300 K€ / CA 2020)**.
Le remboursement de l'emprunt de 10 M€ mobilisé à hauteur de 4 M€ sur 2020 et 6 M€ sur 2021 explique cette variation entre 2021 et 2020.
- Les **dépenses d'équipements réalisées pour le compte de Saint-Brieuc Armor Agglomération** s'élèvent à **4,44 M€** pour 2021 :
 - Les dépenses liées à l'exploitation du réseau des TUB se montent à **319 K€**, réparties de la manière suivante :
 - la rénovation de 3 bus **34 K€** ;
 - l'acquisition de 80 Vélos à assistance électrique pour le service Roulibre **92 K€**
 - Du matériel d'équipement divers tel que des valideurs, radios réseau, matériels pour le dépôt des bus.... **72 K€** ;
 - Du mobilier urbain (poteaux, bancs, abribus ...) pour **74 €** ;
 - l'acquisition d'un logiciel fraude et de licences mobiles pour **46 K€**.

- **TEO :**

En 2021, la 3ème phase du Transport Est-Ouest s'est poursuivie sur le secteur TEO 3A comprenant les Boulevard Laënnec et de la Tour d'Auvergne, et la rue de la Corderie.

Sur TEO 2 :

- Solde des marchés pour un montant de **90 K€**,
- Travaux réalisés pour le compte de la Ville de Saint-Brieuc pour un montant de **123 K€** dont 65 K€ pour la poche de stationnement Cordière.

Sur TEO 3 :

- Dépenses de Maîtrise d'œuvre pour un montant de **212 K€**
- Travaux réalisés pour le compte de la Ville de Saint-Brieuc pour un montant de **1,6 M€**.

- **Pole d'Echanges Multimodal :**

L'opération du pole d'échanges multimodal a pris fin en 2019. Sur l'année 2021, le réalisé repose sur le paiement du solde des marchés et au versement des subventions afférentes.

Sur l'opération PEM Gare : Solde de marchés pour un montant de **100 K€**, dont travaux réalisés pour le compte de la Ville de Saint-Brieuc pour un montant de **87 K€**.

Sur l'opération Maison du vélo, le solde des marchés de travaux **57 K€**.

- Plan de déplacement Urbain : 553 K€

Les Services Cyclables

Pour accompagner et dynamiser la pratique du vélo sur l'agglomération, plusieurs actions ont été réalisées en complément sur 2021 :

- Le solde de l'étude pour l'élaboration d'un nouveau schéma directeur cyclable à l'échelle des 32 communes pour un montant de **28 K€**. Le schéma a été adopté en septembre 2021 sur la base de 83 itinéraires et d'une participation de SBAA à hauteur de 40 % des études et travaux (enveloppe plafonnée à 3,6M€) ;
- via la décision 055-2021, l'aide à l'acquisition de Vélos à assistance électrique pour les habitants de l'agglomération a été reconduite dans une limite de 30 000€ faisant suite aux 2 enveloppes précédentes de 80 000€ à la sortie du 1^{er} confinement puis 40 000€ à la Rentrée soit un total de **67 K€** permettant d'accompagner 540 ménages ;
- La poursuite du service de vélos à assistance électrique en libre service (prestataire GREEN ON sur la base de 2 stations Centre-ville et le légué) et de 16 vélos pour un montant 2021 de **39 K€**. A noter qu'en 2021, le service a été pérennisé dans le cadre du schéma directeur cyclable et attribué à un nouveau prestataire (ZOOV) qui va déployer, en 2022, 40 vélos sur 4 stations ;
- L'acquisition de 2 compteurs vélos mobiles pour un montant de **6 K€** ;
- L'acquisition d'abris vélos (pose d'un abri à Plaintel et St-Julien), de bornes vélos (installation à Tréveneuc), d'un appui vélo (pose devant l'Office du Tourisme) pour un montant de **16 K€** ;

Covoiturage :

Par délibération en date du 29/11/2018, SBAA a défini sa politique covoiturage en s'appuyant sur les éléments suivants :

- L'adhésion à la plateforme régionale OuestGo pour un montant de **2 K€** ;
- La Contractualisation avec l'association EHOP sur la base d'une convention pluriannuelle (**18 K€**) ;
- Dans le cadre du projet d'aire de covoiturage au niveau de l'échangeur du Merlet sur Ploufragan, acquisition d'un terrain nu pour **37 K€**.

Accèsibilité Bus :

Par délibération en date du 26/03/2009, SBAA intervient en tant que maître d'ouvrage lors des aménagements de quais bus. Sur 2021, **221 K€** ont été engagés pour les prestations de travaux des quais bus (Malakoff, St René-Hillion, St Brandan, Trémuson, Rue de l'Avenir à St Briec...).

C – BUDGET ANNEXE EAU

Le compte administratif 2021 s'établit à 29 688 140,33 € HT de dépenses réelles et d'ordre, et 39 398 170 ,66 € HT de recettes réelles et d'ordre sections d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte :

- un excédent d'exploitation cumulé de 7 873 598,19 €
- un excédent d'investissement cumulé de 1 836 432,14 €

L'annexe 5 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget EAU avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, des flux entre budget principal et budgets annexes (charges de personnel et de siège), des opérations concernant les contrats d'emprunt revolving, des résultats antérieurs, **le compte administratif du budget EAU s'établit à 25 598 552,83 € de dépenses réelles, section d'exploitation et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 20 873 784,17 €.**

RECETTES REELLES D'EXPLOITATION 20 357 925,11 €						
Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
13 Atténuations de charges	61 826,68	30 000	30 000	79 895,35	29,22 %	0
70 Produits de gestion courante	16 621 637,71	16 740 000	17 700 000	19 526 335,70	17,48 %	0
72 Travaux en régie	378 741,99	648 000	648 000	450 000,00	18,81 %	0
74 Dotations, subventions et participations	211 950,97	19 000	19 000	144 776,05	-31,69 %	0
75 Autres produits de gestion courante	115 288,89	50 000	50 000	73 070,74	-36,62 %	0
76 Produits financiers	3 115,10	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	0
77 Produits exceptionnels	30 400,13	4 000	40 000	83 847,27	175,81 %	0
Total recettes réelles retraitées d'exploitation	17 422 961,47	17 491 000	18 487 000	20 357 925,11	16,85 %	0

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 20,36 M€ (+2,94 M€ / CA 2020) et se composent de :

- **19,53 M€ de produits des services** (+2,91 M€ / CA 2020) dont principalement :
 - 14,3 M€ de ventes d'eau aux abonnés (+2,08 M€ / CA 2020). La convergence tarifaire a été validée par délibération du 20 décembre 2018 suite à l'harmonisation de la compétence. Elle s'applique dès 2019 pour la mise en place d'une tarification unifiée à horizon 2023.
 - 2,89 M€ sont des ventes d'eau en gros. +0,24 M€ rapport à 2020 (hors redevance prélèvement).
 - 1,72 M€ (+0,12M€ / CA 2020) correspondent aux redevances perçues sur les consommations d'eau qui sont intégralement reversées à l'Agence de l'Eau pour la redevance pollution d'origine domestique et au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable pour le financement de la qualité et de l'interconnexion. Il existe toutefois un décalage dans le temps entre les dates réelles de perception et de reversement aux organismes.

- 568 K€ correspondent aux produits des travaux de branchements au réseau (+450 K€ / CA 2020). En raison de la crise sanitaire de 2020, peu de contrôles avait été réalisé, nous avons sur 2021 un retour à la normal dans le fonctionnement du service.
- **145 K€ de subventions d'exploitation** (-67 K€ / CA 2020) versées par l'Agence de l'Eau (104 K€), le Conseil Départemental (12 K€) et le Conseil Régional (29 K€) pour la réalisation d'actions pour la protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les actions concernent le milieu rural (agriculture, aménagements bocagers, continuité écologique), les communes et les particuliers. Elles s'inscrivent dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc.
- **88 K€ de produits exceptionnels** (+53 K€ /CA 2020)

DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION
10 191 815,51 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	4 378 586,02	4 722 000	5 652 933	5 049 510,76	15,32 %	0
012 Charges de personnel	2 861 270,99	3 200 000	3 200 000	3 146 716,68	9,98 %	0
014 Atténuations de produits	1 370 879,00	1 110 000	1 140 000	1 129 011,55	-17,64 %	0
022 Dépenses imprévues	0,00	55 000	55 000	0,00		0
65 Autres charges de gestion courante	126 914,43	94 000	101 500	99 817,46	-21,35 %	0
66 Autres charges financières	607 669,77	585 000	585 000	556 411,23	-8,44 %	0
67 Charges exceptionnelles	266 432,68	227 000	277 000	210 347,83	-21,05 %	0
Total dépenses réelles retraitées d'exploitation	9 611 752,89	9 993 000	11 011 433	10 191 815,51	6,03 %	0

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 10,19 M€ (+0,58 M€ / CA 2020) et se composent de :

- **5,05 M€ de charges à caractère général** (+ 650 K€ / CA 2020) dont 2,8 M€ fournitures (+0,5 M€ / CA 2020), 1,03 M€ de charges et services extérieurs (+0,14 M€ / CA 2020) et 1,18 M€ (-47 K€/2020) de redevances versées au Syndicat départemental d'alimentation en eau et à l'Agence de l'eau.

A ce titre, les achats d'eau augmentent pour atteindre 1,08 M€ (+313 K€ / CA 2020), les produits de traitements atteignent 666 K€ (+77 K€ / CA 2020).

Le montant d'achat d'eau (hors achat d'eau pour les besoins du traitement) est passé de 514 k€ en 2020 à 710 K€ en 2021, du fait de la mise en place d'une convention d'achat/vente d'eau en gros entre Leff Armor Communauté et Saint-Brieuc Armor Agglomération. (+186 K€ comptabilités en 2021, concernant la facturation des volumes 2020).

Cette convention vient remplacer une ancienne convention de gestion entre les deux collectivités, active sur la période précédant les travaux de sectorisation venant séparer les réseaux des deux territoires.

Le reste de l'augmentation s'explique par un changement de pratique dans l'enregistrement comptable de l'achat de certains pièces réseau (tampons notamment) en

fonctionnement et non plus en investissement (taux d'évolution de 180 % sur le poste concerné, qui pèse aujourd'hui pour 18 % des achats du service).

Les dépenses d'électricité présentent également un taux d'évolution de 129 % (11 % des achats du service).

- **3,15 M€ de charges de personnel** (+0,29 M€/ CA 2020). Ce chapitre regroupe la rémunération du personnel communautaire et les charges salariales (CNRACL, CNFPT, FNAL,...). Nous pouvons expliquer cette évolution par les faits suivants :
 - le Glissement Vieillessement technicité explique 14 K€.
 - l'application du PPCR 2020 explique 3 K€
 - revalorisation droits privés 58 K€
 - les créations de postes permanents en 2020 pour 195 K€
 - assurance statutaire, formation pour 10 K€
- **1,1 M€** pour le reversement de la **redevance pollution** perçue auprès des abonnés à l'agence de l'eau (-0,3 M€ / CA 2020).
- **100 K€** au titre des **autres charges de gestion courante** dont le chèque eau dans le cadre de la tarification sociale de l'eau pour 43 K€ et les créances admises en non valeur ou éteintes qui diminuent de 34 K€ pour atteindre 57 K€. Les « admissions en non valeurs » regroupent les créances juridiquement actives dont le recouvrement est rendu impossible par la situation financière du débiteur tandis que les « créances éteintes » concernent les créances dont l'extinction a été prononcée par le Tribunal de grande instance pour les particuliers ou par le Tribunal de commerce pour les professionnels.
- **556 K€** au titre des **charges financières** (-52 K€ / CA 2020). Ces charges correspondent au remboursement des intérêts des emprunts réalisés.
- **211 K€ de charges exceptionnelles** (-55 K€ / CA 2020) qui correspondent principalement à des annulations de titres sur exercices antérieurs pour 175 K€ (+72 K€/CA 2020) et à des pénalités pour 35 K€.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
515 859,06 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0	0	0,00		0
13 Subventions d'investissement	399 680,40	91 000	437 141	327 296,33	-18,11 %	221 185
16 Emprunts et dettes assimilées	5 690,32	13 700 000	2 449 579	0,00	-100,00 %	0
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	910,00		0
23 Immobilisations en cours	18 588,34	0	0	700,00	-96,23 %	0
27 Autres immobilisations financières	158 127,37	0	0	186 952,73	18,23 %	0
45 Comptabilité distincte rattachée	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00		0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	582 086,43	13 798 000	2 893 720	515 859,06	-11,38 %	221 185

Les recettes d'investissement s'élèvent à 516 K€ (-66 K€ / CA 2020) et se composent de :

- **327K€ de subventions d'investissement**, 106 K€ de subventions de l'agence de l'eau et du département, 218 K€ de fonds de concours des communes, 4 K€ de fonds de concours de groupements de collectivités.
- **190 K€ de récupération de la TVA** déductible par l'intermédiaire des délégataires sur les travaux réalisés sur les territoires des Délégations de Service Public (+ 29 K€ / CA 2020). Les contrats de DSP qui prévoyaient le transfert du droit à déduction de TVA ont pris fin le 1^{er} juillet 2018. Les lignes de dépenses deviennent alors comme le reste du budget assujetties à la TVA et l'Agglomération récupère directement la TVA sur ses investissements.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
15 406 737,32

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
13 Subventions d'investissement	37 901,27	0	1 650	0,00	-100,00 %	0
16 Emprunts et dettes assimilées	2 253 252,86	2 207 000	2 207 000	2 202 619,26	-2,25 %	0
20 Immobilisations incorporelles	56 446,90	440 000	218 659	36 784,54	-34,83 %	147 309
21 Immobilisations corporelles	413 100,67	632 000	808 052	426 060,99	3,14 %	100 604
23 Immobilisations en cours	6 941 866,58	18 010 000	21 375 574	12 741 272,53	83,54 %	3 413 294
27 Autres immobilisations	0,00	0,00	186 150,00	0,00		
45 Comptabilité distincte rattachée	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00		
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	9 702 568	21 296 000	24 804 086	15 406 737,32	58,79 %	3 661 208

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 15,4 M€ (+ 5,7 M€ CA 2020) et se composent de :

- **2,21 M€** de remboursement du **capital de la dette** (-47 K€ / CA 2020)
- **13,1 M€** de dépenses d'équipement qui sont en hausse (+5,69 M€/CA 2020) :
 - **8 M€ se répartissent** sur les « priorités de services » (4,78 M€) et les « projets d'aménagement » (3,2M€). (+ 6,5M€/CA 2020)
 - **4,3 M€** dans le cadre de la construction de la nouvelle usine d'eau potable. Ce projet explique à lui seul une évolution de + 4,1 M€ des dépenses d'équipements par rapport à 2020.
 - **413 K€** d'acquisition de matériels (+119 K€ / CA 2020) dont 254 K€ de matériels industriels.
 - **450 K€** de travaux en régie

Pour rappel, le niveau des dépenses d'investissement sur le budget annexe de l'eau est lié à la nécessité de la réalisation d'investissements conséquents (nouvelle usine de production d'eau,...). Le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) du budget eau prévoit environ 120 M€ d'investissements entre 2019 et 2028.

D -BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2021 du budget annexe de l'Assainissement s'établit à 40 340 116,35 € HT de dépenses réelles et d'ordre, et 39 337 087,39 € HT de recettes réelles et d'ordre sections d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte :

- un excédent d'exploitation cumulé de **6 735 077,80 €**
- un déficit d'investissement cumulé de **- 7 738 106,76 €**

L'annexe 6 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget Assainissement avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, des flux entre budget principal et budgets annexes (charges de personnel et de siège), des opérations concernant les contrats d'emprunt revolving, des résultats antérieurs transférés, **le compte administratif du budget annexe de l'Assainissement s'établit à 27 655 087,31 € de dépenses réelles, section d'exploitation et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 25 340 695,55 €.**

RECETTES REELLES D'EXPLOITATION 17 752 145,41

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
013 Atténuations de charges	58 123,02	25 000	25 000	61 786,12	6,30 %	0
70 Produits de gestion courante	15 276 305,78	15 047 000	16 733 181	15 850 692,94	3,76 %	0
72 Travaux en régie	378 741,99	450 000	450 000	450 000,00	18,81 %	0
74 Dotations, subventions et participations	52 366,15	0	0	1 650,00	-96,85 %	0
75 Autres produits de charge courante	351 985,50	63 000	63 000	165 270,77	-53,05 %	0
77 Produits exceptionnels	43 772,49	0	0	1 222 745,58	2693,41 %	0
Total recettes réelles retraitées d'exploitation	16 161 294,93	15 585 000,00	17 271 181,00	17 752 145,41	9,84 %	0

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 17,75 M€ (+1,6 M€ / CA 2020) et comprennent :

- **15,85 M€** constituent les **Produits des services** (+ 0,57 M€ / CA 2020) dont :
 - 13,7 M€ (+0,2 M€ / CA 2020) constituent le produit de la redevance assainissement collectif perçu auprès des abonnés (particuliers et professionnels).

La convergence tarifaire a été validée par délibération du 20 décembre 2018 suite à l'harmonisation de la compétence. Elle s'applique dès 2019 pour la mise en place d'une tarification unifiée à horizon 2023.

- 535 K€ (+10 K€ / CA 2020) constituent la redevance perçue au titre de la modernisation des réseaux de collecte qui est intégralement reversée à l'Agence de l'Eau.

- 792 K€ (+531 K€/ CA 2020) de prestations diverses (dépotage,...).
- 476 K€ (+ 44 K€/CA 2020)) concernent la participation du budget principal pour couvrir les charges d'exploitation liées aux eaux pluviales. Cette augmentation correspond à la mise à jour du reversement du budget principal vers le budget annexe assainissement.
- 725 K€ (+163 K€ / CA 2020) correspondent au produit des travaux de branchements par rapport à de nouveaux abonnés.
- **2 K€** (-50 K€ / CA 2020) concernent des **participations** de l'Agence de l'Eau pour les contrôles des branchements sur l'assainissement collectif.
- **165 K€** constituent les **Produits divers de gestion courante** dont la participation annuelle des industriels du SIVOM pour 27K€ (- 209 K€ / CA 2020), la facturation énergie du réseau de chaleur pour 14 K€ (-22 K€ / CA 2020) et 0 K€ pour le déversement des eaux résiduelles (-80K€/CA 2020), 129 K€ pour le remboursement du sinistre step du légué.
- **1 223 K€** de **recettes exceptionnelles** (+1 179 K€ / CA 2020) de vente de ferraille, de recettes sur admission en non valeur et d'annulation de mandats sur exercices antérieurs. Cette augmentation est due à une régularisation de tva sur une surtaxe de 2019 encaissée sur 2019, et impactant en contrepartie, le chapitre 67 en dépenses d'exploitation. Cette recette exceptionnelle s'établit à 1,2M€. Si l'on retire cette recette exceptionnelle, l'évolution des recettes d'exploitation est de 2,4 M€.

DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION
7 780 085,82 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	2 217 695,45	1 997 000	2 149 258	1 547 684,16	-30,21 %	0
012 Charges de personnel	2 693 042,38	3 175 000	3 175 000	2 827 929,55	5,01 %	0
014 Atténuations de produits	696 161,00	600 000	617 500	558 443,94	-19,78 %	0
022 Dépenses imprévues	0,00	80 000	80 000	0,00		0
65 Autres charges de gestion courante	71 837,25	56 000	56 000	52 958,47	-26,28 %	0
66 Autres charges financières	1 165 419,65	1 085 000	1 085 000	1 071 550,50	-8,05 %	0
67 Charges exceptionnelles	116 714,09	142 000	1 805 954	1 721 519,20	1374,99 %	0
Total dépenses réelles retraitées d'exploitation	6 960 869,82	7 135 000,00	8 968 712,00	7 780 085,82	11,77 %	0

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 7,78 M€ (+0,82 M€ / CA 2020).

Les dépenses d'exploitation comprennent :

- **1,5 M€** de **charges à caractère général** (-0,7 M€ / CA 2020) dont 837 K€ fournitures, énergie, produits de traitement (+137 K€ / CA 2020), 1,16 M€ (+0,03 M€ / CA 2020) de charges et services extérieurs dont 27 K€ de remboursement

aux communes par les conventions de mandats (-441 K€ / CA 2020), et 0,2 K€ d'impôts et taxes (-7,8 K€ / CA 2020).

- **2,83 M€ de charges de personnel** (+0,14 M€ / CA 2020). Ce chapitre regroupe la rémunération du personnel communautaire et les charges salariales (CNRACL, CNFPT, FNAL,...). Nous pouvons expliquer cette évolution par les faits suivants :
 - le Glissement Vieillessement technicité explique 10 K€.
 - l'application du PPCR 2021 explique 5 K€
 - revalorisation droit privé explique pour 66 K€
 - les créations de postes permanents en 2021 pour 164 K€
 - les vacances de poste entre le départ d'agents et le recrutement d'agents en 2021 pour -115 K€.
- **558 K€ pour redevance pour la modernisation des réseaux** perçue auprès des abonnés à l'Agence de l'Eau (-138 K€ / CA 2020).
- **53 K€ au titre des autres charges de gestion courante** (-18 K€ / CA 2020). Les « admissions en non valeurs » regroupent les créances juridiquement actives dont le recouvrement est rendu impossible par la situation financière du débiteur tandis que les « créances éteintes » concernent les créances dont l'extinction a été prononcée par le Tribunal de grande instance pour les particuliers ou par le Tribunal de commerce pour les professionnels.
- **1,07 M€ au titre des charges financières** (-94 K€ / CA 2020). Ces charges correspondent au remboursement des intérêts des emprunts réalisés.
- **1,7 M€ de charges exceptionnelles** (+1,6 M€ / CA 2020) qui correspondent principalement à des annulations de titres sur exercices antérieurs. Cette augmentation s'explique par la régularisation de la TVA sur une surtaxe de 2019. Cette dépense exceptionnelle s'élève à 1,46 M€ avec une contrepartie en recettes d'1,2 M€. Néanmoins, il est à constater l'importance grandissante de ce chapitre, et notamment l'annulation de recettes sur exercices antérieurs.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
7 588 550,14 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 11 907,89	0	0	0,00	-100,00 %	0
13 Subventions d'investissement	2 186 339,98	1 186 000	4 456 972	3 320 799,26	51,89 %	1 370 094
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	8 305 000	12 031 313	4 000 000,02		0
21 Immobilisations corporelles	3 291,20	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	0
23 Immobilisations en cours	51 161,95	0	0	234 669,51	358,68 %	0
27 Autres immobilisations financières	0,00	0	33 082	33 081,35		0
45 Comptabilité distincte rattachée	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total recettes réelles retraitées d'investissement	2 352 701,02	9 491 000,00	16 521 367,42	7 588 550,14	222,55 %	1 370 094

Les recettes d'investissement s'élèvent à 7,6 M€ (+5,2M€ / CA 2020) et se composent de :

- **3,32M€ de subventions d'investissement** (+1,14 M€ / CA 2020) qui comprennent 185K€ de participations DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la réalisation d'un bassin tampon place de la grille à St Brieuc, 70 K€ de la Région

pour de la réhabilitation de réseaux et 2,8 M€ de subventions de l'agence de l'eau dans le cadre de divers projets (études, acquisition matériel,...) ,288 K€ de fonds de concours des communes membres.

- 4 M€ d'emprunts

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

19 875 001,49 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
10 Dotations, fonds divers et réserves	111 907,89	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	0
13 Subventions d'investissement	61 776,05	0,00	111 972,00	0,00	-100,00 %	111 972
16 Emprunts et dettes assimilées	4 152 475,29	4 140 000	4 140 000	4 139 347,18	-0,32 %	0
20 Immobilisations incorporelles	114 568,46	504 000	89 700	19 805,95	-82,71 %	29 589
21 Immobilisations corporelles	306 557,75	589 000	777 485	272 496,51	-11,11 %	167 581
23 Immobilisations en cours	14 851 946,74	12 708 000	21 016 043	15 443 351,85	3,98 %	3 955 648
45 Comptabilité distincte rattachée	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	19 599 232,18	17 941 000,00	26 135 199,22	19 875 001,49	1,41 %	4 264 791

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 19,9 M€ (+0,3 M € / CA 2020) et se composent de :

- 4,14 M€ de remboursement du **capital de la dette** (- 0,1 M€ / CA 2020)
- 15,7 M€ (+0,4 M€ / CA 2020) **dépenses d'équipement** dont :
 - 13,93 M€ consacrés aux « priorités de services » (11,3 M€, stable/CA2020), et aux « projets d'aménagement » (3,7 M€, soit + 1,16 M€/CA 2020).
 - 287 K€ d'acquisition de matériels (-37K€/CA 2020).
 - 450 K€ de travaux en régie valorisés en investissement
 - 6 K€ de travaux sur le Centre technique de l'Eau et bâtiments exploitation...

E - SPANC

Le compte administratif 2021 du budget SPANC s'établit à 352 079,17 € TTC de dépenses réelles et d'ordre, et 237 267,36 € TTC de recettes réelles et d'ordre section d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte :

- un déficit d'exploitation cumulé de **-136 453,90 €**
- un excédent d'investissement cumulé de **21 642,09 €**

L'annexe 7 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget Assainissement avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, des flux entre budget principal et budgets annexes (charges de personnel et de siège), des opérations concernant les contrats d'emprunt revolving, des résultats antérieurs transférés, **le compte administratif du budget SPANC s'établit à 226 504,38 € de dépenses réelles, section d'exploitation et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 216 577,62 €.**

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le SPANC est soustrait du budget Assainissement et fait l'objet d'un budget annexe TTC. Cette compétence est exercée sur l'ensemble du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération depuis sa création. L'activité se partage entre gestion en régie et prestation de service.

En 2021, le service a dû faire face à des carences de son prestataire privé, à une réorganisation de son service et au départ d'un agent de contrôle, impactant les objectifs à atteindre au 2^{ème} semestre.

Le SPANC fait actuellement l'objet d'une recherche quant à sa gestion, visant à limiter les risques financiers. Cette étude porte notamment sur l'analyse des risques liés aux différents choix possibles d'exploitation, avec pour objectif de parvenir à un fonctionnement budgétaire annuel équilibré.

RECETTES REELLES D'EXPLOITATION 215 625,27 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
70 Produits de gestion courante	125 380	284 000	431 498	213 321,93	70,14 %	0
74 Dotations, subventions et participations	6 360	0	0	2 280,00	-64,15 %	0
75 Autres produits de charge courante	0,00	0,00	0,00	19,20		0
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	4,14		0
Total recettes réelles retraitées d'exploitation	131 739,56	284 000	431 498	215 625,27	63,68 %	0

Les recettes réelles d'exploitation augmentent de 63,68 % entre le CA 2020 et le CA 2021 et atteignent 216 K€ :

- **213 K€ (+ 88 K€ / CA 2020)** sont les **recettes des contrôles** réalisés sur les installations individuelles. Les recettes progressent par rapport à 2020, mais n'atteignent pas un niveau permettant d'assurer l'équilibre du service.

- **2,3 K€ (-4,1 K€ / CA 2020) concernent des participations de l'Agence de l'Eau pour le contrôle des branchements ainsi que pour l'animation du programme de réhabilitation.**

DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION						
226 504,38 €						
Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	15 919	94 700	125 701	85 005,12	434,00 %	0
012 Charges de personnel	160 781	177 000	177 000	140 482,69	-12,63 %	0
65 Autres charges de gestion courante	0,00	1 200	1 200	517,38		0
67 Charges exceptionnelles	387,80	2 000	2 000	499,19	28,72 %	0
Total dépenses réelles retraitées d'exploitation	177 087,83	274 900	305 901	226 504,38	27,91 %	0

Les dépenses réelles d'exploitation progressent globalement de +27,91% entre le CA 2020 et le CA 2021 pour atteindre 227 K€. Les principales dépenses sont :

- **85 K€ (+69,1K€ / CA 2020) correspondent aux charges à caractère général.** Ses principales composantes sont les suivantes :
 - **72,1 K€ (+65,3 K€ / CA 2020)** soit 85 % des dépenses réelles d'exploitation sont les prestations de contrôles en complément de ceux réalisés en régie. Il s'agit des contrôles des dispositifs d'assainissement individuel. A noter que sur les 72,1 K€ consommés, 20 K€ concernent l'année 2020, et 52,1 l'exercice 2021. Cette évolution est un retour du fonctionnement plus conforme du service, car en 2020, fort impact du covid sur les prestations extérieures.
 - **12,1 K€ (+3,8 K€ / CA 2019)** concernent les autres charges à caractère général dont les frais liés aux contrôles en régie. On peut noter :
 - ✓ Informatique et téléphonie 3,8 K€
 - ✓ Assurances et contentieux 4,5K€
 - ✓ Carburants et entretien des véhicules 2,6K€
 - ✓ Fournitures 0,5 K€
- **140,4 K€ (-20,7 K€ / CA 2020)** soit 62 % des dépenses réelles d'exploitation sont les **charges de personnel**. Ce chapitre regroupe la rémunération du personnel, les charges salariales (CNRACL, CNFPT, FNAL,...) ainsi que des charges à caractère générales telles que les formations. Sur l'exercice 2021, nous avons atteint un taux de réalisation de 80 %, s'expliquant par deux vacances de poste sur le deuxième semestre, cela a bien entendu une répercussion sur l'activité du service (donc moins de recettes de fonctionnement).

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
952,35 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 700	1 700	952,35		0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	0,00	1 700	1 700	952,35		0

Les recettes d'investissement sont liées au FCTVA de l'exercice 2019.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
0 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
21 Immobilisations corporelles	0,00	10 800,00	22 411,99	0,00		0
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	0,00	10 800	22 412	0,00		0

Le compte administratif 2021 n'enregistre aucune dépense réelle d'investissement.

F – BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS

Le compte administratif 2021 du budget du service collecte et valorisation des déchets s'établit au global à **26 676 295,34 €** en recettes et à **24 741 414,99 €** en dépenses et cela avant retraitement des opérations d'ordre et des restes à réaliser 2021 détaillés dans la suite du rapport.

La gestion 2021 fait apparaître un surplus de recettes de **1 934 880,35 €** reparti comme suit :

- Résultat de fonctionnement : + **84 030,49 €**
- Résultat d'investissement : + **1 850 849,86 €**

Il en résulte un résultat de clôture cumulé de **1 934 880,35 €**

L'annexe 7 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget Collecte et Valorisation des déchets avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, le Compte Administratif pour l'année 2021 s'établit à **23 369 329,07 €** de dépenses réelles, section d'exploitation et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à **25 067 575,01 €**.

Le budget (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement) connaît une augmentation de 7,37% avec un taux de réalisation de 88,3%. Cela s'explique en partie par :

- l'augmentation de certaines charges d'exploitation comme le carburant, le poste fourniture de pièces et entretien des véhicules et les prestations de traitements des Déchets de Déchèteries Spéciaux (DDS) et déchets d'amiante.
- l'augmentation du poste personnel notamment due à l'évolution du GVT, PPCR et au personnel non permanent de remplacement CDG et Armor Emploi mais compensée en partie par les remboursements de l'assurance de personnel.
- l'évolution des tarifs 2021 de traitement facturés par Kerval notamment pour tenir compte de l'équilibre de la péréquation transport.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

22 388 411,39 €

FONCTIONNEMENT

Comptes budgétaires	Exercice 2020			Exercice 2021						Evolution
	CA 2020	TEOM	REOM	BP 2021	TEOM	REOM	CA 2021	TEOM	REOM	
013 Atténuation de charges	142 063,94	141 160,19	903,75	152 500,00	150 000,00	2 500,00	324 553,60	324 553,60	0,00	128,46 %
70 Produits des services, du domaine et..	2 465 161,76	767 559,84	1 697 601,92	3 321 500,00	1 412 000,00	1 909 500,00	3 292 833,91	1 445 585,07	1 847 248,84	33,57 %
73 Impôts et taxes	14 710 523,00	14 710 523,00	0,00	15 490 000,00	15 490 000,00	0,00	15 417 058,00	15 417 058,00	0,00	4,80 %
74 Dotations et participations	2 646 351,80	2 240 875,31	405 476,49	2 318 900,00	1 873 900,00	445 000,00	2 822 265,40	2 362 256,49	460 008,91	6,65 %
75 Autres produits de gestion courante	875 900,00	875 900,00	0,00	1 340 000,00	1 340 000,00	0,00	495 901,88	495 901,88	0,00	-43,38 %
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %
77 Produits exceptionnels	44 485,46	35 930,46	8 555,00	0,00	0,00	0,00	35 798,60	35 798,60	0,00	-19,53 %
78 Reprise sur amortissements et provisi	70 285,89	40 000,00	30 285,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %
TOTAL Recettes FONCTIONN	20 954 771,85	18 811 948,80	2 142 823,05	22 622 900,00	20 265 900,00	2 357 000,00	22 388 411,39	20 081 153,64	2 307 257,75	6,84 %

Les recettes réelles de fonctionnement pour 2021 sont de **22 388 411,39 €** et comprennent :

- Les **atténuations de charges** pour **324,6 K€** (+182,6 K€ / CA 2020) correspondent aux remboursements sur charges de personnel du service TEOM.
- Les **produits des services** pour **3,3 M€** (+0,8 M€ / CA 2020) correspondent principalement à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour 1,8 M€ (+95 K€ / CA 2020), la revente de matériaux issus du tri sélectif pour 81,5 K€ (+30,5 K€ / CA 2020), la redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères pour 686 K€ (+71 K€ / CA 2020), les recettes matières 351 K€ (+351 K€ / 2020), la péréquation transport 118,5 K€ (+118,5 K€/CA2020), la reprise ferraille et batteries 114,3 K€ (+106,3 / CA 2020), la reprise de verre pour 62,7 K€ (+37,7 k€ /CA 2020), la refacturation d'une prestation de service atelier à Leff Armor Communauté pour 33,5 K€ (-23,5 / CA 2020), la reprise de carton de déchetterie pour 74,8 k€ (+51,8 / CA 2020), la facturation des apports des professionnels en déchetterie 61,9 K€ (+8,9 K€ / CA 2020), la vente de composteurs pour 23,6 K€ (-30,4 / CA 2020).

En 2021 ce poste de recettes est en évolution de +33,5 % par rapport à 2020 avec le service REOM représentant 1,85 M€ (56%) et le service TEOM 1,45 M€ (44%)

- Les **impôts et taxes** s'élèvent à **15,42 M€** (+0,71 M€ / CA 2020) et correspondent à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour le service TEOM. Elle représente 68,9 % des recettes du service et est en évolution de plus de 4,80 % par rapport à 2020.

En 2021 Le service est financé par la TEOM avec application d'un taux unique sur l'ensemble du territoire à savoir **10,40 %** alors qu'il était de **10,05 %** en 2020 (vote du taux de TEOM 2021 avec une augmentation de +3,48%).

L'effet taux représente une augmentation du produit de TEOM de +515 K€.

- Les **dotations et participations** s'élèvent à **2,82 M€** (+0,17 M€ / CA 2020) avec notamment pour la plus grande part les soutiens versés par Citéo. Sur 2,82 M€ perçus, cela représente une augmentation de 6,4 % par rapport à 2020, Citéo représente 2,53 M€ (+0,08 M€ / CA 2020) dont 1,05 M€ de 2020 et 1,48 M€ de 2021. Les autres recettes proviennent des Eco Organismes (EcoFolio, EcoDDS, EcoTLC) pour un montant de 154,8 K€ (+17,8 K€/ CA 2020) et la péréquation transport de 131,1 K€ (+102,1 K€ / CA 2020).

Le service REOM représente 460 K€ (16,3%) et le service TEOM 2,36 M€ (83,7%).

- Les **autres produits de gestion** courante s'élèvent à **496 K€** (-380 K€ / CA 2020) et correspondent entre autre à la subvention versée par le budget principal d'un montant de 450 K€ (-380 K€/2020) pour équilibrer le service TEOM du budget collecte et valorisation des déchets 2021. En effet, la TEOM ne couvre pas l'intégralité des charges du service. Par rapport à 2020, la subvention est en diminution de 380 K€ passant de 830 K€ à 450 K€ et s'explique par :
 - l'augmentation du taux de TEOM
 - les soutiens supplémentaires

Le financement du service par ses ressources propres est nécessaire pour ne pas priver le budget principal de marges de manœuvre indispensables au financement de son propre programme d'investissement. L'harmonisation du financement du service en TEOMi prendra en compte ce principe.

Autres recettes de ce poste, la location du site de Lantic pour l'hébergement des services OM de Leff Armor et permet la perception de 45 K€ de recettes.

- Les **produits exceptionnels** s'élèvent à **35,8 K€** (-8,7 K€ / CA 2020) et correspondent à des régularisations de rattachements de dépenses pour 22,6 K€, des reprises de bacs pour 9 K€, et remboursement de sinistres pour 4,2 K€.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT
23 369 329,07 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020			Exercice 2021						Evolution
	CA 2020	TEOM	REOM	BP 2021	TEOM	REOM	CA 2021	TEOM	REOM	
011 Charges à caractère général	2 124 569,78	1 914 156,16	210 413,62	2 458 763,08	2 192 863,08	265 900,00	2 215 440,80	1 994 918,00	220 522,80	4,28 %
012 Charges de personnel et frais assimilés	7 773 600,00	7 184 747,53	588 852,47	8 062 000,00	7 446 000,00	616 000,00	7 997 133,32	7 498 899,51	498 233,81	2,88 %
014 Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %
65 autres charges de gestion courante	9 660 015,70	8 565 431,94	1 094 583,76	10 697 350,00	9 305 672,82	1 391 677,20	10 697 044,05	9 305 604,90	1 391 439,15	10,74 %
66 Charges financières	43 599,30	43 599,30	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	26 113,69	26 113,69	0,00	-40,11 %
67 Charges exceptionnelles	4 671,31	1 446,84	3 224,47	118 086,92	107 086,92	11 000,00	116 114,44	105 974,61	10 139,83	2385,69 %
TOTAL Dépenses FONCTION	19 606 456,09	17 709 381,77	1 897 074,32	21 384 200,00	19 099 622,82	2 284 577,18	21 051 846,30	18 931 510,71	2 120 335,59	7,37 %

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2021 atteignent 21,1 M€ contre 19,6 M€ en 2020 soit (+ 1,5 M€ / CA 2020). Le service de la TEOM 18,9 M€ (+ 1,2 M€ / CA 2020) et le service REOM 2,1 M€ (+300 K€ / CA 2020).

Ce budget est en augmentation de 7,37 % par rapport à celui de 2020. Ses composantes sont :

- **Les charges à caractère général** représentant **2,22 M€ (+90,9 K€ / CA 2020)** soit 10,52% des charges réelles 2021, et elles comprennent :

- des **fournitures** pour **1,2 M€ (+200 K€ / CA 2020)** dont les fluides pour 75 K€, le carburant pour 580,6 K€, des vêtements de travail et EPI pour 132,2 K€, des pièces pour l'entretien des véhicules pour 288,2 K€ et des Kits composteurs pour 105,8 K€ ainsi que diverses petites fournitures pour 20,2 K€.

- des **prestations et services** pour **1,03 M€ (- 80 K€ / CA 2020)** dont l'entretien et la maintenance des bâtiments et des véhicules pour 331,4 K€, des frais de traitements DDS et huiles des prestations pour 196,2 K€, des ateliers compostages association Vert le Jardin 25,8 K€, prestations vidage colonne verre 64,5 K€, des frais de communications pour 92,8 K€, des frais d'assurances pour 40,3 K€, l'étude de mise en place du nouveau financement du service Déchets pour 65,8 K€, des locations chargeurs et locaux de pause pour 37,5 K€, des frais de formation pour 12,8 K€, des frais de gardiennage des sites CTLD, Lantic et déchetteries pour 5,6 K€, des cotisations pour 41,3 K€, des frais de conditionnement carton pour 28,5 K€ et le remboursement au budget principal des achats pour 33 K€ et divers petites prestations pour 54,5 K€

- Des **impôts et taxes** pour **3,9 K€ (-4,6K€ / CA 2020)** correspondant à la taxe à l'essieu de l'ensemble des véhicules de collecte éligibles pour 1,8 K€ et la taxe foncière du CTLD pour 2,1 K€

En résumé Les charges à caractère général progressent de +4,28% (soit +90,9 K€) par rapport à 2020 et représentent 10,5 % des dépenses 2021. Cette augmentation est liée principalement :

- aux fournitures fluides, carburants et vêtement de travail et véhicules -133 K€
- aux prestations de service +236,7 K€
- aux remboursement du poste achat au Budget Principal : -15 K€
- aux assurances : 5 K€
- Divers petites évolutions : -2,8 K€

Le service TEOM représente 2,00 M€ (90,5%) contre 1,91 M€ en 2020 et le service REOM représente 221 K€ (9,5%) contre 210 K€ en 2020.

- **Les charges de personnel** s'élèvent à **8 M€ (+ 0,2 M€/2020)** et sont en évolution de 2,9 % par rapport à 2020. Ce poste représente 38% des dépenses de 2021 avec une répartition de 71,9 % de titulaires, 13,4 % de non titulaires et 14,7 % de recours aux personnels extérieurs.

En 2020 la répartition était la suivante : 74,9% de titulaires, 13,2 % de non titulaires et 11,9% des personnels extérieurs.

Le personnel support passe de 381 K€ à 333 K€ (Refacturation du budget Principal).

Le service TEOM représente 7,5 M€ (+0,32 M€) et le service REOM 498 K€ (-91 K€).

Ce chapitre regroupe la rémunération du personnel du service, des personnels extérieurs et les charges salariales

(CNRACL, CNFPT, FNAL,...). Nous pouvons expliquer cette évolution par les faits suivants :

- le Glissement Vieillesse technicité + 32,5 K€.
- l'application du PPCR 2021 explique + 24,6 K€
- l'impact des créations de postes 2021 pour + 21,7 K€
- l'impact recrutement d'agents sur postes vacants en 2021 pour +17,4 K€.
- l'impact recrutement sur postes vacants pour -63,8 K€
- Recours au personnels CDG et Armor emploi pour + 171,7 K€ pour faire face à l'absentéisme courant,
- Personnels saisonniers -4,3 K€
- Personnels contractuels + 67,8 K€
- Refacturation service support SBAA – 47,5 K€
- Assurance statutaire + 2,7K€

A noter sur cette augmentation 2021, qu'une partie est compensée en remboursement de salaires avec le contrat assurance du personnel puisque ces sommes passent de 142,1 K€ en 2020 à 324,6 K€ soit + 182,5 K€.

• Les **autres charges de gestion courante** s'élèvent à **10,7 M€ (+1,04 M€ / CA 2020)** soit 50,8% des dépenses réelles 2021, elles évoluent d'environ +10,7% du fait de l'évolution des tarifs de traitement des flux de déchets pratiqués par Kerval correspondant principalement :

- aux prestations **Kerval** pour **10,55 M€ (+0,98 M€ / CA 2020)** pour le traitement des déchets de l'agglomération. La progression de cette dépense s'impose au budget Collecte et Valorisation des déchets car elle est liée d'une part au tonnage prévisionnel mais aussi à la tarification votée annuellement par Kerval. Pour 2021, les prestations Kerval sont décomposées de la façon suivante :

- Frais de traitement OMR :	4 720 K€
- Frais bas de quai déchetteries :	3 562 K€
- Frais de traitement CS :	1 411 K€
- Part fixe à l'investissement :	797 K€
- Non valeurs 2021 :	40 K€
- Rechargement verre :	18 K€

En conséquence l'évolution pour 2021 pour ces prestations de traitement est une évolution de **0,98 M€ / CA 2020 soit +10,24 %** alors qu'elle était de 5,8 % en 2020 après retraitement de l'intégration des tonnages Smitom dans la cotisation Kerval

- A l'accès à la déchetterie de Ploec-l'Hermitage gérée par Loudéac Bretagne Centre pour **148,9 K€ (+55,9 K€/2020)** soit + 60 %.
Le service TEOM représente 9,31 M€ (87%) et Le service REOM représente 1,39 M€ (13%).

• Les **charges financières** s'élèvent à **26,1 K€ (-17,5 K€ / CA 2020)** et concernent le paiement des intérêts d'emprunts du service TEOM.

Envoyé en préfecture le 09/06/2022

Reçu en préfecture le 09/06/2022

Affiché le

09 JUIN 2022

ID : 022-200069409-20220602-DB_118_2022-DE

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 2 679 163,62 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020			RAR 2020	Exercice 2021						Evolution	RAR 2021
	CA 2020	TEOM	REOM		BP 2021	TEOM	REOM	CA 2021	TEOM	REOM		
10 Dotations fonds divers et réserves	41 242,39	41 242,39	0,00	88 078,58	495 078,58	468 628,80	26 449,78	387 367,21	342 066,08	45 301,13	839,25 %	75 312,47
13 Subvention d'investissement	9 823,02	9 823,02	0,00	20 832,00	261 432,00	261 432,00	0,00	20 832,00	20 832,00	0,00	112,07 %	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		2 168 329,89	2 168 329,89	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00 %	0,00
21 Immobilisations corporelles	34 764,40	33 124,00	1 640,40		22 000,00	22 000,00	0,00	5 093,92	5 093,92	0,00	-16,55 %	111 084,00
23 Immobilisations en cours	6 104,39	6 104,39	0,00	18 495,61	116 177,92	116 177,92	0,00	1 524,49	1 524,49	0,00		0,00
4582 Opération sous mandat	33 124,00	33 124,00	0,00	262 090,40	532 090,40	532 090,40	0,00	248 346,00	248 346,00	0,00	0,00 %	278 360,80
TOTAL Recettes INVESTISSEM	125 058,20	123 417,80	1 640,40	389 496,59	3 595 108,79	3 568 659,01	26 449,78	2 679 163,62	2 633 862,49	45 301,13	2042,33 %	610 517,58

Les recettes réelles d'investissement 2021 s'élèvent à 2,7 M€ (+2,5 M€ / CA 2020) et sont composées :

- du FCTVA à hauteur de 387,4 K€
- de 20,8 K€ de subventions relatives à une étude de faisabilité sur la recyclerie
- de la cession de bennes pour 16 K€
- de la réalisation d'un emprunt à hauteur de 2 M€
- de la régularisation de l'opération des conteneurs enterrés dans le cadre de l'opération sous mandat pour 248,4 K€
- du remboursement d'une avance de Baie d'Armor Aménagement pour 5,1 K€.
- de la récupération d'une caution de 1,5 K€ qui était en reste dans les comptes du Smitom

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 2 317 482,77 €

INVESTISSEMENT

Comptes budgétaires	Exercice 2020			RAR 2020	Exercice 2021						Evolution	RAR 2021
	CA 2020	TEOM	REOM		BP 2021	TEOM	REOM	CA 2021	TEOM	REOM		
13 Subvention d'investissement	22 124,00	22 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	496 797,35	496 797,35	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	438 012,61	438 012,61	0,00	-11,83 %	0,00
20 Immobilisations incorporelles	24 882,25	24 882,25	0,00	29 760,00	24 510,00	23 510,00	1 000,00	6 510,00	6 510,00	0,00	-73,84 %	0,00
204 Subvention d'équipement versées	50 960,00	50 960,00	0,00	37 740,00	202 000,00	199 780,00	2 220,00	49 980,00	47 760,00	2 220,00	-1,92 %	146 240,00
21 Immobilisations corporelles	809 669,11	567 008,26	242 660,85	437 204,83	3 407 294,65	3 323 451,45	83 843,20	1 558 650,90	1 549 897,33	8 753,57	92,50 %	1 487 892,00
23 Immobilisations en cours	246 038,86	246 038,86	0,00	288 652,16	601 098,55	582 498,55	18 600,00	129 709,66	126 609,66	3 100,00	-47,28 %	328 952,00
4581 Opération sous mandat	229 674,40	229 674,40	0,00	0,00	335 540,00	335 540,00	0,00	134 619,60	134 619,60	0,00	0,00 %	196 077,00
TOTAL Dépenses INVESTISSEM	1 880 145,97	1 637 485,12	242 660,85	793 356,99	5 070 443,20	4 964 780,00	105 663,20	2 317 482,77	2 303 409,20	14 073,57	23,26 %	2 159 161,00

Les dépenses réelles d'investissement pour 2021 sont de 2 317 482,77 € (+437,4 K€ / CA 2020) et concernent :

- Le remboursement du capital de l'emprunt pour 438 K€ au CA 2021 (-58,8 K€ / CA 2020) et concerne le service TEOM. Cette évolution s'explique par la fin de remboursement de plusieurs emprunts fin 2021
- Les dépenses d'équipements totales s'élèvent à 1,88 M€ contre 1,38 M€ en 2020 (+500 K€ / CA 2020) dont :
 - 1,87 M€ (+730 K€ / CA 2020) de dépenses sur le Service TEOM soit 99,25 % des dépenses et déclinées comme suit :

Les fonds de concours versés à hauteur de 47,8 K€ (-3,2 K€ / CA 2020) et qui concernent :

- 47,8 K€ pour l'installation des conteneurs enterrés sur les communes de Lantic, Yffiniac, Tréveneuc et le syndicat mixte Port d'Armor à Saint Quay-Portrieux

Les frais d'annonces à hauteur de 6,5 K€ (-18,5 K€ / CA 2020) et qui concernent :

- 6,5 K€ pour le projet de la déchetterie du futur sur le site de Trégueux

Les acquisitions de matériels pour un montant de 1,5 M€ (+1 M€ / CA 2020)

et comprenant :

- 307,7 K€ pour l'acquisition de conteneurs, composteurs, colonnes aériennes, de caches bacs .
- 8 K€ pour caisson polybenne
- 45,3 K€ pour un bungalow déchèterie
- 994,5 K€ pour l'acquisition de 4 bennes à ordures ménagères et une micro benne
- 28,3 K€ pour l'achat d'un master
- 15,9 K€ pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire type Kangoo
- 7,7 K€ pour un manitou
- 5,8 K€ pour l'acquisition de 2 autolaveuses au CTLD et Centre à Lantic
- 13,5 K€ pour du mobilier de bureau et vestiaires
- 14,6 K€ pour des cuves à huiles déchèteries de Plérin et Saint Briec
- 12,1 K€ pour des matériels et logiciels informatiques
- 7,3 K€ pour un compresseur au CTLD
- 5,4 K€ pour un algéco ambassadeur de tri
- 3,2 K€ pour un carport à la Déchèterie de Binic
- et 30,7 K€ pour divers renouvellement petit matériels récurrents.

Les Travaux ci dessous à hauteur de 312,9 K€ (-0,1 K€ / CA 2020) :

- 104,8 K€ pour des travaux d'installation de vidéo surveillance au CTLD et Déchèterie Binic Etables sur Mer
- 38,5 K€ pour le site du CTLD concernant des travaux électriques et le réseau de la station de lavage
- 13,2 K€ pour des travaux à la Déchèterie de Binic Etables sur Mer notamment décapage plateforme et petits travaux divers
- 8,8 K€ pour l'extension du site de Lantic programme Smitom 2019
- 8,6 K€ pour la mise en place ADSL à la déchetterie de Plérin
- 7,5 K€ pour la mise en place d'un portail à la déchetterie de Saint Briec et le circuit arrosage gravats
- 134,6 K€ d'installation de conteneurs enterrés sur la commune de Binic-Etables

➤ **14,1 K€ (-228,6 K€ / CA 2020)** de dépenses sur le **Service REOM** soit **0,75 %** du budget 2021 déclinées comme suit :

Les fonds de concours versés à hauteur de 2,2 K€ (+2,2 K€ / CA 2020) et qui concernent :

- 2,2 K€ pour l'installation des conteneurs enterrés sur la commune de Plaintel à Malakoff

Les Acquisitions de matériels pour un montant de 8,8 K€ (-233,9 K€ / CA 2020) et comprenant :

- 6,3 K€ pour des matériaux pour le local déchèterie Quintin
- 0,9 K€ de renouvellement mobilier de bureau, armoires
- 0,5 K€ pour le renouvellement petits matériels
- 0,8 K€ pour l'acquisition matériels de bureau et informatiques

Les Travaux ci dessous à hauteur de 3,1 K€ (3,1 K€ / CA 2020) :

- 3,1 K€ pour des travaux d'installation de vidéo surveillance à la Déchèterie de Quintin

SYNTHESE DE LA CHAINE DE L'EPARGNE

en euros	Compte administratif		Chaîne épargne 2021 DOB 2022	Ecart DOB/CA 2021
	2020	2021		
Recettes réelles de fonctionnement	20 954 772	22 388 411	21 925 500	462 911
Dépenses réelles de fonctionnement	19 606 456	21 025 733	20 767 000	258 733
Épargne de gestion	1 348 316	1 362 678	1 158 500	204 178
Intérêts de la dette	43 599	26 114	33 000	-6 886
Épargne brute	1 304 717	1 336 564	1 125 500	211 064
Capital de la dette	496 797	438 013	520 358	-82 345
Épargne nette	807 920	898 551	605 142	293 409
				11,22 %

On constate une évolution positive de 11,22 % de l'épargne nette entre 2020 et 2021 notamment due à la perception de recettes supplémentaires telles que les soutiens CITEO et Eco-Organismes, la fiscalités TEOM et les redevances OM et également les recettes matières + importantes.

Il ressort, de cet état, une situation 2021 nettement plus favorable que ne le prévoyait la prospective 2021, permettant de générer un excédent de fonctionnement de 84 030,49 € fin 2021.

Autre élément qui a participé à l'amélioration de l'épargne nette : la diminution du capital de dette à rembourser.

G – BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE

Le compte administratif 2021 du budget Gestion Immobilière représente 7 795 712,99 € de dépenses réelles et d'ordre et 3 840 956,81 € de recettes réelles et d'ordre sections d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte :

- un déficit de fonctionnement cumulé de 266,67 €
- un déficit d'investissement cumulé de 3 954 489,51 €

L'annexe 8 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget Gestion Immobilière avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, et du résultat capitalisé le cas échéant, le compte administratif du budget Gestion Immobilière s'établit à 2 084 834,70 € de dépenses réelles, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 1 715 871,37 €.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 1 133 744,79 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
70 Produits des services, et ventes diverses	1 508,58	0,00	21 624,00	23 929,23	1486,21 %	0
74 Dotations et participations	50 000,00	0,00	76 033,00	50 000,00	0,00 %	0
75 Autres produits de gestion courante	778 435,64	775 000,00	775 000,00	862 182,75	10,76 %	0
77 Produits exceptionnels	466 733,85	615 000,00	615 000,00	197 632,81	-57,66 %	0
Total recettes réelles retraitées de fonctionnement	1 296 678,07	1 390 000	1 487 657	1 133 744,79	-12,57 %	0

76 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en diminution de -13% par rapport au CA 2020. Hors subvention d'équilibre, les recettes de fonctionnement évoluent de +7 %. Les éléments significatifs sont :

- Les **produits des services** s'élèvent à **23,9 K€** et concernent principalement 21 K€ (+5,9 K€ / CA 2020) de remboursement de fluides de la part de Zoopole Développement dans le cadre de l'occupation gracieuse d'une partie du bâtiment Ispaia. Cette recette a été perçue en produits de gestion courante en 2020 (chapitre 75).
- Les **participations** s'élèvent à **50 K€** (stable / CA 2020) et sont perçues de l'Etat dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour encourager la dynamique des territoires. Elles concernent le projet Totem (150 K€ sur 3 ans de 2020 à 2022).
- Les **produits de gestion courante** pour **832,2 K€** (+83,7 K€ / CA 2020) qui concernent les loyers dont :
 - > +149,6 K€ de loyers autres que ceux de la SEM et de la technopôle pour atteindre 291,1 K€ (taux de réalisation de 121%) en raison notamment des

loyers perçus par l'entreprise **Ekko Pincemin** (sur le site de Chaffoteaux et Maury) qui progresse de **+128,3 K€**.

> +15,6 K€ de loyer de la SEM pour Cap Entreprises pour atteindre 259,2 K€ en raison d'un trop perçu lié à un rattachement de l'exercice 2022 vers l'exercice 2021 (taux de réalisation de 123%).

> **-65,8 K€** de loyers de la technopôle pour atteindre 332,6 K€ en raison du **départ du Centre Intercommunal d'Action Sociale** fin 2020 et d'Inoveal (taux de réalisation de 97%).

> -15,8 K€ de remboursement de fluides de la part du Zoopole Développement dans le cadre de l'occupation gracieuse d'une partie du bâtiment Ispaia. Cette recette a été perçue en produits des services en 2021 (chapitre 70).

Les loyers 2020 ont été minorés de 36,9 K€ d'exonérations accordées en raison du contexte sanitaire et économique (DB-093-2020 et DB-300-2020). En effet, les locataires d'un local, propriété de l'agglomération, ont eu la possibilité, pour le premier confinement, de solliciter jusque 3 mois d'exonération pour un montant maximum de 3 K€.

- Les **produits exceptionnels** pour **197,6 K€** (-269,1 K€ / CA 2020) correspondent principalement à la subvention du budget principal pour assurer l'équilibre du budget annexe Gestion Immobilière et s'élève à 191 K€ (-227 K€ / CA 2020). En effet, celle-ci est nécessaire car les recettes de fonctionnement doivent couvrir les dépenses de fonctionnement (amortissements,...) ainsi que les emprunts (paiement des intérêts et remboursement du capital). Par ailleurs, en 2020, une recette exceptionnelle supplémentaire de 36,9 K€ avait été versée par le budget principal dans le cadre du « fonds d'aides Covid-19 » (DB-093-2020 et DB-300-2020) pour des exonérations de loyers accordées en raison du contexte sanitaire et économique.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 903 222,70 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	560 327,53	663 000	722 247	704 825,51	25,79 %	0
012 Charges de personnel et frais assimilés	39 225,97	160 000	160 000	159 827,00	307,45 %	0
022 Dépenses imprévues	0,00	2 000	2 000	0,00		0
65 Charges gestion courante	1 809,70	5 000,00	12 000,00	9 612,88	431,19 %	0
66 Charges financières	40 941,42	31 000,00	31 000,00	28 255,97	-30,98 %	0
67 Charges exceptionnelles	7 206,16	800,00	1 600,00	701,34	-90,27 %	0
Total dépenses réelles retraitées de fonctionnement	649 510,78	861 800,00	928 847,00	903 222,70	39,06 %	0

97 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en progression de +39% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

- Les **charges à caractère général** qui s'élèvent à **704,8 K€** (+144,5 K€ / CA 2020) et sont composées de:
 - > la **gestion de bâtiments ou projets à vocation économique** tels que Cap Entreprises, le Quai Armez et l'entretien de divers bâtiments (relais Kertugal,...). Le budget de fonctionnement s'élève à 360,3 K€ (+34,9 K€ / CA 2020). Sur ce montant, on retrouve entre autres la rémunération de la

SEM Baie d'Armor Entreprises pour 210 K€ (+3 K€ / CA 2020) et les taxes foncières pour 76,1 K€. Les autres charges correspondent à l'entretien des bâtiments et extérieurs. La particularité de 2021 est le paiement de 30,7 K€ de taxes d'aménagement et de redevances de fouilles archéologiques pour l'atelier relais de Ploeuc- L'hermitage et les projets du quai armez (afpa,...).

> +41,2 K€ / CA 2020 dans le cadre des **projets Hôtel d'Entreprises et Totem Expérimental** pour atteindre 65,2 K€ (réalisation 93%). Ces projets sont réalisés en partenariat avec la CCI.

> +23,2 K€ pour la **gestion de la Technopôle** pour atteindre 234,1 K€ (réalisation de 96,4%). Les dépenses reviennent au niveau de 2019.

> +45,2 K€ / CA 2020 pour le **site de Chaffoteaux et Maury** pour atteindre 45,2 K€ (réalisation 100 %). La dépense concerne le paiement de la taxe foncière de 2021 plus le rappel de 2020.

- Les **charges de personnel** s'élèvent à **159,8 K€** (+120,6 K€ / CA 2020). Le montant de remboursement de dépenses de personnel auprès du budget principal a été réajusté en 2021 par la DMRH (réalisation de 99,8%).
- Les **autres charges de gestion courante** soit **9,6 K€** (+7,8 K€ / CA 2020) concernent les « créances admises en non valeur » (+1,8 K€ / CA 2019). Elles sont déclarées irrécouvrables mais subsistent et peuvent donc toujours faire l'objet d'un recouvrement.
- Les **charges d'intérêts des emprunts** s'élèvent à **28,3 K€** (-12,7 K€ / CA 2020).
- Les **charges exceptionnelles** s'élèvent à **0,7 K€** (-6,5 K€ / CA 2020). L'exercice 2020 correspondait à une régularisation de TVA.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
582 126,58 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
13 subvention d'investissement	284 987,00	0,00	621 399,10	0,00	-100,00 %	0
16 Emprunts	0,00	0,00	4 340 043,70	0,00		0
21 Immobilisations corporelles	213 714,38	2 211 000,00	2 364 000,00	153 000,00	-28,41 %	0
23 Immobilisations en cours	552 128,10	0,00	103 135,79	427 776,58	-22,52 %	115 333
27 Autres immobilisations financières	21 887,88	27 000	27 000	1 350,00	-93,83 %	0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	1 072 717,36	2 238 000	7 455 579	582 126,58	-45,73 %	115 333,40

11 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en diminution de 46% par rapport au CA 2020. Retraitées d'un emprunt de 4,3 M€ non réalisé en 2021, le taux de réalisation passe à 77 %. Les éléments significatifs sont :

- **Aucune subvention** (-285 K€ / CA 2020). L'exercice 2020 concernait l'atelier relais de Ploeuc-L'Hermitage pour 285 K€. En 2021, il était prévu 217,3 K€ de subventions dont 198 K€ dans le cadre des projets Hôtel d'Entreprises et Totem Expérimental décalées en raison de l'avancée du projet.
- **427,8 K€** (-124,3 K€ / CA 2020) de **remboursement d'avances de Baie d'Armor Aménagement** dans le cadre des travaux qu'elle gère pour l'agglomération (ex : Quai Armez).

- **153 K€** (-61 K€ / CA 2020) dans le cadre de **ventes diverses**. La réalisation n'est que de 7 % car le budget 2021 prévoyait la vente d'un lot dans l'opération du site de Chaffoteaux et Maury pour 2,21 M€, en contrepartie du retard de cette vente les locataires futurs acquéreurs versent des loyers à SBAA.
- **1,3 K€** (-20,5 K€ / CA 2020) de remboursement de **cautions**.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
1 181 612,00 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	5 460,00	5 452,52		
16 Emprunts	295 625,98	307 500	307 160	306 265,38	3,60 %	0
20 Immobilisations incorporelles	0,00	30 000	169 230	135 033,30		1 189
21 Immobilisations corporelles	142 794,26	1 547 000	1 671 867	116 712,68	-18,27 %	62 252
23 Immobilisations en cours	1 036 514,70	880 000,00	1 847 136,58	614 625,22	-40,70 %	619 857
27 Autres Immobilisations	18 215,84	21 500,00	23 592,92	3 522,90	-80,66 %	
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	1 493 150,78	2 786 000,00	4 024 446,64	1 181 612,00	-20,86 %	683 297

Les dépenses d'investissement diminuent de -21% / CA 2020 et s'élèvent à 1,18 M€ (réalisation de 29 %). Une dépense de 865 K€ était inscrite au budget 2021 pour équilibrer la section d'investissement. Retraité de celle-ci, la réalisation du budget 2021 passe à 38 %. Les éléments de dépenses sont :

Le remboursement du capital des emprunts pour **306,2 K€** (+10,6 K€ / CA 2020).

Les **dépenses d'équipement** s'élèvent à **866,4 K€** soit -312,9 K€ / CA 2020 (réalisation 23,5%). Les dépenses principales sont :

- **375 K€** dans le cadre du **Quai Armez** soit -77,7 K€ / CA 2020 (réalisation 70%). L'opération Quai Armez réalisée par l'intermédiaire de la Société Publique Locale « Baie d'Armor Aménagement » consiste en la requalification d'un site au légué dans l'optique de louer ou de vendre des locaux réhabilités aux entreprises qui sont à dominante nautique.
- **250,2 K€** dans le cadre des **projets Hôtel d'Entreprises et Totem Expérimental** soit +186,8 K€ / CA 2020 (réalisation 19%) : AMO, indemnité de concours,... Le taux de réalisation est lié à une démolition pour 190 K€ annulée et à un retard dans les travaux pour le Totem Expérimental (réinscription au budget 2022).
- **85,6 K€** dans le cadre des **bâtiments CAP1 et CAP 2** soit +53,3 K€ / CA 2020 (réalisation 68%) : accès PMR 47,1 K€,...
- **79 K€** dans le cadre de l'**atelier relais de Ploëuc-L'Hermitage** soit -451,5 K€ / CA 2020 (réalisation 93%). Il a été inauguré le 29 janvier 2020.
- **41,2 K€** d'études dans le cadre du **pôle économique des brasseries de Quintin** soit +13,1 K€ (réalisation 40%).
- **19 K€** dans le cadre de la **Technopôle** soit -47 K€ / CA 2020 (réalisation 23%) : études 12,7 K€,... La majorité des dépenses non réalisées ont fait l'objet d'un report sur 2022 ou d'une réinscription au budget 2022.

A noter la prévision de 566,6 K€ au budget 2021 pour l'achat de friches sur 2 sites (Guyader à Quintin et la Société Pétrolière de Distribution sur les Chatelets à Ploufragan) dans l'optique du renouvellement urbain non réalisée sur l'exercice 2021. Suite à des études, le projet redéfini est reporté en 2022.

H – BUDGET ANNEXE DES ZAE

Le compte administratif 2021 du budget ZAE représente 22 207 881,86 € de dépenses réelles et d'ordre, et 13 954 859,57 € de recettes réelles et d'ordre sections d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte :

- une section de fonctionnement à l'équilibre
- un déficit d'investissement cumulé de 8 253 022,29 €

L'annexe 9 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget ZAE avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, neutralisation des résultats antérieurs, et transfert en section d'investissement des acquisitions, travaux d'aménagement et cessions de terrains, **le compte administratif du budget ZAE s'établit à 993 404,22 € de dépenses réelles, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 1 630 990,33 €.**

L'analyse porte sur le budget retraité, les acquisitions, aménagements et cessions de terrains qui sont comptabilisés en fonctionnement dans un budget de stock sont considérés comme des dépenses et recettes d'investissement.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 30 100,30 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
66 Autres charges financières	35 977,14	34 000,00	34 000,00	30 100,30	-16,33 %	0
67 Charges exceptionnelles	23 546,10	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
Total dépenses réelles retraitées de fonctionnement	59 523,24	34 000,00	34 000,00	30 100,30	-49,43 %	0

89 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en diminution de 49% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

La dépense récurrente concerne le **remboursement d'intérêt d'emprunt** pour 30,1 K€ (-5,8 K€ / CA 2020).

Les frais financiers s'élèvent à 30,1 K€.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 1 630 990,33 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
21 Immobilisations corporelles	930 070,84	877 000	1 321 000	1 630 990,33	75,36 %	0
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00	976 000	9 866 608	0,00		0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	930 070,84	1 853 000,00	11 187 608,40	1 630 990,33	75,36 %	0

15 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en progression de +75% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

Retraitées des emprunts, les recettes sont réalisées à 123,5 %.

Le taux de réalisation du budget 2021 est lié à la non réalisation d'un emprunt budgété pour 9,8 M€.

La recette principale concerne la **cessions de terrains** pour 1,61 M€ (+763,5 K€ / CA 2020) :

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	Budget 2021	Ventes 2021	Ventes 2020	Evolution 2021 / 2020
VILLE NEUVE - St Brandan	0,00 €	0,00 €	78 439,75 €	-78 440 €
DEVANT DE LA LANDE - Lantic	0,00 €	0,00 €	37 860,00 €	-37 860 €
LE PERRAY - Trégueux	0,00 €	102 036,00 €	136 115,00 €	-34 079 €
ESPACE DU LIE - Ploec L'Hermitage	0,00 €	18 426,00 €	35 504,00 €	-17 078 €
VAU BALLIER - Plédran	0,00 €	67 960,00 €	53 780,00 €	14 180 €
KERIBET - Pordic	0,00 €	79 040,00 €	54 080,00 €	24 960 €
LES ISLANDAIS 2 - Binic Etables	0,00 €	35 160,00 €	0,00 €	35 160 €
ZOOPOLE - Ploufragan	0,00 €	40 642,80 €	0,00 €	40 643 €
KERTUGAL 2 - St Quay Portrieux	49 750,00 €	52 175,00 €	0,00 €	52 175 €
LA COLIGNERE - Trémuson	857 255,00 €	158 850,00 €	97 160,00 €	61 690 €
GRAND PLESSIS - Plaintel	229 815,00 €	77 268,00 €	0,00 €	77 268 €
EXTENSION NORD DES CHATELETS	183 180,00 €	512 460,00 €	355 280,00 €	157 180 €
LES HAUTIERES III - Trémuson	0,00 €	207 680,00 €	0,00 €	207 680 €
BEAUCEMAINE 1 - Ploufragan	0,00 €	260 037,00 €	0,00 €	260 037 €
TOTAL	1 320 000,00 €	1 611 734,80 €	848 218,75 €	763 516,05 €

Les autres recettes concernent entre autres des **remboursements de frais** qui s'élèvent à 5,6 K€ (-28,8 K€ / CA 2020).

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 963 303,92 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
16 Emprunts	175 334,48	181 000	181 000	180 475,97	2,93 %	0
21 Immobilisations corporelles	517 523,31	1 638 000	2 082 000	782 827,95	51,26 %	0
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	692 857,79	1 819 000,00	2 263 000,00	963 303,92	39,03 %	0,00

43 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en progression de +39% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

Le **remboursement d'emprunt** pour 180,4 K€ (+5,1 K€ / CA 2020).

Les autres dépenses principales concernent les **acquisitions de terrains et les travaux d'aménagements** :

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	TYPE DE DEPENSES	Budget 2021	Dépenses 2021	Dépenses 2020	Différence 2021 / 2020
KERIBET – Pordic	Achat de terrains	30 000,00 €	0,00 €	81,00 €	-81,00 €
KERIBET – Pordic	total	30 000,00 €	0,00 €	81,00 €	-81,00 €
LE CHALLONGE -Plédran	Achat de terrains	18 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Travaux d'aménagement	273 000,00 €	164 341,72 €	89 648,03 €	74 693,69 €
LE CHALLONGE -Plédran	total	291 300,00 €	164 341,72 €	89 648,03 €	74 693,69 €
LES HAUTIERES II – Trémuson	Travaux d'aménagement	0,00 €	2 585,17 €	0,00 €	2 585,17 €
LES HAUTIERES II – Trémuson	total	0,00 €	2 585,17 €	0,00 €	2 585,17 €
KERTUGAL 2 - St Quay Portrieux	Travaux d'aménagement	210 000,00 €	0,00 €	9,45 €	-9,45 €
KERTUGAL 2 - St Quay Portrieux	total	210 000,00 €	0,00 €	9,45 €	-9,45 €
LES ISLANDAIS 2 - Binic Etables	Travaux d'aménagement	0,00 €	0,00 €	14 636,12 €	-14 636,12 €
LES ISLANDAIS 2 - Binic Etables	total	0,00 €	0,00 €	14 636,12 €	-14 636,12 €
LA BOURDINIÈRE – YFFINIAC	Achat de terrains	0,00 €	0,00 €	12,00 €	-12,00 €
LA BOURDINIÈRE – YFFINIAC	total	0,00 €	0,00 €	12,00 €	-12,00 €
LE PERRY – Tréguéux	Achat de terrains	61 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Travaux d'aménagement	101 000,00 €	44 361,73 €	200 762,79 €	-156 401,06 €
LE PERRY – Tréguéux	total	162 250,00 €	44 361,73 €	200 762,79 €	-156 401,06 €
EXTENSION NORD DES CHATELETS	Achat de terrains	190 000,00 €	0,00 €	948,40 €	-948,40 €
	Travaux d'aménagement	736 000,00 €	218 972,14 €	17 853,22 €	201 118,92 €
EXTENSION NORD DES CHATELETS	total	926 000,00 €	218 972,14 €	18 801,62 €	200 170,52 €
LA COLIGNÈRE – Trémuson	Achat de terrains	55 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Travaux d'aménagement	6 000,00 €	26 789,95 €	120 106,02 €	-93 316,07 €
LA COLIGNÈRE – Trémuson	total	61 600,00 €	26 789,95 €	120 106,02 €	-93 316,07 €
GRAND PLESSIS – Plaintel	Achat de terrains	1 850,00 €	0,00 €	2 324,00 €	-2 324,00 €
GRAND PLESSIS – Plaintel	total	1 850,00 €	0,00 €	2 324,00 €	-2 324,00 €
ESPACE DU LIE - Ploëuc L'Hermitage	Travaux d'aménagement	0,00 €	26 150,57 €	2 515,58 €	23 634,99 €
ESPACE DU LIE - Ploëuc L'Hermitage	total	0,00 €	26 150,57 €	2 515,58 €	23 634,99 €
BEAUCEMAINE 1 - Ploufragan	Travaux d'aménagement	0,00 €	752,81 €	0,00 €	752,81 €
BEAUCEMAINE 1 - Ploufragan	total	0,00 €	752,81 €	0,00 €	752,81 €
ZOOPOLE - Ploufragan	Travaux d'aménagement	234 000,00 €	219 096,05 €	2 740,55 €	216 355,50 €
ZOOPOLE - Ploufragan	total	234 000,00 €	219 096,05 €	2 740,55 €	216 355,50 €
Total Achats / Aménagement de terrains		1 917 000,00 €	703 050,14 €	451 637,16 €	251 412,98 €

Les dépenses restantes concernent principalement les taxes foncières pour 44,1 K€ (-0,8 K€ / CA 2020) et les frais d'actes (bornage) pour 22,6 K€ (+8,8 K€ / CA 2020).

I – BUDGET ANNEXE HIPPODROME

Le compte administratif 2021 du budget hippodrome s'établit à 960 578,81 € de dépenses réelles et d'ordre, et 673 559,18 € de recettes réelles et d'ordre sections d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 29 698,45 €
- un déficit d'investissement cumulé de -316 718,08 €

L'annexe 10 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget hippodrome avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, **le compte administratif de ce budget s'établit à 391 428 € de dépenses réelles, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 332 584,21 €.**

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 332 584,21 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
73 Impôts et Taxes	12 187,51	18 000,00	18 000,00	15 110,09	23,98 %	0
75 Autres produits de gestion courante	86 250,00	87 000	87 000	88 474,12	2,58 %	0
77 Produits exceptionnels	260 000,00	260 000	260 000	229 000,00	-11,92 %	0
Total recettes réelles retraitées de fonctionnement	358 437,51	365 000	365 000	332 584,21	-7,21 %	0

91 % des recettes inscrites en 2021 ont été titrées, ces recettes sont en diminution de -7% par rapport au CA 2020. Retraitées de la subvention d'équilibre, les recettes de fonctionnement augmentent de +5 %. Les éléments significatifs sont :

- **15,1 K€ (+2,9 K€ / CA 2020) de prélèvement sur les paris hippiques.** En application de la loi de finances 2019 et en l'absence de délibération prise par la commune d'Yffiniac, celle-ci perçoit depuis 2020 la moitié de cette recette.
- **88,5 K€ de produits de gestion courante (+2,2 K€ / CA 2020) dont 75 K€ (stable / CA 2020) de loyer de la Société des Courses, 10 K€ (stable / CA 2020) de redevance annuelle fixe des Traiteurs Briochins pour l'exploitation de l'espace restauration et 3,4 K€ (+2,2 K€ / CA 2020) de locations du site.**

Redevance des Traiteurs Briochins (DB-025-2021) : dans le cadre de la crise sanitaire, la redevance annuelle fixe de 2020 fait l'objet en 2021 d'une minoration de 9 K€ en charges exceptionnelles pour la ramener à 1 K€.

- **229 K€ correspondant à la subvention d'équilibre** versée par le Budget Principal (-31 K€ / CA 2020). En effet, celle-ci est nécessaire car les recettes de fonctionnement doivent couvrir les dépenses de fonctionnement (amortissements, ...) ainsi que les emprunts (paiement des intérêts et remboursement du capital).

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT
195 797,33 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	52 889,56	74 140	74 940	62 164,66	17,54 %	0
012 Charges de personnel et frais assimilés	87 799,37	88 000	88 000	87 626,00	-0,20 %	0
022 Dépenses imprévues	0,00	13 360	13 360	0,00		0
65 autres charges de gestion courante	8 000,00	9 500	9 500	8 000,00	0,00 %	0
66 Charges financières	33 623,10	30 000	30 000	29 006,67	-13,73 %	0
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 000	10 000	9 000,00		0
Total dépenses réelles retraitées de fonctionnement	182 312,03	216 000	225 800	195 797,33	7,40 %	0

87 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en progression de +7% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

- **62,1 K€ de charges à caractère général** (+9,2 K€ / CA 2020) dont 14,4 K€ de fluides (+2,4 K€ / CA 2020), 7,6 K€ de fournitures (-0,8 K€ / CA 2020), 10,7 K€ (+5,4 K€ / CA 2020) de frais d'entretien et de maintenance, 7,1 K€ de services extérieurs (+1,7 K€ / CA 2020) et 22,3 K€ de taxes foncières (+0,5 K€ / CA 2020).
Le contexte sanitaire 2020 avait eu pour effet une diminution des charges. En 2021, ce poste de dépenses retrouve un niveau antérieur.
- **87,6 K€ de charges de personnel** (-0,2 K€ / CA 2020).
- **8 K€ d'aide financière** en partenariat avec le Département pour le financement d'un emploi associatif auprès de la Société des Courses (DB-283-2017).
- **29 K€ de remboursement des intérêts** de 2 emprunts (-4,6 K€ / CA 2020).
- **9 K€ de charges exceptionnelles** (nouveau 2021) concernant la redevance annuelle des Traiteurs Briochins (DB-025-2021). Dans le cadre de la crise sanitaire, la redevance annuelle fixe de 2020 fait l'objet sur l'exercice 2021 d'une minoration de 9 K€ pour la ramener à 1 K€.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
0 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00	0	297 437	0,00		0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	0,00	0,00	297 436,75	0,00		0

Il n'y a pas de recettes d'investissement.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

195 630,67 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
16 Emprunts et dettes assimilés	148 923,52	136 000	136 000	135 856,26	-8,77 %	0
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000	1 000	0,00		0
21 Immobilisations corporelles	17 151,71	12 000	71 461	59 774,41	248,50 %	8385
23 Immobilisations en cours	0,00	0	0	0,00		0
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	166 075,23	149 000	208 461	195 630,67	17,80 %	8 385

94 % des dépenses inscrites en 2021 ont été mandatées, ces dépenses sont en progression de +18% par rapport au CA 2020. Les éléments significatifs sont :

Le montant des dépenses d'investissement est dans la moyenne de ce qui est réalisé annuellement sur ce budget annexe soit entre 157 K€ et 278 K€ par an depuis 2017.

Les dépenses d'investissement comprennent d'abord le remboursement du capital de l'emprunt servant à financer les dépenses d'investissement à hauteur de 135,9 K€ (-13 K€ / CA 2020). Le reste des dépenses concernent principalement des travaux sur les extérieurs du site pour 55 K€ (aménagement d'une aire de jeux, clôture, ...).

J – BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE BOIS

Le compte administratif 2021 du Budget Annexe Chaufferie bois s'établit à 528 925,93 € HT de dépenses réelles et d'ordre et 550 880,14 € HT de recettes réelles et d'ordre, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées.

Il en résulte :

- un excédent de fonctionnement cumulé de **63 430,67 €**
- un déficit d'investissement cumulé de **41 476,46 €**

L'annexe 11 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget Chaufferie bois.

Après retraitement des opérations d'ordre, **le compte administratif de ce budget s'établit à 352 888,09 € de dépenses réelles, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 406 404,38 €.**

La chaufferie bois construite en 2014 sur le quartier de Brézillet est un projet arrêté dans le cadre de l'Agenda 21 communautaire. Elle alimente plusieurs bâtiments propriétés de Saint-Brieuc Armor Agglomération, de la Ville de Saint-Brieuc et du Conseil Départemental.

La chaufferie bois a connu des difficultés de mise en route et de réglage. Le début d'exploitation a mis en évidence la technicité requise pour la gestion d'un tel équipement. Pour y remédier, Saint-Brieuc Armor Agglomération a signé un marché d'exploitation du site avec la société DALKIA (DB-217-2018). C'est un marché public d'exploitation avec gros entretien des installations et obligation de résultat qui a débuté le 24 septembre 2018.

RECETTES D'EXPLOITATION 406 404,38 €

Comptes budgétaires		Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution	RAR 2021
		CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
70	Produits de gestion courante	377 307,61	420 000	420 000	406 402,01	7,71 %	0
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0	0	2,37		0
Total recettes réelles retraitées d'exploitation		377 307,61	420 000	420 000	406 404,38	7,71 %	0

Les **recettes d'exploitation** s'élèvent à **406,4 K€** (+8 % / CA 2020) et correspondent à la vente de chaleur. Celle-ci s'effectue auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération (Aquabaie), de la mairie de Saint-Brieuc (Stéredenn), du délégataire CD 22 (Maison Départementale des Sports) ainsi que la SBEC (Parc des Congrès et des Expositions et salle Hermione). L'évolution à la hausse est principalement liée à Aquabaie qui, contrairement à 2020, n'a pas eu d'interruption de chauffe de ses bassins. Par ailleurs, la consommation est aussi plus importante en raison d'une ventilation renforcée du site du fait de la crise sanitaire et en raison d'un hiver plus rigoureux en 2021 qu'en 2020 (hausse des « Degrés Jour Unifié » de 2105 en 2020 à 2352 en 2021 / données météo France).

DEPENSES D'EXPLOITATION
286 522,76 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	282 831,73	302 000	302 000	259 160,91	-8,37 %	0
66 Autres charges financières	29 016,43	34 000	34 000	27 361,85	-5,70 %	0
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 000	1 000	0,00		0
68 Dotations aux amortissements et provisions	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00		0
Total dépenses réelles retraitées d'exploitation	311 848,16	352 000,00	352 000,00	286 522,76	-8,12 %	0

Les **dépenses d'exploitation** s'élèvent à **286,5 K€** (-25,3 K€ / CA 2020). La réalisation du budget 2021 est de 81 %. Elles comprennent principalement :

- **233,8 K€** (-25,4 K€ / CA 2020) pour le **fonctionnement de la chaufferie bois** correspondant à un taux de couverture 76% bois/ 24% gaz (70% bois/ 30% gaz en 2020). Ce montant se décompose en 83,6 K€ de gaz (-29,3 K€ / CA 2020) et 150,2 K€ de redevances à l'exploitant (+3,9 K€ / CA 2020). Le contrat d'exploitation comprend les coûts d'exploitation et l'achat de bois qui est à la charge de l'exploitant. L'évolution à la baisse des dépenses correspond à un fonctionnement optimisé du site qui se traduit par 15 K€ de dépenses en moins ainsi qu'à un tarif du gaz négocié à la baisse au 1er janvier 2021 qui se traduit par 10 K€ de dépenses en moins. Pour finir, il y a aussi un décalage d'un mois de facture de gaz pour 9 K€ de 2019 sur 2020.
- **23,6 K€** de **fluides** (+3 K€ / CA 2020) dont 22,1 K€ d'électricité et 1,5 K€ d'eau. L'évolution est principalement liée à un décalage d'un mois de facture d'électricité de 2022 sur 2021.
- **27,3 K€** (-1,6 K€ / CA 2020) de remboursement d'**intérêt de la dette** et frais de trésorerie
- **1,8 K€** (-1,3 K€ / CA 2020) de **frais divers** (entretien divers, taxe foncière, ...).

L'évolution à la baisse des dépenses correspond à un fonctionnement optimisé du site qui se traduit par 15 K€ de dépenses en moins ainsi qu'à un tarif du gaz négocié à la baisse au 1er janvier 2021 qui se traduit par 10 K€ de dépenses en moins.

RECETTES D'INVESTISSEMENT
0 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	30000	61562	0,00		0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	0,00	30000	61562	0,00		0

Dans le cadre de la construction de la Chaufferie Bois, Saint-Brieuc Armor Agglomération bénéficie d'une subvention de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie). Après un premier acompte de 499 K€ en 2011, un second acompte de 297,8 K€ a été versé en 2016. Un solde de 131,8 K€ a été perçu début 2022. Ce décalage dans le versement de la subvention est lié aux arrêts de la chaufferie bois.

L'**emprunt** nécessaire à la construction de la chaufferie bois a été réalisé en 2014 pour 1,2 M€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT
66 365,33 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
16 Emprunts et dettes assimilées	54 043,73	56000	56000	55 643,42	2,96 %	0
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1000	1000	0,00		0
21 Immobilisations corporelles	15 566,46	11000	11000	10 721,91	-31,12 %	0
23 Immobilisations en cours	0,00	30000	30000	0,00		0
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	69 610,19	98000	98000	66 365,33	-4,66 %	0

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **66,4 K€** (-3,2 K€ / CA 2020). Le taux de réalisation du budget 2021 est de 68 %. Elles comprennent :

- **55,6 K€** (+1,6 K€ / CA 2020) de **remboursement du capital de l'emprunt** réalisé lors de la construction de la chaufferie bois
- **10,7 K€** (-4,8 K€ / CA2020) de **travaux** de maintenance. Le budget 2021 prévoyait aussi 30 K€ pour la finalisation de la réalisation de la Chaufferie Bois. Celle-ci est décalée dans le temps en raison des litiges et de l'élaboration d'un protocole d'accord par les experts pour fiabiliser et remettre à niveau l'équipement. Ce montant correspond au solde des marchés de travaux et MOE. La signature du protocole est en cours et les 30 K€ ont été réinscrits au budget 2022.

K – BUDGET ANNEXE GOLF

Le compte administratif 2021 du budget annexe du Golf s'établit à 829 648,07 € de dépenses réelles et d'ordre, et 815 625,50 € de recettes réelles et d'ordre sections d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte un **déficit global de 14 022,57 €** décomposé comme suit:

- un déficit d'exploitation cumulé de **26 835,28 €** contre **53 962,45 €** en 2020
- un excédent d'investissement cumulé de **12 812,71 €** contre un excédent de **13 965,24 €** en 2020.

L'annexe 12 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget annexe du Golf avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, le compte administratif 2021 s'établit à 662 985,93 € de dépenses réelles, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à 668 960,57 €.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 688 960,57 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
13 Atténuations de charges	24 983,97	21 500	21 500	25 653,56	2,68 %	0
70 Produits de gestion courante	564 100,40	668 800	776 100	651 614,55	15,51 %	0
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0	0	0,00		0
75 Autres produits de gestion courante	10 136,00	15 000	15 000	11 692,36	15,35 %	0
77 Produits exceptionnels	68 967	500	1 100	0,10	-100,00 %	0
Total recettes réelles retraitées d'exploitation	668 187,24	705 800	813 700	688 960,57	3,11 %	0

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 689 K€ en 2021 et sont en hausse par rapport à 2020 (+ 20,8 K€ / CA 2019). Hors recettes exceptionnelles, elles sont en progression de près de 15 % malgré le départ du restaurateur ayant pour conséquence une diminution des remboursements de fluides.

- **Les atténuations de charges s'élèvent à 25,7 K€** (+0,7 K€ / CA 2020) et correspondent au stock final de marchandises du golf au 31 12 2021 pour 15,5 K€ et aux remboursements d'indemnités journalières pour 10,2 K€.
- **Les produits des services s'élèvent à 651,6 K€** (+90,5 K€ / CA 2020). Ils sont supérieurs au niveau des recettes avant crise (CA 2019 : 628 K€). Les principales recettes sont :

565,5 K€ (+78,7 K€ / CA 2020) de prestations d'accès aux terrains et de location de voitures, **77,7 K€** (+10,1 K€ / CA 2020) de ventes de marchandises comprenant les ventes ProShop, **8,4 K€** (+0,9 K€ / CA 2020) de remboursement de frais de fluides du restaurant et **2 K€** pour la revente d'électricité des panneaux photovoltaïques.

Les recettes du service sont en progression de 15,5 %, elles sont supérieures à leur niveau avant crise.

Pour cette année 2021, le nombre de membres est de 485 abonnés contre 484 en 2020. Les Greens-Fees sont passés de 2 910 en 2020 à 4 633 en 2021 (soit +60 %). La recette abonnement représente 56 % du CA 2021 et les greens-fees 22 % ; La partie location compact et practice représente 10 % et enfin les recettes Pro shop 12 %

- **Les revenus des immeubles** correspondant à la location du club house et aux emplacements publicitaires s'élèvent à **11,7 K€ (+1,6 K€ / CA 2020)**.
- **Les recettes exceptionnelles s'élèvent à 0 K€ (-69 K€ / 2020)**. Les recettes 2020 correspondaient à une régularisation de TVA antérieure présentée par les services de la DGFIP.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT
577 367,71 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	209 048,92	253 000,00	263 557,68	194 530,05	-6,95 %	0
012 Charges de personnel	327 500,59	342 000	381 500	355 449,28	8,53 %	0
014 Atténuations de produits	0,00	0	0	0,00		0
022 Dépenses imprévues	0,00	0	0	0,00		0
65 Autres charges de gestion courante	4 432,92	5 500	5 500	4 473,58	0,92 %	0
66 Autres charges financières	20 202,60	20 000	20 000	19 450,53	-3,72 %	0
67 Charges exceptionnelles	2 773,65	0,00	3 879,87	3 464,27	24,90 %	0
Total dépenses réelles retraitées d'exploitation	563 958,68	620 500	674 438	577 367,71	2,38 %	0

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 577,4 K€ (+13,5 K€ / CA 2020) et constituent les dépenses nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de l'équipement. Elles sont en progression par rapport à la situation avant crise (+15 K€ / CA 2019).

- **Les charges à caractère général s'élèvent à 194,5 K€ en 2021 (-14,5 K€ / CA 2020) et sont en diminution de près de 7 % :**

Ces charges générales se présentent ainsi :

- des fluides pour 12,1 K€, (-3,8 K€ / CA 2020) venant du fait d'une baisse de consommation de la part du restaurant suite à son départ
- des fournitures pour 49,5 K€ (+1,6 K€ / CA 2020)
- des achats de marchandises pour 45,3 K€ (-12,1 K€ / CA 2020) soit un retour au niveau de dépenses du CA 2019
- des stocks de marchandises initiaux au 01 01 2022 pour 16,9 K€ (+0,8 K€ / CA 2020)
- des locations de voitures golf et mini pelles pour 4,6 K€ (-0,1 K€ / CA 2020)
- des frais d'entretien et de réparations pour 24,5 K€ (-1,5 K€ / CA 2020)
- des frais d'assurance pour 8,5 K€ (+ 0,3 K€ / CA 2020)
- des frais de communication pour 3,3 K€ (-2,1 K€ / CA 2020)
- des honoraires 6,8 K€ (+6,8 K€ / 2020)
- diverses prestations (Ets paies, convoyage de fonds) pour 2,5 K€ (-4,5 K€ / CA 2020)
- des taxes (foncières et rembt TEOM) pour 11,1 K€ (-0,6 K€ / CA 2020)
- des cotisations pour 9,4 K€ (Réseau Golfy...) (+0,8 K€ / CA 2020)

Les **charges de personnel** s'élèvent à **355,5 K€** pour 9 agents (+28 K€ / CA 2020) et sont en hausse par rapport à celles de 2020 en raison de la revalorisation du taux horaire conventionnel, d'un licenciement d'un agent, à la régularisation de l'intéressement, à l'impact COVID avec la mise en place du chômage partiel et au recours à des agents non permanents.

- Les **charges de gestion** s'élèvent à **4,5 K€** et intègrent les créances éteintes 2021 et sont identiques à celles de 2020
- Les **charges financières** s'élèvent à **19,5 K€** (-0,7 K€ / CA 2020).

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
0,00 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
13 Subventions d'investissement	0,00	0	0	0,00		0
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	209 500	229 735	0,00		0
21 Immobilisations corporelles	0	0	0	0,00		0
27 Autres immobilisations financières	0,00	0	0	0,00		0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	0,00	209 500	229 735	0,00		0

En 2021 il n'y a pas eu de recettes réelles d'investissement comme en 2020

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
85 618,22 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
16 Emprunts et dettes assimilées	48 229,47	49 000	49 000	48 964,06	1,52 %	0
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000	1 000	0,00		0
21 Immobilisations corporelles	4 556,02	244 800,00	256 800,00	36 654,16	704,52 %	17 701
23 Immobilisations en cours	0,00	0	21 000	0,00		21 000
27 Autres immobilisations financières	0,00	0	1 200	0,00		0
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	52 785	294 800	329 000	85 618,22	62,20 %	38 701

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **85,6 K€** (+32,8 K€ / CA 2020)

Elles sont composées :

- **Des dépenses d'investissements financières** qui s'élèvent à **49 K€** (+0,8K€ / CA 2020) concernant principalement le remboursement du capital des emprunts qui s'élève à 33 K€ (+0,8 K€ / CA 2020) ainsi que l'avance remboursable de 16 K€ au budget principal de l'agglomération.

- **Des dépenses d'équipements** pour un montant de **36,7 K€** (+32,1 K€/2020) concernant la maîtrise œuvre pour système d'arrosage 10 K€, fourniture d'une pompe à chaleur 2,9 K€, acquisition d'un rateau bunker 14,2 K€, pompe relevage 2,7 K€, pièces tondeuse 2 K€ et signalétique directionnelle 4,9 €.

SYNTHESE RELATIVE EPARGNE NETTE

en euros

	Compte administratif		Chaîne épargne 2021 DOB 2022	Ecart DOB/CA 2021
	2020	2021		
Recettes réelles de fonctionnement	668 187	688 961	645 000	43 961
Dépenses réelles de fonctionnement	543 756	557 917	550 000	7 917
Épargne de gestion	124 431	131 044	95 000	36 044
Intérêts de la dette	20 203	19 451	19 700	-249
Épargne brute	104 228	111 593	75 300	36 293
Capital de la dette	48 229	48 964	49 000	-36
Épargne nette	55 999	62 629	26 300	36 329

11,84 %

On constate une évolution positive de 11,84 % de l'épargne nette entre 2020 et 2021 notamment due à une progression des recettes de service qui atteignent un niveau supérieur à la situation avant crise (+4,4 % par rapport au CA 2019).

L'année 2020 a été marquée par le contexte sanitaire, par ailleurs, les recettes 2020 du Golf, comptabilisaient une recette exceptionnelle de 69 K€ de régularisation de TVA sur ce budget.

Si l'on fait abstraction de ces éléments exceptionnels en comparant le CA 2021 au CA 2019, on constate une amélioration de l'épargne nette de 8 K€

Il ressort également de cet état que la situation 2021 est nettement plus favorable que ne prévoyait la prospective 2021 et ceci a notamment permis de diminuer le déficit reporté 2021 qui atteint en fin d'exercice -26 835,28 € alors qu'il était de -53 962,45 € à fin 2020.

Il faut noter que cette amélioration de l'épargne nette s'est faite en 2021 avec un restaurant qui n'a pas fonctionné ou très peu, et qui aurait permis une meilleure dynamique.

L – BUDGET ANNEXE POLE NAUTIQUE

Le compte administratif 2021 du budget annexe du Pôle Nautique s'établit à **1 033 281,58 €** de dépenses réelles et d'ordre, et **906 144,48 €** de recettes réelles et d'ordre sections d'exploitation et d'investissement cumulées.

Il en résulte un résultat global de clôture de **- 127 137,10 €** décomposé comme suit :

- un excédent de fonctionnement cumulé de **56 990,81 €** contre 2 801,48 € au CA 2020
- un déficit d'investissement cumulé de **184 127,91 €** contre 57 120,07 € au CA 2020

L'annexe 13 reprend l'ensemble des mouvements constatés au compte administratif du budget annexe du Pôle Nautique avant retraitement.

Après retraitement des opérations d'ordre, le compte administratif de ce budget s'établit à **809 035,98 €** de dépenses réelles, section de fonctionnement et d'investissement cumulées. Les recettes quant à elles s'élèvent à **736 217,47 €** soit un différentiel de **- 72 818,51 €**

Sur la section de fonctionnement, la gestion 2021 fait apparaître une évolution de 17,2 % des recettes notamment due au niveau des recettes d'activités et de stages plus important et d'une recette exceptionnelle de l'État sur la compensation des pertes COVID 2020. Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, sont en augmentation également de 10,5 % en raison des postes de carburant, d'un rattrapage sur la taxe d'amodiation pour la commune de Binic Etables sur Mer sur 5 ans, et des frais de dépenses de personnels en évolution.

RECETTES REELLES D'EXPLOITATION 679 317,47 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
13 Atténuations de charges	3 680,34	3 000	3 000	386,19	-89,51 %	0
70 Produits de gestion courante	191 380,55	284 000	282 200	263 473,69	37,67 %	0
75 Autres produits de gestion courante	152,23	0	0	31 312,00	20468,88 %	0
77 Produits exceptionnels	384 275,53	370 000	384 500	384 145,59	-0,03 %	0
Total recettes réelles retraitées d'exploitation	579 488,65	657 000	669 700	679 317,47	17,23 %	0

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à **679,3 K€**. (+99,8 K€ / CA 2020)

- Les **produits des services** s'élèvent à **263,5 K€** (+72,1 K€ / CA 2020) et correspondent aux cotisations, activités, stages, régates, location de matériel, licences et facturation aux scolaires et groupes. Elles sont supérieures à leur niveau avant crise (250 K€ en 2019).

- Les **atténuations de charges** s'élèvent à **0,4 K€** (-3,3 K€ / CA 2020) et correspondent aux remboursements de salaires de la CPAM relatifs aux agents du pôle nautique.
- Les **autres produits de gestion** sont de 31,3 K€ (+31,1 K€ / CA 2020) et correspondent au fonds de solidarité COVID versé par l'État pour la compensation des pertes de recettes durant la crise sanitaire 2020.
- Les **produits exceptionnels** s'élèvent à **384,2 K€** (-0,1 K€ / CA 2020) et comprennent principalement la subvention du budget principal de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour **370 K€** qui reste stable et des sorties de matériels nautiques non utilisés pour **12,9 K€** indemnités versées concernant des sinistres bateaux et bâtiment pour **1,4 K€**.

DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION
620 386,83 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
011 Charges à caractère général	136 824,54	161 000,00	194 038,58	164 788,00	20,44 %	0
012 Charges de personnel	405 300,91	435 000	445 600	438 681,25	8,24 %	0
014 Atténuations de produits	0,00	0	0	0,00		0
022 Dépenses imprévues	0,00	0	0	0,00		0
65 Autres charges de gestion courante	2,19	500	500	44,23	1919,63 %	0
66 Autres charges financières	19 052,12	18 000	18 000	16 873,35	-11,44 %	0
67 Charges exceptionnelles	239,94	500	561	0,00	-100,00 %	0
Total dépenses réelles retraitées d'exploitation	561 419,70	615 000	658 700	620 386,83	10,50 %	0

Les dépenses réelles d'exploitation qui s'élèvent à **620,4 K€** (+59 K€ / CA 2020) constituent les dépenses nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de l'équipement et sont en hausse de 10% par rapport à 2020. Elles sont supérieures à leur niveau avant crise (584 K€ en 2019).

- Les **charges à caractère général** s'élèvent à **164,8 K€** (+28 K€ / CA 2020), elles augmentent de 20,4 % par rapport à 2020. Elles comprennent principalement :
 - Des fournitures et petits équipements servant principalement à l'entretien de la flotte des bateaux **29,8 K€** (+1,9 K€ / CA 2020),
 - des fluides pour **12 K€** (-0,5 K€ / CA 2020)
 - Des frais de carburants pour **10,9 K€** (+4,2 K€ / CA 2020)
 - De la maintenance et entretien techniques et locaux pour **19,6 K€** (-2,3 K€ / CA 2020)
 - des locations pour **3,5 K€** (-0,1 K€ / CA 2020)
 - des prestations (Logiciel gestion, Abonnement télésurveillance et autres) pour **4,4 K€** (+0,1 K€ / CA 2020)
 - Les assurances pour **14,3 K€** (-0,1 K€ / CA 2020)
 - Les honoraires diverses pour **8,1 K€** (+6,4 K€ / CA 2020)
 - Les cotisations **3,1 K€** (-0,1 K€ / CA 2020)
 - Achat licences FFV (Fédération Française de Voile) pour **21,3 K€** (-0,1 K€ / CA 2020)
 - Frais de communications pour **8 K€** (-1 K€ / CA 2020)

- Des taxes pour **23 K€** (+15,2 K€ / CA 2020) dont la taxe d'amodiation versée à Saint Quay Portrieux 6,6 K€ et à Binic-Etables sur Mer 15,4 K€ (dont 12,2 K€ de régularisation sur les exercices antérieurs), les taxes foncières et les frais sacem 1 K€.

- Divers petites dépenses pour **6,8 K€** (+4,4 K€ / CA 2020)

- Les **charges de personnel** s'élèvent à **438,7 K€** et sont en augmentation de 8,24% par rapport à 2020. Cette évolution est due à des besoin contractuels supplémentaires (activités en hausse) + 17,9 K€ , 2 années de cotisations formation continue AFDAS + 7,8 K€ et une augmentation de la cotisation prévoyance Santé +7,2 K€ . Cette activité emploie 5 personnes sur 10 mois de l'année et a recours à 25 saisonniers pour la saison d'Eté.

- Les **charges financières** s'élèvent à **16,9 K€** (-2,2K€ / CA 2020) . Il s'agit des intérêts d'emprunt relatifs aux bâtiments du pôle situés à St Quay-Px et Binic-Etables.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
56 900,00 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0	0	0,00		0
13 Subventions d'investissement	50 000,00	50 000	50 000	50 000,00	0,00 %	0
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	71 000	210 499	0,00		0
21 Immobilisations corporelles	0	3 000	4 400	6 900,00		0
23 Immobilisations en cours	0,00	0	0	0,00		0
27 Autres immobilisations financières	0,00	0	0	0,00		0
Total recettes réelles retraitées d'investissement	50 000,00	124 000	264 899	56 900,00	13,80 %	0

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **56,9 K€** (+6,9 K€ / CA 2020).

Elles correspondent à la **subvention d'équipement** du budget Principal de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour **50 K€** et des cession de bateaux à constater pour **6,9 K€**.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
188 649,15 €

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
16 Emprunts et dettes assimilées	63 722,22	67 000	67 000	66 699,86	4,67 %	0
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000	3 480	2 480,00		0
21 Immobilisations corporelles	58 080,95	98 000,00	144 063,79	112 815,65	94,24 %	18 795
23 Immobilisations en cours	37 466,39	0	7 036	6 653,64	-82,24 %	0
Total dépenses réelles retraitées d'investissement	159 270	166 000	221 580	188 649,15	18,45 %	18 795

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **188,7 K€** (+29,4 K€ / CA 2020) et concernent :

- le remboursement du capital des emprunts pour **66,7 K€** (+3 K€ / CA 2020)

- l'acquisition de matériel pour **93,4 K€** (+42,7 K€ / CA 2020) comprenant du matériel nautique (bateaux, optimists, KayaKs, voiles et matériels nautiques...) pour 71,5 K€ (+20,8 K€ / CA 2020) dont 6,9 K€ financés par la reprise de 5 bateaux, l'acquisition d'un véhicule type master pour 20 K€, du mobilier pour 1,9 K€
- Des travaux d'aménagement de vestiaires pour **10,5 K€**, pose d'une clôture pour **2 K€** sur le site de St Quay-Px ainsi que des frais d'études liés à la charpente du pont roulant **2,5 K€**.
- Pour le site de Binic-Etables sur Mer, installation de barrières levantes et système anti-intrusion pour **7 K€**.
- Des travaux réalisés pour **6,7 K€** (-30,8 K€ / CA 2020) qui concernent le solde du paiement de la réfection de la toiture du bâtiment du pôle nautique site de Binic.

SYNTHESE DE L'EPARGNE NETTE 2021

en euros	Compte administratif		Chaîne épargne 2021 DOB 2022	Ecart DOB/CA 2021
	2020	2021		
Recettes réelles de fonctionnement	579 489	679 318	649 000	30 318
Dépenses réelles de fonctionnement	542 368	603 514	614 800	-11 286
Épargne de gestion	37 121	75 804	34 200	41 604
Intérêts de la dette	19 052	16 874	18 000	-1 126
Épargne brute	18 069	58 930	16 200	42 730
Capital de la dette	63 722	66 700	67 000	-300
Épargne nette	-45 653	-7 770	-50 800	43 030

L'épargne nette du pôle nautique est en nette progression par rapport à 2020. Elle passe de -45,7 K€ en 2020 à -7,8 K€ en 2021. Cependant elle reste négative et l'équilibre du budget est fragile.

Il ressort également de cet état que la situation 2021 est nettement plus favorable que ne prévoyait la prospective réalisée en 2021 puisqu'il était prévu une épargne nette négative (-50,8 K€) et en réalité le budget se rapproche de l'équilibre (-7,8 K€).

Ceci s'explique par une progression des recettes d'activité de + 38 %, l'attribution d'un fonds de compensation de l'état pour les pertes COVID 2020 (31 K€) et un niveau de charges inférieur à ce qui était projeté et ceci malgré un rattrapage de 4 années de taxe d'amodiation versées à la commune de Binic-Etables sur Mer (régularisation 12 K€).

En conclusion, le résultat de fonctionnement 2021 est positif à hauteur de 56 990,81 € alors qu'en 2020 il n'était que de 2 801,48 €.

Il faudra veiller à améliorer l'épargne nette de ce budget pour assurer le maintien de la subvention d'équilibre du budget principal et le financement des futurs investissements sachant qu'en 2021, la durée restante de remboursement de la dette est d'environ 8 années.

ANALYSE DE LA DETTE

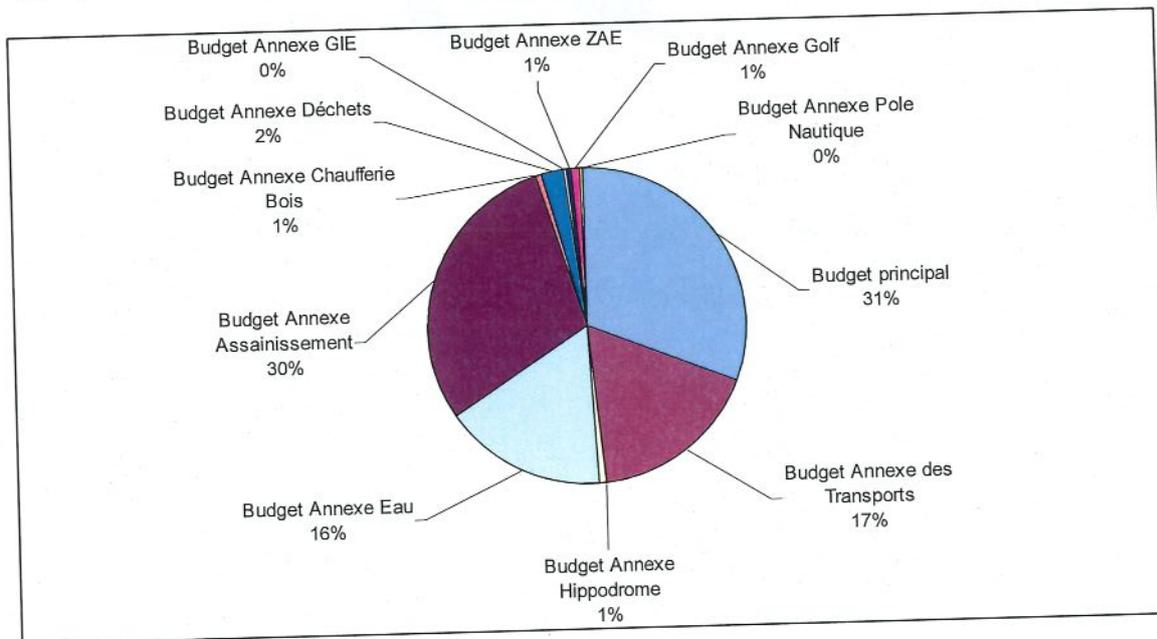
1. Evolution de la dette et capacité d'endettement

Le capital restant dû est passé de 166,7 M€ fin 2020 à 164,9 M€ fin 2021
 L'encours a donc diminué de 1,8 M€ soit une baisse de 1,1 %.
 Ce solde résulte :

- du remboursement annuel du capital à hauteur de 13,8M€,
- des emprunts nouveaux représentant 12 M€,

Budgets 2021	Capital restant dû au 31/12/2020	Capital remboursé en 2021	Emprunts nouveaux 2021	Capital restant dû au 31/12/2021
Budget principal	56 093 525	4 797 766		51 295 759
Budget Annexe des Transports	23 997 905	1 470 179	6 000 000	28 527 727
Budget Annexe Hippodrome	1 328 356	135 856		1 192 500
Budget Annexe Eau	29 297 909	2 202 619		27 095 289
Budget Annexe Assainissement	49 098 052	4 139 347	4 000 000	48 958 705
Budget Annexe Chaufferie Bois	948 169	55 643		892 525
Budget Annexe Déchets	1 919 142	438 013	2 000 000	3 481 129
Budget Annexe GIE	793 115	306 265		486 850
Budget Annexe ZAE	1 391 519	180 476		1 211 043
Budget Annexe Golf	1 211 328	48 964		1 162 364
Budget Annexe Pole Nautique	635 613	66 700		568 913
Total	166 714 634	13 841 829	12 000 000	164 872 804

La répartition du Capital restant du fin 2021 entre les différents budgets est la suivante :



Les budgets eau et assainissement représentent 46% de l'encours au 31 décembre 2021.

L'analyse du **décal de désendettement (ratio encours de dette sur épargne brute)** constitue un des éléments fondamentaux de l'analyse financière.

Capacité de désendettement : budget principal (En K€)

Année	Epargne de gestion	Frais financiers	Epargne brute	Encours de dette	Ratio de désendettement
2006	6 410	335	6 075	13 504	2,22
2007	7 560	635	6 925	15 404	2,22
2008	6 758	546	6 212	18 056	2,91
2009	8 013	512	7 501	16 456	2,19
2010	9 048	545	8 503	18 893	2,22
2011	7 986	603	7 383	22 128	3,00
2012	9 453	632	8 821	28 079	3,18
2013	9 843	898	8 945	35 467	3,97
2014	10 684	904	9 780	36 203	3,70
2015	10 560	815	9 745	37 329	3,83
2016	12 168	817	11 351	39 738	3,50
2017	11 490	1 120	10 370	55 690	5,37
2018	14 922	1 103	13 819	51 759	3,75
2019	14 948	1 009	13 939	57 731	4,14
2020	15 990	957	15 757	56 094	3,56
2021	15 310	876	14 434	51 296	3,55

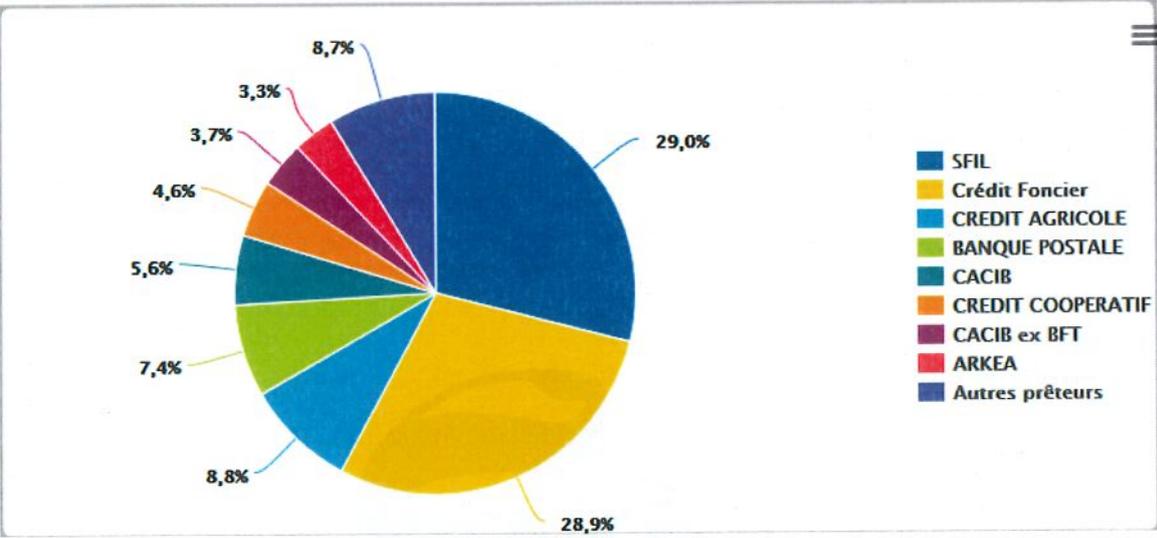
En 2021, le décal de désendettement est de 3,55 années, pour le budget principal. Tous budgets confondus, ce ratio est de 3,91 années contre 4,40 en 2020.

Il faut noter que la zone plus critique pour les collectivités territoriales se situe au dessus de 10 années.

2. L'encours de dette par prêteur

Saint-Brieuc Armor Agglomération compte 168 contrats d'emprunts répartis auprès de 14 établissements prêteurs.

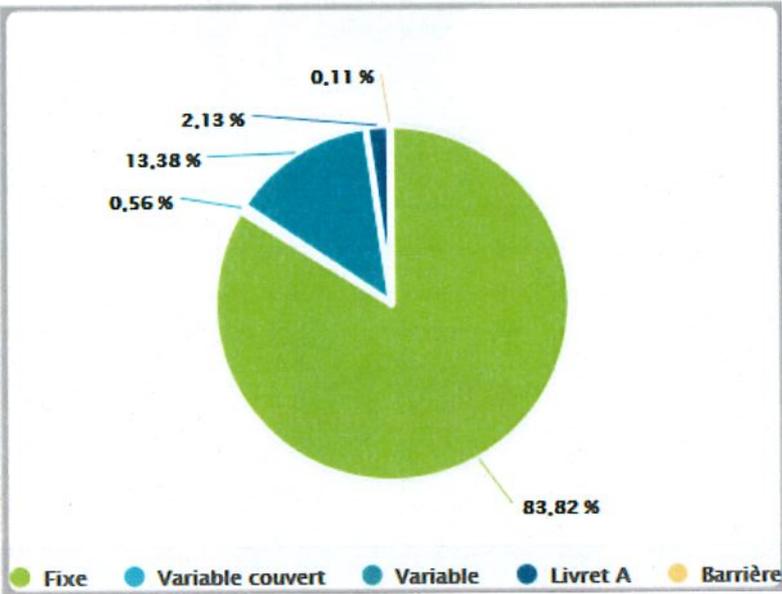
La répartition de l'encours entre les différents prêteurs se décompose comme suit :



3. La structure de la dette

La répartition de la dette est la suivante :

- ➔ 83,82 % en taux fixe (138,3 M€)
- ➔ 16,18% en taux variable (26,6M€)



L'encours de la dette se situe très majoritairement à taux fixe. Cette évolution est très nette depuis 2015 du fait d'un contexte particulièrement intéressant sur ce type d'offre.

4. Le coût de la dette

La durée de vie résiduelle de la dette de l'agglomération est de 15 ans et 4 mois au 31 décembre 2021. Fin 2020, elle était de 15 ans et 5 mois. En comparaison, les EPCI et communes de plus de 100 000 habitants ont une durée moyenne de 14 années en 2021 (source observatoire Finance Active).

Le taux d'intérêt moyen pondéré est de 1,72% fin 2021 contre 1,85% fin 2020 pour l'agglomération. Les EPCI et communes de la même strate se situaient en 2021 autour de 1,73%.

5. Le risque de taux :

La **charte Gissler**, classe les emprunts par typologie en fonction du risque de taux.

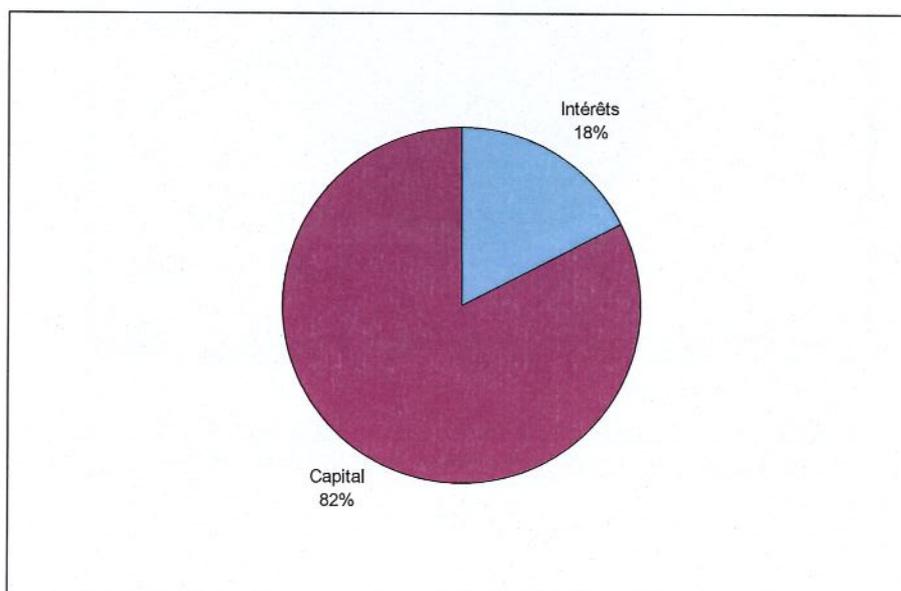
Les différentes catégories sont les suivantes :

- A : taux fixe ou taux variable simple
- B : barrière simple
- C : option d'échange
- D : multiplicateur jusqu'à 3 ou jusqu'à 5 capé
- E : multiplicateur jusqu'à 5
- F : autres types de structure

La dette de Saint-Brieuc Armor Agglomération est sécurisée, l'encours est constitué à 99,9% d'emprunts classifiés en A. Ce sont désormais 98,3% des encours des collectivités qui sont positionnés sur des produits non structurés.

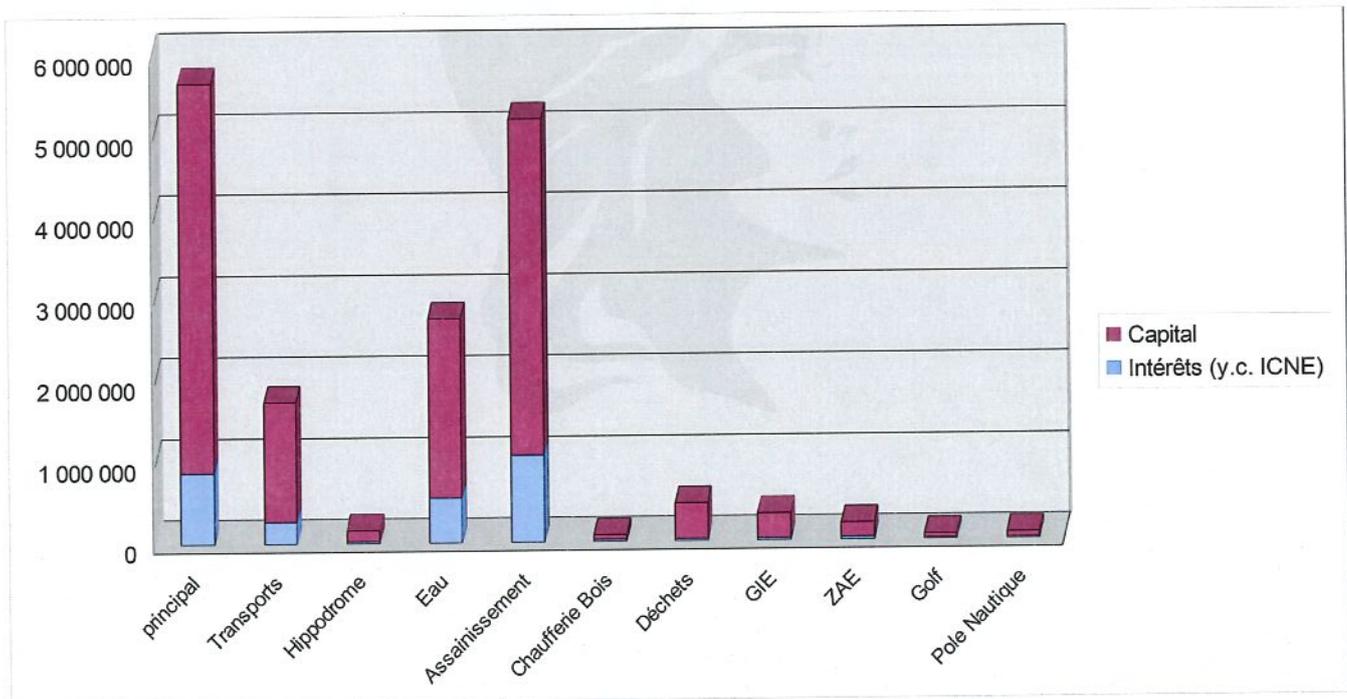
6. L'annuité de la dette

L'annuité consolidée de la dette s'élève à 16,8 M€ dont 3 M€ de frais financiers et 13,8 M€ de remboursement du capital de la dette.



L'annuité 2021 de la dette par budget est la suivante :

Budgets 2021	Intérêts (y.c. ICNE)	Capital
principal	876 476	4 797 766
Transports	273 402	1 470 179
Hippodrome	29 007	135 856
Eau	556 411	2 202 619
Assainissement	1 071 551	4 139 347
Chaufferie Bois	27 362	55 643
Déchets	26 114	438 013
GIE	28 256	306 265
ZAE	30 100	180 476
Golf	19 451	48 964
Pole Nautique	16 873	66 700
Total	2 955 002	13 841 829



VI – Le PPI

En cours de mise à jour

VII – ANNEXES

Annexe 1 : Chaîne de l'Épargne, financement de l'investissement et résultats par budget

2021	Budget Principal	Budget Transports	Budget Gestion Immobilière	Budget Collecte Déchets	Budget ZAE	Budget EAU	Budget ASSAINISSEMENT	Budget SPANC	Budget HIPPODROME	Budget CHAUFFERIE BOIS	Budget GOLF	Budget POLE NAUTIQUE	consolidée
------	------------------	-------------------	----------------------------	-------------------------	------------	------------	-----------------------	--------------	-------------------	------------------------	-------------	----------------------	------------

Chaîne de l'épargne

Recettes réelles de fonctionnement (B)	86 303 118	24 103 150	1 133 745	22 388 411	0	20 357 923	17 752 145	215 625	332 584	406 404	688 961	679 317	174 361 387
Dépenses réelles de fonctionnement (A)	70 992 821	18 221 217	874 967	21 025 733	0	9 635 404	6 708 535	226 504	166 791	259 161	557 917	603 513	129 272 563
Épargne de gestion (C=B-A)	15 310 297	5 881 934	258 778	1 362 679	0	10 722 521	11 043 610	-10 879	165 794	147 243	131 043	75 804	45 088 823
Intérêts de la dette (D)	876 476	273 402	28 256	26 114	30 100	556 411	1 071 551	0	29 007	27 362	19 451	16 873	2 955 002
Épargne brute (E=C-D)	14 433 821	5 608 531	230 522	1 336 565	-30 100	10 166 110	9 972 060	-10 879	136 787	119 882	111 593	58 931	42 133 822
Capital de la dette (F)	4 797 766	1 470 175	306 265	438 013	180 476	2 202 619	4 139 347	0	135 856	55 643	48 964	66 700	13 841 829
Épargne nette (G=E-F)	9 636 055	4 138 353	-75 743	898 552	-210 576	7 963 490	5 832 712	-10 879	931	64 238	62 629	-7 769	28 291 992

Financement des dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement	15 713 246	4 438 071	866 371	1 879 470	782 828	13 204 118	15 735 654	0	59 774	10 722	36 654	121 949	52 848 858
avec pour compte de tiers	261 252	2 566 167		134 420									2 961 979
Opérations financières	156 843		8 975										165 838
Total dépenses d'investissement	15 870 109	4 438 071	875 347	1 879 470	782 828	13 204 118	15 735 654	0	59 774	10 722	36 654	121 949	53 014 696

Financement Dépenses d'investissement

Épargne nette	9 636 055	4 138 353	-75 743	898 552	-210 576	7 963 490	5 832 712	-10 879	931	64 238	62 629	-7 769	28 291 992
Subventions	1 803 186	687 853	0	20 832	0	327 296	3 320 799	0	0	0	0	50 000	6 209 967
Ressources propres d'investissement	3 200 600	911 583	582 127	409 986	1 630 990	188 563	267 751	952	0	0	0	0	7 199 451
Opérations pour compte de tiers	287 367	3 187 044	0	248 346	0	0	0	0	0	0	0	0	3 722 758
Emprunt	0	6 000 000	0	2 000 000	0	0	4 000 000	0	0	0	0	0	12 000 000
sous total recettes de l'exercice	14 927 209	14 924 833	506 383	3 577 716	1 420 414	8 479 349	13 421 263	-9 927	931	64 238	62 629	49 131	57 424 168
Besoin fonds de roulement de l'exercice	942 900	-10 486 762	368 943	-1 698 246	-637 586	4 734 769	2 314 392	9 927	58 844	-53 516	-25 975	72 819	-4 409 472
Résultats globaux de clôture	14 060 005	9 663 294	-3 954 756	1 934 880	-8 253 022	9 710 030	-1 003 039	-114 812	-287 020	21 954	-14 023	-127 137	21 636 366

Le tableau ci-après présente les résultats cumulés du budget principal et des 11 budgets annexes.

Budgets	Fonctionnement				Investissement				Total	
	Résultat de l'exercice	Déficit/Excédent antérieur	Résultat cumulé	Restes à réaliser	Résultat de l'exercice	Déficit/Excédent antérieur	Résultat cumulé	Restes à réaliser	Résultat cumulé	Résultat cumulé (hors RàR)
Principal	7 465 857,32	0,00	7 465 857,32	0,00	442 272,08	6 151 875,51	6 594 147,59	-4 121 353,75	9 938 651,16	14 060 004,91
Transports	3 476 707,45	0,00	3 476 707,45	0,00	9 011 453,56	-2 824 866,72	6 186 586,84	-264 753,49	9 398 540,80	9 663 294,29
Eau	7 873 598,19	0,00	7 873 598,19	0,00	-6 496 794,75	8 333 226,89	1 836 432,14	-3 440 022,57	6 270 007,76	9 710 030,33
Assainissement	6 735 077,80	0,00	6 735 077,80	0,00	-2 544 057,98	-5 194 048,78	-7 738 106,76	-2 894 696,35	-3 897 725,31	-1 003 028,96
SPANC	-19 956,86	-116 497,04	-136 453,90	0,00	10 030,10	11 611,99	21 642,09	0,00	-114 811,81	-114 811,81
Collecte et Val. Déchets	84 030,49	0,00	84 030,49	0,00	1 913 156,66	-62 306,80	1 850 849,86	-1 549 043,47	385 836,88	1 934 880,35
Gestion immobilière	-266,67	0,00	-266,67	0,00	252 702,44	-4 207 191,95	-3 954 489,51	-567 963,65	-4 522 719,83	-3 954 756,18
Zones Activité Economiques	0,00	0,00	0,00	0,00	637 586,11	-8 890 608,40	-8 253 022,29	0,00	-8 253 022,29	-8 253 022,29
Hippodrome	29 698,45	0,00	29 698,45	0,00	-23 893,40	-292 824,68	-316 718,08	-8 385,00	-295 404,63	-287 019,63
Chaufferie bois	63 430,67	0,00	63 430,67	0,00	-3 114,21	-38 362,25	-41 476,46	0,00	21 954,21	21 954,21
Golf	27 127,17	-53 962,45	-26 835,28	0,00	-1 152,53	13 965,24	12 812,71	-38 701,12	-52 723,69	-14 022,57
Pole Nautique	56 990,81	0,00	56 990,81	0,00	-127 007,84	-57 120,07	-184 127,91	-18 795,31	-145 932,41	-127 137,10
TOTAL	25 792 294,82	-170 459,49	25 621 835,33	0,00	3 071 180,24	-7 056 650,02	-3 985 469,78	-12 903 714,71	8 732 650,84	21 636 365,55

Annexe 2 : Compte administratif consolidé

Le compte administratif agrégé de l'exercice 2021 représente un volume budgétaire global de **263 636 266,83 € en dépenses** et **285 272 632,38 € en recettes**.

Le tableau ci-après présente le compte administratif agrégé du budget principal et des 11 budgets annexes relatifs aux Transports, à la Gestion Immobilière des Entreprises, aux Zones d'Activités Economiques, à l'Hippodrome, la Chaufferie bois, la Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers, au Golf, au Pôle Nautique et ceux de l'Eau, de l'Assainissement et du SPANC.

En €		DEPENSES			RECETTES			RESULTATS CUMULES		
Budget	Section	REELLES	ORDRE	TOTALES	REELLES	ORDRE	TOTALES	REELLES	ORDRE	TOTALES
BUDGET PRINCIPAL	F.	74 797 870,23	8 019 908,69	82 817 778,92	88 012 227,78	2 271 408,46	90 283 636,24	13 214 357,55	-5 748 500,23	7 465 857,32
	L.	19 449 221,07	2 432 385,28	21 881 606,35	14 142 992,92	14 332 761,02	28 475 753,94	-5 306 228,15	11 900 375,74	6 594 147,59
	Total	94 247 091,30	10 452 293,97	104 699 385,27	102 155 220,70	16 604 169,48	118 759 390,18	7 908 129,40	6 151 875,51	14 060 004,91
BUDGETS ANNEXES										
TRANSPORT	F.	18 732 362,76	2 441 162,79	21 173 525,55	24 103 150,17	547 082,83	24 650 233,00	5 370 787,41	-1 894 079,96	3 476 707,45
	L.	5 866 026,07	3 419 549,86	9 285 575,93	12 983 399,67	2 488 763,10	15 472 162,77	7 117 373,60	-930 786,76	6 186 586,84
	Total	24 598 388,83	5 860 712,65	30 459 101,48	37 086 549,84	3 035 845,93	40 122 395,77	12 488 161,01	-2 824 866,72	9 663 294,29
COLLECTE DECHETS MENAGERS	F.	21 051 846,30	1 289 156,86	22 341 003,16	22 404 411,39	20 622,26	22 425 033,65	1 352 565,09	-1 268 534,60	84 030,49
	L.	2 317 482,77	82 929,06	2 400 411,83	2 962 104,83	1 289 156,86	4 251 261,69	644 622,06	1 206 227,80	1 850 849,86
	Total	23 369 329,07	1 372 085,92	24 741 414,99	25 366 516,22	1 309 779,12	26 676 295,34	1 997 187,15	-62 306,80	1 934 880,35
GESTION IMMOBILIERE	F.	903 222,70	879 488,79	1 782 711,49	1 286 744,79	495 700,03	1 782 444,82	383 522,09	-383 788,76	-266,67
	L.	1 310 109,52	4 702 891,98	6 013 001,50	1 179 023,20	879 488,79	2 058 511,99	-131 086,32	-3 823 403,19	-3 954 489,51
	Total	2 213 332,22	5 582 380,77	7 795 712,99	2 465 767,99	1 375 188,82	3 840 956,81	252 435,77	-4 207 191,95	-3 954 756,18
HIPPODROME	F.	195 797,33	191 707,28	387 504,61	332 700,01	84 503,05	417 203,06	136 902,68	-107 204,23	29 698,45
	L.	195 746,47	377 327,73	573 074,20	64 648,84	191 707,28	256 356,12	-131 097,63	-185 620,45	-316 718,08
	Total	391 543,80	569 035,01	960 578,81	397 348,85	276 210,33	673 559,18	5 805,05	-292 824,68	-287 019,63
CHAUFFERIE BOIS	F.	286 522,76	97 063,27	383 586,03	406 404,38	40 612,32	447 016,70	119 881,62	-56 450,95	63 430,67
	L.	66 365,33	78 974,57	145 339,90	6 800,17	97 063,27	103 863,44	-59 565,16	18 088,70	-41 476,46
	Total	352 888,09	176 037,84	528 925,93	413 204,55	137 675,59	550 880,14	60 316,46	-38 362,25	21 954,21
ZONES D'ACTIVITES	F.	812 928,25	6 570 965,66	7 383 893,91	1 630 990,33	5 752 903,58	7 383 893,91	818 062,08	-818 062,08	0,00
	L.	180 475,97	14 643 511,98	14 823 987,95	0,00	6 570 965,66	6 570 965,66	-180 475,97	-8 072 546,32	-8 253 022,29
	Total	993 404,22	21 214 477,64	22 207 881,86	1 630 990,33	12 323 869,24	13 954 859,57	637 586,11	-8 890 608,40	-8 253 022,29
EAU	F.	10 192 600,96	3 010 371,73	13 202 972,69	19 912 341,22	1 164 229,66	21 076 570,88	9 719 740,26	-1 846 142,07	7 873 598,19
	L.	14 960 243,43	1 524 924,21	16 485 167,64	6 617 306,61	11 704 293,17	18 321 599,78	-8 342 936,82	10 179 368,96	1 836 432,14
	Total	25 152 844,39	4 535 295,94	29 688 140,33	26 529 647,83	12 868 522,83	39 398 170,66	1 376 803,44	8 333 226,89	9 710 030,33
ASSAINISSEMENT	F.	8 396 540,51	4 918 422,68	13 314 963,19	17 918 600,55	2 131 440,44	20 050 040,99	9 522 060,04	-2 786 982,24	6 735 077,80
	L.	19 425 001,94	7 600 151,22	27 025 153,16	14 093 961,72	5 193 084,68	19 287 046,40	-5 331 040,22	-2 407 066,54	-7 738 106,76
	Total	27 821 542,45	12 518 573,90	40 340 116,35	32 012 562,27	7 324 525,12	39 337 087,39	4 191 019,82	-5 194 048,78	-1 003 028,96
SPANC	F.	226 504,38	125 574,79	352 079,17	215 625,27	0,00	215 625,27	-10 879,11	-125 574,79	-136 453,90
	L.	0,00	0,00	0,00	952,35	20 689,74	21 642,09	952,35	20 689,74	21 642,09
	Total	226 504,38	125 574,79	352 079,17	216 577,62	20 689,74	237 267,36	-9 926,76	-104 885,05	-114 811,81
GOLF	F.	577 367,71	152 545,14	729 912,85	688 960,57	14 117,00	703 077,57	111 592,86	-138 428,14	-26 835,28
	L.	85 618,22	14 117,00	99 735,22	0,00	112 547,93	112 547,93	-85 618,22	98 430,93	12 812,71
	Total	662 985,93	166 662,14	829 648,07	688 960,57	126 664,93	815 625,50	25 974,64	-39 997,21	-14 022,57
POLE NAUTIQUE	F.	620 386,83	87 982,68	708 369,51	686 217,47	79 142,85	765 360,32	65 830,64	-8 839,83	56 990,81
	L.	188 649,15	136 262,92	324 912,07	52 801,48	87 982,68	140 784,16	-135 847,67	-48 280,24	-184 127,91
	Total	809 035,98	224 245,60	1 033 281,58	739 018,95	167 125,53	906 144,48	-70 017,03	-57 120,07	-127 137,10
BUDGET GLOBAL	F.	136 793 950,72	27 784 350,36	164 578 301,08	177 598 373,93	12 601 762,48	190 200 136,41	40 804 423,21	-15 182 587,88	25 621 835,33
	L.	64 044 939,94	35 013 025,81	99 057 965,75	52 103 991,79	42 968 504,18	95 072 495,97	-11 940 948,15	7 955 478,37	-3 985 469,78
	Total	200 838 890,66	62 797 376,17	263 636 266,83	229 702 365,72	55 570 266,66	285 272 632,38	28 863 475,06	-7 227 109,51	21 636 365,55

09 JUIN 2022

Annexe 3 : Compte administratif 2021 : Budget principal

Section de fonctionnement :

Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution CA 2021/CA 2020	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021		
023Virement à la section d'investissement	0,00	809 000	286 227	0,00		
042Opérations d'ordre transfert entre sect	8 500 322,76	7 542 000	8 007 731	8 019 908,69	-5,65 %	
Sous total opérations d'ordre	8 500 323	8 351 000	8 293 957	8 019 908,69	-5,65 %	0,00
011Charges à caractère général	8 636 558,57	11 610 000	12 211 646	9 743 185,10	12,81 %	
012Charges de personnel et frais assimilés	20 996 127,97	22 261 000	22 241 000	21 592 955,25	2,84 %	
014Atténuation de produits	26 897 525,63	28 643 000	28 643 000	27 045 781,31	0,55 %	
022Dépenses imprévues	0,00	80 000	80 000	0,00		
65 Autres charges de gestion courante	12 382 858,34	13 661 000	13 890 271	12 947 353,97	0,00 %	
656 Frais fonctionnement groupes élus	52 243,53	114 000	134 000	128 446,22		
66 Charges financières	956 604,56	916 000	916 000	876 515,05	-8,37 %	
67 Charges exceptionnelles	2 140 548,71	2 147 000	3 203 330	1 845 821,33	-13,77 %	
68 Dotations aux amort. et provisions	0,00	0	617 812	617 812,00		
Sous total opérations réelles	72 042 467	79 432 000	81 937 059	74 797 870,23	3,80 %	0,00
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	80 562 790	87 783 000	90 231 016	82 817 778,92	2,80 %	0,00

Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution CA 2021/CA 2020	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021		
042Opérations d'ordre transfert entre sect	1 674 837,33	1 095 000	2 383 654	2 271 408,46	35,62 %	
Sous total opérations d'ordre	1 674 837	1 095 000	2 383 654	2 271 408	35,62 %	0
013Atténuation de charges	538 399,16	300 000	300 000	312 185,55	-42,02 %	
70 Produits des services, du domaine et...	6 564 584,60	6 170 000	5 928 800	6 271 013,79	-4,47 %	
73 Impôts et taxes	60 203 519,06	60 607 000	58 996 000	59 986 345,13	-0,36 %	
74 Dotations et participations	18 905 895,62	18 590 000	21 575 895	20 176 932,59	6,72 %	
75 Autres produits de gestion courante	650 378,48	963 000	955 800	1 028 472,18	58,13 %	
77 Produits exceptionnels	821 205,35	58 000	90 867	237 278,54	-71,11 %	
78 Reprise sur amortissements et provisions	55 000,00	0	0	0,00		
Sous total opérations réelles	87 730 982	86 688 000	87 847 362	88 012 227,78	0,31 %	0,00
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	89 413 820	87 783 000	90 231 016	90 283 636,24	0,97 %	0,00

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution CA 2021/CA 2020	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021		
040 Opération d'ordre transfert entre sect	1 674 837,33	1 095 000	2 383 654	2 271 408,46	35,62 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0	162 865	160 976,82		
Sous total opérations d'ordre	1 674 837	1 095 000	2 546 519	2 432 385,28	45,23 %	0
020 Dépenses imprévues	0,00	100 000	100 000	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0	147 400	147 592,75		
13 subventions d'investissement	0,00	0	66 900	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilés	4 641 736,74	7 339 000	7 342 000	4 807 036,42	3,56 %	
20 Immobilisations incorporelles	778 287,82	1 122 000	2 302 457	991 223,14	27,36 %	296 935
204 Subventions d'équipement versées	5 116 572,10	9 875 000	10 740 168	6 124 849,29	19,71 %	1 556 279
21 Immobilisations corporelles	4 475 423,96	3 396 000	4 955 315	2 245 676,64	-49,82 %	852 511
23 Immobilisations en cours	5 711 440,36	8 539 000	11 692 087	4 871 590,52	-14,70 %	2 468 729
27 Autres immobilisations	212 472,75	0	0	0,00	-100,00 %	
45 Comptabilité distincte rattachée	214 640,37	1 000 000	1 000 000	261 252,31	21,72 %	
Sous total opérations réelles	21 150 574	31 371 000	38 346 528	19 449 221,07	-8,04 %	5 174 455
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	22 825 411	32 466 000	40 893 047	21 881 606,35	-4,13 %	5 174 455

Comptes budgétaires	Exercice 2020		Exercice 2021		Evolution CA 2021/CA 2020	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021		
001 Résultat d'investissement reporté	6 339 627,58	0	6 151 876	6 151 875,51	-100,00 %	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	809 000	286 227	0,00		
040 Opération d'ordre transfert entre sect	8 500 322,76	7 542 000	8 007 731	8 019 908,69	-5,65 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0	162 865	160 976,82		
Sous total opérations d'ordre	14 839 950	8 351 000	14 608 498	14 332 761,02	-3,42 %	0
024 Immobilisations affectées,concédées,affe	0,00	329 000	355 111	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	7 887 643,39	2 000 000	11 862 269	11 973 468,98	51,80 %	291 748
13 subventions d'investissement	935 027,63	2 185 000	3 317 918	1 803 186,44	92,85 %	330 003
16 Emprunts et dettes assimilés	5 004 000,00	18 575 000	9 276 701	24 879,67	-99,50 %	
204 Subventions d'équipement versées	133 946,28	10 000	25 000	36 000,00	-73,12 %	
21 Immobilisations corporelles	5 043,54	0	0	0,00	-100,00 %	
23 Immobilisations en cours	75 491,32	0	0	2 090,43	-97,23 %	
27 Autres immobilisations financières	22 622,75	16 000	447 350	16 000,00	-29,27 %	431 350
45 Comptabilité distincte rattachée	73 561,69	1 000 000	1 000 000	287 367,40	290,65 %	
Sous total opérations réelles	14 137 337	24 115 000	26 284 349	14 142 992,92	0,04 %	1 053 101
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	28 977 287	32 466 000	40 893 047	28 475 753,94	-1,73 %	1 053 101

Annexe 4 : Compte administratif 2021 : Budget annexe transport

Section d'exploitation

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	1 028 000,00	1 045 618,00	0,00		
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	2 446 461,59	2 625 000,00	2 549 770,00	2 441 162,79	-0,22 %	
Sous total opérations d'ordre	2 446 461,59	3 653 000,00	3 595 388,00	2 441 162,79	-0,22 %	0
011 Charges à caractère général	17 475 595,59	17 305 000,00	17 599 825,00	17 336 610,27	-0,80 %	
012 Charges de personnel	593 961,92	618 000,00	618 000,00	581 462,83	-2,10 %	
022 Dépenses imprévues	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00		
65 Autres charges de gestion courante	631 625,92	2 088 000,00	2 568 140,00	530 615,22	-15,99 %	
66 Autres charges financières	238 263,65	282 000,00	282 000,00	273 402,14	14,75 %	
67 Charges exceptionnelles	104 886,31	44 000,00	44 000,00	10 272,30	-90,21 %	
Sous total opérations réelles	19 044 333,39	20 387 000,00	21 161 965,00	18 732 362,76	-1,64 %	0
TOTAL Dépenses EXPLOITATION	21 490 794,98	24 040 000,00	24 757 353,00	21 173 525,55	-1,48 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre section	619 448,64	2 050 000,00	2 615 640,00	547 082,83	-11,68 %	
Sous total opérations d'ordre	619 448,64	2 050 000,00	2 615 640,00	547 082,83	-11,68 %	0
013 Atténuation de charges	1 370,73	1 000,00	1 000,00	852,04	-37,84 %	
70 Produits de gestion courante	2 812 755,53	3 348 000,00	3 391 230,00	3 456 208,93	22,88 %	
73 Versement mobilité	16 703 627,16	16 689 000,00	16 689 000,00	18 558 789,86	11,11 %	
74 Dotations, subventions et participations	1 834 527,26	1 945 000,00	1 945 000,00	2 077 740,45	13,26 %	
75 Autres produits de gestion courante	160 716,39	1 000,00	1 000,00	3 584,80	-97,77 %	
76 Produits Financiers	747,00	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
77 Produits exceptionnels	1 359 001,50	6 000,00	114 483,00	5 974,09	-99,56 %	
Sous total opérations réelles	22 872 745,57	21 990 000,00	22 141 713,00	24 103 150,17	5,38 %	0
TOTAL Recettes EXPLOITATION	23 492 194,21	24 040 000,00	24 757 353,00	24 650 233,00	4,93 %	0

Section

d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement reporté	15 501 246,76	0,00	2 824 866,72	2 824 866,72	-81,78 %	
040 Opérations d'ordre transfert entre section	619 448,64	2 050 000,00	2 615 640,00	547 082,83	-11,68 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	47 620,00	47 600,31		
Sous total opérations d'ordre	16 120 695,40	2 050 000,00	5 488 126,72	3 419 549,86	-78,79 %	0
16 Emprunts et dettes assimilées	1 170 178,68	1 471 000,00	1 471 000,00	1 470 178,68	25,64 %	
20 Immobilisations incorporelles	67 754,00	94 000,00	226 508,00	110 857,20	63,62 %	99 132
21 Immobilisations corporelles	1 773 128,96	426 000,00	811 357,62	333 211,12	-81,21 %	142 659
23 Immobilisations en cours	3 627 531,72	2 463 000,00	3 760 613,45	1 385 672,48	-61,80 %	210 762
45 Comptabilité distincte rattachée	1 698 937,73	5 674 000,00	6 233 107,49	2 566 106,59	51,04 %	242 874
Sous total opérations réelles	8 337 531,09	10 128 000,00	12 502 586,56	5 866 026,07	-29,64 %	695 427
TOTAL Dépenses D'INVESTISSEMENT	24 458 226,49	12 178 000,00	17 990 713,28	9 285 575,93	-62,03 %	695 427

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 028 000,00	1 045 618,00	0,00		
040 Opérations d'ordre transfert entre secti	2 446 461,59	2 625 000,00	2 549 770,00	2 441 162,79	-0,22 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	47 620,00	47 600,31		
Sous total opérations d'ordre	2 446 461,59	3 653 000,00	3 643 008,00	2 488 763,10	1,73 %	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 904 602,73	0,00	2 001 399,23	2 908 997,70	-40,69 %	45 174
13 Subventions d'investissement	2 589 682,18	2 348 000,00	3 828 300,00	687 852,80	-73,44 %	
16 Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00	503 000,00	2 566 006,05	6 000 750,00	50,02 %	
20 Immobilisations incorporelles	251,40	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
21 Immobilisations corporelles	47 469,98	0,00	0,00	624,00	-98,69 %	
23 Immobilisations en cours	2 573 700,93	0,00	0,00	194 770,66	-92,43 %	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	3 360,09		
45 Comptabilité distincte rattachée	5 071 190,96	5 674 000,00	5 952 000,00	3 187 044,42	-37,15 %	385 500
Sous total opérations réelles	19 186 898,18	8 525 000,00	14 347 705,28	12 983 399,67	-32,33 %	430 674
TOTAL Recettes D'INVESTISSEMENT	21 633 359,77	12 178 000,00	17 990 713,28	15 472 162,77	-28,48 %	430 674

Annexe 5 : Compte administratif 2021 : Budget annexe Eau

Section de fonctionnement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	5 212 000,00	5 179 297,00	0,00		
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	2 417 238,55	2 995 000,00	3 010 500,00	3 010 371,73	24,54 %	
Sous total opérations d'ordre	2 417 238,55	8 207 000,00	8 189 797,00	3 010 371,73	24,54 %	0
011 Charges à caractère général	4 378 586,02	4 722 000,00	5 652 933,00	5 049 510,76	15,32 %	
012 Charges de personnel	2 861 270,99	3 200 000,00	3 200 000,00	3 146 716,68	9,98 %	
014 Atténuations de produits	1 370 879,00	1 110 000,00	1 140 000,00	1 129 011,55	-17,64 %	
022 Dépenses imprévues	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00		
65 Autres charges de gestion courante	126 914,43	94 000,00	101 500,00	99 817,46	-21,35 %	
66 Autres charges financières	607 669,77	585 000,00	585 000,00	556 411,23	-8,44 %	
67 Charges exceptionnelles	368 061,59	227 000,00	277 000,00	211 133,28	-42,64 %	
Sous total opérations réelles	9 713 381,80	9 993 000,00	11 011 433,00	10 192 600,96	4,93 %	0
TOTAL Dépenses EXPLOITATION	12 130 620,35	18 200 000,00	19 201 230,00	13 202 972,69	8,84 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre section	1 187 972,97	1 357 000,00	1 362 230,00	1 164 229,66	-2,00 %	
Sous total opérations d'ordre	1 187 972,97	1 357 000,00	1 362 230,00	1 164 229,66	-0,02	0,00
13 Atténuations de charges	61 826,68	30 000,00	30 000,00	79 895,35	29,22 %	
70 Produits de gestion courante	16 621 637,71	16 740 000,00	17 700 000,00	19 526 335,70	17,48 %	
74 Dotations, subventions et participations	211 950,97	19 000,00	19 000,00	144 776,05	-31,69 %	
75 Autres produits de gestion courante	115 288,89	50 000,00	50 000,00	73 070,74	-36,62 %	
76 Produits financiers	3 115,10	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
77 Produits exceptionnels	30 400,13	4 000,00	40 000,00	88 263,38	190,34 %	
Sous total opérations réelles	17 044 219,48	16 843 000,00	17 839 000,00	19 912 341,22	16,83 %	0
TOTAL Recettes EXPLOITATION	18 232 192,45	18 200 000,00	19 201 230,00	21 076 570,88	15,60 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
040 Opérations d'ordre transfert entre section	1 187 972,97	1 357 000,00	1 362 230,00	1 164 229,66	-2,00 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	364 430,00	360 694,55		
Sous total opérations d'ordre	1 187 972,97	1 357 000,00	1 726 660,00	1 524 924,21	0,28	0
13 Subventions d'investissement	37 901,27	0,00	1 650,11	0,00	-1,00 %	
16 Emprunts et dettes assimilées	2 253 252,86	5 616 000,00	5 616 000,00	2 206 125,37	-2,09 %	
20 Immobilisations incorporelles	56 446,90	440 000,00	218 659,40	36 784,54	-34,83 %	147 309
21 Immobilisations corporelles	311 471,76	632 000,00	808 052,37	426 060,99	36,79 %	100 604
23 Immobilisations en cours	6 563 124,59	17 362 000,00	20 727 574,12	12 291 272,53	87,28 %	3 413 294
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	186 150,00	0,00		
45 Comptabilité distincte rattachée	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00		
Sous total opérations réelles	9 222 197,38	24 057 000,00	27 565 086,00	14 960 243,43	0,62	3 661 208
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	10 410 170,35	25 414 000,00	29 291 746,00	16 485 167,64	58,36 %	3 661 208

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement reporté	8 319 444,23	0,00	8 333 226,89	8 333 226,89	0,17 %	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	5 212 000,00	5 179 297,00	0,00		
040 Opérations d'ordre transfert entre section	2 417 238,55	2 995 000,00	3 010 500,00	3 010 371,73	24,54 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	364 430,00	360 694,55		
Sous total opérations d'ordre	10 736 682,78	8 207 000,00	16 887 453,89	11 704 293,17	9,01 %	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	7 424 628,03	0,00	6 101 572,10	6 101 572,10	-17,82 %	
13 Subventions d'investissement	399 680,40	91 000,00	437 141,01	327 296,33	-18,11 %	221 185
16 Emprunts et dettes assimilées	5 690,32	17 109 000,00	5 858 579,00	785,45	-86,20 %	
23 Immobilisations en cours	18 588,34	0,00	0,00	700,00	-96,23 %	
27 Autres immobilisations financières	158 127,37	0,00	0,00	186 952,73	18,23 %	
45 Comptabilité distincte rattachée	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00		
Sous total opérations réelles	8 006 714,46	17 207 000,00	12 404 292,11	6 617 306,61	-17,35 %	221 185
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	18 743 397,24	25 414 000,00	29 291 746,00	18 321 599,78	-2,25 %	221 185

Annexe 6 : Compte administratif 2021 : Budget annexe de l'Assainissement

Section d'exploitation

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	5 230 000,00	5 122 519,00	0,00		
042 Opérations d'ordre transfert entre section	4 335 378,28	4 898 000,00	4 919 000,00	4 918 422,68	13,45 %	
Sous total opérations d'ordre	4 335 378,28	10 128 000,00	10 041 519,00	4 918 422,68	13,45 %	0,00
011 Charges à caractère général	2 649 695,45	2 429 000,00	2 625 230,00	2 023 656,16	-23,63 %	
012 Charges de personnel	2 853 823,80	3 352 000,00	3 352 000,00	2 968 412,24	4,02 %	
014 Atténuations de produits	696 161,00	600 000,00	617 500,00	558 443,94	-19,78 %	
022 Dépenses imprévues	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00		
65 Autres charges de gestion courante	71 837,25	56 000,00	56 000,00	52 958,47	-26,28 %	
66 Autres charges financières	1 165 419,65	1 085 000,00	1 085 000,00	1 071 550,50	-8,05 %	
67 Charges exceptionnelles	116 714,09	142 000,00	1 805 954,00	1 721 519,20	1374,99 %	
Sous total opérations réelles	7 553 651,24	7 744 000,00	9 621 684,00	8 396 540,51	11,16 %	0
TOTAL Dépenses EXPLOITATION	11 889 029,52	17 872 000,00	19 663 203,00	13 314 963,19	11,99 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
002 Résultat d'exploitation reporté	0,00	0,00	0,00	0,00		
042 Opérations d'ordre transfert entre section	2 019 106,74	2 128 000,00	2 189 050,00	2 131 440,44	5,56 %	
Sous total opérations d'ordre	2 019 106,74	2 128 000,00	2 189 050,00	2 131 440,44	0,06	0,00
013 Atténuations de charges	58 123,02	25 000,00	25 000,00	61 786,12	6,30 %	
70 Produits de gestion courante	15 869 087,20	15 656 000,00	17 386 153,00	16 467 147,63	3,77 %	
74 Dotations, subventions et participations	52 366,15	0,00	0,00	1 650,00	-96,85 %	
75 Autres produits de charge courante	351 985,50	63 000,00	63 000,00	165 270,77	-53,05 %	
77 Produits exceptionnels	43 772,49	0,00	0,00	1 222 746,03	2693,41 %	
Sous total opérations réelles	16 375 334,36	15 744 000,00	17 474 153,00	17 918 600,55	9,42 %	0
TOTAL Recettes EXPLOITATION	18 394 441,10	17 872 000,00	19 663 203,00	20 050 040,99	9,00 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Déficit d'investissement	0,00	0,00	5 194 048,78	5 194 048,78		
040 Opérations d'ordre transfert entre section	2 019 106,74	2 128 000,00	2 189 050,00	2 131 440,44	5,56 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	275 457,00	274 662,00		
Sous total opérations d'ordre	2 019 106,74	2 128 000,00	7 658 555,78	7 600 151,22	276,41 %	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	111 907,89	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
13 Subventions d'investissement	61 776,05	0,00	111 972,00	0,00	-100,00 %	111 972
16 Emprunts et dettes assimilées	4 152 475,29	4 956 000,00	4 956 000,00	4 139 347,63	-0,32 %	
20 Immobilisations incorporelles	114 568,46	504 000,00	89 700,00	19 805,95	-82,71 %	29 589
21 Immobilisations corporelles	306 557,75	589 000,00	777 484,60	272 496,51	-11,11 %	167 581
23 Immobilisations en cours	14 473 204,75	12 258 000,00	20 566 042,62	14 993 351,85	3,59 %	3 955 648
Sous total opérations réelles	19 220 490,19	18 307 000,00	26 501 199,22	19 425 001,94	1,06 %	4 264 791
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	21 239 596,93	20 435 000,00	34 159 755,00	27 025 153,16	27,24 %	4 264 791

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Excédent d'investissement	2 368 185,67	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	5 230 000,00	5 122 519,00	0,00		
040 Opérations d'ordre transfert entre section	4 335 378,28	4 898 000,00	4 919 000,00	4 918 422,68	13,45 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	275 457,00	274 662,00		
Sous total opérations d'ordre	6 703 563,95	10 128 000,00	10 316 976,00	5 193 084,68	-22,53 %	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	7 101 191,07	0,00	6 505 411,58	6 505 411,58	-8,39 %	
13 Subventions d'investissement	2 186 339,98	1 186 000,00	4 456 972,45	3 320 799,26	51,89 %	1 370 094
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	9 121 000,00	12 847 312,97	4 000 000,02		
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	3 291,20	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
23 Immobilisations en cours	51 161,95	0,00	0,00	234 669,51	0,00 %	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	33 082,00	33 081,35		
45 Comptabilité distincte rattachée	0,00	0,00	0,00	0,00		
Sous total opérations réelles	9 341 984,20	10 307 000,00	23 842 779,00	14 093 961,72	50,87 %	1 370 094
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	16 045 548,15	20 435 000,00	34 159 755,00	19 287 046,40	20,20 %	1 370 094

Annexe 7 : Compte administratif 2021 : Budget annexe Collecte et Valorisation des Déchets

Section de fonctionnement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	1 069 580,81	1 160 000	1 273 200	1 289 156,86	20,53 %	
Sous total opérations d'ordre	1 069 581	1 160 000	1 273 200	1 289 157	20,53 %	0,00
01 Charges à caractère général	2 124 569,78	2 296 000	2 458 763	2 215 440,80	4,28 %	
012 Charges de personnel et frais assimilés	7 773 600,00	7 942 000	8 062 000	7 997 133,32	2,88 %	
022 Dépenses imprévues	0,00	15 000	15 000	0,00		
65 autres charges de gestion courante	9 660 015,70	10 497 000	10 697 350	10 697 044,05	10,74 %	
66 Charges financières	43 599,30	33 000	33 000	26 113,69	-40,11 %	
67 Charges exceptionnelles	4 671,31	17 000	118 087	116 114,44	2385,69 %	
Sous total opérations réelles	19 606 456	20 800 000	21 384 200	21 051 846,30	7,37 %	0,00
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	20 676 037	21 960 000	22 657 400	22 341 003,16	8,05 %	0,00

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
002 Résultat de fonctionnement	77 073,69	0	0	0,00	-100,00 %	
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	20 206,26	34 500	34 500	20 622,26	2,06 %	
Sous total opérations d'ordre	97 280	34 500	34 500	20 622,26	-78,80 %	0,00
013 Atténuation de charges	142 063,94	152 500	152 500	324 553,60	128,46 %	
70 Produits des services, du domaine et...	2 465 161,76	3 321 500	3 321 500	3 292 833,91	33,57 %	
73 Impôts et taxes	14 710 523,00	15 490 000	15 490 000	15 417 058,00	4,80 %	
74 Dotations et participations	2 646 351,80	2 085 500	2 318 900	2 822 265,40	6,65 %	
75 Autres produits de gestion courante	875 900,00	876 000	1 340 000	495 901,88	-43,38 %	
77 Produits exceptionnels	44 485,46	0	0	51 798,60	16,44 %	
78 Reprise sur amortissements et provisions	70 285,89	0	0	0,00	-100,00 %	
Sous total opérations réelles	20 954 772	21 925 500	22 622 900	22 404 411,39	6,92 %	0,00
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	21 052 052	21 960 000	22 657 400	22 425 033,65	6,52 %	0,00

Section

d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement	0,00	0	62 307	62 306,80		
040 Opération d'ordre transfert entre sect	20 206,26	34 500	34 500	20 622,26	2,06 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0	9 250	0,00		
Sous total opérations d'ordre	20 206	34 500	106 057	82 929,06	310,41 %	0
13 Subventions d'équipement	22 124,00	0	0	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilés	496 797,35	500 000	500 000	438 012,61	-11,83 %	
20 Immobilisations incorporelles	24 882,25	1 018 000	24 510	6 510,00	-73,84 %	
204 Subventions d'équipement versées	50 960,00	42 000	202 000	49 980,00	-1,92 %	146 640,00
21 Immobilisations corporelles	809 669,11	2 164 000	3 407 295	1 558 650,90	92,50 %	1 487 892,20
23 Immobilisations en cours	246 038,86	320 500	601 099	129 709,66	-47,28 %	328 952,05
4581 Opérations sous mandat	229 674,40	0	335 540	134 619,60		196 076,80
Sous total opérations réelles	1 880 146	4 044 500	5 070 443	2 317 482,77	23,26 %	2 159 561,05
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	1 900 352	4 079 000	5 176 500	2 400 411,83	26,31 %	2 159 561,05

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement reporté	275 009,44	0	0	0,00	-100,00 %	
040 Opération d'ordre transfert entre sect	1 069 580,81	1 160 000	1 273 200	1 289 156,86	20,53 %	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0	9 250	0,00		
Sous total opérations d'ordre	1 344 590	1 160 000	1 282 450	1 289 156,86	-4,12 %	0
024 Immobilisations affectées, concédées, affe	0,00	12 000	22 000	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	738 986,76	407 000	794 020	686 308,42	-7,13 %	75 312
13 subventions d'investissement	9 823,02	3 600	261 432	20 832,00	112,07 %	145 760
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00	2 464 400	2 168 330	2 000 000,00		
21 Immobilisations corporelles	33 124,00	0	0	0,00		
23 Immobilisations en cours	6 104,39	32 000	116 178	5 093,92	-16,55 %	111 084
27 Autres immobilisations financières	0,00	0	0	1 524,49		
4582 Opérations sous mandat	33 124,00	0	532 090	248 346,00		278 361
Sous total opérations réelles	821 162	2 919 000	3 894 050	2 962 105	260,72 %	610 518
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	2 165 752	4 079 000	5 176 500	4 251 261,69	96,29 %	610 518

Annexe 8 : Compte administratif 2021 : Budget annexe Gestion Immobilière

Section de fonctionnement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
002 Résultat de fonctionnement	87 703,88	0	0	0,00	-100,00 %	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0	328 980	0,00		
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	354 117,19	731 200	735 000	879 488,79	148,36 %	
Sous total opérations d'ordre	441 821,07	731 200,00	1 063 980,00	879 488,79	99,06 %	0
011 Charges à caractère général	560 327,53	663 000	722 247	704 825,51	25,79 %	
012 Charges de personnel et frais assimilés	39 225,97	160 000	160 000	159 827,00	307,45 %	
022 Dépenses imprévues	0,00	2 000	2 000	0,00		
65 Charges gestion courante	1 809,70	5 000	12 000	9 612,88	431,19 %	
66 Charges financières	40 941,42	31 000	31 000	28 255,97	-30,98 %	
67 Charges exceptionnelles	7 206,16	800	1 600	701,34	-90,27 %	
Sous total opérations réelles	649 510,78	861 800,00	928 847,00	903 222,70	39,06 %	0
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	1 091 331,85	1 593 000,00	1 992 827	1 782 711,49	63,35 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	202 338,50	203 000	505 170	495 700,03	144,99 %	
Sous total opérations d'ordre	202 338,50	203 000	505 170	495 700,03	144,99 %	0
70 Produits des services, et ventes diverses	1 508,58	0	21 624	23 929,23	1486,21 %	
74 Dotations et participations	50 000,00	0	76 033	50 000,00	0,00 %	
75 Autres produits de gestion courante	778 435,64	775 000	775 000	862 182,75	10,76 %	
77 Produits exceptionnels	680 448,23	615 000	615 000	350 632,81	-48,47 %	
Sous total opérations réelles	1 510 392,45	1 390 000	1 487 657	1 286 744,79	-14,81 %	0
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	1 712 730,95	1 593 000,00	1 992 827	1 782 444,82	4,07 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement reporté	3 724 822,84	0	4 207 192	4 207 191,95	12,95 %	
040 Opération d'ordre transfert entre sect	202 338,50	203 000	505 170	495 700,03	144,99 %	
Sous total opérations d'ordre	3 927 161,34	203 000	4 712 362	4 702 891,98	19,75 %	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0	5 460	5 452,52		
16 Emprunts	313 841,82	329 000	330 753	309 788,28	-1,29 %	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	30 000	214 338	180 140,80		1 189
21 Immobilisations corporelles	142 794,26	1 547 000	1 671 867	1 116 712,68	-18,27 %	62 252
23 Immobilisations en cours	1 538 598,89	910 000	2 370 501	698 015,24	-54,63 %	619 857
Sous total opérations réelles	1 995 234,97	2 816 000	4 592 918	1 310 109,52	-34,34 %	683 297
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	5 922 396,31	3 019 000,00	9 305 280	6 013 001,50	1,53 %	683 297

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0	328 980	0,00		
040 Opération d'ordre transfert entre sect	354 117,19	731 200	735 000	879 488,79	148,36 %	
Sous total opérations d'ordre	354 117,19	731 200	1 063 980	879 488,79	148,36 %	0
024 Immobilisations affectées, concédées, affe	0,00	2 211 000	2 364 000	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0	621 399,10	621 399,10		
13 subvention d'investissement	284 987,00	19 800	217 250,00	0,00	-100,00 %	
16 Emprunts	21 887,88	27 000	4 367 044	1 350,00	-93,83 %	
23 Immobilisations en cours	1 054 212,29	30 000	671 608	556 274,10	-47,23 %	115 333
Sous total opérations réelles	1 361 087,17	2 287 800	8 241 300	1 179 023,20	-13,38 %	115 333
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	1 715 204,36	3 019 000,00	9 305 280	2 058 511,99	20,02 %	115 333

Annexe 9 : Compte administratif 2021 : Budget annexe ZAE

Section d'exploitation

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	6 923 989,95	6 590 000,00	6 590 000,00	6 570 965,66	-5,10 %	0
Sous total opérations d'ordre	6 923 989,95	6 590 000,00	6 590 000,00	6 570 965,66	-5,10 %	0
011 Charges à caractère général	517 523,31	1 638 000,00	2 082 000,00	782 827,95	51,26 %	0
66 Autres charges financières	35 977,14	34 000,00	34 000,00	30 100,30	-16,33 %	0
67 Charges exceptionnelles	23 546,10	0,00	0,00	0,00		0
Sous total opérations réelles	577 046,55	1 672 000,00	2 116 000,00	812 928,25	40,88 %	0
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	7 501 036,50	8 262 000,00	8 706 000,00	7 383 893,91	-1,56 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	6 570 965,66	7 385 000	7 385 000	5 752 903,58	-12,45 %	0
Sous total opérations d'ordre	6 570 965,66	7 385 000,00	7 385 000,00	5 752 903,58	-12,45 %	0
70 Produits des services, du domaine et...	882 595,49	876 000	1 320 000	1 617 314,83	83,25 %	0
75 Autres produits de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000	1 383,34		0
77 Produits exceptionnels	47 475,35	0	0	12 292,16	-74,11 %	0
Sous total opérations réelles	930 070,84	877 000,00	1 321 000,00	1 630 990,33	75,36 %	0
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	7 501 036,50	8 262 000,00	8 706 000,00	7 383 893,91	-1,56 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement reporté	9 068 298,21	0,00	8 890 608,40	8 890 608,40	-1,96 %	0
040 Opération d'ordre transfert entre sect	6 570 965,66	7 385 000,00	7 385 000,00	5 752 903,58	-12,45 %	0
Sous total opérations d'ordre	15 639 263,87	7 385 000,00	16 275 608,40	14 643 511,98	-6,37 %	0,00
16 Emprunts	175 334,48	181 000,00	181 000,00	180 475,97	2,93 %	0
Sous total opérations réelles	175 334,48	181 000,00	181 000,00	180 475,97	2,93 %	0
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	15 814 598,35	7 566 000,00	16 456 608,40	14 823 987,95	-6,26 %	0,00

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
040 Opération d'ordre transfert entre sect	6 923 989,95	6 590 000,00	6 590 000,00	6 570 965,66	-5,10 %	0
Sous total opérations d'ordre	6 923 989,95	6 590 000,00	6 590 000,00	6 570 965,66	-5,10 %	0,00
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00	976 000,00	9 866 608,40	0,00		0
Sous total opérations réelles	0,00	976 000,00	9 866 608,40	0,00		0
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	6 923 989,95	7 566 000,00	16 456 608,40	6 570 965,66	-5,10 %	0

Annexe 10 : Compte administratif 2021 : Budget annexe Hippodrome

Section de fonctionnement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
023Virement à la section d'investissement	0,00	42 000,00	32 200,00	0,00		
042Opérations d'ordre transfert entre sect	195 979,69	192 000,00	192 000,00	191 707,28	-2,18 %	
Sous total opérations d'ordre	195 979,69	234 000,00	224 200,00	191 707,28	-2,18 %	0
011Charges à caractère général	52 889,56	74 140,00	74 940,00	62 164,66	17,54 %	
012Charges de personnel et frais assimilés	87 799,37	88 000,00	88 000,00	87 626,00	-0,20 %	
022Dépenses imprévues	0,00	13 360,00	13 360,00	0,00		
65 autres charges de gestion courante	8 000,00	9 500,00	9 500,00	8 000,00	0,00 %	
66 Charges financières	33 623,10	30 000,00	30 000,00	29 006,67	-13,73 %	
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	10 000,00	9 000,00		
Sous total opérations réelles	182 312,03	216 000,00	225 800,00	195 797,33	7,40 %	0
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	378 291,72	450 000,00	450 000,00	387 504,61	2,44 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042Opérations d'ordre transfert entre sect	84 503,05	85 000,00	85 000,00	84 503,05	0,00 %	
Sous total opérations d'ordre	84 503,05	85 000,00	85 000,00	84 503,05	0,00 %	0
73 Impôts et Taxes	12 187,51	18 000,00	18 000,00	15 110,09	23,98 %	
75 Autres produits de gestion courante	86 250,00	87 000,00	87 000,00	88 474,12	2,58 %	
77 Produits exceptionnels	260 000,00	260 000,00	260 000,00	229 115,80	-11,88 %	
Sous total opérations réelles	358 437,51	365 000,00	365 000,00	332 700,01	-7,18 %	0
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	442 940,56	450 000,00	450 000,00	417 203,06	-5,81 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001Résultat d'investissement reporté	300 402,90	0,00	292 824,68	292 824,68	-2,52 %	
040Opération d'ordre transfert entre section	84 503,05	85 000,00	85 000,00	84 503,05	0,00 %	
041 Opérations patrimoniales	879,12	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
Sous total opérations d'ordre	385 785,07	85 000,00	377 824,68	377 327,73	-2,19 %	0
16 Emprunts et dettes assimilés	148 923,52	136 000,00	136 000,00	135 972,06	-8,70 %	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	17 151,71	12 000,00	71 460,91	59 774,41	248,50 %	8 385
Sous total opérations réelles	166 075,23	149 000,00	208 460,91	195 746,47	17,87 %	8 385
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	551 860,30	234 000,00	586 285,59	573 074,20	3,84 %	8 385

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
021Virement de la section de fonctionnement	0,00	42 000,00	32 200,00	0,00		
040 Opération d'ordre transfert entre sect	195 979,69	192 000,00	192 000,00	191 707,28	-2,18 %	
041 Opérations patrimoniales	879,12	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
Sous total opérations d'ordre	196 858,81	234 000,00	224 200,00	191 707,28	-2,62 %	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	62 176,81	0,00	64 648,84	64 648,84	3,98 %	
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	297 436,75	0,00		
Sous total opérations réelles	62 176,81	0,00	362 085,59	64 648,84	3,98 %	0
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	259 035,62	234 000,00	586 285,59	256 356,12	-1,03 %	0

Annexe 11 : Compte administratif 2021 : Budget annexe Chaufferie Bois

Section d'exploitation

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	12 000	11 900	0,00		
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	99 271,60	97 000	97 100	97 063,27	-2,22 %	
Sous total opérations d'ordre	99 271,60	109 000,00	109 000,00	97 063,27	-2,22 %	0
011 Charges à caractère général	282 831,73	302 000	302 000	259 160,91	-8,37 %	
66 Autres charges financières	29 016,43	34 000	34 000	27 361,85	-5,70 %	
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 000	1 000	0,00		
68 Dotations aux amortissements et provisions	0,00	15 000	15 000	0,00		
Sous total opérations réelles	311 848,16	352 000,00	352 000,00	286 522,76	-8,12 %	0
TOTAL Dépenses EXPLOITATION	411 119,76	461 000,00	461 000,00	383 586,03	-6,70 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre section	40 612,32	41 000	41 000	40 612,32	0,00 %	
Sous total opérations d'ordre	40 612,32	41 000,00	41 000,00	40 612,32	0,00 %	0
70 Produits de gestion courante	377 307,61	420 000	420 000	406 402,01	7,71 %	
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0	0	2,37		
Sous total opérations réelles	377 307,61	420 000,00	420 000,00	406 404,38	7,71 %	0
TOTAL Recettes EXPLOITATION	417 919,93	461 000,00	461 000,00	447 016,70	6,96 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement reporté	55 582,71	0	38 362	38 362,25	-30,98 %	
040 Opérations d'ordre transfert entre section	40 612,32	41 000	41 000	40 612,32	0,00 %	
Sous total opérations d'ordre	96 195,03	41 000,00	79 362,25	78 974,57	-17,90 %	0
16 Emprunts et dettes assimilées	54 043,73	56 000	56 000	55 643,42	2,96 %	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000	1 000	0,00		
21 Immobilisations corporelles	15 566,46	11 000	11 000	10 721,91	-31,12 %	
23 Immobilisations en cours	0,00	30 000	30 000	0,00		
Sous total opérations réelles	69 610,19	98 000	98 000	66 365,33	-4,66 %	0
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	165 805,22	139 000	177 362	145 339,90	-12,34 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
040 Opérations d'ordre transfert entre section	99 271,60	97 000	97 100	97 063,27	-2,22 %	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	12 000	11 900	0,00		
Sous total opérations d'ordre	99 271,60	109 000,00	109 000	97 063,27	-2,22 %	0
10 Dotations	28 171,37	0	6 800	6 800,17	-75,86 %	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	30 000	61 562	0,00		
Sous total opérations réelles	28 171	30 000	68 362	6 800,17	-75,86 %	0
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	127 442,97	139 000	177 362	103 863,44	-18,50 %	0

Annexe 12 : Compte administratif 2021 : Budget annexe Golf

Section d'exploitation

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
002 Déficit de fonctionnement	73 528,66	0,00	53 962,45	53 962,45	-26,61 %	
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	98 779,35	99 500,00	99 500,00	98 582,69	-0,20 %	
Sous total opérations d'ordre	172 308,01	99 500,00	153 462,45	152 545,14	-11,47 %	0
011 Charges à caractère général	213 604,94	253 000,00	263 557,68	194 530,05	-8,93 %	
012 Charges de personnel	327 500,59	342 000,00	381 500,00	355 449,28	8,53 %	
65 Autres charges de gestion courante	4 432,92	5 500,00	5 500,00	4 473,58	0,92 %	
66 Autres charges financières	20 202,60	20 000,00	20 000,00	19 450,53	-3,72 %	
67 Charges exceptionnelles	2 773,65	0,00	3 879,87	3 464,27	24,90 %	
Sous total opérations réelles	568 514,70	620 500,00	674 437,55	577 367,71	1,56 %	0
TOTAL Dépenses EXPLOITATION	740 822,71	720 000,00	827 900,00	729 912,85	-1,47 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre section	18 673,02	14 200,00	14 200,00	14 117,00	-24,40 %	
Sous total opérations d'ordre	18 673,02	14 200,00	14 200,00	14 117,00	-24,40 %	0
13 Atténuations de charges	24 983,97	21 500,00	21 500,00	25 653,56	2,68 %	
70 Produits de gestion courante	564 100,40	668 800,00	776 100,00	651 614,55	15,51 %	
75 Autres produits de gestion courante	10 136,00	15 000,00	15 000,00	11 692,36	15,35 %	
77 Produits exceptionnels	68 966,87	500,00	1 100,00	0,10	-100,00 %	
Sous total opérations réelles	668 187,24	705 800,00	813 700,00	688 960,57	3,11 %	0
TOTAL Recettes EXPLOITATION	686 860,26	720 000,00	827 900,00	703 077,57	2,36 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement reporté	17 911,62	0,00	0,00	0,00	-100,00 %	
040 Opérations d'ordre transfert entre section	18 673,02	14 200,00	14 200,00	14 117,00	-24,40 %	
Sous total opérations d'ordre	36 584,64	14 200,00	14 200,00	14 117,00	-61,41 %	0
16 Emprunts et dettes assimilées	48 229,47	49 000,00	50 200,00	48 964,06	1,52 %	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	244 800,00	256 800,00	36 654,16		17 701
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	21 000,00	0,00		21 000
Sous total opérations réelles	48 229,47	294 800,00	329 000,00	85 618,22	77,52 %	38 701
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	84 814,11	309 000,00	343 200,00	99 735,22	17,59 %	38 701

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Excédent d'investissement	0,00	0,00	13 965,24	13 965,24		
040 Opérations d'ordre transfert entre section	98 779,35	99 500,00	99 500,00	98 582,69	-0,20 %	
Sous total opérations d'ordre	98 779,35	99 500,00	113 465,24	112 547,93	13,94 %	0
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	209 500,00	229 734,76	0,00		
Sous total opérations réelles	0,00	209 500,00	229 734,76	0,00		0
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	98 779,35	309 000,00	343 200,00	112 547,93	13,94 %	0

Annexe 13 : Compte administratif 2021 : Budget annexe Pôle Nautique

Section d'exploitation

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	35 500,00	0,00	0,00		
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	94 410,32	89 500,00	95 400,00	87 982,68	-100,00 %	
Sous total opérations d'ordre	94 410,32	125 000,00	95 400,00	87 982,68	-100,00 %	0
011 Charges à caractère général	144 241,75	161 000,00	194 038,58	164 788,00	-100,00 %	
012 Charges de personnel	405 300,91	435 000,00	445 600,00	438 681,25	-100,00 %	
65 Autres charges de gestion courante	2,19	500,00	500,00	44,23	-100,00 %	
66 Autres charges financières	19 052,12	18 000,00	18 000,00	16 873,35	-100,00 %	
67 Charges exceptionnelles	239,94	500,00	561,42	0,00	-100,00 %	
Sous total opérations réelles	568 836,91	615 000,00	658 700,00	620 386,83	-100,00 %	0
TOTAL Dépenses EXPLOITATION	663 247,23	740 000,00	754 100,00	708 369,51	-100,00 %	0

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
042 Opérations d'ordre transfert entre section	86 560,06	80 000,00	80 000,00	79 142,85	-8,57 %	
Sous total opérations d'ordre	86 560,06	80 000,00	80 000,00	79 142,85	-8,57 %	0
13 Atténuations de charges	3 680,34	3 000,00	3 000,00	386,19	-89,51 %	
70 Produits de gestion courante	191 380,55	284 000,00	282 200,00	263 473,69	37,67 %	
75 Autres produits de gestion courante	152,23	0,00	0,00	31 312,00	20468,88 %	
77 Produits exceptionnels	384 275,53	373 000,00	388 900,00	391 045,59	1,76 %	
Sous total opérations réelles	579 488,65	660 000,00	674 100,00	686 217,47	18,42 %	0
TOTAL Recettes EXPLOITATION	666 048,71	740 000,00	754 100,00	765 360,32	14,91 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001 Résultat d'investissement reporté	18 596,58	0,00	57 120,07	57 120,07	207,15 %	
040 Opérations d'ordre transfert entre section	86 560,06	80 000,00	80 000,00	79 142,85	-8,57 %	
Sous total opérations d'ordre	105 156,64	80 000,00	137 120,07	136 262,92	29,58 %	0
16 Emprunts et dettes assimilées	63 722,22	67 000,00	67 000,00	66 699,86	4,67 %	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	3 480,00	2 480,00		
21 Immobilisations corporelles	50 663,74	98 000,00	144 063,79	112 815,65	122,68 %	18 795
23 Immobilisations en cours	37 466,39	0,00	7 036,14	6 653,64	-82,24 %	
Sous total opérations réelles	151 852,35	166 000,00	221 579,93	188 649,15	24,23 %	18 795
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	257 008,99	246 000,00	358 700,00	324 912,07	26,42 %	18 795

Comptes budgétaires	Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
	CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	35 500,00	0,00	0,00		
040 Opérations d'ordre transfert entre section	94 410,32	89 500,00	95 400,00	87 982,68	-6,81 %	
Sous total opérations d'ordre	94 410,32	125 000,00	95 400,00	87 982,68	-6,81 %	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	55 478,60	0,00	2 801,48	2 801,48	-94,95 %	
13 Subventions d'investissement	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00 %	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	71 000,00	210 498,52	0,00		
Sous total opérations réelles	105 478,60	121 000,00	263 300,00	52 801,48	-49,94 %	0
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	199 888,92	246 000,00	358 700,00	140 784,16	-29,57 %	0

Annexe 14 : Compte administratif 2021 : Budget annexe SPANC

Section d'exploitation

Comptes budgétaires		Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
		CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
002	Résultat d'exploitation reporté	62 071,02	0,00	116 497,04	116 497,04		
042	Opérations d'ordre transfert entre section	9 077,75	9 100,00	9 100,00	9 077,75	0,00 %	
Sous total opérations d'ordre		71 148,77	9 100,00	125 597,04	125 574,79	76,50 %	0,00
011	Charges à caractère général	15 918,61	94 700,00	125 700,96	85 005,12	434,00 %	
012	Charges de personnel	160 781,42	177 000,00	177 000,00	140 482,69	-12,63 %	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 200,00	1 200,00	517,38		
67	Charges exceptionnelles	387,80	2 000,00	2 000,00	499,19	28,72 %	
Sous total opérations réelles		177 087,83	274 900,00	305 900,96	226 504,38	27,91 %	0
TOTAL Dépenses EXPLOITATION		248 236,60	284 000,00	431 498,00	352 079,17	41,83 %	0

Comptes budgétaires		Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
		CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
Sous total opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits de gestion courante	125 379,56	284 000,00	431 498,00	213 321,93	70,14 %	
74	Dotations, subventions et participations	6 360,00	0,00	0,00	2 280,00	-64,15 %	
75	Autres produits de charge courante	0,00	0,00	0,00	19,20		
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	4,14		
Sous total opérations réelles		131 739,56	284 000,00	431 498,00	215 625,27	63,68 %	0
TOTAL Recettes EXPLOITATION		131 739,56	284 000,00	431 498,00	215 625,27	63,68 %	0

Section d'investissement

Comptes budgétaires		Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
		CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
Sous total opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00		0
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 800,00	22 411,99	0,00		
Sous total opérations réelles		0,00	10 800,00	22 411,99	0,00		0
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT		0,00	10 800,00	22 411,99	0,00		0

Comptes budgétaires		Exercice 2020	Exercice 2021			Evolution	RAR 2021
		CA 2020	BP 2021	BUDGET TOTAL 2021	CA 2021	CA 2021/CA 2020	
001	Excédent d'investissement	2 534,24	0,00	11 611,99	11 611,99	358,20 %	
040	Opérations d'ordre transfert entre section	9 077,75	9 100,00	9 100,00	9 077,75	0,00 %	
Sous total opérations d'ordre		11 611,99	9 100,00	20 711,99	20 689,74	78,18 %	0
Sous total opérations réelles		0,00	1 700,00	1 700,00	952,35		0
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT		11 611,99	10 800,00	22 411,99	21 642,09	86,38 %	0

Annexe 15 : Les ratios réglementaires (budget principal)**SYNTHESE DES RATIOS REGLEMENTAIRES
(DECRET DU 27 MARS 1993)**

En € / habitant	CA 2019	CA 2020	CA 2021
POPULATION TOTALE	163 415	163 187	163 552
MESURE DU SERVICE RENDU			
Dépenses réelles de fonct. / population	432,91	441,59	457,33
POIDS DE LA FISCALITE			
Produit des impositions directes / population	342,08	356,98	352,72
TAILLE FINANCIERE			
Recettes réelles de fonct. / population	518,23	537,66	538,13
EFFORT ET NIVEAU D'EQUIPEMENT			
Dépenses d'équipement brut / population	106,09	98,55	87,03
NIVEAU D'ENDETTEMENT			
Encours de la dette / population	353,28	343,74	313,64
DGF / POPULATION	86,72	85,68	84,36
POIDS DU PERSONNEL			
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonct.	29,05 %	29,14 %	28,87 %
PRESSION FISCALE			
Produits des impositions directes / potentiel fiscal	115,40 %	117,79 %	113,81 %
MESURE DE L'EPARGNE NETTE			
Dépenses réelles de fonct. + amortissement du capital de la dette / recettes réelles de fonct.	90,63 %	87,42 %	90,44 %
TAUX D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	20,47 %	18,33 %	16,17 %
POIDS DE LA DETTE			
Encours de la dette / recettes réelles de fonct.	68,17 %	63,93 %	58,28 %

Annexe 16 : Compte Administratif 2021 : TAUX DE REALISATION

DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR POLITIQUE

Taux de réalisation dépenses réelles retraitées de fonctionnement

	BP 2021	CA 2021	Taux de réalisation
Développement Economique	4 114 755	2 809 202	68 %
Enseignement - Recherche - Innovation	1 111 160	913 955	82 %
Tourisme	1 364 590	1 198 240	88 %
Habitat et logement	1 591 868	1 362 658	86 %
Transport et déplacements	18 586 000	18 494 619	100 %
Culture et équipements culturels	2 751 387	2 676 757	97 %
Equipements de loisirs et politique sportive	7 720 843	7 209 917	93 %
Insertion Sociale et professionnelle	926 380	918 371	99 %
Cohésion sociale	1 169 363	1 217 966	104 %
Petite enfance, enfance, jeunesse	3 268 061	1 765 641	54 %
Environnement	41 676 606	43 251 286	104 %
Aménagement voirie	1 412 865	1 388 666	98 %
Dotations et fonds de concours aux communes	19 756 315	19 419 366	98 %
Administration générale, opérations financières et communication	27 688 497	25 628 663	93 %
Incendie et secours	4 107 300	3 972 259	97 %
Total	137 245 990	132 227 565	96 %

Taux de réalisation dépenses réelles retraitées d'investissement

	BP 2021	CA 2021	Taux de réalisation
Développement Economique	8 273 550	6 143 910	74 %
Enseignement - Recherche - Innovation	1 172 000	1 041 584	89 %
Tourisme	265 800	26 755	10 %
Habitat et logement	5 885 450	2 568 235	44 %
Transport et déplacements	11 929 000	5 908 249	50 %
Culture et équipements culturels	341 740	143 966	42 %
Equipements de loisirs et politique sportive	1 593 000	1 200 428	75 %
Insertion Sociale et professionnelle	34 250	20 591	60 %
Cohésion sociale	104 000	60 824	58 %
Petite enfance, enfance, jeunesse	87 300	69 353	79 %
Environnement	47 638 800	41 263 740	87 %
Aménagement voirie	5 228 900	2 441 292	47 %
Dotations et fonds de concours aux communes	0	9 030	
Administration générale, opérations financières et communication	6 085 377	5 799 610	95 %
Incendie et secours	630 933	158 959	25 %
Total	89 270 100	66 856 525	75 %

Taux de réalisation dépenses réelles retraitées de fonctionnement et d'investissement

	BP 2021	CA 2021	Taux de réalisation
Développement Economique	12 388 305	8 953 112	72 %
Enseignement - Recherche - Innovation	2 283 160	1 955 538	86 %
Tourisme	1 630 390	1 224 995	75 %
Habitat et logement	7 477 318	3 930 894	53 %
Transport et déplacements	30 515 000	24 402 868	80 %
Culture et équipements culturels	3 093 127	2 820 724	91 %
Equipements de loisirs et politique sportive	9 313 843	8 410 345	90 %
Insertion Sociale et professionnelle	960 630	938 962	98 %
Cohésion sociale	1 273 363	1 278 790	100 %
Petite enfance, enfance, jeunesse	3 355 361	1 834 993	55 %
Environnement	89 315 406	84 515 026	95 %
Aménagement voirie	6 641 765	3 829 959	58 %
Dotations et fonds de concours aux communes	19 756 315	19 428 396	98 %
Administration générale, opérations financières et communication	33 773 874	31 428 272	93 %
Incendie et secours	4 738 233	4 131 217	87 %
Total	226 516 090	199 084 090	88 %

Annexe 17 :
LISTES DES SUBVENTIONS ACCORDEES PAR SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
OBLIGATOIREMENT ASSORTIES DE CONVENTIONS (> 23 000 €)
 Décret n°2017-779 du 5 mai 2017

Nom de la structure	Adresse siège social	Siret	Objet de la subvention	Délibérations / Conventions			Versements antérieurs	Subventions versées en 2021		Versements ultérieurs	Subventions en nature en 2021
				Montants	Dates	Modalités		Déclaires antérieurs	Déclaires 2021		
ADAFEA	29 RUE DE BROUCLANDE 22000 ST BRIEUC	7745917300687	POLITIQUE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	3 500,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-016-2021) > Convention: 11/03/2021	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020		3 500,00 €			
				2 500,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-016-2021)	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020		2 500,00 €			
				10 000,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-016-2021)	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020		10 000,00 €			
				14 000,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-016-2021)	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020		14 000,00 €			
AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT	8 RUE DU TIERCE RI 22000 SAINT-BRIEUC	5211923900039	POLITIQUE HABITAT	43 000,00 €	> Délibération: 27/02/2019 (08-081-2019) > Convention: 04/03/2020	> Action 1 / 40 K€ maximum: acompte 80% signature et solde variable sur présentation bilan activité > Action 2 / 3 K€ maximum: acompte 70 % à la signature et solde variable sur présentation bilan activité	34 100,00 €	8 000,00 €			
				500,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-027-2021)	Au vu de la délibération		500,00 €			
AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT	8 RUE DU TIERCE RI 22000 SAINT-BRIEUC	5211923900039	POLITIQUE ENVIRONNEMENT	48 000,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-027-2021) > Convention: 15/03/2021	> Action 1 / 36 K€ maximum: acompte 80% à signature et solde variable sur présentation bilan activité > Action 2 / 2,23K€ maximum: acompte 70 % à la signature et solde variable sur présentation bilan activité			38 100,00 €	9 900,00 €	
				87 600,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-012-2021) > Convention: 15/03/2021	A la signature de la convention		86 000,00 €			
ANGES	14 RUE PIERRE ET MARIE CURIE SFACT SERVICE COMPTABLE 34000 MANSION AUBERT	13001202400183	POLITIQUE ECONOMIE	22 500,00 €	> Délibération: 30/10/2019 (DC-467-2019) > Convention: 30/10/2019	> Signature: 7 500 € > Acompte: 21 750 € > Solde: 7 500 € maximum sous conditions (cf. convention)	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €		
				74 000,00 €	> Délibération: 31/05/2018 (DC-155-2018) > Convention: 02/08/2019	> Signature: 8 000 € > Acompte: 21 000 € > Solde: 45 000 € maximum sous conditions (cf. convention)	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €		
				45 000,00 €	> Délibération: 28/10/2016 (DC-443-2016) > Convention: 28/10/2016	> Signature: 15 000 € > Acompte: 7 150 000 € > Solde: 15 000 € maximum sous conditions (cf. convention)	30 000,00 €	15 000,00 €			
				22 500,00 €	> Délibération: 31/11/2019 (DC-495-2019) > Convention: 30/10/2019	> Signature: 7 500 € > Acompte: 21 750 € > Solde: 7 500 € maximum sous conditions (cf. convention)	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €		
ARMOR INITIATIVE	RUE DE LA CROIX DEKAS2950 TREDEUX	42511981500024	POLITIQUE ECONOMIE	86 245,00 €	> Délibération: 08/07/2021 (08-157-2021) > Convention: 12/07/2021	> Signature: 50 % > Solde: 30 % sur présentation du rapport d'activité et financier 2020			86 245,00 €		
				12 000,00 €	> Délibération: 08/07/2021 (08-157-2021) > Convention: 28/07/2021	> Signature: 6 000 € > Solde: 6 000 € sur présentation du rapport d'activité et financier 2020		12 000,00 €			
ASSOCIATION POUR LE BIENTRE INITIATIVE ECONOMIQUE	73 RUE DES ARDENNES235015 PARS	70221687301852	POLITIQUE ECONOMIE	33 831,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-072-2021) > Convention: 27/04/2021	A la signature de la convention			33 831,00 €		
AVANT PREMIERES	2 RUE DE LA CROIX LOMAR 22190 FLIRN	48219516400039	POLITIQUE ECONOMIE	27 000,00 €	> Délibération: 08/07/2021 (08-157-2021) > Convention: 12/07/2021	> Signature: 21 000 € > Acompte: 21 000 € sur présentation du rapport d'activité et financier 2020			22 000,00 €		
				6 000,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-016-2021)	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020		6 000,00 €			
CITE DES METIERS COITES D'ARMOR	6 RUE CAMILLE GURIN 22000 ST BRIEUC	42088786500036	POLITIQUE ECONOMIE	27 500,00 €	> Délibération: 27/04/2021 (08-026-2021) > Convention: 27/04/2020	A la signature de la convention			27 500,00 €		
				39 000,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-016-2021)	A la signature de la convention		39 000,00 €			
CNAMA	185 CROIX D'ORVILLE 22440 PLOURRAGAN	43411361900119	POLITIQUE ECONOMIE	35 000,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-054-2021) > Convention: 27/04/2021	A la signature de la convention et présentation du rapport d'activité et financier 2020			35 000,00 €		
				72 000,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-054-2021) > Convention: 27/04/2021	A la signature de la convention		22 000,00 €			
GOLFO VOLLEY BALL	23 RUE DU CAP HORNER 22580 ETABLES SUR MER	38963757300026	POLITIQUE SPORTIVE	28 000,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-055-2021) > Convention: 23/04/2021	Mandat maximum sur présentation d'éléments financiers			7 140,00 €		
				12 000,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-062-2021)	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020		12 000,00 €			
LE CERCLE CHOC SAINT-LAMBERT	13 RUE DES SAULIS 22000 SAINT-BRIEUC	3633582600012	POLITIQUE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	10 000,00 €	> Délibération: 25/11/2021 (08-228-2021)	Au vu de la délibération			10 000,00 €		
				3 000,00 €	> Délibération: 08/07/2021 (08-159-2021)	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020		3 000,00 €			
LE TEMPS DES SCIENCES	14 RUE BRUEVIC 22000 ST BRIEUC	82347749000014	POLITIQUE ECONOMIE	45 000,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-053-2021) > Convention: 27/04/2021	A la signature de la convention			45 000,00 €		
				12 000,00 €	> Délibération: 12/12/2020 (08-751-2020)	Au vu de la délibération		12 000,00 €			
MISSION LOCALE INSERTION JEUNE	47 RUE DOCTEUR RAUREL 22010 ST BRIEUC CITE D	32673135900043	POLITIQUE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	34 394,00 €	> Délibération: 11/03/2021 (08-027-2021) > Convention: 10/12/2021	A la signature de la convention et présentation du rapport d'activité et financier 2020			34 394,00 €		
				4 000,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-062-2021)	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020		4 000,00 €			
MAIRIE DE QUENTIN	2 RUE DE LA FOSSE NAALARD 22000 QUENTIN	77744502500013	POLITIQUE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE	100 000,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-051-2021) > Convention: 22/04/2021	> 50% en mars 2021 > 25% maximum en juin 2021 sous conditions > 25% maximum en septembre 2021 sous conditions			150 872,00 €		
				24 000,00 €	> Délibération: 22/04/2021 (08-054-2021) > Convention: 11/05/2021	A la signature de la convention et présentation du rapport d'activité et financier 2020		24 000,00 €			
SILLAGE	12 ROUTE MARCO CLANCHEREAU 22000 ST BRIEUC	39123907000017	POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT	55 000,00 €	> Délibération: 27/04/2021 (08-208-2021) > Convention: 28/04/2021	A la signature de la convention et présentation du rapport d'activité et financier 2020			55 000,00 €		
				105 429,00 €	> Délibération: 23/09/2021 (08-012-2021) > Convention: 28/09/2021	> Acompte de 70 % soit 73 900,30 € > Solde maximum de 30 % soit 31 528,70 € sur présentation du rapport d'activité et financier de la saison 2021-2022		73 800,30 €	31 628,70 €		
TELEMI	138 RUE DU LEGIE 22000 ST BRIEUC	38352273000012	POLITIQUE CULTURELLE	20 500,00 €	> Délibérations: 20/12/2018 (08-210-2018) + 22/03/2020 (08-116-2020) + 10/06/2021 (08-156-2021) > Délibération: 16/06/2020 (DC 134-2020) + 10/06/2021 (08-157-2021) > Conventions: 14/03/2018 + 18/05/2019 + 18/06/2020	> Acompte en février 2021 de 11 000 € > Solde en juin 2021 de 14 500 €			26 500,00 €		
				5 000,00 €	> Délibération: 25/11/2021 (08-738-2021)	Au vu de la délibération > Pass Anné: remise de 50 % du montant perçue par l'Agglomération de la Région		5 000,00 €			
UNIVERSITE RENNES 1	8 RUE DU TRIARON 35005 RENNES CITE D	19350935100013	POLITIQUE ECONOMIE	10 000,00 €	> Délibération: 27/04/2021 (08-054-2021) > Convention: 27/04/2021	A la signature de la convention			10 000,00 €		
				6 250,00 €	> Délibération: 18/10/2021 (DC-551-2021) > Convention: 18/10/2021	Sur présentation d'un rapport financier et d'un rapport final de recherche à la fin du projet		6 250,00 €			
WILD ROSEARY ROCK	4 RUE FOUILLAN BP 4637 22046 ST BRIEUC CITE D	34004539200017	POLITIQUE CULTURELLE	3 000,00 €	> Délibération: 28/12/2019 (08-779-2019)	Sur présentation du rapport d'activité et financier 2020		3 000,00 €			
				3 000,00 €	> Délibération: 08/07/2021 (08-162-2021)	Sur présentation du rapport d'activité et financier 2020		3 000,00 €			
ZOOPOLE DEVELOPPEMENT	4 RUE FOUILLAN BP 4637 22046 ST BRIEUC CITE D	34004539200017	POLITIQUE CULTURELLE	80 000,00 €	> Délibération: 25/11/2021 (08-738-2021) > Convention: 30/11/2021	> Action 1 / 90 000 € : A la signature de la convention > Action 2 / 25 000 € : A la signature de la convention > Action 3 / 25 000 € : A la signature de la convention > Action 4 / 25 000 € : A la signature de la convention			80 000,00 €		
				165 000,00 €	> Délibération: 27/04/2021 (08-057-2021) > Convention: 27/04/2021	A la signature de la convention		165 000,00 €			
ZOOPOLE DEVELOPPEMENT	3 RUE JEAN RUSTAND BP 7 22440 PLOURRAGAN	38047442500026	POLITIQUE ECONOMIE	12 000,00 €	> Délibération: 04/02/2021 (08-005-2021)	Au vu de la délibération et présentation du rapport d'activité et financier 2020			12 000,00 €		
				50 000,00 €	> Délibération: 08/07/2021 (08-156-2021) > Convention: 12/07/2021	> 2021: 16 700 € et la signature de la convention > 2022: 33 300 € maximum sur présentation d'un rapport d'activité et d'un rapport d'activité et financier		16 700,00 €	33 300,00 €		

Annexe 18 : Evolution de la masse salariale et créations de postes

Annexe 18.1

EXPLICATIONS EVOLUTION MASSE SALARIALE CA 2021 TOUS BUDGETS CONFONDUS

MASSE SALARIALE en K€ (chapitre 012)

en K€		CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Ecart CA 2020 / CA 2021
TOTAL 012	tous budgets	31 388	32 990	35 763	37 080	1 317

Détail des écarts entre le CA 2021 et le CA 2020:

CA 2021 / CA2020

A- Impacts mécaniques

Glissement Vieillesse Technicité (GVT)	203,7
PPCR 2021 et Revalorisation salariales agents de droit privé	216,8
Sous Total A	420,5

B – Mutualisation et Transfert

	0
Sous Total B	0

C – Création de Postes

Impact création de poste 2020 en année pleine 2021	38,6
Création de poste 2021	523,5
Sous Total C	562,1

D – Autres

Agents sur postes non permanents	
Assurance Statutaire / Capital décès / Reprise CET,...	334,4
Economie Vacances de postes	
Remboursement et refacturation	
Sous Total D	334,4

A+B+C+D Total des écarts expliqués	1317
---	-------------

Annexe 18.2

DELIBERATIONS CREATION DE POSTES - IMPACTS BUDGETAIRES 2021											
DIRECTION	Service/mi	A	B	C	libellé poste	Cadre d'emplois	Année déb	date déb	act budget	commentaire	Types
DSOGE	MDB – Briqueterie			1	Agent d'accueil et animations	Adjoint d'animation	2021	22/04/2021	non		Transformation
	MDB – Briqueterie	1			Responsable de la MDB-Briqueterie	Attaché	2021	20/05/2021	oui		Renouvellement
	Piscine Ophéa			0,4	Augmentation DHS	Adjoint technique	2021	20/05/2021	non	Passage de 24 à 28 h	Création
	Sports			1	Chargé de mission sports nature	Educateur des APS	2021	20/05/2021	non	Transformation – CDD 2 ans	Transformation
	EMCA	0,48			Régul DHS EMCA	Ass. Ens. Art.	2021	30/06/2021	non	Régularisation DHS EMCA	Création
	Piscine Godlys			1	BEESANBPUEPSAAN	Educateur des APS	2021	16/12/2021	oui	Création – Arbitrages budgétaires 2021	Création
DMRH	Direction	1			Chargé d'appui stratégique auprès de la directrice	Attaché	2021	23/09/2021	oui	Vacant	Création
	Prévention Santé Ressources	1			Chargé de mission CVT	Attaché	2021	23/09/2021	non		Renouvellement
	GPEC			1	PETR – Agent administration générale pool remplacement	Rédacteur	2021	16/12/2021	Oui	Création – Transfert de personnel	Création
DACV	Habitat	1			Chargé de mission logement public localif	Attaché	2021	22/04/2021	oui	Transformation de B en A	Transformation
	Insertion sociale et professionnelle	1			Chargé de mission clause insertion sociale	Attaché	2021	20/05/2021	non	Renouvellement CDD 2 ans	Renouvellement
	Habitat	0,75			Chargé de mission pilotage	Attaché	2021	23/09/2021	oui	Contrat de projets de 12 mois – Financé à hauteur de 15 K€ par subvention	Création
	Direction			1	Référent financier	Adjoint administratif	2021	16/12/2021	Non		Transformation
DAD	service commun			1	Surveillant de travaux	Agent de maîtrise	2021	04/02/2021	non	CDD 3 ans	Création
	Infrastructures (CEE)			2	Agents d'entretien voirie CEE	Adjoint technique	2021	21/10/2021	oui	Suite à réorganisation patrimoine bâti	Création
	Commun architecture Foncier	1			Chargé d'opérations NPRU	Ingénieur	2021	16/12/2021	Non	Création pour 5 ans, Remboursement VSB	Création
		1			Chargé d'études gestion active patrimoine bâti et non bâti	Attaché	2021	16/12/2021	Oui	Contrat de projets 12 mois	Création
DG	EDD	1			Chargé de mission Plan Climat Air Energie Territorial et transition écologique	Ingénieur	2021	04/02/2021	oui	CDD 3 ans	Création
	EDD	1			Chargé de mission projet déshydratation de fourrage	Ingénieur	2021	30/06/2021	oui	CDD 1 an – Vacant	Création
	EDD	1			Chargé de mission alimentation et agriculture	Attaché	2021	21/10/2021	oui	Contrat de projets 2 ans – Subventionné à hauteur de 70 %	Création
	EDD			1	Technicien thermicien	Technicien	2021	21/10/2021	non	Vacant	Régularisation
	Mission hygiène et sécurité	1		1	Conseiller en prévention des risques professionnels	Technicien	2021	21/10/2021	oui	Vacant – MAD CIAS	Création
		1			PETR – Responsable de la destination touristique	Attaché	2021	16/12/2021	Oui	Création – Transfert de personnel	Création
	1			PETR – Chargé de mission de la qualification de l'offre	Attaché	2021	16/12/2021	Oui	Création – Transfert de personnel	Création	
DEA	Autorité Organisatrice	1		5	Autorité Organisatrice de l'Eau	Ingénieur/techniciens	2021	20/05/2021	oui	5 postes Autorité organisatrice de l'Eau A ou B	Création
	Autorité Organisatrice	1			Chargé de suivi patrimonial	Ingénieur	2021	16/12/2021	Oui	Transformation du poste de B en A	Transformation
Environnement et Salubrité				1	Chef de projets mise en œuvre redevance	Attaché/Ingénieur	2021	30/06/2021	oui	CDD 3 ans	Création
		1		1	Chargé de mission en charge de la réalisation d'une enquête	Technicien	2021	30/06/2021	oui	Contrat de projets de 18 mois	Création
				1	Ambassadeur du tri	Adjoint technique	2021	23/09/2021	non	Changement de filière	Transformation
Tourisme			1	Chargé de mission stratégie touristique (3 ans)	Attaché	2019	25/04/2019	oui	Vacant	Création	
Finances			1	Chargé de projets dossiers de direction	Rédacteur	2021	16/12/2021	Oui	Création – Arbitrages budgétaires 2021	Création	
Prospective	Direction	1			Chargé de mission innovation jeunesse	Attaché	2021	23/09/2021	oui	Contrat de projets de 16 mois – Financé à 50 % par le PIA Jeunesse	Création
	Direction	1			Chargé de mission animation du conseil de développement et prospective	Attaché	2021	21/10/2021	oui	Vacant	Création
Communication				1	Apprenti chargé des réseaux sociaux	Rédacteur	2021	04/02/2021	oui	Contrat d'apprentissage validé dans le cadre des arbitrages budgétaires 2021	Création
				1	Chargé de communication interne	Rédacteur	2021	22/04/2021	oui	Arbitrages budgétaires 2021	Création
Développement éco				1	référent financier	Rédacteur	2021	30/06/2021	non	Renouvellement – 2 ans	Renouvellement
				1	Chargé de mission développeur économique	Attaché	2021	30/06/2021	non	Renouvellement du poste – CDD 3 ans	Renouvellement
	Pôle entreprises	1			Chargé de mission accompagnement des entreprises	Attaché	2021	16/12/2021	Non		Création
TOTAL		43,63	20,75	15,48	7,4						

Envoyé en préfecture le 09/06/2022

Reçu en préfecture le 09/06/2022

Affiché le

09 JUIN 2022

ID : 022-200069409-20220602-DB_118_2022-DE

Annexe 18.3

CA 2021 AGENTS MIS A DISPOSITION

Agent	Parties prenantes de la convention		Durée de la convention		ETP	
	collectivité de Depart	collectivité d'accueil	date de début	date de fin	ETP SBAA	ETP Coll. Accueil
Catégorie A Chargé de mission communication et concertation	SBAA	VSB	01/01/21	31/12/24	50	50
Catégorie B Rédacteur territorial	SBAA	VSB	07/01/19	06/01/22	50	50
Catégorie A Ingénieur Territorial	SBAA	BAT/SPL	01/09/21	31/08/24	0	100
Catégorie B Rédacteur territorial principal de 2ème classe	SBAA	SGPU	01/09/21	31/08/24	0	100
Catégorie A Ingénieur Principal Territorial	SBAA	PLERIN	01/01/21	31/12/21	0	100
Catégorie A Attaché Territorial	SBAA	CIAS	01/06/21	31/05/24	15	85
Catégorie A Attaché territorial	SBAA	Plédran	07/08/18	30/04/21	20	80

Annexe 19 : État annuel des indemnités des Élus Communautaires

Nom Prénom	Fonctions	Date du Mandat	Indemnités de fonction perçues
KERDRAON Ronan	Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	41 884,20 €
COSSON Mickaël	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
GUIHARD Hervé	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
METOIS-LE BRAS Christine	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
MOULIN Rémy	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
CLAESSENS Blandine	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
PRIDO Pascal	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
GUIGNARD Sylvie	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
ALLENO Vincent	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
GUIGNARD Thibaut	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
RAOULT Loïc	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
LABBE Jean-Marco	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
SIMELIERE Thierry	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
LE GALL Gérard	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
FAURE Bertrand	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
HAMAYON Denis	Vice-Président	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	20 881,44 €
BENIER Jean-Marie	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/08/2021	6 064,32 €
BEUZIT Bruno	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
LESAGE Hugues	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
LE BORGNE Joël	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
LE BUHAN Didier	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
LE CAM Yannick	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
MAHE Laurence	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
NGUYEN Nicolas	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
JOLLY Christian	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
MEROT Gérard	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
DAVOINE-LALANDEC Eliane	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
HAMON Jean-Paul	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
MITNIK Laure	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
HAICAULT Michelle	Conseiller délégué	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	9 096,48 €
OLLIVIER Stéphane	Conseiller spécifique	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	5 899,44 €
PETRA Michel	Conseiller spécifique	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	5 899,44 €
GASPAILLARD Damien	Conseiller spécifique	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	5 899,44 €
BELLEGUIC David	Conseiller spécifique	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	5 899,44 €
DYDA Rachid	Conseiller spécifique	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	5 899,44 €
GALLERNE Pascale	Conseiller spécifique	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	5 899,44 €
BATARD Joël	Conseiller spécifique	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	5 899,44 €
CHAUVIN Paul	Conseiller spécifique	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	5 899,44 €
HONORE Laurent	Conseiller communautaire	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
GENNOU Annie	Conseiller communautaire	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
LE DUAULT Michel	Conseiller communautaire	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €

HAAS Richard	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
HAMON Guillaume	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
HURSON Françoise	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
JOUAN Michel	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
RANNO Christian	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
PIERRE Philippe	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
OGER Nicole	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
BRIEND Stéphane	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
DEMEURANT-COSTARD Brigitte	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
GUYOT André	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
HATREL-GUILLOU Claudine	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
MARCHESIN-PIERRE Catherine	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
PINEL Maryse	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
LE CRONC Maxime	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
ORAIN-GROVALET Christine	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
BRIAND Patricia (FALLER)	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
MEROT Olivier	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
AKTAS Cigdem	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
BROLLY Marie-Jo	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
CREISMEAS Morgane	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
FAVRAIS Stéphane	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
GENIN Chloé	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
HUBERT Martine	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
LAPORTE Nadia	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
LE BOEDEEC Aline	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
LE HINGRAT Thibaut	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
L'HER Stéphane	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
LUCAS Monique	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
MOY Aurélie	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
POILBOUT Corentin	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
ROUXEL Richard	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
STENZEL-LE CARDINAL Stéphanie	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
STIEFVATER Thierry	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
SIMON Annie	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
LE GALL Isabelle	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
PEDRONO Pascal	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
RAULT Alain	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
SERANDOUR Marcel	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
RIVIERE Catherine	Conseiller communaux	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	2 800,32 €
BANIEL Arnaud	Conseiller communaux	Du 23/09/2021 Au 31/12/2021	762,31 €
TOTAUX			644 995,63 €

LEXIQUE

Amortissement (d'une immobilisation) :

Constatation comptable de la dépréciation de la valeur d'un élément d'actif

Annuité de la dette :

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts, qui constituent une des charges de la section de fonctionnement et du montant du remboursement du capital, qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement.

Epargne brute ou Capacité d'autofinancement :

Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts puis les dépenses d'équipement).

Dépenses d'investissement direct :

Les dépenses d'investissement direct correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux travaux en cours et aux opérations d'investissement pour le compte de tiers.

Dettes à long et moyen terme en fin d'exercice :

Cette dette correspond au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée sur le montant des emprunts contractés pour une durée supérieure à un an.

Emprunts :

Les emprunts correspondent au volume global des emprunts à plus d'un an contractés pendant l'exercice. Par convention, il s'agit de financements inscrits pour une durée supérieure à un an.

Excédent brut courant (EBC) :

Ressource fondamentale que les collectivités tirent régulièrement de leur cycle de fonctionnement. Premier des soldes intermédiaires de gestion utilisé dans l'analyse financière des communes, l'excédent brut courant se calcule de la manière suivante : $EBC = (\text{Produit des services} + \text{ressources fiscales} + \text{dotations de l'État} + \text{autres subventions et participations} + \text{autres produits de gestion courante}) - (\text{Charges à caractère général} + \text{charges de personnel} + \text{autres charges de gestion courante})$.

Intérêts des emprunts :

Les intérêts des emprunts sont les intérêts de la dette à long terme et ceux de la dette à moins d'un an. Cette dernière fait partie, non pas des capitaux permanents, mais des opérations de trésorerie. Néanmoins, elle peut également donner lieu à paiement d'intérêt.

Investissement (dépenses) :

Les dépenses définitives d'investissement s'entendent hors remboursements d'emprunts et immobilisations financières (voir plus haut la définition des opérations définitives). Les dépenses réelles d'investissement intègrent les remboursements d'emprunts et les immobilisations financières.

Investissement (recettes) :

Les recettes définitives d'investissement s'entendent hors emprunts et remboursements de prêts et avances (voir plus haut la définition des opérations définitives). Les recettes réelles d'investissement intègrent les remboursements d'emprunts et les immobilisations financières. Les recettes totales d'investissement sont les recettes réelles d'investissement augmentées de l'autofinancement brut

Epargne nette ou Marge d'autofinancement courant (MAC) :

Autofinancement brut diminué des remboursements de dettes en capital. La marge d'autofinancement courant mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissements grâce à ses ressources propres, une fois acquittée la charge obligatoire de la dette

Ressources propres :

Les ressources propres sont constituées des capitaux propres, des amortissements et des provisions.

Résultat de l'exercice :

Somme algébrique du résultat courant non financier, du résultat financier et du résultat exceptionnel. Il est également calculé par différence entre les charges et les produits de fonctionnement de l'exercice.